Bibliothèque Nationale du Québec

LA HAINE

DEUXIEME PARTIE DE AMOUR ET CRIME

FEUILLETON PUBLIÉ PAR

LA PRESSE

JOURNAL INDEPENDANT DE MONTREAL.

Montréal :

POIRIER, BESSETTE & CIE, EDITEURS

1540 RUE NOTRE-DAME.

1887

LA HAINE

SECONDE PARTIE D'AMOUR ET CRIME

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LA HAINE

I

UNE NUIT.

Nous avons vu comment James Lincoln avait appris la mort de Valentine et dans quelle situation d'esprit il s'était rendu à Troyes sans avoir prévenu sa mère. Le mari de Léontine n'avait pas été sans s'apercevoir de la sombre tristesse de son fils adoptif, et il avait demandé à sa femme si elle n'en connaissait pas la cause. Mme Lincoln n'avait point caché à son mari que James avait eu le malheur de devenir amoureux de Mlle de Carmeille, avec l'espoir qu'il pourrait l'épouser. Elle ajouta que M. de Carmeille, instruit de l'amour de James, et craignant pour le repos de sa fille, avait détruit les illusions du jeune homme en lui disant nettement qu'il devait perdre l'espoir d'épouser Valentine.

—En d'autres termes, dit l'Américain, M. de Carmeille, après avoir ouvert sa maison à James, l'a prié, après plus ou moins de politesse, de ne plus revenir chez lui. Eh bien, cette manière d'agir de M. de Carmeille est une injure pour James, et le procédé est également injurieux pour vous et moi. Je n'ai pas à voir, en cette circonstance, si la fortune du filateur est plus ou moins grande, je ne considère que la question d'honneur, et je me trouve en droit de demander une explication à M. de Carmeille.

Pq
2149
A1A56
v.2

—Mon ami, répondit doucement Léontine, vous n'avez pas à prendre fait et cause pour James ; il n'est pas votre fils.

—Je l'ai adopté et lui ai donné mon nom.

—C'est vrai ; mais il n'en est pas moins le fils de Léontine Dupré. Et qui vous dit que ce n'est pas pour cette raison que M. de Carmeille a repoussé James. N'ayez donc pas la pensée de lui demander une explication, car, ou il vous la refuserait ou vous iriez au-devant d'une nouvelle humiliation. Croyez-moi, mon ami, l'honneur du nom de Lincoln n'est nullement touché dans cette malheureuse affaire. James a manqué de circonspection, de prudence, il en est cruellement puni. Il n'a qu'à courber la tête et à se dire : c'est ma faute.

L'Américain comprit qu'il n'avait pas à intervenir ; cependant, il pensa qu'il pouvait profiter de l'occasion pour interroger sa femme au sujet du père de James. Mais, dès les premières paroles, Léontine l'interrompit brusquement.

—Mon ami, dit-elle, lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'épouser, je vous ai fait connaître de mon passé tout ce que vous en pouviez savoir, et vous m'avez promis de ne revenir jamais sur ce pénible sujet. Je vous rends cet justice que, pour la première fois, aujourd'hui, vous oubliez votre promesse. Aussi, je vous excuse. Si je ne vous ai point fait connaître autrefois le nom du père de mon fils, c'est que j'avais, pour cela, des raisons sérieuses ; eh bien, ces raisons n'ont pas cessé d'exister.

M. Lincoln n'insista point. Il mit un baiser sur la main de sa femme et lui dit humblement

—Ma chère Léontine, pardonnez-moi.

A l'heure où James quittait le ministère pour courir affolé à la gare de l'Est, M. Lincoln rentrait chez lui, après avoir fait sa promenade de l'après-midi sur les boulevards et aux Champs-Elysées. Mme Lincoln s'aperçut aussitôt qu'il avait l'esprit préoccupé.

—Vous avez l'air soucieux, lui dit-elle ; est-ce que vous avez éprouvé quelque contrariété ?

—Pas précisément, répondit-il ; mais je pense à James qui ne tardera pas à apprendre une nouvelle qui l'affligera beaucoup.

—Vous m'effrayez ! De quoi s'agit-il ?

Gravement, M. Lincoln tira de sa poche un journal qu'il avait acheté dans un kiosque des Champs-Elysées. C'était ce même journal que James avait lu au ministère. M. Lincoln mit la feuille dans la main de Léontine, et lui indiquant du doigt l'article nécrologique :

—Là, dit-il, lisez.

Mme Lincoln ne lut que les premières lignes. Une tombée de neige se fit sur son visage, un tremblement convulsif la saisit, le journal tomba à ses pieds. Elle était atterrée.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! gémit-elle.

M. Lincoln trouva un peu singulière la douleur de sa femme ; il ne comprenait pas pourquoi elle s'affectait ainsi de la mort d'une jeune fille dont la main avait été refusée à son fils. Toutefois, il garda pour lui ses réflexions. Il ramassa le journal.

—Ma chère amie, demanda-t-il voulez-vous que je vous lise l'article ?

Léontine répondit oui par un mouvement de tête. L'américain lut lentement et avec gravité l'espèce d'oraison funèbre que nous connaissons et que Léontine écouta le cœur serré et la poitrine gonflée.

—Ah ! c'est affreux ! gémit-elle.

—Oui, on ne devrait pas mourir ainsi au commencement du printemps de la vie, fit M. Lincoln.

La jeune femme parvint à se remettre de son émotion.

—Mon ami, dit-elle, voulez-vous me donner ce journal ?

—Volontiers.

—Merci. Surtout pas un mot de ce grand malheur à James ; il faut le lui laisser ignorer le plus longtemps possible. Hélas ! il ne l'apprendra que trop tôt.

Sur ces mots elle quitta M. Lincoln et rentra dans sa chambre où elle s'empressa de cacher le journal.

—Pourvu, se disait-elle, qu'il ne lise aucun journal ni ce soir ni demain matin.

Elle pensait bien que tous les journaux de Paris parleraient de la mort de Mlle de Carmeille, ou tout au moins l'annonceraient. Après avoir pleuré un instant, elle essuya ses yeux et revint au salon. La pendule sonna six heures. James rentrait assez régulièrement à cinq heures et demie. Pourquoi s'était-il attardé ? La mère commença à être inquiète. A six heures et demie, elle ne quitta presque plus la fenêtre, espérant à chaque instant voir apparaître son fils. Sept heures sonnèrent. Elle poussa un profond soupir et murmura :

—Il y a quelque chose.

C'était l'heure du dîner, la table était mise ; mais on ne servait pas. Les domestiques comme les maîtres attendaient l'ingénieur. Une heure s'écoula encore, une heure qui parut à la mère longue comme un siècle. Elle ne cherchait plus à cacher l'inquiétude qui la dévorait. Elle allait et venait, en proie à une agitation fébrile, s'efforçant de retenir ses larmes.

—Mon Dieu, où est-il ? se demandait-elle.

Cependant elle fit servir le dîner. Mais elle ne prit que quelques cuillerées de potage. M. Lincoln, que l'inquiétude de sa femme avait gagné, ne mangea guère plus qu'elle. Ils revinrent dans le salon.

—Mon ami, dit Léontine, vous pouvez aller au cercle.

—Non, répondit-il, je reste pour vous tenir compagnie et attendre James avec vous.

—Ah ! je ne sais plus que penser ! s'écria-t-elle.

Et elle laissa couler ses larmes qu'elle ne pouvait plus retenir. M. Lincoln employa vainement toute l'éloquence de son cœur pour la rassurer. A minuit, sur les instances de sa femme le vieillard se retira dans sa chambre et se coucha. Léontine resta seule dans le salon. Elle voulait passer le reste de la nuit à attendre son fils. Elle avait toujours l'espoir de le voir arriver. Mais à mesure que le temps s'écoulait elle se laissait envahir par les plus noires appréhensions. Toutes sortes d'effrayants fantômes créés par son imagination s'offraient à elle et la terrifiaient.

James avait appris la mort de Valentine et il n'avait pas voulu survivre à sa sœur ; le malheureux avait mis fin à ses jours. Et elle croyait le voir étendu sans vie, sur le sol, le front ouvert par la balle d'un pistolet et baignant dans le sang qui sortait de l'horrible blessure. Cette vision passait et était remplacée par une autre. Elle voyait son fils au fond de la Seine, les vêtements couverts de limon, la face livide, bleuie par l'apoplexie, entraîné par le courant. Ou bien encore elle se le représentait pendu à un arbre du bois de Boulogne ou du bois de Vincennes. Alors, elle gémissait, se tordait les bras, roulait sa tête sur le canapé, pleurait, sanglotait. Quelle affreuse nuit !

Et le jour ne délivra point la malheureuse mère de ses épouvantables terreurs. A neuf heures, on apporta un télégramme. Quand le domestique présenta la dépêche à sa maîtresse, elle faillit s'évanouir. Cependant, elle prit le papier d'une main tremblante, l'ouvrit et lut. C'était le télégramme que M. de Carmeille avait écrit de sa main. Aussitôt le visage de la pauvre mère changea d'expression, et il y eut sur son front comme un rayonnement. Un long soupir de soulagement s'échappa de sa poitrine ; elle porta la dépêche à ses lèvres, puis elle se laissa tomber sur un siège en pleurant à chaudes larmes.

—Vous voyez que vous avez eu tort de tant vous effrayer et de ne pas vouloir m'écouter quand je voulais vous rassurer, lui dit M. Lincoln.

—Il y a des moments où une mère ne peut rien entendre, répondit-elle.

James, qui avait pris à Troyes le train de deux heures douze minutes, revenait près de sa mère un peu avant six heures. Celle-ci se jeta à son cou et le tint longtemps dans ses bras, serré contre son cœur. On aurait dit qu'elle revoyait son fils après de longues années d'absence. Le jeune homme n'eut que le temps d'échanger quelques paroles avec son père adoptif, sa mère l'emmena dans sa chambre.

—Ainsi, lui dit-elle, tu as appris hier soir la mort de Mlle de Carmeille ?

—Oui, par un journal que j'ai ouvert.

—Et sans penser à moi, sans me prévenir, tu es parti ?

—Je n'avais plus une pensée, j'étais fou.

—Je comprends. Oh ! je ne veux pas t'adresser de reproches, mais si tu savais ce que j'ai souffert ! Quelle horrible nuit j'ai passée ! Enfin la dépêche de M. de Carmeille, qui a deviné mes mortelles angoisses, est venue me tirer de mon désespoir.

—Chère mère, je t'aime de toute mon âme ; hélas ! je n'ai plus que toi à aimer ! je donnerais ma vie pour que tu n'aies jamais aucun chagrin, et il semble que je suis né seulement pour te faire souffrir... Ah ! je suis bien malheureux !

—James, mon enfant, ne parle pas ainsi, si j'ai souffert, si je souffre encore par toi, c'est aussi de toi que me sont venues toutes mes joies. Mais parlons d'autre chose. Dans quelle intention t'es-tu rendu à Troyes ?

—Je voulais voir Valentine une dernière fois et me tuer près d'elle.

—Oh ! mon Dieu ! murmura la mère en frissonnant.

—J'attendis le jour dans un hôtel et, dès que les boutiques furent ouvertes, j'allai chez un armurier où j'achetai un revolver.

—Malheureux enfant ! Et tu t'es présenté chez M. de Carmeille ?

—Oui.

—On a bien voulu te recevoir ?

—Plusieurs domestiques voulurent, m'empêcher d'entrer dans le grand salon où ma pauvre Valentine était encore exposée dans une chapelle ardente ; ils tentèrent même de me repousser hors de l'hôtel ; mais je me défendis contre eux je les bousculai et, après un moment de lutte, je parvins à pénétrer dans le salon. Je me trouvai en face de mon père irrité. Je ne me rappelle plus ce qu'il m'a dit d'abord, mais il ne m'ordonna point de me retirer. Je pus voir Valentine, toujours belle, malgré la mort, et je m'agenouillai devant elle. Oh ! ce n'était pas pour prier, je n'y pensais guère ! Au bout d'un instant, je me relevai brusquement et m'armai de mon revolver que j'avais tenu caché jusque-là. Mais M. de Carmeille se jeta sur moi et me désarma. Puis, appuyant fortement sa main sur mon épaule, il m'ordonna de me remettre à genoux. J'obéis. Alors il me fit demander pardon à Dieu et à Valentine d'avoir voulu mettre fin à mes jours, et me fit jurer qu'à l'avenir je repousserais loin de moi la pensée du suicide.

—Ah ! c'est bien ! fit Mme Lincoln.

—Après cela, continua le jeune homme, M. de Carmeille me prit par la main et me conduisit dans son cabinet. Ce n'était plus le même homme. Sa colère était tombée. Je ne voyais plus dans son regard que douceur, bonté et tendresse. Après m'avoir embrassé, il me fit asseoir et nous causâmes.

Alors, le jeune homme rapporta, aussi complètement que possible, la conversation qu'il avait eue avec son père.

—Eh bien, James, dit la mère, n'oublie rien de ce que t'a dit M. de Carmeille. Il ne t'a point caché qu'il aurait un jour besoin de toi ; ce jour-là, James, tu devras être entièrement à sa disposition et faire ce qu'il te demandera ou t'ordonnera.

Le jeune homme parla ensuite, non sans verser des larmes, des magnifiques funérailles faites à Valentine. Il dit qu'il l'avait suivie au cimetière et vu descendre dans le caveau de la famille de Carmeille. Après la douloureuse cérémonie, il n'avait pas revu M. de Carmeille, qui était retourné chez lui accompagné de quelques amis, le préfet et le maire de la ville entre autres. Comme il n'avait rien mangé depuis vingt-quatre heures, se sentant très faible, ayant comme des crampes d'estomac, il était entré dans un restaurant, avait pris un peu de nourriture ; après quoi, il s'était rendu à la gare pour attendre le passage du train. Le jeune homme avait laissé aller sa tête sur l'épaule de sa mère.

—Plus de bonheur, plus d'avenir, plus rien, murmura-t-il d'une voix brisée. Où sont-ils les horizons lumineux, où sont-ils tous mes beaux rêves ? Toutes les clartés se sont éteintes ! Maintenant, de quelque côté que je veuille diriger mes pas, je marcherai dans la nuit.

—Courage, mon fils, courage ! dit la mère.

—Du courage ! répliqua-t-il, ah ! il en faut pour vivre !

Il ajouta d'un ton plein d'amertume :

—Quel est donc le rhéteur qui oserait me soutenir que le néant n'est pas préférable à la vie ?

II.

GRANDE COLERE DE MADEMOISELLE DE NANGIS

Huit jours s'écoulèrent. James restait inconsolable. Comme il l'avait dit à sa mère, pour lui toutes les clartés s'étaient éteintes, il marchait dans la nuit. C'était seulement près de sa mère, de cette mère sublime dans son amour et son dévouement maternels, que son atroce souffrance s'adoucissait un peu et qu'il sentait peser moins lourdement le fardeau de son existence. Mais, dès qu'il la quittait, il retombait dans ses défaillances, dans un sombre découragement.

—Vois-tu, lui disait-il tristement et d'un ton navrant, je n'ose plus regarder au dedans de moi-même, tellement j'ai peur de n'y trouver plus rien. Je suis un corps sans âme ; je vais, je viens, je travaille comme une machine qu'on met en mouvement. Ma volonté n'existe plus et je m'étonne d'avoir encore la faculté de penser.

La pauvre mère souffrait cruellement de voir l'esprit de son malheureux enfant envahi ainsi par toutes les désespérances ; toutes les bonnes paroles que sa tendresse inépuisable pouvait lui inspirer, elle les employait pour essayer de rassurer le désespéré, de le réconforter, de lui rendre sa confiance en lui-même. Et elle se désolait, voyant le peu de succès qu'elle obtenait.

James ne disait pas tout à sa mère ; il lui cachait combien était grand son dégoût de la vie. Il avait beau faire, la pensée du suicide le hantait sans cesse. Vainement il essayait de la repousser, elle revenait au galop. Mais il n'avait plus le droit de mettre fin à ses jours désolés. Il n'oubliait pas, il ne pouvait pas oublier le serment qu'il avait fait, à genoux, devant le corps sans vie de Valentine. Il désirait qu'une maladie quelconque, une fièvre le saisît et l'emportât au bout de quelques jours. Quand il marchait sur un trottoir, rasant les murs des maisons, il souhaitait qu'un balcon, une corniche une pierre vînt lui tomber sur la tête et l'écraser S'il lisait dans un journal le récit d'un de ces accidents malheureusement trop fréquents : chute mortelle sur le pavé, personne broyée sous les roues d'une voiture, etc., il se disait :

—Pourquoi cela ne m'arrive-t-il pas à moi ?

Toutes ses pensées, qu'il dirigeait autrefois vers l'avenir, étaient maintenant tournées vers la mort. La mort, toujours la mort ! De quelque façon que ce fût, il aurait voulu mourir pour rejoindre sa bien-aimée Valentine.

Son ami Georges Vibert était venu à Paris pour y passer un mois. D'accord avec Mme Lincoln, qui comptait sur l'heureuse influence de l'amitié pour tirer son fils de sa sombre tristesse, Georges allait tous les soirs prendre James à son bureau, et, en se promenant, en causant, ils revenaient ensemble rue de Balzac, où le fils du préfet était toujours retenu à dîner, lorsqu'il n'était pas invité ailleurs. Après le dîner, on faisait encore un assez longue promenade à pied ou en voiture. Mme Lincoln avait prié Georges Vibert d'employer tous les moyens possibles pour procurer à James des distractions et l'égayer.

James, qui semblait n'avoir plus de volonté, n'opposait aucune résistance à son ami et se laissait conduire docilement, comme un enfant. Georges l'emmenait au théâtre, au café-concert et le conduisait même dans quelques bals publics ; mais tout cela n'opérait pas un changement notable dans l'humeur du jeune homme. Rien ne l'intéressait, rien ne l'amusait. Georges devait se trouver satisfait quand il voyait un froid sourire glisser sur les lèvres de son malheureux ami. Un samedi soir, Georges dit à James :

—Demain, il y a courses au bois de Boulogne ; on assure qu'elles seront fort brillantes, car les premiers sujets de nos meilleures écuries seront engagés. James, nous irons ensemble.

—Si tu veux.

—C'est cela, dit Mme Lincoln, et le soir, monsieur Georges, vous dînerez avec nous.

—Oui, madame, et, après le dîner, James et moi irons passer une heure dans un théâtre quelconque.

Le lendemain, les deux amis descendaient l'avenue du bois de Boulogne, se dirigeant à pied vers le champ de courses. De temps à autre, James jetait machinalement un regard distrait sur quelques-uns des nombreux équipages qui passaient, allant au pas, souvent, car, à certains endroits, la large avenue était encombrée, et, avec beaucoup de peine, les gardiens de la paix faisaient prendre la file aux voitures qui se croisaient. Tout à coup, James tressaillit, s'arrêta brusquement et saisit le bras de Georges.

—Regarde, dit-il, regarde !

—Quoi ?

—Ce landau attelé de deux chevaux bais.

—Je vois.

—N'est-ce pas M. le baron Antonin de Canonge qui se pavane dans cette voiture ? fit James avec un accent singulier.

—Oui, c'est le baron de Canonge, Antonin le bellâtre, en chair et en os.

—Et cette dame, qui est avec lui ?

—Cette dame, n'est pas une dame. Ni plus, ni moins, mon cher James ; d'ailleurs, je la reconnais parfaitement.

—En effet, elle a bien l'air....

—De ce qu'elle [illegible] et de ce qu'elle est.

—Il n'y a pas qu[illegible] jours que Mlle de Carmeille n'est plus et voilà ce misérable, qui prétendait l'aimer, le voilà heureux et satisfait d'exhiber en public cette fille, comme on montre un phénomène sur un champ de foire. Georges, n'est-ce pas odieux, dis ?

—On ne peut pas demander à M. de Canonge de respecter les autres puisqu'il ne se respecte pas lui-même. Du reste le baron n'a jamais eu pour Valentine qu'un amour de commande, ordonné par Mlle Arthémise de Nangis, sa vénérable tante. De Canonge est incapable d'aimer réellement qui que ce soit. Il a bien assez à faire de s'aimer lui-même. Le dernier des Canonge, il est à souhaiter qu'il n'en vienne plus de la même pâte après lui, est un de ces bonshommes sots et fats, qui n'ont rien ni dans le cœur, ni dans la tête. Il a une fille comme on a un beau cheval ou un beau chien, par ostentation, par vanité. On n'a pas à se demander quels sont les ridicules du bellâtre, il les a tous.

"Déjà il ne pense plus à Valentine ! Hé, cela se comprend. Est-ce qu'il s'est jamais douté des incomparables qualités de cette adorable jeune fille, de ce qu'il y avait en elle de parfait, d'exquis ? Il ne pense plus à Valentine, parce qu'il n'a plus à faire sa cour aux millions de M. de Carmeille, devant lesquels la vieille Arthémise le forçait de se prosterner. La demoiselle de Nangis le tenait par la bride ; la mort inattendue de Valentine a détruit tous les beaux plans de la vieille fille ; elle n'avait plus à convoiter pour son neveu les millions de Carmeille ; ils lui échappaient. Le coup dut être rude. Alors elle a tout lâché. Se sentant la bride sur le cou, M. le baron a pris le mors aux dents, et le voilà à Paris faisant un pied de nez à sa noble tante et se préparant à faire danser ses écus de la belle manière. Il lui faut, d'ailleurs, de ces conquêtes qu'on fait sans grands efforts. Si tu me demandes ce que c'est que cette tourterelle qui trône en ce moment, à côté du baron, dans son landau neuf, acheté d'hier, je te répondrai que c'est une cabotine qu'il a enlevé, sans grande perte pour les habitants, au théâtre de Troyes, où, sans vergogne, elle jouait les ingénues.

—Maintenant elle ne chantes plus, mais elle fait "chanter le baron de Canonge.

—Assez, mon ami, assez, tout cela est écœurant. Ce Canonge est bien le plus vil personnage que je connaisse.

—Je t'accorde que c'est un assez vilain monsieur ; mais, mon cher James, il ressemble à tous ceux qui, comme lui, ont complètement perdu le sens moral.

—Ah ! Georges, si tu savais....

—Si je savais, quoi ?

—Si tu savais comme j'aurais du plaisir à cracher au visage de ce misérable, à éventrer cette outre enflée de vanité et d'orgueil.

III

LA PROVOCATION

Un soir, James et Georges, qui se promenaient sur les boulevards, furent surpris tout à coup par une pluie d'orage. Ils entrèrent au café, s'assirent à une table et se firent servir une bouteille de bière anglaise. Au bout d'un instant, Georges dit tout bas à son ami :

—Le baron de Canonge est ici.

—Où donc ? demanda James en blêmissant.

—Là en face de toi.

—Je le vois. Ainsi me voilà condamné à rencontrer constamment cet homme !

—Qu'est-ce que cela peut te faire, puisqu'il n'existe pas pour toi ?

—Tu te trompes, Georges, car je le hais autant qu'il est possible de haïr.

—Je sais que tu n'a pas à te louer de lui, mais, mon cher James, je te l'ai déjà dit, on ne doit point prendre au sérieux ce que peut dire et faire un personnage comme le baron de Canonge.

—Ces messieurs, qui sont avec lui, sont sans doute de ses amis ?

—Oui, sans doute. Mais je n'en connais qu'un seul, le plus âgé, celui qui porte la rosette de la Légion d'honneur. C'est le commandant Rouvion, un très brave homme ; il a cinquante ans ; je m'étonne de le voir en compagnie du baron. Il a habité deux ans à Troyes où son régiment tenait garnison. Il ne m'a pas reconnu, sans cela il serait venu me serrer la main.

James ne pouvait plus détacher ses yeux de M. de Canonge. En plus du commandant, trois jeunes gens formaient la société du baron. Antonin leur parla à voix basse et ils paraissaient s'intéresser beaucoup à ce qu'il leur racontait. De temps à autre, les jeunes gens avaient des sourires singuliers et leurs regards, non moins singuliers, se portaient sur l'ingénieur des mines. Quant au commandant, il gardait toute sa gravité ; on aurait même pu remarquer qu'il fronçait fréquemment les sourcils et tortillait sa moustache avec impatience.

James ne pouvait s'y méprendre ; les regards et les sourires parlaient ; c'était lui qui était le sujet de la conversation d'Antonin. M. de Canonge égayait ses amis à ses dépens. Le sang lui montait au cerveau où fermentait une colère sourde. Déjà il se serait levé pour demander raison aux jeunes gens de leur insolence, si son ami ne l'eût retenu. Georges s'efforçait de le calmer, et peut-être y serait-il parvenu si M. de Canonge n'eût pas élevé la voix.

—Eh bien, oui, messieurs, dit le baron, résumant les jolies choses qu'il venait de débiter, voilà comment le millionnaire en question chassa de sa maison le fils d'une ancienne.... vous comprenez, qui a trouvé le moyen de se faire épouser par un Américain.

Ces odieuses paroles arrivèrent distinctement aux oreilles des deux amis. Georges ne put saisir tout ce qu'elles avaient d'injurieux, car il ignorait le passé de Mme Lincoln ; néanmoins son indignation fut telle qu'il ne pensa plus à retenir James, qui s'était dressé blanc comme un suaire et le regard fulgurant. En deux bonds il franchit la distance qui le séparait de son ennemi.

—Baron de Canonge, dit-il d'une voix terrible, vous êtes un misérable et un lâche,

Et, avant que le dernier des Canonge qui ne s'attendait pas à l'attaque, ait eu le temps de se mettre sur la défensive, il reçut un soufflet si rudement appliqué, qu'il perdit l'équilibre et roula sous la table. Il se releva aussitôt les yeux injectés de sang, la bouche écumante et les poings fermés prêt à se ruer sur son ennemi. Mais, déjà, Georges et le commandant s'étaient placés entre lui et James. De leur côté, les amis du baron le maintinrent afin d'empêcher la bataille.

—Monsieur, vous me rendrez raison ! hurla Antonin.

—Quand vous voudrez, monsieur, répliqua James, devenu subitement très calme ; bien que vous ayez un lâche, et malgré le dégoût que vous m'inspirez, je vous ferai l'honneur de me mesurer avec vous.

Le baron voulut de nouveau se précipiter sur l'ingénieur, mais ses amis l'arrêtèrent.

—Monsieur de Canonge, reprit James, demain, toute la journée, j'attendrai vos témoins ; si vous ne savez pas où je demeure, mon adresse est sur cette carte.

Et il lança à la figure d'Antonin une carte de visite qui tomba sur le parquet. Georges se baissa vivement et la ramassa. Le jeune homme venait de penser à la douleur qu'éprouverait la mère de James si elle était instruite de ce qui se passait.

—Permettez-moi, messieurs, dit-il, les choses doivent-elles donc aller si loin ?

—Je veux me battre, il faut que je le tue, hurla Antonin, qui se démenait comme un convulsionnaire.

Georges se tourna vers le commandant et l'interrogea du regard.

—Une rencontre me paraît inévitable, dit le vieil officier, à moins que M. Lincoln....

—Qu'on ne me demande rien ! exclama James.

Georges tira alors un carnet de sa poche, déchira un feuillet sur lequel il écrivit quelques mots au crayon, puis mettant le papier dans la main du baron :

—Monsieur de Canonge, dit-il, voilà mon adresse ; c'est chez moi, demain, à l'heure qu'il vous plaira, que vous pourrez envoyer vos témoins.

—C'est bien, monsieur, répondit Antonin, vous aurez à recevoir mes témoins, demain avant midi.

—Nous les attendrons, monsieur, fit Georges avec une certaine hauteur.

—A quelle heure te verrai-je demain matin ? demanda Georges.

—A huit heures et demie je serai chez Hervieux, répondit James, et comme il ne refusera point d'être mon second témoin, nous serons chez toi, lui et moi, à neuf heures.

—Alors, mon cher James, à demain matin.

—A demain, Georges.

Les deux amis se séparèrent.

—Quel étrange caractère que celui de James, se disait Georges en descendant l'avenue des Champs-Elysées il ira se battre avec M. de Canonge comme un autre irait à un rendez-vous d'amour. C'est égal, je suis inquiet ; est-ce un pressentiment ? il me semble que cette rencontre aura pour mon ami des suites funestes. Assurément il saura se défendre ; mais, enfin je suis inquiet. Cette fois voilà la diversion tant désirée, par Mme Lincoln ; seulement, nous aurions voulu qu'elle vînt d'une manière toute différente.

Dans sa chambre, James était songeur. Mais son front ne s'était pas rembruni depuis qu'il avait quitté Georges. Décidément, il avait chassé loin de lui la tristesse. A quoi pensait-il ? A la mort toujours.

—Eh bien, oui, disait-il, j'ai fait le serment de ne pas m'ôter la vie. Mais je me bats en duel, le baron de Canonge me frappe mortellement et je meurs ! Voilà, je quitte la vie sans avoir trahi mon serment !

Et les yeux fixes, comme perdu dans l'infini, il s'écria :

—Ame de Valentine, ô ma sœur attends-moi ! Attends moi ; bientôt je te rejoindrai dans l'éternité !

IV

AVANT LE DUEL

A neuf heures, le lendemain, James et M. Hervieux arrivèrent chez Georges, qui demeurait à l'hôtel des Princes. M. Hervieux ayant été mis complètement au courant de l'affaire, les deux témoins de James n'avaient plus qu'à attendre ceux de M. de Canonge.

A dix heures, les témoins de M. de Canonge se présentaient chez Georges Vibert. Le premier était le commandant Rouvion, l'autre un des jeunes gens qui se trouvaient au café la veille en compagnie du baron.

—Il nous reste, messieurs, à fixer le jour, l'heure et le lieu de la rencontre.

—Demain, dit Georges.

—Soit, demain. Quelle heure vous plaît-il de choisir ?

—La vôtre, monsieur.

—Alors, onze heures du matin, si nous voulons nous éloigner un peu de Paris.

—Oui, onze heures.

—Nous pouvons aller à Fontainebleau ou à Compiègne.

—Parfaitement.

—Votre avis, commandant ?

—Ça m'est égal, j'irai où l'on voudra.

—Messieurs, je propose Compiègne.

—Nous acceptons.

—Eh bien, nous prenons rendez-vous à onze heures précises à l'entrée de la forêt de Compiègne sur la route de Pierrefonds.

—C'est entendu.

—Qui apportera les épées ? demanda M. Hervieux.

—Moi, répondit le commandant.

—Il faudra aussi s'enquérir d'un médecin.

—Un chirurgien-major de mes amis m'accompagnera.

Sur ces mots, le vieil officier prit le bras de Georges, l'entraîna au fond de la chambre et lui dit à voix basse :

—Vous savez que le baron de Canonge est très fort à l'épée ?

—Je le sais, je l'ai vu faire des armes.

—Avez-vous prévenu votre ami ?

—Oui.

—Ah ! il va se trouver en face d'un terrible adversaire.

—C'est vrai.

—M. James Lincoln est-il d'une certaine force ?

—Heu heu ! fit Georges, qui ne tenait pas à faire sur ce point l'éloge de son ami.

—Diable, vous m'effrayez !

—Si j'avais pu empêcher ce duel je l'aurais fait.

—Enfin, votre ami saura-t-il au moins se défendre ?

—Je l'espère.

—Vous ne me rassurez pas, monsieur Vibert.

—Ainsi, vous craignez ?

—Oui, je crains.

—Pour vous, James Lincoln est un homme mort ?

—Oh ! Je ne dis pas cela ; mais il pourra bien recevoir un coup de pointe en pleine poitrine. Heureusement toutes les blessures que se font les duellistes ne sont pas mortelles.

Monsieur Georges, il faut que votre ami prenne aujourd'hui quelques heures de leçons du premier maître d'armes de Paris.

—Je lui ai donné ce conseil, commandant.

—Vous avez bien fait.

—Et je pense qu'il est, en ce moment, dans une salle d'armes.

Georges se disposait à sortir à son tour, lorsqu'on sonna à sa porte. Il ouvrit et se trouva en face de Mme Lincoln. Elle était pâle, haletante, effarée.

—Monsieur Vibert, où est James ? demanda-t-elle.

—James ? fit le jeune homme, que la brusque apparition de Mme Lincoln avait troublé, je ne sais pas, il est à son ministère, sans doute.

—Je viens du ministère, il n'y est pas ; j'ai vu son chef, M. Dulaurier, à qui il a fait parvenir une lettre pour le prévenir qu'il prenait deux jours de congé.

Elle saisit les deux mains du jeune homme et continua :

—Georges, mon ami, ne me cachez rien ; je viens à vous en toute confiance pour savoir la vérité. Avez-vous vu James ce matin !

—Mais, madame....

—Oui, vous l'avez vu, vos yeux me le disent, Georges, Georges, au nom de Dieu, que se passe-t-il ?

—Je ne sais pas, madame ; il ne se passe rien.

—Vous vous troublez, vous détournez vos yeux des miens. Ah ! vous ne savez pas mentir ! Georges, je vous en supplie, dites-moi la vérité !

Le jeune homme était dans un cruel embarras. Mme Lincoln tira un journal de sa poche, et, indiquant un article du doigt :

—Georges, reprit-elle d'une voix oppressée, cet article du journal, je l'ai lu ce matin ; il parle d'une dispute qui a eu lieu hier soir au café entre deux jeunes gens. Ces jeunes gens ne sont désignés que par des initiales : M. J. L., le baron de C. Moi, Georges, j'ai lu James Lincoln et baron de Canonge. James aurait frappé M. de Canonge. Pourquoi ? L'article finit par ces mots : "Un duel paraît inévitable." Un duel, un duel ! Mais c'est épouvantable ! Ce matin, comme toujours, James m'a embrassée avant de partir. Il m'a semblé que sa tristesse avait disparu, j'ai même remarqué qu'il avait l'air riant. Déjà, je me sentais contente, heureuse. Cela n'a pas duré longtemps ; on m'apporta des journaux, j'ouvris celui-ci. Après avoir lu l'article, éperdue, je m'abillai à la hâte et courus au ministère. L'absence de James, sa lettre à M. Dulaurier ne confirmaient que trop mes doutes. Si mon fils avait ce matin le visage souriant, l'air gai, c'était pour me tromper, pour me mieux cacher ses préoccupations. Monsieur Georges, toute la soirée d'hier vous l'avez passée avec James ; ce qu'il a fait, vous le savez. Voyons, est-ce bien de lui et du baron de Canonge qu'il est parlé dans l'article du journal ?

Et comme Georges hésitait à répondre :

—Encore une fois, je vous en prie, ne me cachez rien, reprit-elle : ne me laissez pas dans une cruelle incertude, je souffrirai moins en sachant la vérité.

—Je vois, madame, qu'il n'y a rien à vous cacher maintenant ; eh bien, oui, c'est James et M. de Canonge qui sont désignés dans l'article du journal.

Mme Lincoln laissa échapper un gémissement, puis après un bout de silence :

—Je sais, dit-elle, que M. de Canonge est très antipathique à James ; de son côté, M. de Canonge doit avoir de l'aversions pour mon fils. James est vif, emporté, mais bien élevé ; il n'a certainement pas frappé M. de Canonge sans raison.

—Assurément, madame.

—Comment la querelle est-elle venue ?

—Le baron de Canonge a insulté James, en prononçant des paroles qui étaient aussi un outrage pour sa mère.

—Pour moi ?

—Oui, madame.

Mme Lincoln ébauche un sourire.

—Monsieur Georges, dit-elle, je vous assure que ce que l'on peut dire de moi m'importe peu.

—Je le comprends, madame. Mais James n'a pas entendu les paroles de M. de Canonge avec votre indifférence. Si l'injure n'eût été adressée qu'à lui, peut-être n'aurait-il rien dit ; mais on touchait à sa mère. Il se dressa, les yeux pleins d'éclairs, bondit sur M. de Canonge et le frappa violemment au visage.

—Après, monsieur Georges ?

—Après, madame, quelques vives paroles furent échangées et James et moi nous sortimes du café.

—Mais vous ne me dites pas s'il y a un duel.

—Malheureusement, madame, le journal vous l'a appris.

—Ainsi, mon fils va se battre ?

—Hélas ! oui, madame.

—Mais ce baron de Canonge peut tuer mon fils !

Le jeune homme baissa tristement la tête. Mme Lincoln reprit, avec un accent de reproche :

—Et vous n'avez rien fait pour empêcher ce duel ?

—Il n'y avait rien à faire, madame.

La pauvre mère se mit à pleurer. Mais, presque aussitôt essuyant vivement ses yeux :

—Quand aura lieu la rencontre ? demanda-t-elle.

—Demain matin, à onze heures.

—Où ?

—Dans la forêt de Compiègne.

—Ainsi, les conditions du duel sont déjà arrêtées ?

—Oui, madame.

—Ah ! on ne perd pas de temps dans ces sortes d'affaires, fit-elle amèrement.

Elle continua.

—Quelle est l'arme choisie ?

—L'épée.

—Vous êtes, sans doute, un des moins de James ?

—Oui, madame.

—Et l'autre ?

—M. Jules Hervieux.

—Vous reverrez probablement mon fils aujourd'hui.

—Sûrement, madame ; je vais aller le retrouver au Palais-Royal, où nous devons déjeuner.

—Monsieur Georges, vous ne lui direz pas que vous m'avez vue.

—Je vous le promets, madame.

—Merci.

Tendant la main au jeune homme, elle reprit :

—Vous aimez bien mon fils, n'est-ce pas ?

—Comme on aime son frère, madame.

—Ah ! soyez toujours son ami, monsieur Georges.

Sur ces mots elle se retira.

*** Le soir, James rentra à l'heure du dîner. Sa mère le revit tel qu'il était le matin. Rien dans son humeur n'avait changé. Il semblait qu'il eût la pensée et l'esprit délivrés de toutes préoccupations. On se mit à table et le jeune homme manges avec un si bel appétit que M. Lincoln ne put s'empêcher de lui en témoigner sa satisfaction. Contre son habitude, Mme Lincoln n'adressa aucune question à son fils.

—Allons, tout va bien, se disait James, elle ne sait rien.

Il n'ignorait pas, cependant, que presque tous les journaux avaient raconté ce qui s'était passé au café. Mais sa mère ne lisait pas les journaux tous les jours. Quant à M. Lincoln, le fait relaté avait pu lui échapper.

—James, est-ce que tu sortiras ce soir ? lui demanda sa mère, quand on se leva de table.

—Non, répondit-il ; Georges a disposé de sa soirée, et, dans un sens, je n'en suis pas fâché, car j'éprouve le besoin de prendre un long repos.

Un instant après, il monta dans sa chambre. D'abord il se mit à la fenêtre et, tout en réfléchissant, respira à pleins poumons l'air de la nuit. Puis, continuant à suivre le cours de ses réflexions, il mit de l'ordre dans ses papiers et se disposa à écrire. Il voulait écrire deux lettres : une à sa mère, qu'il laisserait sur son bureau avant de partir le lendemain matin pour se rendre à Compiègne ; la seconde à M. de Carmeille.

Celle-ci, il la mettait lui-même à la poste. Dans l'une et l'autre lettre, en disant à sa mère et à son père un suprême adieu, il tenait à leur expliquer la résolution qu'il avait prise de se faire tuer par M. de Canonge.

Mais quelle étrange aberration d'esprit il y avait chez ce malheureux doué d'une si rare intelligence et instruit, comme on dit, jusqu'au bout des ongles ! Dégoûté de la vie, poursuivit par cette idée fixe : "mourir," il cessait de raisonner sainement ; son cerveau n'était plus qu'une machine déraquée. Il vénérait, il adorait sa mère et il comptait pour rien ses douleurs, ses souffrances. Elle ne vivait que pour lui et par lui, il le savait et il voulait mourir, le malheureux. Quel égarement! Avait-il donc perdu complètement la notion du bien ? Ou plutôt n'était-ce pas de la folie ? Il voulait mourir et il ne sentait pas que sa pauvre mère, à qui il devait tout, qui lui avait donné de si nombreuses preuves de sa tendresse, de son dévouement mourrait du même coup qui lui serait porté. Non, il ne pensait pas à cela, ou, rendu cruel par son égoïsme aussi rare que singulier, il ne voulait pas y penser.

Il s'assit à son bureau et, sur une feuille de papier à lettres, il écrivit : "Ma mère chérie." A ce moment, la porte s'ouvrit. Il se retourna vivement. C'était sa mère. Il prit un livre et s'empressa de couvrir entièrement le papier sur lequel il venait d'écrire les trois mots. M. Lincoln venait de sortir pour aller à son cercle, et la mère venait vite retrouver son fils. Le mouvement de James ne lui échappa point et elle se dit :

—Il écrivait.

Le jeune homme se leva et essaya de sourire. Mais l'air grave et le regard ardent de sa mère lui firent baisser les yeux. Mme Lincoln s'approcha lentement de son bureau, souleva le livre et lut : Ma mère chérie.

—Ah ! fit-elle, c'est à moi que tu allais écrire ; cela prouve que tu penses encore un peu à moi. N'as-tu pas déjà écrit une première lettre ?

—Non, ma mère.

—C'est bien sûr ?

—Oui, ma mère.

—Combien de lettres voulais-tu écrire ?

—Deux.

—La première à moi !

—Oui.

—Et l'autre ?

—Ma mère....

—L'autre à M. de Carmeille, à ton père. Tu vois comme je sais bien deviner ! James, il est inutile que tu écrives tes lettres. Pourquoi m'écrire à moi ? Ne peux-tu pas me dire de vive voix ce que tu mettrais sur du papier ? D'ailleurs, tout ce que tu pourrais m'écrire, je le sais ou je crois le savoir. Ah ! James, mon cher enfant, un bon baiser de toi est préférable à un écrit.

Le jeune homme jeta ses bras au cou de sa mère.

—Oui, fit-elle très émue, cela vaut mieux qu'une lettre.

Après un silence, elle reprit :

—Quand à M. de Carmeille, s'il y avait nécessité de lui écrire, c'est moi qui le ferais. Je ne vois pas qu'il soit utile de le prévenir que tu as un duel avec M. le baron de Canonge.

—Ainsi, ma mère, vous savez....

—Je sais qu'hier soir tu as frappé M. de Canonge et qu'il t'a demandé réparation par les armes. Mais tu ne te battras pas, James, tu ne te battras pas !

—Oh ! ma mère ! fit le jeune homme en se redressant brusquement.

—Je ne veux pas que ce baron de Canonge me tue mon fils !

—Je dois croiser le fer avec M. de Canonge, ma mère ; je l'ai frappé en public.

—Tu lui feras des excuses.

—Moi, faire des excuses à ce misérable, jamais, ma mère, jamais !

—Puisque c'est toi qui l'as provoqué !

—J'ai répondu comme je le devais à ses injures.

—James, je ne veux pas que tu te battes.

—Impossible, ma mère !

—Le duel est une chose impie monstrueuse !

—Il venge ceux qu'on a outragés. Si je ne me battais pas, ma mère, je serais déshonoré ; est-ce que vous voudriez entendre dire que votre fils est un lâche?

—James, si tu fais des excuses.

—Ce serait une autre lâcheté et de toutes la plus honteuse ; mais je vous ai dit : jamais !

—Mon Dieu ! mon Dieu !

—Ma mère vos craintes vous empêchent de comprendre ; elles troublent votre raison. Mais, va, mère chérie, je te connais ; réfléchis un instant et ce n'est pas toi qui conseilleras à ton fils de se déshonorer par n'importe quelle lâcheté.

Mme Lincoln resta toute interdite. Hélas ! James avait raison. Il continua :

—Après ce qui s'est passé, chère mère je dois me battre.

—Après ce qui s'est passé ! Mais que s'est-il passé ? Pourquoi as-tu frappé M. de Canonge ? Ah ! James, à ce moment tu ne pensais pas à ta pauvre mère !

—Le misérable m'y avait penser. Vous me demandez pourquoi je l'ai frappé ? Je vais vous l'apprendre : S'il s'était bornée à dire, assez haut pour être entendu par plus de vingt personnes, que je suis un enfant sans origine, peut-me serais-je contenté de hausser dédaigneusement les épaules ; mais le misérable, non moins méchant que lâche, a ajouté que j'étais le fils d'une ancienne.... Il n'a pas osé prononcer le mot de courtisane ou de fille perdue ; mais tous ceux qui ont entendu ont parfaitement compris ce qu'il voulait dire. C'est alors que je me suis levé, furieux, et.... vous devinez le reste.

—Ainsi, James, c'est pour moi ...

—Ma mère, répliqua le jeune homme avec fierté et les yeux étincelants, jamais une mère n'a été impunément outragée devant son fils !

Il y eut un assez long silence.

—James, reprit Mme Lincoln, est-ce que je ne peux rien faire pour empêcher ce duel ?

—Rien, ma mère. Je veux me battre et M. de Canonge aussi.

—Quelle est l'arme ?

—L'épée.

—Sais-tu si M. de Canonge est fort ?

—Il paraît qu'il manie l'épée avec une certaine habileté.

—Toi aussi, James. Autrefois, à l'école, au dire de tes camarades, tu n'avais pas ton pareil à la salle d'armes.

—Je n'ai peut-être plus la même force, ma mère ; mais, je vous dis cela afin de vous rassurer, je crois pouvoir me mesurer avec le neveu de Mlle de Nangis.

—James, je ne te demande pas de tuer M. de Canonge ; oh ! non, car je ne voudrais pas que tu eusses à te reprocher la mort de cet homme ; mais ne te laisse pas blesser par lui.

—Ma mère, balbutia le jeune homme, devenant très rouge, on ne peut pas savoir.

—James, répliqua-t-elle, avec véhémence, regarde cette épée que t'a donnée le général et rappelle-toi comment tu l'as gagnée. Le général voulut faire assaut avec toi ; c'était un tireur consommé et il croyait te vaincre facilement ; mais tu l'as désarmé. James, demain, sur le terrain, tu feras, comme dans la salle d'armes de l'école, tu désarmeras M. de Canonge.

—Si je peux, ma mère.

—Tu le désarmeras, te dis-je, et tu sauras te contenter de cette victoire. Mon fils, mon cher fils, ta mère n'a pas besoin d'être autrement vengée !

Elle le prit dans ses bras et l'embrassa follement.

—Tu vois, fit-elle en pleurant, je ne te défends plus de faire ton devoir. Oh ! non, non, je ne voudrais pas entendre dire que mon fils est un lâche !

Elle essuya ses yeux et reprit :

—A quelle heure partiras-tu demain matin ?

—D'ici ?

—Oui.

—A huit heures.

—Je serai levée. Tu n'oublieras pas de venir m'embrasser ?

—Est-ce qu'on oublie jamais les choses heureuses ?

—Eh bien, à demain, mon James à demain.

Et elle sortitt.

V

LE DUEL

A huit heures, après avoir embrassé sa mère, James sortit, prit une voiture de place et se fit conduire à la gare du Nord où, déjà, Georges Vibert et Jules Hervieux l'attendaient. Pour être exacts au rendez-vous donné, il fallait que ces messieurs prissent le train qui part de Paris à huit heures quarante-cinq minutes et arrive à dix heures vingt en gare de Compiègne. Un instant après eux entrèrent dans la salle d'attente le baron de Canonge et ses témoins et le chirurgien militaire, ami du commandant Rouvion. Celui-ci avait sous son bras les épées enveloppées de telle sorte qu'il était impossible de deviner ce que portait le voyageur. La

trousse du chirurgien se cachait également dans un fourreau de serge verte. Les quatre témoins et l'ami de M. Rouvion se saluèrent. James aussi salua le chirurgien et les témoins de M. de Canonge ; mais celui-ci crut devoir ne pas rendre la même politesse aux témoins de son adversaire, ce qui amena une crispation sur les lèvres du commandant et fit dire ironiquement à Jules Hervieux :

—Les grands seigneurs d'autrefois ne s'abaissaient pas à saluer les roturiers.

James et ses deux amis montèrent dans un wagon et ses compagnons dans un autre. On ne devait se retrouver qu'à l'entrée de la forêt. En effet, aussitôt arrivés à Compiègne, et sans s'occuper de M. de Canonge et de son escorte, James et ses témoins prirent une voiture qui les conduisit au lieu du rendez-vous. Ils étaient là les premiers ; mais ils n'attendirent pas longtemps. Au bout de quelques minutes une autre voiture arriva, de laquelle descendirent le baron et les siens.

Tout le monde ayant mis pied à terre, quelques paroles furent rapidement échangées et l'on s'enfonça dans la forêt à travers ces magnifiques futaies qui, sans être aussi connues, ne sont pas moins renommées que celles de Fontainebleau. Sur les ordres donnés aux cochers, les voitures suivaient sans quitter la route. Au bout d'un quart d'heure de marche, M. Rouvion s'arrêta.

—Messieurs, dit-il, ne vous semble-t-il pas que nous serons parfaitement ici ?

On se trouvait au milieu d'un terrain nu d'environ trente mètres carrés, entouré d'un rideau de verdure fermé par un taillis d'une dizaine d'années. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on ne voyait personne, et un profond silence régnait dans cette partie solitaire du bois. Les autres témoins trouvèrent le lieu bien choisi.

—Alors, dit le commandant, il est inutile que nous allions plus loin. Remarquez, messieurs, que l'épais feuillage de ces grands arbres empêche les rayons du soleil de pénétrer dans cette clairière.

—En effet, dit Georges, et l'avantage est le même pour les deux adversaires.

Le commandant se mit en devoir de tirer les armes de leur enveloppe, pendant que le chirurgien-major sortait sa trousse du fourreau. Sous les yeux des témoins, M. Rouvion mesura les épées et fit voir que la souplesse des lames était égale. James, silencieux, regardait tranquillement, la main gauche dans la poche de son pantalon. Le baron était silencieux, lui aussi ; il achevait de fumer un cigare et il gardait son air hautain, presque insolent. Pour lui, l'issue du combat n'était pas douteuse. Qu'était-ce, à côté de lui, le tireur émérite, ce petit ingénieur des mines ? Un ennemi, peu redoutable, en vérité. Il était si sûr de lui, de sa force, que déjà il considérait son adversaire comme un homme mort. Blesser James Lincoln, ce n'était pas assez ; il voulait bel et bien le tuer. Il avait résolu de lui enfoncer sa lame en pleine poitrine, de lui percer le cœur !

—Messieurs, dit le commandant, habit bas et mettez-vous en place.

James et le baron obéirent. Alors le commandant mit une épée dans la main d'Antonin pendant que Georges mettait l'autre dans la main de James.

—Messieurs, reprit M. Rouvion, quand je dirai : attention, en garde, vous croiserez le fer.

Le vieux soldat avait plus particulièrement les yeux fixés sur l'ingénieur. Evidemment, il redoutait une catastrophe. Cependant son front s'éclaircit subitement quand il vit James se camper avec aisance en face de son adversaire. Il comprit que le jeune homme n'était pas du tout un novice. Ce fut à demi rassuré qu'il cria d'une voix habituée au commandement :

—Attention, en garde !

Le combat s'engagea. Dès les premiers cliquetis, le commandant ne quitta plus des yeux les mouvements rapides, le jeu serré des épées. Le baron attaquait constamment et avec une vigueur extraordinaire. James se bornait à parer les coups de son adversaire ; et quand il détournait la lame du baron avec une rapidité et une adresse qui émerveillaient les cinq hommes qui suivaient anxieux et haletants les péripéties de la lutte terrible, c'était machinalement ou involontairement, comme par une force d'habitude. Cela se voyait facilement. Et quand à son tour il était obligé de prendre l'offensive, de pousser M. de Canonge, il le faisait avec une mollesse et un parti pris de ne pas toucher son ennemi, qui n'échappaient point non plus aux yeux des témoins.

—Qu'est-ce que cela veut dire ? pensait le commandant.

Et, à chaque instant, un hum ! accentué s'échappait de sa poitrine. Le malheureux James, ayant son idée fixe, attendait le moment où, tout en ayant l'air de se défendre, il se laisserait percer la poitrine, car il avait parfaitement vu que son ennemi cherchait à le frapper au cœur. M. de Canonge enrageait ; il avait cru à une victoire facile et il était forcé de reconnaître qu'il avait affaire à plus fort que lui. Toutefois, il ne savait aucun gré à son adversaire des ménagements dont il usait envers lui. Deux fois, il avait cru que la pointe de son épée allait s'enfoncer dans la poitrine de James, mais celui-ci, par un mouvement aussi inattendu qu'imprévue, avait écarté la lame. Le baron, se trouvant alors complètement découvert, James aurait pu, d'un coup droit, le coucher sur le carreau ; au lieu de cela, il se jetait en arrière et le combat continuait avec un redoublement de fureur du côté de M. de Canonge.

Le commandant n'était certainement pas de force à se mesurer avec l'un ou l'autre des deux combattants, mais il connaissait toutes les règles de l'escrime. Après avoir admiré, comme les autres, l'adresse avec laquelle James maniait son arme, les singulières manœuvres du jeune homme l'étonnèrent. Pourquoi l'ami de Georges Vibert ménageait-il ainsi son ennemi ? Un duel n'est pas un jeu, un amusement, il ne cessait de se demander ;

—Qu'est-ce que cela signifie ?

Le brave soldat ne comprenait pas, et il était fort perplexe. Soudain un trait de lumière traversa sa pensée, et, le regard sur James, il devina son intention.

—Oh ! fit-il.

Puis, faisant trois pas en avant :

—Arrêtez ! messieurs ! arrêtez ! ordonna-t-il d'une voix tonnante, et le bras tendu.

Les deux épées s'inclinèrent vers le sol. Le commandant se plaça en face de James.

—Monsieur Lincoln, dit-il d'un ton extrêmement sévère, vous ne vous battez pas !

—Comment ! je ne me bats pas !

—Non, monsieur, vous ne vous battez pas !

—Je ne comprends point, monsieur que voulez-vous dire ?

—Je veux dire, monsieur Lincoln, et ces messieurs sont prêts à le dire comme moi, que vous êtes de première force à l'épée. Je veux dire, monsieur, que, si vous l'aviez voulu, vous auriez déjà mis votre adversaire hors de combat. Mais vous ne le voulez pas. Ah ! ce que vous voulez, ce que vous cherchez, je pourrais vous le dire.

—Pourtant, monsieur, je me défends, je fais de mon mieux.

—Encore une fois, non, morbleu ! vous ne vous défendez pas et ne faites point surtout ce que vous devriez faire. Nous sommes venus ici, ces messieurs et moi, pour être témoins d'un duel et non pour assister à un assassinat !

—Monsieur, que dites-vous ? balbutia James, devenu affreusement pâle.

Le baron piétinait d'impatience et de fureur.

—Je dis, monsieur Lincoln, répondit le commandant d'un ton grave et solennel, que vous voulez vous faire tuer par M. de Canonge.

Les autres témoins frissonnèrent.

—Oh ! James, James, tu ne penses donc pas à ta mère ! s'écria Georges.

—Mais cela, monsieur Lincoln, reprit le commandant, ni vos témoins ni ceux de M. de Canonge ne le souffriront. Si vous ne voulez pas vous battre sérieusement, morbleu ! jetez votre épée, et si vous voulez reprendre le combat, que ce ne soit point pour vous faire assassiner !

—Je ne suis pas un assassin ! glapit le baron, qui lança à son témoin un regard irrité.

Les paroles du vieux soldat avaient produit sur James l'effet d'un coup de fouet. Ses joues et son front se colorèrent subitement.

—C'est bien, dit-il, continuons, Monsieur de canonge, en garde !

—Messieurs, cria le commandant, faites votre devoir.

L'engagement des lames fut suivi d'un cliquetis terrible et presque aussitôt l'épée du baron s'échappa de ses mains et tomba à ses pieds. Le neveu de Mlle de Nangis poussa un rugissement de bête fauve. James avait piqué sa lame en terre. Les témoins ahuris regardaient.

—Monsieur de Canonge, dit James froidement, vous n'êtes pas blessé, reprenez votre épée.

—Admirable ! exclama le commandant.

Le baron ramassa son épée et se remit en garde. Nouvel engagement du fer, autre cliquetis formidable et James, liant une seconde fois la lame de son ennemi fit sauter l'épée en l'air. Le baron ayant été deux fois désarmé, la lutte ne pouvait plus continuer ; moralement, l'adversaire de James Lincoln était mis hors de combat. Des exclamations retentirent. Ce n'était plus seulement de l'admiration,

mais de l'enthousiasme. Quant au baron, il était écrasé. Rouge de honte devant son magnanime ennemi et frémissant de rage impuissante, il avait courbé la tête. James jeta son épée et, s'adressant au commandant ;

—Monsieur, ai-je fait mon devoir ? demanda-t-il.

Le vieux soldat avait la larme à l'œil.

—Monsieur James Lincoln, répondit-il d'une voix vibrante d'émotion. vous êtes un brave parmi les plus braves ; ah ! plût à Dieu que pour l'avenir de notre chère patrie, il n'y ait en France que des hommes comme vous !

Alors, James, montrant le baron qui restait immobile et sans voix, comme pétrifié :

—Messieurs, dit-il gravement, je pouvais tuer cet homme ; mais je n'ai pas besoin de sa mort, je le laisse vivre !

Sur ces mots, il tourna le dos à M. de Canonge, salua courtoisement le commandant et ses deux compagnons, puis s'éloigna en disant à Georges Vibert et à Jules Hervieux ;

—Venez, mes amis, venez !

Tous trois prirent une espèce de sentier et disparurent à travers le taillis.

—Quel homme ! quel homme ! prononça le vieux soldat émerveillé.

—Il est magnifique ! ajouta le major.

Les deux hommes ne faisaient plus attention au baron de Canonge. Celui-ci ruminait déjà de sinistres projets de vengeance. Tout à coup, on moment où le commandant se baissait pour ramasser les épées, on entedit le bruit d'une marche précipitée et la voix d'une femme criant :

—James, James !

Presque au même instant, Mme Lincoln, échevelée, les vêtements en désordre, fit irruption dans la clairière.

—Où est James, où est mon fils ! s'écria-t-elle, promenant de tous les côtés ses yeux hagards.

M. Rouvion s'avança vers elle.

—Vous êtes madame Lincoln ? fit-il.

—Oui, monsieur, je suis Mme Lincoln, la mère de James Lincoln.

—Messieurs, dit le commandant avec autorité, s'adressant à ses compagnons, chapeau bas devant Mme Lincoln !

Tous se découvrirent.

—Mon Dieu, mais vous ne me répondez pas ! s'écria la pauvre mère éperdue, Ah ! mon fils est blessé, mort peut-être !

—Rassurez-vous, madame, répliqua vivement le vieil officier, M. James Lincoln, n'est pas blessé ; le combat s'est terminé sans qu'une goutte de sang ait été versée. M. James Lincoln pouvait tuer M. le baron de Canonge, il s'est contenté de le désarmer.

—Ah ! il me l'avait promis !

—Soyez fière de votre fils, madame, M. James Lincoln est un héros !

Et le commandant s'inclina devant la mère de James avec un profond respect.

—Madame, continua-t-il en se redressant, M. James Lincoln et ses témoins viennent de s'éloigner en prenant ce sentier ; en marchant un peu vite, vous pouvez rejoindre M. votre fils en moins de dix minutes.

—Merci, monsieur, dit Mme Lincoln.

Elle salua par un mouvement de tête et de la main, puis s'élança sur le sentier indiqué. James et ses amis allaient monter en voiture lorsque Mme Lincoln les rejoignit. Il y eut une triple exclamation de surprise.

—Oh ! chère mère, dit James, pourquoi êtes-vous venue ici ?

—Mon fils, répondit elle en le serrant dans ses bras, si j'étais restée à Paris, je serais morte d'inquiétude.

—Tu ne te lasseras donc jamais de me donner des preuves de ton ineffable tendresse ?

—De cela, James, une mère ne se lasse jamais !

Vingt minutes plus tard, Mme Lincaln et les trois jeunes gens déjeunaient dans le meilleur restaurant de Compiègne. James s'était dit :

—Puisque je ne peux ni me tuer, ni me faire tuer, je vivrai.

Et il avait ajouté :

—Je vivrai pour garder religieusement ton souvenir, ô ma bien-aimé Valentine !

VI

LA CONSIGNE.

Nous retournons à Troyes, et nous reprenons notre récit immédiatement après le mystérieux entretien, entre le personnage inconnu, évidemment déguisé en paysan, et le gardien du cimetière. Le faux paysan sortit de la nécropole, prit un chemin creux, qui le conduisit en rase campagne, et bientôt il disparut au milieu des grands seigles [illegible] en épis.

M. et Mme de Carmeille avaient été accompagnés jusqu'à la grille de leur hôtel, par quelques amis, des intimes. Mme de Carmeille faisait peine à voir, sa douleur était effrayante. On était navré en constatant les ravages faits en trois jours sur son beau visage. M. de Carmeille, lui aussi, était bien changé : il avait les joues creuses, le teint bilieux ; son large front s'était ridé, sa barbe avait blanchi. Il répondait à peine aux paroles qu'on lui adressait, comme si sa densée eût été absente. Dans son regard fiévreux il y avait de l'affarement. Il avait de temps à autre des tressaillements singuliers. Parmi ses amis, ceux qui étaient les plus observateurs remarquèrent qu'il était en proie à une grande préoccupation d'esprit et que sa douleur était dominée par une profonde inquiétude.

Les deux époux remercièrent leurs amis et rentrèrent chez eux. Sans s'être dit un mot, ils se mirent à table, en face l'un de l'autre, mais non sans jeter les yeux sur la place que Valentine occupait naguère. Ils prirent chacun un consommé, mangèrent un peu de blanc de poulet et ce fut tout. On leur servit le café. Ils étaient toujours silencieux, A un moment, leurs regards se rencontrèrent et restèrent un instant rivés l'un à l'autre. Le mari tendit sa main à Hélene. Après deux secondes d'hésitation, elle mit sa main tremblante et froide dans celle d'Armand. De grosses larmes roulaient dans les yeux du mari.

—Merci, Hélène, dit-il, continuez à garder le terrible secret,

La malheureuse se mit à sangloter. M. de Carmeille se leva et sortit précipitamment. Lui aussi avait besoin de verser des larmes, et il ne voulait pas pleurer devant sa femme. Au bout d'une demi-heure il vint la retrouver.

Tout le reste de la journée, il fut auprès d'elle très empressé, plein d'une tendre sollicitude. C'était toujours Armand, l'Armand d'autrefois. le mari adoré ; mais, Hélène voyait se dresser devant elle le cadavre de Valentine. Comme s'il eût deviné ce qui se passait en elle, le mari cherchait par tous les moyens possibles à éloigner de sa pensée les images lugubres. Il lui parla assez longuement de certains projets qu'il avait conçus ; il allait se retirer tout à fait des affaires, et était décidé à vendre ses filatures de Troyes et d'Antilly. Il trouverait facilement à vendre, actendu qu'il se montrerait accomodant sur le prix. Déjà on lui avait parlé de la création d'une société par actions qui se rendrait acquéreur des usines. Comme il ne voulait plus demeurer à Troyes, il vendrait son hôtel et peut-être même aussi la villa de lr Maison-Blanche, Ils habiteraient à Paris six mois de l'année et, comme toujours, deux ou trois aux Cormiers. Et puis ils voyageraient.

Mme de Carmeille le laissait dire, ne faisait aucune objection. D'ailleurs vivre ici ou là, peu lui importait ; pour elle tout était fini ; son malheur était complet : elle ne demandait plus qu'à arriver vite au dernier jour de son existence. Chose étrange, son affection pour son mari était toujours la même ; malgré l'empoisonnement de Valentine. Armand ne lui inspirait ni horreur, ni répulsion ; elle sentait, toutefois qu'elle ne pourrait jamais lui pardonner son crime. Le crime serait toujours là, entre elle et Armand.

*** André Legay, le jeune amoureux de Mlle Georgette, revint du cimetière pensif et peut-être même un peu inquiet. Il se disait.

—C'est aujourd'hui, probablement au milieu de la nuit. Ainsi que j'en ai reçu l'ordre, je vais rentrer chez moi et attendre. Je n'ai pas même le droit d'aller ce soir à la rencontre de Georgette. Mais que vais-je donc avoir à faire ? Quel important service suis-je donc appelé à rendre à mon patron ?

André prenait habituellement ses repas chez un traiteur qu'il payait à la fin de chaque mois. Il avait faim ; mais, fidèle à sa consigne, il ne pouvait songer à aller chez son traiteur ; il devait rentrer chez lui. Il lui fallait donc faire ses provisions de bouche pour la journée. Heureusement, il avait quelques pièces de monnaie blanche dans la poche de son gilet. Il entra successivement chez un charcutier, il y a beaucoup de charcutiers à Troyes, chez un boulanger et chez un marchand de vin où il acheta un assortiment de charcuterie, un pain de deux livres et un litre de vin à un franc. Ayant déjeuné aussi bien que possible avec la moitié de sa charcuterie, la moitié de son pain et la moitié de son vin, André bourra sa pipe, l'alluma et se mit à sa fenêtre.

Constamment, il regardait du côté de la fenêtre de Georgette. Oh ! c'était la force de l'habitude, car il savait bien que Georgette n'était pas dans sa chambre et qu'elle ne rentrerait qu'à sept heures. La patronne de l'atelier où travaillait la jeune fille n'avait point donné *campo* à ses ouvrières. Cela ne contrariait pas obsolument André puisque quand même il n'aurait pas pu courir les champs ayant Georgette à son bras ; mais il regrettait qu'elle n'eût pas assisté aux obsèques de Mlle Valentine.

André aimait sincèrement son patron ; aussi prenait-il une très vive part à la douleur de M. et Mme de Carmeille,

La mort foudroyante de la belle Valentine lui faisait faire de nombreuses et tristes réflexions. Il trouvait que les choses humaines étaient bien fragiles ; qu'il y avait de terribles mécomptes dans la vie. Habitué à travailler et à vivre, pour ainsi dire, hors de chez lui, il s'aperçut que sa pipe et son modeste mobilier n'étaient pas une compagnie suffisante, et, par contre, que les heures étaient mortellement longues.

Fatigué d'être à sa fenêtre, celle de Georgette ne s'ouvrant pas, il fit un voyage autour de sa chambre, non point à la façon de M. de Maistre, mais en marchant, ce dont il se lassa également. Pour que le temps passât plus vite, c'est-à-dire lui parût moins long, il se mit à penser à une infinité de choses, au milieu desquelles apparaissait toujours la gentille Georgette. Mais cela ne l'empêchait point de compter les heures et les demies à mesure qu'elles sonnaient à l'horloge de la cathédrale.

Quand il entendit sonner sept heures, il poussa un long soupir de soulagement et sauta à bas de son lit. Un instant après, le bruit d'un pas léger bien connu amena un sourire sur ses lèvres, un rayonnement sur son front. La jeune fille allait et venait dans sa chambrette. Elle aussi était triste. D'abord la mort de Mlle de Carmeille n'était pas chose à la rendre gaie ; et puis, tout en pensant qu'elle devait devenir la femme d'André le jour où la belle Valentine se marierait, elle se demandait, le cœur serré, si maintenant que Mlle de Carmeille n'était plus, André n'oublierait pas la promesse qu'il lui avait faite.

Comme on le voit, la pauvre petite n'était pas sans inquiétude sur l'avenir. Elle se demandait encore pourquoi André n'était pas venu l'attendre, comme d'habitude, à la sortie de son atelier. Où donc pouvait-il être allé ? Et les réflexions de Georgette étaient accompagnées de gros soupirs.

Pour faire savoir à Georgette qu'il était dans sa chambre, le jeune homme aurait bien voulu chanter un couplet de *Ma voisine*, mais le jour n'était pas aux chansons. André se tira d'affaire en battant le rappel contre la cloison. Georgette bondit à sa fenêtre qu'elle ouvrit. André était déjà à la sienne.

—Je vous croyais absent, dit la jeune fille.

—Si je ne suis pas allé vous attendre comme les jours précédents, c'est que j'ai été pris d'un violent mal de tête en revenant du cimetière.

—Alors vous me pardonnez ?

—Si je vous pardonne ! Mais c'est plutôt à vous de ne pas m'en vouloir d'être trop exigeante. Monsieur André, il y avait beaucoup de monde à l'enterrement ?

—Plus de dix mille personnes.

—Ce devait être beau ?

—C'était surtout très triste. On a versé bien des larmes.

—Est-ce que vous avez pleuré, André ?

—Oui, Georgette, j'ai pleuré en voyant sangloter un jeune homme.

—M. James Lincoln ?

—Oui, Georgette. Ah ! le pauvre jeune homme, son désespoir était terrible.

—C'est qu'il aimait bien la belle Valentine.

—Il l'aimait comme je vous aime, Georgette, et en le voyant pleurer et sangloter, je me disais que si je venais à vous perdre, mon désespoir serait pareil. Mais ne parlons plus de ces choses douloureuses. Georgette ?

—André ?

—Nous devions nous marier le même jour que Mlle de Carmeille.

—Oui, fit tristement la jeune fille.

— Maintenant, ma chère Georgette, nous ne pouvons plus dire quel jour nous serons, vous ma femme, moi votre mari, car notre mariage dépend de la volonté de M. de Carmeille.

— Que me dites-vous, monsieur André ? Je ne comprends pas !

—Vous allez comprendre, Georgette : M. de Carmeille a appris, je ne sais comment ni par qui, que je vous aime et que vous m'aimez, il sait aussi que nous nous étions mutuellement promis de nous marier le même jour que la belle Valentine. Eh bien, Georgette, c'est M. de Carmeille qui, maintenant, fixera le jour de notre mariage ; il me l'a dit.

—Ah !

—Ce n'est pas tout : j'ai été recommandé à M. de Carmeille. Par qui ? Je l'ignore. Mais évidemment par une personne qui me veut du bien. Enfin M. de Carmeille m'a dit que mon avenir était assuré dans sa maison et qu'il m'y donnerait une position dont j'aurais lieu d'être satisfait.

—Tout cela est bien beau, monsieur André, mais.

—Eh bien ?

—Plus votre position deviendra belle, plus la pauvre Georgette se trouvera au-dessous de vous.

—Ce n'est pas ainsi que l'entend M. de Carmeille, ma bien-aimée Georgette, car c'est surtout parce que nous nous aimons que M. de Carmeille s'occupera de notre avenir. Il veut faire deux heureux. Du reste, ma chère Georgette, il y aura autre chose.

—Quoi donc encore ?

—Mme de Carmeille, s'associant en cette circonstance à M. de Carmeille, doit vous donner une dot.

—Une dot, André, une dot, à moi !

—Oui, Georgette.

—Est-ce que je pourrais accepter ?

—Pourquoi n'accepteriez-vous pas ?

—André, pourquoi donc M. et Mme de Carmeille, qui ont tant de gens autour d'eux, pensent-ils ainsi à nous ?

—Ça, Georgette, je n'en sais rien. Nous devons croire que nous sommes protégés par quelque bon génie. Et puis cela prouve qu'une jeune fille honnête et sage est toujours distinguée de celles qui ne le sont pas, et que la providence a des sourires pour ceux qui s'aiment.

Très souvent, afin de dépenser moins et d'augmenter ainsi ses petites économies, Georgette mangeait le soir dans sa chambre. Elle et André dînèrent debout, lui à sa fenêtre, elle à la sienne.

—En attendant que nous nous essayons en face l'un de l'autre à la petite table de notre ménage, dit le jeune homme.

—Oui, monsieur André.

—Georgette, j'aurais pu ce soir vous demander la permission d'entrer dans votre chambre pour la première fois ; mais je n'ai pas osé. Nous ne devons pas donner aux mauvaises langues l'occasion de médire, n'est-il pas vrai, Georgette ?

—Oui, André ; et puis vous m'avez promis....

—Je vous ai promis, ma chère Georgette de ne jamais rien faire qui puisse compromettre votre réputation d'honnête fille.

—Vous tenez votre promesse André, et je vous en aime davantage.

Sur le bout des doigts, ils s'envoyaient des baisers. A dix heures ils se dirent bonsoir et se souhaitèrent une bonne nuit, sans vilains rêves. Georgette se coucha en pensant à la robe blanche et à la couronne de fleurs d'oranger des mariées. Elle s'endormit de ce bon sommeil de la jeunesse, heureuse, en redisant, toute palpitante de joie, que bientôt elle s'appellerait Mme André Legay. Quand au jeune amoureux, il se jeta tout habillé sur son lit, comme dans l'après-midi, en se disant :

—Attendons.

Il entendit sonner minuit Depuis plus d'une heure, un profond silence régnait dans la maison, à tous les étages. Le jeune homme résistait vaillamment au sommeil, qui voulait s'emparer de lui ; cependant, à chaque instant, ses yeux se fermaient malgré lui, et peut-être aurait-il fini par s'endormir, si, tout-à-coup, un bruit de pas dans l'escalier n'eut chassé brusquement les vapeurs du sommeil. André glissa à bas de son lit, se secoua, se frotta les yeux. On frappa doucement à la porte. Il ouvrit et se trouva en face d'un homme de haute taille, dans lequel il crut voir un paysan, ce qui lui causa un certain étonnement.

L'inconnu qui n'était autre que le personnage du cimetière, avait à la main une petite lanterne sourde de la grosseur d'un œuf et portait sous son bras un paquet serré par une courroie de cuir. Ce paquet, de couleur sombre, était ou une couverture de voyage, ou une pièce d'étoffe. A mi-voix, il prononça ces mots :

—Jeune homme, suivez-moi !

André n'eut qu'à mettre son chapeau sur sa tête et à fermer sa porte. Les deux hommes descendirent l'escalier sans bruit et sortirent de la maison. Dans la rue, un autre homme les attendait. Celui-ci tendit silencieusement la main à André et l'amoureux de Georgette reconnut le chef-mécanicien Bertrand. L'inconnu avait glissé sa lanterne dans une de ses poches après l'avoir éteinte. La ville était silencieuse, la nuit claire, sereine, pas un souffle de vent. L'inconnu fit un signe, et, derrière lui, ses compagnons s'enfoncèrent dans les rues et les ruelles sombres. Bientôt ils arrivèrent à la porte principale du cimetière. Le mécanicien et l'employé se regardèrent ayant l'air de se demander :

—Qu'est-ce que cela signifie ?

VII

UN DRAME AU CIMETIÈRE.

L'inconnu jeta autour de lui un regard rapide et constata avec satisfaction que la place était absolument déserte. La porte du cimetière était légèrement entr'ouverte, l'homme n'eut qu'à pousser un peu pour entrer. Sans hésiter, André et Bertrand se glissèrent à leur tour dans la nécropole. Mais l'un et l'autre se disaient :

—C'est drôle !

Le paysan et le gardien échangèrent un regard d'intelligence. L'homme du cimetière examina les compagnons du paysan, mais ne les reconnut point. Sans

plus tarder, il referma la porte du champ des morts et prit une allée bordée de chaque côté par des tombeaux. Les autres le suivirent. Quand il eut fait environ quarante pas, l'allée devenait noire entre les branches des saules, des cyprès et autres arbres verts, il tira de dessous son manteau une lanterne allumée et éclaira les trois hommes qui marchaient derrière lui.

Après avoir fait d'assez nombreux détours, on se trouva au centre du cimetière, et bientôt le gardien s'arrêta. André et Bertrand ne purent s'empêcher de tressaillir en reconnaissant le monument de la famille de Carmeille. Le gardien ouvrit la porte de la chapelle et tous quatre y pénétrèrent. Le paysan prit alors la lanterne des mains du gardien et la plaça sur l'autel de façon à bien éclairer l'intérieur de la chapelle. Cela fait, il tira de sa poche deux instruments d'acier, en mis un dans la main d'André, l'autre dans celle de Bertrand et leur dit :

—Enlevez ces dalles de marbre, qui ferment le caveau.

L'homme du cimetière sursauta.

—Quoi, dit-il, s'adressant au paysan, vous voulez ouvrir le caveau ?

—Oui.

—Pourquoi faire ?

—Tu le verras.

—Monsieur, je ne peux pas permettre un sacrilège ; la violation des tombeaux est un crime, un crime qui mène aux galères. Non, non je ne veux pas qu'on fasse cela ici.

Les yeux du paysan lancèrent des flammes.

—Malheureux, dit-il d'une voix creuse, n'as-tu pas promis de m'obéir ?

—Je ne savais pas ce que vous vouliez ; je vous rendrai votre argent.

—Tais-toi, tais-toi !

—Non, je vais crier, appeler.

Cette menace fit frémir le paysan. Mais, tirant un revolver de sa poche, il appuya le canon sur le front du gardien et lui dit :

—Misérable fou que tu es, si tu as le malheur de pousser un cri, un seul, je te brûle la cervelle !

Le gardien épouvanté, se croyant déjà un homme mort, tomba sur ses genoux en demandant grâce.

—Tais-toi donc alors, lui dit durement l'inconnu ; regarde si tu veux ou ferme les yeux ; mais tiens-toi prêt à nous aider si, tout à l'heure, nous avons besoin de toi.

Se tournant vers les deux autres, qui tremblants, indécis, se consultaient des yeux :

—Eh bien, dit-il, qu'attendez-vous ?

—Un pareil ordre ! murmura André.

—N'êtes-vous pas ici pour m'obéir ?

—C'est vrai, monsieur.

—Faites donc et vite ; nous n'avons pas une minute à perdre.

—André, dit Bertrand, ce que le patron m'a dit il a dû te le dire aussi à toi ; nous n'avons pas à hésiter plus longtemps ; si ce que nous allons faire était mal, le patron ne nous l'aurait pas commandé.

—Tu as raison, Bertrand ; obéissons.

Ils se mirent à l'œuvre et les dalles de marbre et les plaques de métal furent vite enlevées. Alors apparut, complètement découvert, le cercueil de Valentine, qui n'était pas à plus de quatre-vingt centimètres de profondeur. Le paysan se pen-

ch[illegible] vivement sur le caveau et put entre[illegible] à travers le tissu métallique, le pâle [illegible]eau visage de la morte, qui gardait la [illegible]me expression que la veille et l'avant-[illegible]ille. Quand il se redressa, de grosses larmes coulaient le long de ses joues. Il remit à André et à Bertrand deux nouveaux outils. C'étaient des tourne-vis.

—Maintenant, mes amis, ordonna-t-il, ouvrez le cercueil.

Les deux compagnons le regardèrent avec ahurissement, croyant avoir mal entendu.

—Ouvrez le cercueil, répéta-t-il.

Bertrand et André courbèrent la tête, descendirent dans le caveau et se mirent en devoir de dévisser le cercueil. Le gardien regardait, de plus en plus saisi d'épouvante et d'horreur. Il aurait voulu s'élancer hors de la chapelle, appeler les autres gardiens, ses collègues, appeler la garde, tous les gendarmes de la ville. Mais le terrible inconnu, ayant toujours son revolver à la main et le regard sur lui, le tenait en respect. Du reste, le pauvre homme n'était guère redoutable ; car la terreur l'avait en quelque sorte paralysé.

L'inconu et ses deux compagnons étaient, selon lui, trois bandits, trois scélérats, voleurs de cimetières, aguerris depuis longtemps aux profanations les plus monstrueuses. Or, si ces audacieux malfaiteurs lui donnaient vingt mille francs pour qu'il fût leur complice et payer son silence, il fallait qu'on eût mis dans le cercueil, avec Mlle de Carmeille un véritable trésor. En faisant cette supposition, le gardien avait d'autant plus le droit de le croire réelle qu'il savait que, pour M. de Carmeille, un million était moins qu'une pièce de cent sous pour lui.

Bientôt le corps de la morte fut entièrement découvert, et on la vit dans son vêtement blanc, telle qu'elle avait été couchée dans le cercueil capitonné par les demoiselles de la confrérie. N'eût été sa pâleur de cierge et la rigidité de ses membres glacés, on aurait cru véritablement qu'elle dormait. Bien qu'ils eussent les jambes dans une position extrêmement pénible, André et Bertrand s'étaient agenouillés de chaque côté de la bière et pleuraient silencieusement, les yeux fixés sur le visage de celle qui avait été leur jeune maîtresse. Le faux paysan, à genoux aussi au bord du caveau, faisait de violents efforts pour se contenir et empêcher ses sanglots d'éclater. La curiosité du gardien l'emporta sur sa terreur, et il avança jusqu'au bord du caveau en se traînant sur ses genoux.

Valentine, nous l'avons dit, avait une bague à l'un de ses doigts, une broche sur la poitrine et de magnifiques boutons à ses oreilles. Les pierres précieuses brillaient avec des scintillements d'étoiles. Le gardien écarquilla ses yeux éblouis. Il ne s'était donc pas trompé, il y avait un trésor dans le cercueil. Mais les voleurs ne se pressaient pas de s'en emparer ; au contraire, ils pleuraient. L'homme du cimetière ne comprenait plus. Cependant l'inconnu laissa échapper un profond soupir, se releva, prit le tapis qui couvrait les marches de l'autel, le plaça au bord du caveau, déroula la pièce d'étoffe de laine qu'il avait apportée et l'étendit sur le tapis.

—Allons, mes amis, dit-il, s'adressant à ses compagnons, il nous reste à faire le plus terrible de notre besogne. Avec toutes les précautions possibles, vous allez enlever du cercueil le corps de Mlle de Carmeille et je le recevrai dans mes bras. Vous, gardien, continua-t-il, approchez-vous encore un peu, car vous allez m'aider.

L'homme du cimetière se remit à trembler très fort.

—Monsieur, demanda-t-il, est-ce que vous voulez emporter la morte ?

—Tu devrais l'avoir déjà compris.

—Mais, monsieur....

—Assez !

—Je voudrais savoir....

—Tu ne dois pas savoir autre chose que ce que tu sais maintenant ; tu n'as plus qu'à garder le silence et à te trouver heureux qu'on fasse ta fortune, car, si tu es discret, tu auras tout ce que je t'ai promis.

L'homme, cette fois, se garda bien de répliquer. Il comprenait qu'il ne pouvait rien empêcher et que ce qu'il avait de mieux à faire était de ne pas perdre le fruit de ses complaisances et de son infidélité à son devoir. Le corps de Mlle de Carmeille fut sorti du cercueil sans grande difficulté et couché sur le tapis préparé à cet effet.

—Maintenant, mes bons amis, dit l'inconnu au mécanicien et à l'employé, vous allez immédiatement refermer le cercueil et remettre en place les plaques de métal et les dalles de marbre. Pendant que vous ferez ce travail, le gardien va me conduire jusqu'à la petite porte du cimetière qu'il m'ouvrira. Aussitôt il reviendra près de vous et, à votre tour, vous fera sortir du cimetière par la même porte. Vous remettrez tout en place dans la chapelle et vous n'y laisserez aucun objet qui puisse faire soupçonner que des étrangers y ont pénétré.

Il alluma sa petite lanterne, et la plaça sur le bord du caveau en disant :

—Ceci suffira pour vous éclairer jusqu'au retour du gardien.

Alors, il enveloppa le corps de la jeune fille dans la grande pièce d'étoffe, prit dans ses bras solides le précieux fardeau et ordonna au gardien de reprendre sa lanterne et de le conduire à la petite porte du cimetière par le plus court chemin. Les deux hommes se mirent en marche et, en moins de dix minutes, l'inconnu portant le corps de Valentine, fut hors de la nécropole. Une longue voiture, assez semblable à un fourgon, attelée d'un fort cheval normand, stationnait devant la porte, sur le chemin. Un homme, le conducteur de la voiture, dont le visage était couvert d'un masque aida le faux paysan à placer le corps de la jeune fille dans le fourgon sur un épais matelas, relevé des deux côtés, ce qui lui donnait la forme d'un hamac. Le gardien attendait dans le cimetière, un ordre lui avait été donné de ne pas franchir le seuil de la porte. Le faux paysan lui remit une liasse de dix billets de mille francs et lui dit tout bas :

—Vous savez ce qui vous reste à faire. Quand vous aurez accompagné mes deux camarades jusqu'ici et refermé la porte de la chapelle, vous pourrez aller vous reposer. Allez, mon brave, ayez la conscience parfaitement tranquille, vous n'avez pas été, cette nuit, le complice d'une mauvaise action. Quant à la clef du monument, vous la garderez jusqu'à ce que moi ou une autre personne vienne vous la réclamer.

Cela dit, le faux paysan sortit du cimetière en tirant la porte sur lui. Il se rapprocha vivement de l'homme masqué, leurs mains s'unirent, se pressèrent et, au soupir de l'un, un soupir de l'autre répondit.

—Maintenant, que Dieu soit toujours avec nous, prononça l'homme masqué d'une voix étranglée par l'émotion.

Le faux paysan prit place dans la voiture près du corps de Valentine et l'homme masqué remonta sur son siège. Il n'eût qu'à agiter légèrement les guides du cheval, qui partit au grand trot. On gagna la route que l'on quitta au bout de vingt minutes pour s'engager sur un chemin de traverse, rocailleux, où le cheval n'alla plus qu'au pas. Enfin, la voiture entra dans la cour d'une maison isolée, d'assez belle apparence, que de grands et beaux arbres ombrageaient et abritaient contre les vents. Tous les volets étaient hermétiquement fermés, bien qu'on eût laissé ouvertes la porte cochère et celle de l'habitation.

Cependant le bruit de la voiture entrant dans la cour avait été entendu, car le vestibule de la maison s'éclaira subitement et l'on vit paraître une jeune femme avec une lampe à la main. Derrière elle se montra, portant également un flambeau, un homme à longs cheveux gris, de figure austère, vêtu d'une longue redingote, boutonnée jusqu'au menton. Dans la jeune femme, nous reconnaissons Mme Henri Levasseur. Elle était très pâle, toute tremblante et on lisait sur son visage une angoisse inexprimable. L'autre personnage était le savant docteur Chauvret.

Le faux paysan avait déjà mis pied à terre. Le faux cocher, qui s'était débarrassé de son masque, passa de son siège dans la voiture, prit le corps de la jeune fille et le mit dans les bras de son compagnon. Celui-ci marcha rapidement vers la maison, monta l'escalier, entra dans une grande chambre et coucha le corps sur un lit. Le faux paysan, le lecteur l'a deviné, était M. Henri Levasseur, et l'autre, celui qui avait mis prudemment un masque sur son visage, M. de Carmeille.

Mélanie était entrée la première dans la chambre, derrière son mari. Elle colla ses lèvres sur le front glacé de la morte, se redressa, puis, les mains jointes, les yeux ardents, et la poitrine haletante, elle resta plongée dans une sorte d'extase. M. Levasseur, appuyé sur le cintre du lit, ne pouvait plus détacher son regard du visage de Valentine. M. de Carmeille, les bras croisés sur sa poitrine, le front plissé, étudiait la physionomie de M. Chauvret et cherchait à pénétrer le fond de sa pensée. Après avoir enveloppé le corps de la jeune fille d'un long regard, le savant était devenu pensif et profondément recueilli. Pendant ce temps, la vieille servante des époux Levasseur dételait le cheval et le mettait à l'écurie.

VIII.

MONSIEUR CHAUVRET.

Les deux lampes posées, l'une sur une commode, l'autre sur une table, éclairaient la chambre. Sur la table, il y avait un certain nombre d'objets : un petit réchaud à alcool chauffant un récipient rempli d'une eau limpide ; six flacons, trois contenant des liquides, les trois autres des poudres, chacune de ces substances ayant une propriété particulière devant concourir à atteindre le même but ; une petite palette en argent ; un tube également en argent de la grosseur d'un tuyau de pipe, terminé à l'une de ses extrémités par un évasement en forme d'entonnoir. Avons-nous besoin de dire que les poudres et les liquides avaient été préparés avec un soin minutieux par le savant docteur Chauvret ?

Le profond silence de la chambre, que ne venait troubler aucun bruit du dehors, et l'attitude de nos quatre personnages devant cette morte étendue sur un lit, avait quelque chose de sombre, de mystérieux et de terrible à donner le frisson. Une horrible anxiété était peinte sur le visage de M. de Carmeille et sur celui de M. Levasseur. Si M. Levasseur tenait ses yeux constamment fixés sur le visage de la morte, M. de Carmeille, lui, n'osait tourner son regard du côté du lit. Bien qu'elle eût les joues inondées de larmes, le visage de Mélanie était calme ; pleine de confiance en Dieu, à qui elle adressait sa plus fervente prière, elle attendait tout de sa bonté infinie.

Quant à M. Chauvret, concentré en lui-même, le front pensif, on aurait dit qu'il y avait chez lui de l'hésitation, peut-être même de la crainte. C'est que, comme M. de Carmeille et les autres, le docteur Chauvret se trouvait dans une situation exceptionnellement grave et terrible, et en présence de difficultés avec lesquelles il redoutait d'être aux prises. Il y avait la une morte tirée de son cercueil à qui il fallait rendre la vie. Il s'agissait d'une résurrection. La science aurait-elle ce pouvoir ? Sans doute, le savant ne s'était pas lancé en aveugle dans cette effrayante aventure ; mais la science n'est pas Dieu ; bien des mystères lui sont encore cachés, elle ne connaît pas tous les secrets de l'organisme humain, et le savant chimiste avait le droit de se demander s'il n'allait pas se trouver en face de quelque phénomène nouveau, inconnu et inattendu.

Allait-il rendre la vie à cette jeune fille qui venait de sortir de son tombeau ? Tout était là. Et ce "tout était là" avait cela de solennel et de terrible que nos quatre personnages avaient fait un serment, le même.

Ils avaient juré que, si la vie n'était pas rendue à la morte, aucun d'eux ne sortirait vivant de la chambre. Tous quatre devaient se tuer. Mélanie avait caché sous le corsage de sa robe un poison foudroyant. Les trois hommes avaient chacun un revolver. Ce fut M. de Carmeille, qui, impatient et rongé par l'angoisse, rompit le lugubre silence.

—Marcel, dit-il, s'adressant à M. Chauvret, qu'est-ce que tu attends ? Pourquoi as-tu cet air sombre, ce front soucieux ? Est-ce que tu as des craintes, dis, est-ce que tu as peur ?

Le savant releva brusquement la tête et regarda fixement M. de Carmeille. Celui-ci continua :

—Qu'attends-tu ? Voilà sur ce lit, devant toi, celle qui fut Valentine de Carmeille, ma fille. Marcel, tu l'as connue toute petite et tu l'aimais, bien aussi. Mon ami, mon vieil ami, j'ai foi en ta science comme en Dieu ; rends-nous notre enfant ! Tu me l'as promis, n'est-ce pas, tu me l'as bien promis ? Regarde cette femme qui prie et cet homme tout tremblant. C'est la mère, c'est le p[illegible] Ils attendent et ils espèrent, car la confiance que j'ai en toi, mon cher Marcel, je l'ai fait passer en eux. Nous souffrons, mon ami, hâte-toi de nous rassurer. Nous avons fait ce que nous devions ; mais ce que nous avons fait n'est rien. Nous n'avons pas tiré notre enfant d'un tombeau pour qu'on la mette dans un autre. Nous t'avons apporté notre chère morte, comme tu l'as demandé ; la voilà. Maintenant, Marcel, elle et nous attendons l'œuvre de la science. Mais pourquoi me regardes-tu ainsi ? Mon Dieu, te serais-tu trompé ! Cette malheureuse enfant serait-elle réellement morte !

—Si Valentine de Carmeille était morte, répondit le savant d'une voix lente et grave, depuis hier on aurait vu sur son visage des traces de décomposition.

—Marcel, voilà déjà une parole rassurante ; mais je ne croirai Valentine vivante que lorsque je verrai s'agiter ses bras et entendrai le doux son de sa voix. Hâte-toi, mon ami, hâte-toi. Rends à ce corps et à ses membres rigides leur souplesse ; fait circuler le sang qui s'est glacé dans les veines ; réchauffe ce cœur qui a cessé de battre ; remets dans cette poitrine le souffle de la vie. Marcel, les secondes qui s'écoulent sont pour nous plus longues que des heures de douloureuse agonie. Hâte-toi de faire sortir notre chère enfant de son effrayant sommeil léthargique.

M. Chauvret se secoua comme un homme qui se réveille, passa sa main sur son large front, rejeta en arrière ses cheveux grisonnants, et s'approcha du lit.

Pendant un instant, il considéra attentivement le visage de Valentine ; puis, en l'exhaussant, il changea la position de la tête sur les deux oreillers. Cela fait, il revint près de la table, déboucha un des trois flacons contenant les liquides et le mit dans la main de M. de Carmeille en disant :

—Tu vas m'aider.

Puis il prit la palette d'argent et le tube entonnoir. Avec la palette qu'il fit passer entre les dents serrées de la jeune fille, sans trop de difficulté, il parvint au bout d'un instant, à entrouvrir la bouche d'une façon qu'il jugea suffisante. Ce premier résultat obtenu, il mit le tube dans la bouche de Valentine, et avec de grandes précautions, le fit pénétrer jusqu'au fond de la gorge. Alors il dit à M. de Carmeille :

—Verse.

Celui-ci obéit. Et quand M. Chauvret dit : Assez, le dixième de la liqueur rougeâtre contenue dans le flacon avait passé par le tube pour se répandre dans l'estomac. Cette première opération fut suivie de plusieurs autres à de courts intervalles et M. Chauvret employa successivement ses trois compositions chimiques liquéfiées.

Cependant près de trois heures s'écoulèrent et la jeune fille ne donnait pas le moindre signe de vie. Le corps restait rigide et glacé. Vainement le savant approchait un petit miroir de la bouche entr'ouverte, le verre ne se ternissait point. M. Chauvret devenait très perplexe et de plus en plus sombre, maintenant, l'inquiétude, qu'il ne pouvait plus dissimuler, se lisait sur son visage. Il avait l'œil ardent, la poitrine oppressée, et une sueur froide ruisselait sur son front et baignait

ses tempes. Son regard était comme rivé sur le visage de Valentine ; et en frissonnant, lui, l'homme de science, presque un demi-dieu, il se demandait s'il n'avait pas entrepris une chose au-dessus de toutes les forces humaines.

Il pouvait douter de lui, il n'était qu'un homme, mais allait-il, pour la première fois, douter de la science, cette puissance indéniable que le génie de l'homme a conquise en se rendant maître des éléments et en leur arrachant les uns après les autres leurs secrets les mieux cachés ? Le malheureux savant, constatant que tous ses efforts étaient vains, se courbait comme écrasé sous le poids des malédictions divines. Et sans cesse il s'adressait cette question terrible :

—Est-elle vivante ou est-elle morte ?

Si elle n'existait plus, c'était tout à l'heure cinq cadavres dans cette chambre. M. de Carmeille était dans un état d'agitation et de fièvre impossible à décrire. Il avait la poitrine et le cœur horriblement serrés et était à chaque instant prêt à suffoquer. Anxieux et secoué par une sorte de tremblement convulsif, il épiait tous les mouvements de la physionomie de son ami, et de ses prunelles enflammées jaillissaient de fauves éclairs. A la fin ne pouvant plus se contenir :

—Marcel, s'écria-t-il, le silence que tu gardes me fait peur ! Est-ce ainsi que tu rends la vie à Valentine ? Malheureux, est-ce ainsi que tu tiens la promesse que tu m'a faite ? Voilà le jour, le soleil est levé, tout se réveille et Valentine seule reste endormie. Pourtant, Chauvert, tu m'avais dit : Avant que le soleil se soit montré à l'horizon j'aurai remis la vie dans le corps de Valentine. Eh bien, le soleil est déjà loin de l'horizon, et c'est toujours une morte qui est devant nous. Mais parle-nous donc, Marcel, dis-nous quelque chose. Voyons, n'as-tu plus rien à faire ?

—Plus rien pour le moment.

—Et tu espères toujours, n'est-ce pas ?

—J'attends.

—Ah ! tu attends, nous aussi nous attendons. Chauvret, tu ne parles plus avec le même accent convaincu ; tu es inquiet, oh ! tu as beau vouloir me le cacher, tu es inquiet, je le sens, je le vois ! Marcel, avoue que tu es inquiet.

—Eh bien, oui, je suis inquiet.

—Ciel, cesserais-tu d'avoir confiance en ta science ?

—Je ne sais pas, répondit sourdement le savant.

M. de Carmeille ne put retenir un cri d'épouvante qui fit sursauter Henri et Mélanie. Il saisit le bras de M. Chauvret, et, le serrant fortement :

—Oui ou non, reprit-il, m'as-tu promis de rendre la vie à Valentine ?

—Oui, je t'ai fait cette promesse ; mais...

—Mais, quoi ?

M. Chauvret ne répondit que par un mouvement d'impatience.

—Marcel, réprit le filateur avec égarement, je ne sais plus ce que je dois penser de toi ; on dirait que tu cherches à te dérober.

—Oh ! protesta le savant.

Et, de la main, il montra son revolver qu'il avait placé sur le marbre de la commode.

—Oui, oui, fit M. de Carmeille d'un ton saccadé, tu as juré de te brûler la cervelle si tu ne réussissais pas ; j'ai fait le même serment. Ce n'est point ta mort et la leur que je demande, ce que je veux, c'est la vie de Valentine. Et tu sais pourquoi. Tiens ta promesse, mon ami, mon frère, tiens-là ! Ecoute, la confiance que tu as en ta science, je l'ai en toi ; non, non, tu n'as pu ni te tromper, ni me tromper. Ah ! si je n'avais pas eu ta promesse, je n'aurais point fait ce que j'ai fait.

—Moi, répliqua vivement le docteur, ce que j'ai fait pour toi, au nom de notre vieille amitié, je n'aurais pas osé le faire pour moi.

—En me parlant ainsi, veux-tu me faire entendre que j'étais trop audacieux, que mon audace est criminel et attend son châtiment ?

—Si j'avais un reproche à te faire, Armand, je devrais d'abord me l'adresser à moi-même.

—Soit, nous sommes ici quatre complices ; si nous sommes coupables, que Dieu nous juge.

—Si nous devons mourir, nous mourrons ! prononça M. Levasseur d'un ton farouche.

—Dieu aura pitié de nous, dit Mélanie ; j'ai confiance en sa justice.

M. de Carmeille se mit à marcher dans la chambre à grandes enjambées. Revenant brusquement près de M. Chauvret :

—Mais tu ne fais rien, s'écria-t-il avec violence, tu ne fais rien ? A quoi penses-tu donc ?

Une seconde fois, le docteur repondit laconiquement :

—J'attends !

—Tu attends quoi ? qu'est-ce que tu attends ?

Le savant haussa les épaules. M. de Carmeille, ne se contenant plus, trépignait d'impatience.

—Moi aussi, j'attends, reprit-il d'une voix rauque, et je trouve que j'attends trop longtemps. Je veux que tu tiennes la promesse que tu m'as faite ; rends la vie à Valentine, à ma fille, à mon enfant ! Voilà ce que je te demande, pas autre chose. Mais tu ne fais rien pour cela, tu ne veux rien faire. Ton inertie met tout le sang de mes veines en ébullition ; est-ce en restant ainsi en contemplation devant ce corps sans vie que tu la ranimeras ? Voyons, dis, ai-je donc eu tort d'avoir confiance en toi, en ta sciences ? Réponds, réponds !

M. Chauvret eut un trémissement d'impatience

—Laisse-moi tranquille, répondit-il avec rudesse, après tout, je ne suis pas Dieu !

M. de Carmeille regarda son ami avec une indicible terreur.

—Ah ! s'écria-t-il avec désespoir, je comprends maintenant, je comprends ! Tu as perdu tout espoir, tu ne peux plus rien, ta sciences est impuissante, Valentine est morte, bien morte ! Tu n'es pas Dieu, tu n'est pas Dieu !

Mélanie jeta un cri perçant, et, folle de douleur, se précipita sur le corps de la jeune fille en faisant entendre d'affreux gémissements. M. Levasseur restait sans voix et sans mouvement sur le siège où il était assis. On l'aurait cru pétrifié. Quant à M. Chauvret, son visage avait repris sa sombre impassibilité et son regard s'était de nouveau fixé sur la pâle figure de la morte. Après être resté un moment écrasé, M. de Carmeille se redressa en poussant un rugissement de bête fauve. Son visage était horriblement contracté et il avait le regard égaré et farouche d'un insensé.

—Morte, morte ! prononça-t-il d'une voix étranglée et en se tordant convulsivement les bras. Et c'est moi, Armand de Carmeille, c'est moi qui l'ai tuée ! J'ai empoisonné Valentine, je suis l'assassin de ma fille ! Horreur, horreur ! J'ai fait cela, j'ai pu le faire, Dieu l'a permis ! Pourquoi donc, quand je versais le poison, ce Dieu terrible n'a-t-il pas fait tomber sa foudre sur moi ! Croyant à la parole d'un ami, je ne savais pas commettre un crime monstrueux ; je croyais, au contraire, réparer les fautes du passé, je croyais faire le bien, un acte d'homme de cœur et d'honneur. Est-ce que je plaide les circonstances atténuantes, est-ce que je cherche à m'excuser ? Non, non, je suis coupable, je suis un misérable ! Ce que j'ai fait, le voilà ! J'ai tué ma fille !

Le malheureux éclata en sanglots déchirants.

—Qu'est-ce que je voulais, reprit-il, oui, qu'est-ce que je voulais ? Mme de Carmeille, ma femme, avait pris à une mère sa fille ; est-ce que je pouvais la garder, cette fille ? En avais-je le droit ? Non. Il fallait rendre l'enfant à sa mère. Pour cela, pour que Valentine de Carmeille reprit son véritable nom : Suzanne-Henriette Bertoux, il fallait, par un acte de décès, rendre sans objet un deuxième acte de naissance.

Cela, c'était la réhabilitation de Mme de Carmeille : c'était le bonheur rendu à une mère, à un père ; c'était un grand acte de justice ! Et Dieu, qui devait être satisfait. Dieu s'est tourné contre moi ! Je voulais plus et mieux encore : Valentine aimait un jeune homme dont elle était aimé ; ce jeune homme est mon fils ; Valentine, reprenant son véritable nom, rentrant en possession de son véritable état civil, pouvait alors devenir la femme d'Armand. Et, tout en rendant Valentine à son père, ma femme et moi nous ne perdions pas notre fille, et ma fortune était pour mes deux enfants.

Eh bien, oui, je voulais cela, tout cela. C'était le rêve d'un halluciné, d'un misérable fou ! O sottise du cœur ! ô sottise de l'orgueil ! stupidité de l'honnêteté ! Je croyais remplir un devoir et je n'était qu'un imbécile ! Voilà le résultat que j'ai obtenu ; j'ai assassiné cette jeune fille ! Ah ! ah ! ah ! il est beau vraiment le résultat ! Coquins et fripons, malfaiteurs de toutes les catégories, vous êtes plus heureux que moi ! Démons de l'enfer, j'entends vos ricanements ! Oui ! oui ! réjouissez-vous ! chantez victoire. Armand de Carmeille n'est plus qu'un meurtrier vulgaire ! Mais qu'est-ce que j'attends ? N'ai-je pas juré de me tuer ? Valentine est morte. Il ne me reste rien à faire sur la terre, je n'ai plus qu'à mourir !

Et il s'arma de son revolver.

A ce moment, M. Chauvret, qui laissait froidement divaguer son ami, poussa un grand cri de joie, M. de Carmeille se retourna, les yeux flamboyants.

—Quoi donc ? fit-il.

—Elle respire, elle vit ! exclama le savant, dont le visage était devenue rayonnant.

—Marcel, dis-tu cela pour m'empêcher de me tuer ?

—Avant que deux heures se soient écoulées, Valentine sortira de son sommeil, répondit M. Chauvret.

—Mon ami, mon ami ! Mais ne te trompes-tu point ?

Le docteur approcha le miroir de la bouche de la jeune fille et une buée légère s'attacha sur le verre. A son tour, M. de Carmeille poussa un cri de joie. M. Levasseur serrait sa femme dans ses bras.

—Oh ! Henri, Henri, murmurait Mélanie, affolée de bonheur.

Maintenant, M. Chauvret était sorti de l'inertie que M. de Carmeille lui avait si aigrement reprochée. Il n'avait plus rien à demander à ses liquides, mais l'emploi des poudres était devenu nécessaire ; dissoutes dans l'eau tiède et versées à petites doses dans l'estomac de la jeune fille, les merveilleuses substances allaient produire, graduellement, leur effet souverain. Sous leur action puissante, le corps se réchauffait peu à peu, indiquant que le sang reprenait sa circulation ; d'un instant à l'autre, la respiration devenait plus forte ; les membres n'avaient déjà plus la même rigidité cadavérique ; on pouvait sentir le cœur battre doucement et une légère teinte rose apparaissait sur les lèvres.

Enfin, le doute n'était plus possible, la chère morte était ressuscité. Le savant et la science triomphaient. M. Levasseur contemplait M. Chauvret avec une respectueuse admiration. A ses yeux cet homme était maintenant un dieu. Mélanie était retombée à genoux, et, les mains jointes, le regard tourné vers le ciel, elle priait.

Il était huit heures et demie du matin lorsque la jeune fille commença à faire quelques mouvements et rouvrit les yeux. Alors on entendait facilement le bruit de la respiration. M. Chauvret, tenant le poignet de Valentine, comptait les pulsations du pouls et constata avec une satisfaction visible le rétablissement de toutes les fonctions de l'organisme.

—Marcel, dit M. de Carmeille, il me semble qu'elle n'est pas complètement réveillée.

—Tu ne te trompes pas, répondit le docteur, le sommeil ordinaire a immédiatement succédé au sommeil léthargique. Cela ne me cause aucune crainte et ne me surprend nullement. Ses yeux se sont refermés, elle dort paisiblement: la poitrine n'a presque plus d'oppression et la respiration devient régulière.

—Et maintenant tu réponds de sa vie ?

—Oui.

—Dans combien de temps penses-tu qu'elle se réveillera ?

—Peut-être pas avant onze heures ou midi.

—Alors, j'ai le temps d'aller à la ville, de voir Mme de Carmeille et de revenir.

—Je comprends, fit M. Chauvret, il te tarde d'apprendre à Mme de Carmeile que Valentine n'est plus dans son cercueil. Va, mon ami, va dire à la pauvre Hélène que tu n'est pas un empoisonneur.

M. de Carmeille tendit la main à M. et Mme Levasseur, puis il sortit en disant :

—A bientôt, mes amis, à bientôt,

IX

LE PARDON DU MARI.

Mme de Carmeille avait passé une très mauvaise nuit. Un effrayant cauchemar avait constamment troublé son sommeil. Et cependant elle aurait tant voulu dormir. En dormant, on oublie. Valentine lui apparaissait pâle, échevelée, le regard épouvanté et, tendant vers elle ses mains suppliantes, lui criait :

—Maman, ne me laisse pas mourir, je veux vivre encore, je suis si jeune ! Maman, sauve-moi, sauve-moi !

Alors, elle voulait prendre l'enfant dans ses bras, mais il lui était impossible de faire un mouvement, elle se sentait retenue comme si elle eût été attachée avec des liens. Puis, derrière la jeune fille, M. de Carmeille se montrait sombre, farouche, l'œil en feu, implacable, terrible comme la vengeance. Il versait le poison dans une tasse et le présentait à Valentine. La jeune fille repoussait le breuvage mortel en criant.

—Non, non, je ne veux pas mourir encore !

—Bois, je te l'ordonne ! disait M. de Carmeille d'une voix sourde.

Il approchait la tasse des lèvres de la jeune fille et la forçait à boire. Aussitôt elle faisait entendre un râle d'agonie, puis devenait raide, glacée. L'empoisonneur disparaissait. Alors la jeune fille se redressait, se penchait sur Mme de Carmeille et lui disait :

—Je suis morte, je viens te dire adieu avant que mon âme remonte au ciel.

Et ses lèvres, froides comme un glaçon, se collaient sur le front de la dormeuse. Le froid gagnaient aussitôt toutes les parties du corps, et la sensation de douleur était si vive que la pauvre femme se réveillait en sursaut, haletante, frissonnante, le front mouillé d'une sueur glacée. Vingt fois, Mme de Carmeille s'était assoupie, et vingt fois le cauchemar, toujours le même, l'avait réveillée ainsi. Un peu avant sept heures, elle se leva, se vêtit d'un peignoir de deuil et emprisonna ses cheveux gris, toujours longs et épais, sous un bonnet de crêpe. Mme de Carmeille s'était dit :

—Jusqu'à mon dernier jour, je porterai le deuil de la pauvre morte.

A huit heures, la femme de chambre entra chez sa maîtresse et fut étonnée de la voir déjà levée et habillée.

—Pourquoi madame ne m'a-t-elle pas appelée ? fit-elle.

—J'ai pensé que vous étiez encore dans votre chambre.

—Si madame m'eût sonnée, je serais immédiatement descendue.

—J'ai préféré m'habiller seule, et, je vous en préviens, cela m'arrivera plus d'une fois.

—Madame serait-elle mécontente de mon service ?

—Mais non, mais non, au contraire.

—Cette bonne parole me rassure. Ah ! je serais vraiment malheureuse, si je devais quitter le service de madame.

—Cela prouve votre attachement pour moi, c'est bien.

—Je suis entrée dans la chambre de madame avant que madame m'ait appelée, afin de la prévenir que les contremaîtres de la filature, ils sont six, viennent faire une visite.

—Ah ! mais ce n'est pas à moi, c'est à M. de Carmeille à recevoir ces messieurs.

—M. de Carmeille est absent, madame; on l'a dit à ces messieurs, et ils ont témoigné le désir de voir madame.

—Comment, fit Hélène très surprise, M. de Carmeille est déjà sorti ?

—Je crois ne pas devoir le cacher à madame, M. de Carmeille n'a point passé la nuit à l'hôtel.

—Que me dites-vous là ?

—La vérité, madame. Hier soir, M. de Carmeille s'est retiré dans sa chambre en même temps que madame dans la sienne. Mais, vers onze heures, monsieur est sorti sans rien dire à personne. Le valet de chambre pensait que son maître était rentré vers minuit ou une heure. Il y a un instant, quand il est entré dans la chambre de monsieur pour lui annoncer la visite des contremaîtres, il ne l'a pas trouvé et a vu que le lit n'était pas défait.

—Mon Dieu qu'est-ce que cela signifie ! murmura Hélène.

Elle se précipita dans son cabinet de toilette et ensuite dans la chambre de son mari où elle constata que le rapport de la femme de chambre était exact. Jamais il n'était arrivé à M. de Carmeille de passer la nuit hors de chez lui. Hélène ne savait que penser, et la chose était si extraordinaire qu'elle devait s'en effrayer. Dans la situation d'esprit où elle se trouvait, elle pouvait se laisser aller aux suppositions les plus exagérées. En proie à une grande agitation intérieure, elle rentra dans sa chambre et dit à la suivante ;

—Veuillez aller dire aux contremaîtres que, très fatiguée et souffrante, il ne m'est pas possible de les recevoir. Vous les prierez de revenir dans l'après-midi ; alors, sans doute, M. de Carmeille sera rentré.

La femme de chambre se retira, Hélène s'affaissa sur un siège. Les plus sombres terreurs étaient en elle.

La pauvre femme ne savait quoi s'imaginer. Armand était parti, il l'avait abandonnée. Où était-il allé ? A Paris, sans doute, près de son fils. Ce n'était plus elle qu'Aamand aimait : depuis des mois déjà, il ne pensait plus qu'à James Lincoln le fils de sa première femme. Elle n'était plus rien pour Armand, la place qu'elle avait occupée dans son cœur, Armand l'avait donnée une seconde fois à ceux dont elle était, dit-huit ans auparavant, si effroyablement jalouse. Et elle sentait avec effroi, avec épouvante, que la jalousie n'était pas complètement éteinte dans son âme.

Quoi, son mari était un lâche meurtrier, un lâche empoisonneur, et elle l'aimait encore assez pour éprouver, comme autrefois, toutes les horribles tortures de la jalousie !

—Etait-ce possible ? La veille cependant, Armand avait été charmant pour elle ; il lui avait parlé avec douceur, avec bonté et même avec tendresse. S'il avait eu l'intention de la fuir, de l'abandonder, il ne se serait pas montré aussi expensif ; il n'avait nul besoin de la tromper. Mais pourquoi était-il sorti la nuit, mystérieusement ? Où était-il allé ? Qu'avait-il à faire dans la ville, à l'heure où tout le monde repose ?

Alors son esprit troublé se livrait à d'autres divagations. Tout à coup, une horrible pensée lui fit pousser un cri rauque. Armand, épouvanté du crime qu'il

avait commis, et sentant qu'il ne paurrait plus supporter la lumière du jour, Armand s'était suicidé. Cette idée prit à peu dans sa pensée une telle consistance qu'elle se demandait pourquoi elle aussi, ne mettrait pas fin à ses jours. Valentine et son mari morts, elle ne pouvait plus vivre, elle n'avait plus le droit de respirer. Si, à ce moment, la malheureuse, prise de vertige, eut eu sous la main un poison ou une arme quelconque, elle se serait tuée.

Une affreuse crise nerveuse la saisit et pendant près d'une demi-heure elle se tordit dans d'atroces convulsions. Les spasmes cessèrent et aussitôt une explosion de sanglots dégonfla sa poitrine. La tête dans ses mains, elle versa un ruisseau de larmes et resta longtemps dans une espèce de torpeur. Dix heures sonnèrent. Soudain, la porte de sa chambre s'ouvrit doucement.

—Madame, dit la femme de Chambre, M. de Carmeille vient de rentrer.

Hélène se dressa comme mue par ressort.

—M. de Carmeille vient de rentrer ? Est-ce bien ce que vous avez dit ?

—Oui, madame.

Une douce lueur éclaira les yeux d'Hélène et elle poussa un long soupir de soulagement.

—Qu'a-t-il dit ? demanda-t-elle.

—Rien, madame.

—Où est-il ?

—Probablement dans sa chambre.

—Merci. Laissez-moi.

La domestique disparut. Mme de Carmeille essuya rapidement ses yeux et son visage.

—Mais où a-t-il donc pu passer la nuit ? se disait-elle.

Elle se disposait à se rendre dans la chambre de son mari lorsque celui-ci, ayant seulement pris le temps de remplacer son vêtement couvert de poussière par un autre, parut devant elle. La joie étincelait dans ses yeux ; il avait le front rayonnant.

—Viens, dit-il, ouvrant ses bras, viens m'embrasser.

Stupéfaite, elle le regardait ; elle le voyait souriant, joyeux, rajeuni de dix ans ; elle ne comprenait pas. Voyant qu'elle ne venait pas à lui, il s'avança, la prit dans ses bras et la serra contre son cœur.

—Hélène, dit-il avec un accent de tendresse profonde, je t'aime, je t'aime, et aujourd'hui je te pardonne comme autrefois tu m'as pardonné !

Et comme elle continuait à le regarder avec de grands yeux ahuris :

—Ah ! reprit-il, tu es surprise de me voir satisfait, joyeux, et tu te demandes ce que signifie cette joie qui inonde mon cœur ; elle signifie, Hélène, que nous aurons encore l'un et l'autre des jours de bonheur. La nuit dernière, j'ai achevé d'accomplir un grand devoir.

—Ah ! oui, la nuit dernière qu'as-tu donc fait Armand ?

—Vous le saurez, madame, répondit-il gravement.

Puis, reprenant le ton gai :

—Asseyons-nous, ma chère Hélène, car j'ai beaucoup de choses à te dire.

Ils prirent place sur une causeuse. Tenant une des mains de sa femme dans les siennes, le mari reprit :

—Hélène, as-tu su le nom de la pauvre mère à qui Mme Durantin, la sage-femme, a acheté son enfant pour te le donner ?

—Non, je l'ai toujours ignoré, répondit Mme de Carmeille d'une voix tremblante.

—Eh bien, cette malheureuse se nommait Mélanie-Antoinette Bertoux et avait alors dix-huit ans à peine. C'est à Saint-Mandé, près de Paris, qu'elle donna le jour à sa petite fille. La naissance fut déclarée à la mairie de Saint-Mandé. La mère reconnaissait son enfant et on lui donnait les prenoms de Suzanne-Henriette. Plus tard, Mélanie Bertoux retrouvait son mari le père de son enfant et redevenait Mme Henri Levassenr.

—Ce nom de Levasseur ne m'est pas inconnu.

—Il y a quelques mois encore, Mme Levasseur était une grande couturière de Paris et avait parmi ses clientes plusieurs dames que nous connaissons.

—Oui, je me souviens ; Mme Dulaurier, qu'elle habillait, m'a plusieurs fois parlé d'elle ; un jour j'ai même été sur le point de l'aller voir ; je ne sais plus ce qui m'en a empêché.

—Peut-être aussi, à la Maison-Blanche, le nom de Levasseur a-t-il frappé tes oreilles ?

—En effet, Armand.

—Mme et M. Henri Levasseur, ayant appris que Valentine de Carmeille était leur fille, vinrent habiter à la Maison-Blanche afin d'être près de leur enfant.

—Ce sont eux qui demeurent dans le chalet du bois !

—Qui y demeuraient, car, comme nous, ils ont quitté la Maison-Blanche pour toujours. A notre insu Valentine a vu plusieurs fois Mme et M. Levasseur, mais sans savoir qu'elle était leur fille. Enfin, c'est par Mme Levasseur, Mélanie Bertoux elle-même, que j'ai appris comment Mme Cadore, cartomancienne et sage-femme, se faisant appeler Mme Durantin, lui avait enlevé son enfant douze heures environ après sa naissance. La pauvre mère me raconta en même temps sa douloureuse histoire, dont je ferai le récit dans un autre moment. Je vis ensuite Mme Cadore, qui, me voyant déjà instruit, répondit à toutes mes questions et ne me cacha rien de ce qui s'était passé entre toi et elle.

" Je veux te le dire, Hélène, après avoir entendu la tireuse de cartes, je découvris avec joie, avec bonheur, que tu étais moins coupable que je ne l'avais pensé d'abord. Mais Valentine n'était pas notre fille et elle avait un père et une mère. Oh ! ceux-ci ne réclamaient point leur enfant ; seulement, avais-je le droit de repousser la pauvre mère en lui disant : " Votre fille restera la mienne. Valentine de Carmeille ne saura jamais que Mme Henri Levasseur est sa mère !" Non, je ne pouvais pas dire cela à une mère ; mon honneur, tous mes sentiments me le défendaient. Mais que devais-je faire ? Ce que je devais faire, Hélène, je l'ai fait. Valentine de Carmeille est morte, la ville entière a [illegible] à ses obsèques, les journaux l'ont appris à toute la France et, à l'hôtel de ville, le maire et deux témoins ont [illegible] son acte de décès. Valentine de Carmeille est morte, mais Suzanne-Henriette Bertoux est rendue à sa mère et à son père.

—Armand, [illegible] s'exclama Mme de Carmeille.

—Ecoute : la nuit dernière, après minuit, en présence de M. Levasseur et du gardien du cimetière, le cercueil de Valentine a été ouvert par Bertrand, mon chef mécanicien, et André Legay, un employé de mes bureaux. Je n'étais pas là, moi ; j'attendais avec une voiture sur le chemin de ronde, à la petite porte du cimetière.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Mme de Carmeille, toute palpitante d'émotion, je crois comprendre !

—Oui, oui, tu vois maintenant que je ne suis pas un empoisonneur !

Hélène jeta ses bras au cou de son mari et l'embrassa.

—Valentine fut enlevée de son cercueil, continua le mari et transportée dans une maison isolée au milieu de la plaine. La morte est ressuscitée, mais elle n'est plus Valentine de Carmeille, c'est Suzanne-Henriette Bertoux.

Mme de Carmeille laissa échapper un cri de bonheur. Elle contemplait son mari avec admiration.

—Oh ! Armand, Armand ! s'écria-t-elle, comme tu es noble et grand ! Et j'ai été assez malheureuse pour t'accuser, pour croire....

Il l'interrompit en lui mettant sa main sur la bouche.

—Une autre aurait été trompée comme toi, dit-il.

—Non, non, connaissant mon noble époux, je ne devais pas même le soupçonner ! Mais pourquoi m'as-tu laissée dans cette malheureuse erreur ?

—Pour plusieurs raisons, je ne pouvais rien te dire. Malgré les assurances qui m'avaient été données, j'avais la crainte de tuer réellement Valentine, et mes angoisses étaient épouvantables. Pouvais-je te les faire partager ? Et puis je ne pouvais pas t'apprendre que j'avais juré de me brûler la cervelle si la pauvre enfant n'était pas rendue à la vie ? Enfin, maintenant, tu comprends. Ce n'est point un poison que j'ai fait boire à Valentine, mais une composition de mon savant ami, le docteur Chauvret. Valentine a été plongée ainsi dans un sommeil léthargique ayant toutes les apparences de la mort, puisque le docteur Millet, praticien hors ligné, s'y est lui-même trompé.

" Chauvret, arrivé à Troyes hier soir, attendait, dans la maison isolée dont je t'ai parlé, celle que nous venions de prendre dans son tombeau. Elle fut couchée sur un lit et nous étions quatre près d'elle : Chauvret et moi, Mme Levasseur et son mari. Nous étions liés par le même serment, Hélène ; tous quatre nous avions juré de nous donner la mort, de coucher nos cadavres près de celui de Valentine si le docteur Chauvret ne réussissait pas à la rappeler à la vie. Pour moi, comme pour les autres, le reste de la nuit fut terrible, car ce n'est que vers huit heures que la chère enfant donna les premiers signes de vie et que Chauvret, triomphant, s'écria :

" Elle vit, elle est sauvée !"

—Quand je l'ai quittée, Hélène, pour accourir près de toi et te faire partager ma joie, mon bonheur, elle dormait d'un paisible sommeil, réparateur de ses forces physiques épuisées. Elle ne se réveillera probablement pas avant midi, a dit Chauvret. A midi, Hélène, je serai près de la ressuscitée, car je veux assister à son réveil.

—Armand, je t'accompagnerai.

—Cela n'est pas possible.

—Je serais si heureuse de l'embrasser !

—Une démarche imprudente pourrait faire soupçonner la vérité, et nous avons tous intérêt à ce que le secret le plus absolu soit gardé. Ce qui s'est passé la nuit dernière au cimetière et dans la maison de la plaine doit rester enveloppé de toutes les ombres du mystère. Mais aussitôt que ce sera possible, tu reverras celle qui, pendant plus de dix-huit ans, a été notre fille, et tu pourra serrer dans tes bras Henriette Levasseur. Onze heures vont sonner, je vais te quitter ; mais j'ai encore quelque chose à te dire. Je dois te l'avouer franchement, Hélène, en prenant la résolution de rendre Valentine à sa mère, j'ai pensé à James Lincoln, au bonheur que je pouvais donner à deux êtres qui semblent avoir été créés l'un pour l'autre. Entre Valentine de Carmeille et James Lincoln ou plutôt Armand, se dressait une barrière. Aujourd'hui, cette barrière est renversée. Armand, mon fils....

—Le mien aussi, Armand ! s'écria Mme de Carmeille.

Le mari serra avec émotion la main de sa femme.

—Eh bien, oui, dit-il qu'il soit aussi ton fils !

—Armand, je l'aime ce beau jeune homme qui est bon comme toi, noble comme toi, qui a ton cœur et ton âme ! Maintenant, j'aime et veux aimer ceux que tu aimes, ceux que tu as aimés. Autrefois, j'ai voulu tuer la nourrice de ton fils, le jour où je la reverrai je l'embrasserai et l'appellerai ma sœur !

—C'est bien, dit simplement le mari.

Il reprit :

—Donc, les obstacles qui s'élevaient entre Valentine de Carmeille et Armand n'existent plus : Armand peut épouser Mlle Henriette Levasseur. Or, voici, sauf ton approbation, quelles sont mes intentions : Comme je te l'ai dit déjà, je vais céder mes filatures de Troyes et d'Andilly. Dans le département de l'Isère, près de Grenoble, il existe une grande et belle filature de coton, qui pourrait sous une direction intelligente et habile, occuper plus de deux mille ouvriers. Cette filature, par suite du décès des deux principaux associés, est actuellement à vendre. Avec ses dépendances : maison de maîtres, nombreuses habitations pour les contremaîtres et les ouvriers, elle ne sera pas vendue plus de trois millions. Eh bien, je veux l'acheter au nom de James Lincoln, qui en deviendra le directeur après son mariage avec Henriette Levasseur. De plus, bien que M. et Mme Levasseur aient une assez jolie fortune, nous donnerons à leur fille, qui, quand même, sera toujours la nôtre, une dot de deux millions. Que penses-tu de ces projets ?

—Je les approuve complètement. Fais ce que tu veux, Armand, fais tout ce que tu veux ; tu sais bien que tes désirs sont les miens. Va, on ne peut jamais faire assez pour ceux qu'on aime.

—Alors, voilà qui est entendu. Autre chose : La nuit prochaine ou au plus tard la nuit suivante, M. et Mme Levasseur, emmenant leur fille, quitteront mystérieusement la maison de la plaine pour se rendre en Italie où ils s'installeront pour quelques mois.

—Armand, en chemin de fer, on peut voir et connaître Valentine.

—Nous avons songé à cela. Aussi ne prendront-ils pas le chemin de fer à la gare de Troyes. Ils feront le trajet d'ici à la petite gare de Verrey, sur la ligne de Paris à Lyon, dans une voiture de poste. Ils changeront trois fois de chevaux ; les relais sont préparés. A Verrey, ils monteront dans un coupé loué à Paris. Du reste, toutes les précautions seront prises afin que la jeune fille ne soit vue de personne avant d'arriver en Italie.

—Mais Valen.... Mlle Henriette ne peut pas voyager en toilette blanche de mariée.

—Précisément, ma chère Hélène, j'allais te parler de cela. Assurément, il lui faut du linge et, au moins, un ou deux vêtements complets. Cet après-midi, tu mettras toi-même dans une malle les objets qui pourront être le plus utiles à Valentine. Va, nous l'appellerons toujours ainsi, nous, et ce soir, la nuit venue, je transporterai la malle à la maison isolée. Quant au reste de son linge et de ses effets, nous le lui expédierons en Italie dès que M. Levasseur nous aura fait connaître le lieu où il se sera fixé. Enfin, ma chère Hélène, dès que je pourrai quitter Troyes, et j'espère que ce sera avant un mois, nous partirons pour Paris.

—Et l'Italie ?

—Nous ne ferons que passer à Paris. Nous irons retrouver Valentine en Italie, accompagnés de James Lincoln.

—Notre fils, Armand.

—Oui, Hélène, notre fils.

—Maintenant, ajouta le mari, embrasse-moi.

—Tu t'en vas ? Tout de suite ?

—Il veux être dans la plaine avant-midi.

—Mais tu n'as pas déjeuné !

—Il y a dans la maison isolée des provisions de bouche et une cuisinière.

Hélène se jeta dans les bras d'Armand et ils s'embrassèrent avec effusion.

X.

FOLLE.

Quand M. de Carmeille reparut dans la chambre de la maison de la plaine où ses amis l'attendaient, il ne s'aperçut point tout d'abord, que M. et Mme Levasseur, assis l'un près de l'autre, pleuraient, étouffant leurs sanglots, et que le docteur Chauvret, dont le front s'était rembruni, avait un air accablé, qui n'annonçait rien de bon ; il ne vit que la jeune fille réveillée, assise sur le lit. Elle était calme. Sa belle chevelure dénouée tombait sur ses épaules en ondulations capricieuses. Quoique très pâle encore, sa charmante figure avait repris la vie et ses yeux grands ouverts brillaient comme des escarbouces. M. de Carmeille poussa un cri joyeux, bondit, et étreignit celle qui, Valentine de Carmeille n'existant plus, était maintenant et pour toujours Henriette Levasseur.

—Ma fille, mon enfant, ma belle chérie, disait-il, en la mangeant de baisers, c'est toi, te voilà, tu nous es rendue ! Pour toi une nouvelle vie va commencer. Va, tu seras la plus heureuse des femmes, Oh ! ton bonheur, ton bonheur ! On ne t'a rien expliqué encore ; mais bientôt tu sauras ce que j'ai fait pour que tu sois heureuse. Que de joies, que de félicités t'attendent !

La jeune fille écoutait, étonné, comme si elle eût cherché à comprendre. Et M. de Carmeille trouvait étrange qu'elle ne lui rendît point ses baisers.

—Mais tu ne m'embrasses pas, lui dit-il, pourquoi ? Valentine, est-ce que tu ne m'aimes plus ?

—Valentine ! murmura la ressuscitée d'une voix hésitante.

Puis, repoussant doucement M. de Carmeille :

—Je suis morte, dit-elle, laissez-moi, ne me touchez pas, on ne touche pas aux morts. Je suis glacée ; prenez garde que le froid de mon corps ne pénètre en vous, car, alors, vous aussi vous seriez mort.

Elle resta un moment silencieuse et continua.

—Ma dépouille mortelle est dans un cercueil ; aujourd'hui, je suis une âme. Laissez-moi passer ; je cherche de tous les côtés et je ne trouve pas ; je me suis égarée, sans doute. C'est mon chemin que je cherche, le chemin du ciel. Mais, dites-moi, monsieur, comment se fait-il que vous êtes ici ? Pourtant, vous n'êtes pas une âme, vous, vous appartenez encore à la terre. La terre, allez, on est mieux dans le ciel. On souffre trop sur la terre ; c'est pourquoi je n'ai pas voulu y rester. Il y a des gens qui ont peur de mourir ; ils ne savent pas comme on est bien quand on est mort. Moi, voyez-vous, je suis heureuse d'être morte, de n'avoir plus que mon âme. Comme c'est bon de dormir toujours.

Dès les premières paroles de la pauvre enfant, M. de Carmeille s'était redressé avec terreur. Debout devant le lit, pâle, immobile, la gorge serrée, la tête inclinée sur sa poitrine et les yeux fixes, il écoutait à son tour, sentant un horrible frisson courir dans tous ses membres.

—Monsieur, reprit la jeune fille, vous connaissez M. et Mme de Carmeille et vous savez qu'ils ont toutes les bontés, toutes les délicatesses du cœur, toutes les grandeurs ; quand je vivais, j'étais leur fille et ils m'aimaient bien, allez. Maintenant, ils pleurent et je ne puis plus les consoler. Mais vous irez les voir et vous leur direz que vous avez rencontré l'âme de leur chère Valentine et que cette âme heureuse se souviendra toujours d'eux. Vous irez voir aussi Mme Levasseur et son mari : ce sont deux bons amis, à moi ; vous leur donnerez de mes nouvelles. Oh ? je ne les oublie pas. Ils avaient une fille, une fille qu'ils adoraient et qui est morte avant moi ; bientôt je serai près d'elle et nous nous aimerons comme deux sœurs.

Mme Levasseur laissait échapper une plainte sourde et ne put plus arrêter ses sanglots. La jeune fille resta un long moment silencieuse, ayant l'air de réfléchir, puis, les yeux presque fermés, tournés vers le ciel, elle reprit, se parlant à elle-même :

—Que doit-il penser ? Peut-être m'en voudra-t-il d'être partie sans lui. Pauvre James, comme je l'aimais ! Ah ! il m'aimait bien aussi, lui. Mais c'était mal de nous aimer ainsi. Nous aurions voulu être l'un à l'autre, mari et femme. C'était impossible. Il n'est pas permis à un frère et une sœur de s'aimer d'amour.

M. de Carmeille eut un haut-le-corps.

—Ah ! murmura-t-il, elle sait, elle savait que James est mon fils ! Mais qui donc a pu lui dire ?

La jeune fille continua :

—Dieu, ne me trouvera pas coupable, puisque j'ignorais que James fût mon frère. Pauvre James ! pauvre James ! Ah ! qu'on ne lui dise pas, surtout, que je suis morte de l'avoir trop aimé, car il voudrait mourir aussi. Va, James, mon noble et beau fiancé, nous ne sommes pas séparés pour toujours ; un jour tu viendras me rejoindre au ciel où je vais t'attendre. Là, sous les yeux des anges, nous aurons le droit de nous aimer et nous serons éternellement heureux !

En achevant ces mots, elle pencha mélancoliquement sa tête sur son épaule et se mit à pleurer. M. de Carmeille se tourna brusquement vers M. Chauvret.

—Marcel, dit-il d'une voix tremblante, elle a la fièvre, n'est-ce pas, c'est un moment de délire, cela va se passer. Je suis effrayé, rassure-moi.

Le docteur ne répondit pas et sa physionomie devint plus sombre encore.

—Oh ! fit M. de Carmeille.

Ses yeux tombèrent alors sur les époux Levasseur.

— Vous pleurez, pourquoi pleurez-vous ? demanda-t-il ?

Les sanglots de Mélanie redoublèrent

—Malheur, malheur ! s'écria M. de Carmeille qui ne pouvait plus douter de l'affreuse vérité.

Il chancela comme un homme ivre, prêt à tomber. Le docteur le saisit à bras le corps et le secoua violemment. L'étourdissement se dissipa.

—Du courage, mon ami, du courage, dit M. Chauvret.

— Folle, elle est folle ! C'est donc vrai ?

—Hélas, soupira le docteur.

—Sa raison s'est éteinte pour toujours ?

—La puissance de Dieu est infinie, prononça M. Chauvret d'un ton grave et solennel.

—Cela veut-il dire que nous devons nous rassurer ?

—Cela veut dire que la confiance en Dieu donne le droit d'espérer.

—Espères-tu, toi ?

—Je ne désespère jamais.

—Alors ?

—Je ne peux pas te répondre.

—Pourquoi ?

—Parce que je ne puis me prononcer encore en parfaite connaissance de cause.

—Je suis morte, je suis morte ! répétait constamment la jeune fille, en donnant à sa tête le mouvement d'un balancierde pendule.

—Mais c'est épouvantable, c'est horrible, exclama M. de Carmeille. Folle, folle ! Non, cela n'est pas, c'est impossible ! Mon Dieu, j'étais si heureux tout à l'heure ! Je ne me croyais pas menacé d'un nouvel écrasement, je retombe dans la nuit, le néant ! Ah ! je le vois bien, cette fois je suis à tout jamais maudit !

Il pressait sous ses mains crispées son front brûlant. Il reprit :

—Quelle affreuse destinée est la mienne ! Il semble que le bien m'est défendu, que je ne puis faire que le mal. Tout ce que je tente en vue du bonheur des autres tourne contre eux et contre moi. Pourquoi cela, pourquoi ? Est-ce parce que dans ma vie j'ai commis une faute ? Mais que serait-ce donc si j'étais un criminel ? Et l'on parle de pitié de miséricorde, de pardon ! Rien pour moi, rien ! La fatalité me poursuit sans cesse, je suis un maudit !

Il fit quelques pas dans la chambre, se rapprocha du lit et, pendant un instant, il enveloppa la jeune fille d'un regard enflammé. Puis, revenant à M. Chauvret :

—Marcel, dit-il avec un son de voix qui trahissait son agitation intérieure, je ne peux pas croire à un pareil malheur : la pauvre enfant n'a pas mérité cela. Si elle devait rester dans cet horrible état, mieux eût valu pour elle et pour nous qu'on l'eût enfermée morte dans son cercueil. Marcel, mon ami, après lui avoir rendu la vie, tu lui rendra la raison ! Dis-moi que tu lui rendras la raison.

—Je ferai pour cela tout ce qui dépendra de moi ; je ne puis te promettre plus.

—Je veux que tu lui rendes la raison ! répliqua impérieusement M. de Carmeille.

—Toi, mon cher Armand, prends garde de perdre la tienne, répondit M. Chauvret d'un ton affectueux : je t'en conjure, sois calme ; fait au moins des efforts pour te contenir. A quoi te sert de t'irriter ainsi, de surexciter en toi tout le système nerveux ? Plus la situation dans laquelle on se trouve est critique, plus le sang-froid devient nécessaire.

Ces sages paroles produisirent aussitôt leur effet sur M. de Carmeille. Son exaltation s'apaisa.

—Regarde, dit-il, montrant la jeune fille qui, maintenant, jouait avec une mèche de ses cheveux, est-ce assez douloureux ! Folle, folle ! Une si belle intelligence détruite ! Mais nous la guérirons ; oui, n'est-ce pas, mon ami, nous la guérirons ?

—Je t'ai déjà répondu : je ne désespère jamais !

—Marcel, à quoi attribues-tu cette aliénation mentale que tu n'avais point prévue ?

—A l'état dans lequel se trouvait la pauvre enfant avant l'absorption du narcotique.

—Alors son état actuel n'est pas une des conséquences du sommeil léthargique.

—Assurément non. En composant mon narcotique avec tout le soin et toutes les précautions que je devais apporter dans une affaire si exceptionnellement grave et délicate, j'ai eu égard à la grande faiblesse de la chère enfant ; malheureusement, elle avait subi coup sur coup des secousses violentes, et, par suite de l'irritation des nerfs, un ébranlement cérébral s'était produit.

—Est-ce qu'elle a eu conscience de ce qui se passait autour d'elle pendant sa léthargie ?

—Non. Elle ne pouvait ni voir, ni entendre, ni éprouver aucune sensation.

—Pourtant, Marcel, l'idée dominante de sa folie est de s'imaginer qu'elle est morte.

—Parce qu'elle avait la pensée de la mort et désirait mourir avant de boire les premières gouttes du narcotique. Ensuite, quand l'engourdissement du corps a commencé, que la circulation du sang cessait peu à peu, elle a eu la sensation du froid, a parfaitement sentie l'anéantissement de tout son être, et à pu croire qu'elle mourait quand le sommeil léthargique l'a saisie. Enfin elle s'est réveillée, il y a une heure, avec les pensées et en éprouvant les sensations qui ont précédé son sommeil.

—Je comprends, dit M. de Carmeille.

Après un moment de silence, il reprit tristement :

—Voilà tous nos beaux projets anéantis ; qu'allons-nous faire maintenant ? Est-ce que nous allons placer la pauvre enfant dans une maison de santé ?

—Je ne veux pas me séparer de ma fille ! s'écria Mélanie en se dressant debout.

—Et vous avez raison madame, approuva le docteur.

—Mais nous devons faire tout au monde pour la guérir, répliqua le filateur.

—Oui, certes répondit M. Chauvret ; mais nous avons mieux à faire que de l'enfermer dans une maison de santé.

—Marcel, quelle est ta pensée ?

—M. et Mme Levasseur devaient partir avec leur fille pour l'Italie la nuit prochaine, mais j'estime que le départ doit être remis à la nuit suivante, afin que notre malade ait repris assez de force pour supporter la fatigue du voyage. L'itinéraire reste le même ; seulement il y aura un voyageur de plus, car je ne quitte pas ma malade ; je ne veux la confier à aucun autre médecin, serait-il le membre le plus illustre de la faculté. Tout à l'heure, Armand, tu m'as dit : " Après lui avoir rendu la vie, il faut que tu lui rendes la raison." Eh bien, mon ami, si la guérison est possible, avec l'aide de Dieu, je rendrai la raison à Valentine. Donc, je l'accompagne en Italie.

—Oh ! mon ami, mon cher Marcel, tu veux bien faire cela ! s'écria M. de Carmeille avec une vive émotion.

—Oui, pour elle, pour toi, pour ces deux malheureux qui, eux aussi, ont eu confiance en moi.

—Et tes travaux, Marcel ?

—Je les abandonne.

—Ah ! c'est bien, c'est bien ! Marcel, laisse-moi t'embrasser ! Va, maintenant je suis rassuré ; je vois que tu espères et ton espoir a pénétré en moi.

—Oui, répondit M. Chauvret, j'espère ! Je crois la guérison possible et dans quinze jours je serai fixé sur ce point. Armand, si dans trois mois Valentine n'a pas retrouvé sa raison, c'est que sa maladie sera devenue incurable. S'il en était ainsi, je le jure ici, devant vous, je ne rentrerais pas en France. Si je ne rends pas la raison à cette pauvre enfant, c'est que la science m'aura trompé, moi, un de ses plus fervents apôtres ; alors, je n'aurai plus le droit de vivre ; tenant le serment que j'ai fait, je me brûlerai la cervelle !

—Non, non, ne parle pas ainsi, mon ami ; il ne t'est pas permis de douter, quand nous avons en toi et en ton savoir la plus entière confiance.

M. Levasseur vint prendre la main du savant.

—Avec vous, monsieur, dit-il, nous espérons, et tout notre espoir est en vous.

—Oui, oui, espérons, dit Mélanie.

Les autres répétèrent :

—Espérons !

—Tous quatre, groupés devant le lit, regardaient la jeune fille qui avait pris l'attitude d'une personne qui écoute des voix lointaines.

—Chut ! fit-elle, j'entends chanter les anges. Oh ! le joli concert ! Je suis dans le ciel.

Elle se redressa et promena ses yeux autour d'elle, ayant l'air de chercher.

— Non, murmura-t-elle avec un accent de tristesse profonde. Je ne vois pas James ; James n'est pas ici.

Elle se tut. Un sourire effleura ses lèvres et elle agita sa main comme si elle eût fait signe à un être invisible de venir près d'elle. Puis, ses yeux se fermèrent et elle resta pendant quelques minutes sans faire un mouvement. On aurait dit qu'elle dormait. Penché au bord du lit, M. Chauvret l'observait avec attention. Soudain, elle rouvrit les yeux, s'étira les bras, bâillant, et murmura d'une voix plaintive : J'ai soif ! Le savant se redressa, et son regard eût un éclair. Il versa de l'eau fraîche dans un verre, fit tomber dans le verre une pincée de poudre blanche d'un de ses flocons, laquelle fondit dans l'eau et la fit perler et mousser comme du champagne. M. Chauvret présenta le breuvage à la jeune fille, qui le but d'un trait. Machinalement elle tendit le verre et dit :

—J'ai faim !

Un nouvel éclair illumina le regard du savant. Il agita le cordon d'une sonnette. Puis se tournant vers M. de Carmeille et les époux Levasseur.

—La soif et la faim, dit-il, lui font oublier qu'elle est morte, que son corps est dans un cercueil et son âme dans le ciel.

La vieille domestique des époux Levasseur parut.

—Ce que je vous ai demandé pour la malade est-il prêt ! demanda M. Chauvret?

—Oui, monsieur le docteur.

—Apportez-le.

La servante se retira et revint bientôt, apportant sur une assiette un bol de bouillon tiède dans lequel elle avait mêlé un hachis de viande de poulet. La malade mangea avec appétit et ne laissa rien dans le bol.

—Peut-être a-t-elle encore faim, dit Mme Levasseur.

—Oui, peut-être, répondit le docteur ; mais c'est assez pour le moment ; dans deux heures nous verrons.

Il força doucement la jeune fille à se coucher. Un instant après, elle ferma les yeux et s'endormit en chantant.

—Elle dort, dit M. Chauvret.

Mélanie soupira et mit un baiser sur le front de sa fille.

—Maintenant, ajouta le docteur, nous pouvons déjeuner.

XI

LE DÉPART

Le mari ne voulut point détruire l'immense joie qu'il avait donnée à sa femme, en lui faisant connaître ses nouveau sujets d'alarmes. A quoi bon, après tout, apprendre à Hélène dans quelle triste situation se trouvait la jeune fille ? Non, il ne pouvait pas lui faire partager ses cruelles inquiétudes. Hélas ! si la maladie de Valentine était incurable, Hélène n'en serait que trop tôt instruite. Armand rentra chez lui avec cette pensée, et, après avoir chassé les soucis qui obscurcissaient son front. Toutefois, Hélène s'aperçut qu'il n'avait point l'air aussi satisfait, aussi joyeux que lorsqu'il l'avait quitté.

—Armand, dit-elle, il me semble que quelque chose te contrarie.

—Nullement, fit-il.

—Donne-moi vite des nouvelles de notre chère Valentine.

—Quand je suis arrivé près d'elle, réveillée depuis un instant, elle était assise sur son lit.

—Elle a été heureuse de te voir ?

—Cela ne se demande pas ; il y a eu entre nous explosion de tendresse.

—A-t-elle parlé de moi ?

—Oui, et longuement.

—Elle sait tout ?

—Elle ne sait rien, au contraire. Ses souvenirs s'arrêtent au moment où elle a été saisie par l'engourdissement du sommeil léthargique. Comme tu dois bien le penser, on ne lui apprendra que dans quelques jours, et avec les plus grands ménagements, qu'elle a été considérée comme morte, mise dans un cercueil et conduite au cimetière. On lui expliquera pourquoi tout cela a été fait et elle apprendra alors que M. et Mme Levasseur sont ses père et mère.

—Armand, elle doit être singulièrement étonnée de ne pas me voir près d'elle, de se trouver dans une autre maison que la nôtre et dans une chambre qui n'est pas la sienne !

—Assurément, aussi a-t-elle adressé à ce sujet de nombreuses questions. On lui a répondu qu'elle ne devait avoir aucune inquiétude, qu'on l'avait éloignée de Troyes dans l'intérêt de sa santé et qu'on allait la conduire en Italie. Du reste, elle ne peut pas se tourmenter beaucoup du changement qui se fait dans sa vie, ayant près d'elle le docteur Chauvret, qu'elle connaît, et M. et Mme Levasseur, cette dernière, surtout, pour laquelle elle a une très grande affection, qui deviendra facilement de l'amour filial quand elle saura que son ami du chalet du bois est sa véritable mère.

—Oh ! n'importe, Armand ; elle nous aimera toujours, nous.

—Oui, car elle n'a pas le cœur ingrat.

—Elle aura deux pères et deux mères, voilà tout.

—Et même bientôt, je l'espère, une troisième mère.

—Avec notre fils pour époux. Enfin, Armand, sa santé n'inspire aucune crainte au bon docteur Chauvret ?

M. de Carmeille eut un tressaillement qui échappa à Hélène. Obligé de mentir et de se contenir pour ne rien laisser soupçonner à sa femme, le mari était comme sur des épines. Il se contenta de répondre :

—Oui, sois tranquille, tout va aussi bien que possible.

A ce moment, heureusement, on vint annoncer la visite des contremaîtres de l'usine et des principaux employés des bureaux, qui s'étaient déjà présentés dans la matinée. M. et Mme de Carmeille les reçurent aussitôt dans le grand salon. Le plus ancien des contremaîtres prit la parole au nom de tous. Très simplement, mais avec des larmes dans la voix, il exprima la profonde douleur des employés et ouvriers des filatures ; il dit combien tous prenaient une vive part au malheur irréparable qui venait de frapper leurs maîtres, lesquels pouvaient, plus que jamais, compter sur leur dévouement et leur affection. M. de Carmeille remercia avec émotion, et, après avoir serré la main à chacun d'eux, les congédia, en leur disant que le lendemain, à l'heure habituelle, on reprendrait dans les ateliers et les bureaux le travail interrompu.

Mme de Carmeille avait déjà rempli une grande malle de tout le linge et de tous les effets d'habillements qui pouvaient être immédiatement nécessaire à Valentine. Le soir, dès que la nuit fut venue, M. de Carmeille fit atteler un cheval à son phaéton sur lequelle on placa la malle. Les domestiques étaient fort intrigués ; mais ils ne purent deviner ce que contenait la malle, Mme de Carmeille y ayant mis, seule et secrètement, les divers objets de toilette qu'elle envoyait provisoirement à la jeune fille. D'ailleurs, disons-le, les serviteurs ne se permirent aucun commentaire, tant était grand le respect qu'ils avaient pour leurs maîtres.

M. de Carmeille se rendit à la maison de la plaine où il resta jusqu'à onze heures. Valentine continuait à tenir des discours incohérents ; croyant qu'elle était morte, les mêmes idées lui revenaient sans cesse et elle répétait constamment les mêmes paroles. Elle était toujours d'une grande faiblesse et avait de longues somnolences, conséquence de son état de faiblesse ; mais elle mangeait avec appétit, ce dont M. Chauvret se montrait très satisfait. Elle reprendrait vite ses forces et alors....Il ne fallait pas désespérer. Maintenant la jeune fille était dans le lit où sa mère l'avait couché après lui avoir enlevé sa robe blanche, ses jupons, ses bas de soie et ses bottines de satin blanc. Sur l'ordre du docteur, on avait allumé un bon feu de bois, qui devait être constamment entretenu afin que la fraîcheur de la nuit ne pénétrât point dans la chambre.

A l'hôtel de Carmeille comme dans la maison de la plaine, la journée du lendemain se passa sans incident. A huit heures du soir, on fit manger la malade et elle but en plusieurs fois un verre de vieux bordeaux. Ensuite on l'aida à se lever et, après lui avoir arrangé ses magnifiques cheveux, Mélanie la revêtit de son costume de voyage. Elle semblait ne plus avoir de volonté. Elle obéissait passivement, faisant tout ce qu'on voulait, sans la moindre résistance. Appuyée sur le bras de sa mère, elle fit trois ou quatre fois le tour de la chambre. Cette petite promenade lui déraidit les jambes et amena sur son visage une certaine animation. Ses joues se colorèrent légèrement. Sur un signe de M. Chauvret, Mélanie la plaça devant une glace. Elle se regarda comme surprise, ébaucha un sourire, puis détourna brusquement la tête.

—Elle ne s'est pas reconnue ! murmura le docteur.

M. de Carmeille s'était prudemment abstenu de venir dans la journée. Il redoutait d'attirer l'attention de gens curieux et indiscrets. Mais la nuit était venue et on l'attendait. Il ne pouvait pas se priver du bonheur d'embrasser, avant son départ, celle qui avait été sa fille. En effet, il arriva à neuf heures et demie. Pendant quelques minutes, il s'entretint à voix basse avec M. Chauvret. Il lui faisait évidemment toutes sortes de recommandations. Il échangea ensuite quelques paroles avec M. Levasseur et Mélanie. Il les pria de nouveau de lui faire connêtre, le plus tôt possible, le lieu de leur installation en Italie.

A dix heures, le bruit d'une voiture se fit entendre sur le chemin de traverse. C'était la chaise de poste qui arrivait. Un instant après, en effet, le postillon entrait dans la cour, faisant claquer son fouet. Les malles des voyageurs étaient au bas des marches du perron. Sans perdre de temps, avec l'aide de la vieille servante, une robuste Picarde, le postillon chargea et lia solidement les bagages sur le der-

rière du véhicule. Cela fait, la domestique vint prévenir ses maîtres qu'ils pouvaient descendre. On était prêt à partir. Comme sa mère, et grâce à Mme de Carmeille, qui avait pensé à tout, Henriette avait un chapeau de voyage très coquet auquel était attaché un voile qui cachait entièrement le visage. M. de Carmeille prit le bras de la malade, les autres suivirent. Près de la voiture, le filateur serra l'enfant dans ses bras, la pressa sur son cœur avec transport. Il faisait de vains efforts pour étouffer ses sanglots. Henriette prit place la première dans la chaises où quatre personnes pouvaient se trouver très à l'aise. Mélanie disait à sa fidèle domestique :

—Dès que vous aurez fait ici et à la Maison-Blanche ce qui a été convenu, vous vous rendrez à Paris. Là, vous attendrez la lettre que je dois vous écrire, et, immédiatement, vous vous mettrez en route pour venir me rejoindre.

—Oui, madame, répondit la servante qui, elle aussi, ne pouvait s'empêcher de sangloter.

M. de Carmeille se jeta dans les bras de Chauvret.

—Ah ! mon ami, mon ami, dit-il, tu sais ce que nous attendons tous de toi ! S'il le faut, demande à la science de faire pour nous un miracle !

M. de Carmeille embrassa aussi Mélanie et M. Levasseur.

—Comme je serais heureux de partir avec vous, disait-il, mais je ne peux pas ; d'autres devoirs me retiennent ici. Ah ! Chauvret, puisses-tu m'appeler dans quinze jours ! Mélanie, je vous ai rendu votre enfant et pas telle que je l'aurais voulu, hélas ! Mais Dieu aura pitié de votre fille et de nous. Vous l'emmenez. N'oubliez pas, Mélanie, et vous aussi M. Levasseur, n'oubliez pas qu'elle est une partie de mon âme !

La mère prit place dans la voiture à côté de sa fille silencieuse. M. Chauvret et M. Levasseur s'installèrent sur le siège de devant. Les portières fermées, le postillon remonta sur son siège, fit de nouveau claquer son fouet, et aussitôt les deux forts chevaux partirent au trot.

—Adieu, adieu ! cria M. de Carmeille d'une voix étranglée.

Il poussa une plainte sourde, laissa tomber sa tête sur sa poitrine et, pendant un long instant, il resta cloué sur place, immobile, comme hébété. Quand il se redressa, la chaise de poste avait disparu ; un bruit pareil au grondement lointain du tonnerre annonçait que les voyageurs étaient maintenant sur la grande route, et que les chevaux filaient à toute vitesse. M. de Carmeille laissait échapper une nouvelle plainte ; puis, levant ses yeux et ses mains vers le ciel magnifiquement étoilé :

—Mon Dieu ! prononça-t-il avec l'accent de la prière, j'attends une manifestation de votre toute-puissance. Frappez les méchants, punissez les coupables, mais protégez les innocents ? Je vous demande le bonheur pour ceux que j'aime ; s'il vous faut une victime, que votre colère tombe sur moi. Oui, si le bonheur des autres est à ce prix, frappez moi, et je vous bénirai, et votre nom sera glorifié !

—Le bon Dieu n'est pas inexorable, répondit la vieille servante, il rendra la raison à la fille de mes maîtres.

M. de Carmeille se retourna, et il vit la vieille femme à genoux.

—Vous priez, lui dit-il.

—Comme vous, monsieur de Carmeille, je viens d'adresser ma prière au bon Dieu !

Le riche filateur tendit silencieusement sa main à la vieille domestique.

*** Dès le lendemain, M. de Carmeille s'occupa de la vente des filatures de Troyes et d'Antilly. En moins de huit jours, la société anonyme pour l'exploitation des usines fut formée, les capitaux réunis, et l'acte de vente signé en l'étude de M. Charrat, notaire. M. de Carmeille restait un des principaux actionnaires des filatures. Cette vente fut vite connue dans la ville ; mais l'étonnement ne fut pas de longue durée ; on comprenait que le filateur, ayant perdu sa fille unique, eût pris brusquement la résolution de se retirer complètement des affaires. Il n'avait plus besoin d'augmenter sa fortune déjà si considérable et il avait assez travaillé pour avoir le droit de se reposer. Toutefois, il y eut de nombreux regrets exprimés. En effet, l'hôtel étant compris dans la vente des usines, il n'y avait pas à se méprendre sur les intentions de M. et Mme de Carmeille. Ils allaient quitter la ville pour habiter désormais à Paris et aux Cormiers. L'émotion fut grande parmi les ouvriers de la filature et il aurait pu y avoir une sorte d'émeute, si M. de Carmeille n'avait pris soin de dire que rien n'était changé dans le fonctionnement de la caisse des retraites, que les droits de chacun étaient sauvegardés, et que la direction nouvelle s'était engagée à avoir égard à toutes les positions acquises. Les actionnaires, réunis en assemblée générale, nommèrent un directeur et un sous-directeur, deux ingénieurs d'un mérite reconnu, plus un conseil de surveillance composé de six administrateurs. Cédant aux instances de tous les actionnaires, M. de Carmeille consentit à faire partie du conseil d'administration. En apprenant cela, les ouvriers poussèrent de joyeuses acclamations et le soir, par leurs soins, la filature fut brillamment illuminée.

Sa première opération terminée, M. de Carmeille songea à faire, non moins rapidement, l'acquisition de l'importante filature de Monvielle dans le département de l'Isère. D'ailleurs les négociations étaient très avancées avec les vendeurs et il ne restait plus qu'à s'entendre sur certains points de détail. M. de Carmeille n'avait parlé de son projet qu'à sa femme ; il agissait secrètement, et les directeurs de la filature de Troyes ignoraient eux-mêmes de quelle façon il voulait employer ses capitaux disponibles. En occupant constamment son esprit, le mari d'Hélène parvenait à se distraire et à échapper un peu à ses douloureuses pensées.

Quand à Mme de Carmeille, depuis que son mari lui avait pardonné, déchargée du poids énorme qu'elle avait porté, pendant tant d'années, comme une robe de Nessus, elle retrouvait peu à peu sa gaieté des meilleurs jours, et, toute à son bonheur présent, à celui qu'elle voyait dans l'avenir, elle paraissait rajeunie de vingt ans. La tranquillité de l'esprit, la paix de l'âme et du cœur lui rendaient son activité et sa grâce d'autrefois, son humeur enjouée et même sa beauté. Son teint se colorait, ses yeux brillaient, on voyait ses joues se remplir, les rides que le chagrin avait creusées sur son front s'effaçaient, son effrayante maigreur disparaissait. Aussi le mari s'applaudissait-il de lui avoir caché la terrible maladie de la pauvre Valentine. Elle disait souvent à M. de Carmeille :

—Mon cher Armand, termine vite tes affaires ; pas plus que toi, je ne tiens à rester à Troyes.

Elle le pressait, trouvait qu'on perdait trop de temps. Elle n'avait qu'une pensée : aller retrouver Valentine. Cependant elle s'étonnait de ne pas avoir reçu déjà une lettre de la jeune fille. C'était assez singulier. Elle ne comprenait pas cela. Elle se serait effrayée si M. de Carmeille n'eût pas été là pour la rassurer. A tout ce qu'elle lui disait, il inventait des réponses plus ou moins plausibles pour expliquer le silence de Valentine.

M. de Carmeille avait reçu une lettre de Mélanie et une de M. Chauvret. La malade avait assez bien supporté la fatigue du voyage, qui s'était effectué sans incident ; elle reprenait rapidement ses forces ; malheureusement, sa situation était toujours la même : Pour le moment, le docteur ne pouvait s'occuper que de l'épuisement général de sa chère malade. Ils s'étaient installés au bord du lac de Côme, dans une de ces charmantes et riantes villas entourées de verdure et de fleurs, qui rendent ce délicieux coin de terre si agréable et si pittoresque. La maison, construite avec goût, avait tout le confortable désirable. Elle avait une belle cour devant, et derrière un vaste et beau jardin admirablement planté, qu'arrosait une petite rivière, aux méandres capricieux, alimentée par une des nombreuses sources de la montagne. La villa était ornée de balcons enguirlandés de fleurs, de plantes et d'arbustes grimpants, et avait six grandes fenêtres ayant vue sur les eaux du lac où se balançait les gondoles, les nacelles et autres sortes d'embarcations.

En un mot le lieu était ravissant, et il eût été difficile de mieux choisir. On avait à volonté de l'ombre et du soleil. Les oiseaux ne manquaient pas non plus dans cet éden, et, matin et soir, on pouvait assister à leur joyeux concert, en respirant les parfums des roses.

Un matin. M. de Carmeille fit venir dans son cabinet le mécanicien Bertrand. Il lui serra la main, le fit asseoir et lui dit :

—Mon cher Bertrand, quitteriez-vous volontiers la ville de Troyes pour un emploi de mécanicien-conducteur de machines qui vous serait offert dans une autre usine ?

Et comme Bertrand tournait sa casquette dans ses mains, hésitant à répondre, M. de Carmeille ajouta :

—Il va sans dire que votre femme et vos enfants vous suivraient et que vous trouveriez à votre déplacement de sérieux avantages. D'abord vous auriez une augmentation de salaire et vous et votre famille auriez logés gratuitement.

—J'accepte l'offre que vous voulez bien me faire, mon cher patron, répondit Bertrand, car je vois que vous le désirez.

—Vous ne vous trompez pas, mon ami, merci. Je partirai ce soir pour aller visiter l'usine en question, voulez-vous m'accompagner ?

—Je suis confus de l'honneur que me fait M. de Carmeille, et je suis entièrement à ses ordres.

—Alors, c'est entendu, je vous emmène. Vous vous trouverez à la gare ce soir, à six heures. Vous préviendrez votre femme que vous pourrez être absent quatre ou cinq jours.

M. de Carmeille resta un moment silencieux et reprit avec émotion :

— Bertrand, dernièrement, vous avez fait pour moi une étrange besogne ; je vous remercie. Plus tard, vous saurez combien est grand le service que vous m'avez rendu.

Le mécanicien avait baissé la tête en pâlissant, M. de Carmeille ouvrit un tiroir de son bureau où il prit une grande enveloppe cachetée qu'il mit dans la main de l'ouvrier en disant :

—Ce qu'il y a sous cette enveloppe, mon ami, est un cadeau que je fais à vos trois enfants. Maintenant, vous pouvez vous retirer. Vous allez rentrer chez vous et vous Lriserez le cachet de cet enveloppe en présence de votre femme. A ce soir, six heures.

—Oui, monsieur.

Bertrand sortit du cabinet, ne se doutant pas qu'il avait dans la main trente mille francs, une petite fortune. M. de Carmeille sonna son valet de chambre.

—Veuillez, lui dit-il, faire dire à l'employé André Legay, que je désire lui parler.

Le jeune homme ne tarda pas à paraître.

—Eh bien, mon jeune ami, dit M. de Carmeille, en lui tendant la main, comment va Mlle Georgette ?

—Elle va bien, monsieur.

—Et le mariage ?

—Nous attendons.

—Qu'est-ce que vous attendez ?

—D'abord que la grande douleur de M. et Mme de Carmeille soit un peu apaisée.

—Ah ! oui, c'est vrai, vous êtes de ceux qui ont pris part à notre peine. Ensuite vous attendez ...?

—Que Georgette de son côté, et moi du mien, nous ayons économisé une petite somme.

—En effet on n'entre pas en ménage sans avoir un peu d'argent devant soi ; mais, mon jeune ami, avez-vous donc oublié la dot que Mme de Carmeille doit donner à votre fiancé ?

—Oh ! monsieur !

—J'ai parlé de Mlle Georgette à Mme de Carmeille et elle désire vivement la connaître. Vous voudrez bien la lui amener cet après-midi.

—A quelle heure, monsieur ?

—A trois heures, si vous le voulez.

—Oui, monsieur.

—Avez-vous gardé le secret de ce que vous avez fait au cimetière ?

—Je l'ai enfoui au fond de ma pensée, répondit le jeune homme en frissonnant ; ce que j'ai fait, monsieur, je veux l'oublier.

—C'est bien ; moi, je ne l'oublierai point. Vous n'avez pas commis une mauvaise action, André.

—Je le crois, monsieur, puisque j'ai obéi à un ordre de vous.

—En obéissant à cet ordre, vous m'avez rendu un immense service ; je vous récompenserai en ne manquant à aucune des promesses que je vous ai faites. Je me suis informé de vous auprès de votre chef, et j'ai appris avec satisfaction que, non seulement vous étiez un bon comptable, mais que vous aviez encore d'autres aptitudes. Nous verrons d'ici peu, après votre mariage, à faire de vous un chef de bureau. Je dois vous le dire, monsieur André, vous n'êtes plus pour longtemps employé de la filature ; ne vous [illegible]nez pas, j'ai d'autres vues sur vous. [illegible] agréable de faire avec moi un [illegible]age [illegible] quelques jours ?

—Oui, monsieur.

—Eh bien, nous partirons ce soir par le train [illegible] six heures. Nous [illegible] Bertrand avec [illegible] Afin de vous tranquiliser au sujet de Mlle Georgette, elle quittera sa petite chambre de jeune fille et viendra demeurer ici en votre absence ; elle tiendra compagnie à Mme de Carmeille. Revenu à Troyes, vous vous occuperez de votre mariage, et, aussitôt marié, vous irez occuper le poste de confiance que je vous destine. N'oubliez pas que Mlle de Carmeille attendra Mlle Georgette à trois heures. Ah ! avez-vous besoin d'argent ?

—Non, monsieur.

—N'importe, prenez toujours ce billet de cinq cents francs.

M. de Carmeille se leva, en disant :

—Allez, mon jeune ami, et trouvez-vous à la gare un peu avant six heures.

Le jeune homme se retira pour courir immédiatement à l'atelier de sa bien-aimée Georgette.

XII

COMMENT FINIT LA CADORE.

Mme Lincoln n'avait pas cru devoir informer M. de Carmeille du duel de James avec M. de Canonge ; mais dès le lendemain de son retour à Troyes, le père avait appris par les journaux ce qui s'était passé au café et ensuite à Compiègne, et il se sentit fier de la noble conduite de son fils. Il devina facilement que le malheureux désespéré avait eu l'intention de se faire tuer par le baron. Dans son cœur, il remercia le vieux commandant, témoin de M. de Canonge, dont l'énergique intervention avait évidemment sauvé la vie au jeune ingénieur, M. de Carmeille connaissait le commandant Rouvion ; il avait eu l'occasion de le rencontrer à Troyes plusieurs fois et il avait pu apprécier le beau caractère de cet officier supérieur, loyal et franc comme son épée.

—Voilà un brave homme, pensa-t-il, dont je me souviendrai un jour.

—M. de Carmeille et ses compagnons de voyage avaient visité la filature de Monvielle, examinant les machines, les métiers, le bâtiments, la cité ouvrière, se rendant compte de tout aussi exactement que possible. Ensuite, M. de Carmeille s'était rendu acquéreur de la filature par fidéicommis. James ignorait absolument ce que M. de Carmeille faisait pour lui. C'était, quand le moment serait venu, une autre surprise que le père réservait à son fils. Mme Lincoln commençait à être un peu plus tranquille ; James était moins absorbé en lui-même, il cherchait des distractions et paraissait enfin résigné à son sort.

—Allons, se disait la pauvre mère en soupirant, avec le temps, il finira par oublier.

*** Un matin, dans la semaine même de la rencontre à Compiègne, entre neuf et [illegible] heures, deux jeunes filles, des ouvrières, voulant se faire tirer les cartes, sonnèrent pendant plus de dix secondes à la porte de Mme Cadore. Personne ne répondit, la porte resta close. Comme la cartomancienne était sortie, les deux filles descendirent et entrèrent dans la loge de la concierge, à qui elles demandèrent si Mme Cadore ne tarderait pas à rentrer.

—Mais elle est chez elle, répondit la concierge étonnée, elle y est sûrement.

—Nous avons sonné à casser la sonnette, et on ne nous a pas ouvert.

—C'est bien singulier, car Mme Cadore, que vieille, a de bonnes oreilles.

—Est-ce qu'elle n'a plus sa petite bonne ?

—Elle l'a renvoyée, il y a quelques jours, et ne l'a pas encore remplacée. Hier soir, un peu avant la nuit, je l'ai vue, elle a même causé un instant avec moi, en allant et en revenant de faire ses commissions. Bien certainement, elle n'est pas descendue ce matin. Vraiment, je ne comprends pas cela ; il faut qu'elle ait été prise d'un mal subit ; à son âge, ça peut arriver. Aussi, j'avais bien raison de lui dire qu'elle avait tort de ne pas prendre tout de suite une autre bonne ; mais elle est d'une avarice ! Enfin, je vais voir.

La concierge grimpa l'escalier, les jeunes filles la suivirent. Elle sonna, tambourina sur la porte, appela de sa plus forte voix : Madame Cadore, madame Cadore ! Rien. Silence profond dans l'appartement.

—C'est drôle ! fit la concierge. Décidément il faut qu'il lui soit arrivé quelque chose.

Toutes trois revinrent au rez-de-chaussée. La concierge avait de noirs pressentiments et se demandaient ce qu'elle devait faire. Elle vit passer un gardien de la paix. Elle l'appela. Instruit du fait, l'agent alla prévenir le commissaire de police. Celui-ci arriva bientôt après, accompagné de son secrétaire, d'un serrurier et suivi de quatre gardiens de la paix. La porte de l'appartement de la cartomancienne fut ouverte. On entra, on traversa le salon pour pénétrer dans le cabinet de consultation. Tout y était rangé comme d'habitude ; les cartes sur la table, le fauteuil de la Cadore et celui de la cliente, chacun à sa place. On pouvait croire qu'une porte qu'on avait devant soi allait s'ouvrir et que la tireuse de cartes allait venir prendre place dans son vieux voltaire. Cette porte qui était celle de la chambre de la Cadore, le commissaire l'ouvrit.

Aussitôt un cri s'échappa de toutes les poitrines. La cartomancienne gisait étendue, raide, au milieu de la chambre. Elle avait les yeux démesurément ouverts, la langue pendante et une bave sanguinolente, déjà sèche, couvrait sa figure violacée. La malheureuse avait été étranglée, et la corde dont s'était servi l'assassin serrait encore son cou enflé et meurtri. Tout attestait que la victime s'était défendue contre son assassin. Cependant, ni la concierge ni aucun locataire de la maison n'avait entendu le bruit d'une lutte. Dans la pièce, tout était sans dessus dessous, les chaises renversées, les matelas [illegible] éventrés et empilés dans un coin, [illegible] les draps et les couvertures, la toile du sommier coupée dans toute sa longueur, l'armoire ouverte ainsi que les tiroirs d'une commode, et la lingerie et autre objets de toilette de la vieille femme jetés pêle-mêle sur le parquet. Le vol avait suivi le meurtre.

—Est-ce que la victime avait de l'argent ? demanda le commissaire de police à la concierge.

—Elle en avait sûrement.

—Beaucoup ?

—Je ne sais pas ; elle ne parlait de ses affaires à personne. Par exemple, je sais qu'elle était très avare, elle devait avoir amassé un bon magot.

—Est-ce qu'elle vivait seule ?

—Oui, monsieur, seule ; elle avait une bonne qu'elle payait quinze francs par mois ; elle l'a renvoyée il y a une dizaine de jours.

—Pour quelle cause ?

—Par économie, je crois bien.

Dans la salle à manger, le reste du dîner de la Cadore était sur la table, ce qui indiquait que l'assassin l'avait surprise à table. Elle n'avait pas même eu le temps d'achever son repas, car un morceau de viande était coupé dans son assiette. Près de l'assiette, il y avait une fourchette, un couteau de table à manche d'ébène et du pain avec quelques bouchées cassées d'avances. Un peu de vin additionné d'eau restait au fond du verre. Mais la bouteille était vide, ce qui permettait de supposer que son coup fait et avant de s'esquiver, le meurtrier avait ou besoin de se rafraîchir. Ces constatations faites, le commissaire de police se livra à une perquisition minutieuse dans l'appartement ; mais il ne trouva rien dans les papiers de la victime, qui pût le mettre sur les traces du meurtrier. Cependant, divers documents, entre autres l'extrait d'un acte de mariage, lui apprirent que la Cadore était mariée, qu'elle avait épousé, dix ans auparavant, un nommé Jules Pertuiset, qu'elle avait demeuré avec son mari rue de la Chaussée-d'Antin, où elle exerçait la profession de sage-femme.

Ces renseignements étaient précieux pour l'enquête qui allait suivre. Mais qu'était devenu le sieur Jules Pertuiset ? Était-il mort ou vivant ? Bientôt, probablement, on serait fixé sur ce point. En attendant, par ordre du commissaire de police le cadavre de la cartomancienne fut transporté à la Morgue. Sans désemparer, le magistrat commença son enquête par l'interrogatoire de la concierge. Il était important de savoir quelles sortes de gens Mme Cadore fréquentait.

—Recevait-elle beaucoup de monde ? demanda le commissaire.

—Oui, monsieur, beaucoup, surtout depuis quelques mois, parce qu'elle avait constamment des annonces dans les journaux. Aussi, avait-elle l'air très content. Elle devait gagner beaucoup, et comme elle ne dépensait presque rien, vous comprenez....

—Je comprends que son meurtrier n'ignorait pas qu'elle eut de l'argent chez elle, et c'est afin de découvrir qui peut être ce misérable que je vous interroge. Vous disiez donc que Mme Cadore recevait chez elle beaucoup de personnes.

—Qui venaient se faire tirer les cartes, oui, monsieur, des jeunes filles, des dames, presque jamais des messieurs.

—Sortait-elle ?

—Oh ! très rarement, pour ne pas dire jamais ; on pouvait venir n'importe à quelle heure ; on était toujours sûr de la trouver.

—En dehors de sa clientèle recevait-elle quelques personnes dans l'intimité ?

—Mme Cadore n'avait ni amis, ni amies ; d'ailleurs elle aimait à être seule et se défiait de tout le monde. Mais vous m'y faites penser, monsieur le commissaire, l'assassin pourrait bien être....

—Qui ?

—Un homme qui, depuis quelque temps, est venu voir Mme Cadore trois ou quatre fois.

—Comment se nomme cet individu ?

—Je ne sais pas son nom, monsieur le commissaire

—A quel titre venait-il voir Mme Cadore ?

—Je l'ignore, mais il m'est venu dans l'idée que c'était un de ses parents.

—Elle le recevait avec plaisir ?

—Heu, heu ! je ne le crois pas.

—Comment est-il, cet homme ?

—Dame, je ne saurais pas trop vous dire. C'est un grand brun, qui doit avoir dans les quarante ou quarante-cinq ; il porte sa barbe en collier et, où me ses cheveux, elle commence pas mal à grisonner ; et puis je crois bien qu'il a au sommet de la tête comme une tonsure de curé. Il a un grand nez, des yeux perçants, un regard effronté. Quoique ça, comme homme il n'est pas trop mal ; je peux même dire que dans le temps il a dû compter parmi les jolis garçons. Mais aujourd'hui c'est un dégommé ; il a mauvaise mine et l'air assez canaille. A preuve qu'un jour je me disais comme ça : " Mme Cadore a là une drôle de connaissance. Après tout, une tireuse de carte !"

—Voilà l'assassin ! pensa le magistrat. Il reprit à haute voix :

—Ne venez-vous pas ne me dire que Mme Cadore faisait un très bon accueil à cet individu ?

—Je ne peux pas dire de qu'elle façon elle le recevait : je crois seulement qu'elle se serait bien passée de ses visites.

—Il restait longtemps chez elle ?

—Je ne saurais dire au juste ; une demie heure, une heure, mais pas plus. Pourtant, un jour, elle l'a fait déjeuner ; j'ai su ça par Maria.

—Qu'est-ce que c'est que Maria ?

—Maria Burel, monsieur le commissaire, c'était la jeune bonne de Mme Cadore ; elle pourrait peut-être vous en dire plus long que moi au sujet de l'homme en question.

—Nous l'interrogerons. Savez-vous où elle demeure ?

—Non, monsieur, et j'ignore si elle est placée ; je peux seulement vous dire qu'elle est allée dans un bureau de placement du faubourg Montmartre.

—Cela suffit ; j'espère que nous la trouverons facilement. Ne pensez-vous pas qu'elle peut être le complice de l'assassin ?

—Quant à ça, non, monsieur le commissaire, j'en mettrais ma main au feu ; Maria Burel a à peine dix-huit ans, et c'est une honnête fille.

—C'est bien ; il sera tenu compte de votre témoignage en faveur de cette jeune domestique. Revenons à l'individu qui a l'air assez canaille ; il a fait, avez-vous dit, trois ou quatre visites à Mme Cadore ?

—Oui monsieur.

—N'a-t-il pas pu venir la voir une ou plusieurs fois sans que vous l'eussiez vu entrer et sortir de la maison ?

—Ça, monsieur le commissaire, c'est possible ; je ne peux pas être en même temps en haut de l'escalier et dans ma loge, et puis je ne fais pas toujours attention à ceux qui entrent ou qui sorte.

—Y a-t-il un mois que vous avez vu l'inconnu venant rendre visite à Mme Cadore ?

—Oh ! il n'y a pas si longtemps que ça.

—Quinze jours ?

—Moins que ça ; attendez ; oui, il y a une huitaine qu'il est venu ; Mme Cadore n'avait déjà plus sa bonne.

—Depuis vous ne l'avez pas revu.

—Je ne l'ai pas revu.

—A quelle heure Mme Cadore avait-elle l'habitude de manger le soir ?

—Toujours vers huit heures ; mais hier elle a dû dîner plus tard, car il était près de huit heures quand elle est sortie pour aller chez le bouchon et le marchand de vin.

—Alors nous pouvons admettre qu'elle s'est mise à table à huit heures et demie. La malheureuse femme n'a pas eu le temps d'achever son repas, nous l'avons constaté. Evidemment, elle était à table quand son meurtrier a pénétré chez elle. Avait-elle laissé malencontreusement sa clef sur porte, ou bien, sans défiance, a-t-elle ouvert sa porte elle-même ? Nous ne pouvons pas le savoir. Le meurtrier l'a poussée ou entraînée dans sa chambre, s'est jeté sur elle, et, après une lutte qui n'a probablement duré qu'un instant, la victime a été terrassée et étranglée. Voilà le drame. Or, tout porte à croire que le crime a été commis avant neuf heures. Vous avez vu entrer Mme Cadore après qu'elle eût acheté ses provisions ?

—Oui, monsieur, nous avons échangé quelques paroles.

—A partir de ce moment et jusqu'à neuf heures, êtes-vous restée dans votre loge ?

—Je l'ai quittée un instant, oh, pas plus de dix minutes, pour aller chez la mercière.

—Voilà, le meurtrier était dans la rue, aux aguets ; ce temps lui a suffi pour s'introduire dans la maison. Vous n'avez pas vu rôder dans la rue un ou deux individus à mine suspecte

—Non, monsieur le commissaire.

—Après le crime, l'étrangleur a pu rester assez longtemps dans l'appartement ; toujours est-il qu'il a su profiter d'un moment favorable pour sortir de la maison comme il y était entré, sans être vu. Enfin, grâce aux renseignements que vous venez de me donner et qui seront complétés par Maria Burel, la justice parviendra, j'espère, à découvrir le misérable.

Le magistrat allait se retirer lorsqu'un agent vint lui dire que, dans la foule des curieux rassemblé dans la rue, deux femmes prétendaient que la veille, vers huit heures et demie, pendant que la concierge était chez la mercière, elles avaient vu entrer furtivement dans la maison, un homme grand, portant toute sa barbe, vêtu d'un veston bleu, d'un pantalon de coutil gris et coiffé d'un chapeau de feutre.

—Ah ! ah ! fit le magistrat, celui-ci ne paraît ressembler beaucoup à l'homme aux visites.

Il envoya chercher les deux femmes qui n'hésitèrent pas à confirmer leur dire. Elles ajoutèrent que l'homme avait bien l'air de vouloir faire un mauvais coup et qu'elles l'avaient assez examiné pour être sûres de le reconnaître si elles le rencontraient. Le commissaire de police retourna à son bureau et rédigea rapidement un rapport qu'il fit porter au chef de la sûreté, lequel, d'ailleurs, était déjà instruit du crime. Comme le commissaire de police, il ne douta point que le meurtrier ne fût l'inconnu que la concierge avait vu venir plusieurs fois chez la tireuse de cartes. Quant des plus fins limiers du service de la sûreté furent aussitôt mis en campagne.

Dans la soirée, vers cinq heures, Maria Burel fut amenée devant le commissaire de police. La jeune fille avait appris la

mort tragique de son ancienne maîtresse, et elle était fort émue. Cependant, elle répondit clairement et sans hésitation aux questions que lui adressa le magistrat. Elle donna, d'une façon plus complète encore que ne l'avait fait la concierge, le signalement de l'individu qu'elle avait vu plusieurs fois chez Mme Cadore. Elle ne savait pas son nom, mais elle pensait que ce devait être un parent de la cartomancienne. Il la tutoyait et elle lui disait vous. Elle le recevait comme contrainte et forcée ; presque toujours, ils causaient à voix basse. Deux fois, ayant dit qu'il avait faim, Mme Cadore lui avait fait servir à déjeuner ; il avait mangé comme un affamé. Mme Cadore lui donnait de l'argent ; c'était pour se débarrasser de lui, car il lui faisait peur. Quand il était parti, elle restait longtemps pâle, tremblante, comme brisée ; et tout le reste de la journée et même le lendemain, elle était de si mauvaise humeur, qu'elle n'était pas à approcher. Maria ne connaissait pas la fortune de son ancienne maîtresse ; mais elle avait, certainement, une forte somme d'argent dans son armoire. Il devenait évident que le visiteur avait appris ou deviné que la cartomancienne avait de l'argent chez elle et qu'il avait prémédité son crime afin de s'emparer du pécule de la vieille femme. Sans aucun doute, il était entré dans l'appartement ayant dans sa poche la corde avec laquelle il avait étranglé sa victime.

Le lendemain, par les rapports des policiers, qui avaient trouvé plusieurs personnes ayant connu autrefois Jules Pertuiset, on acquit la conviction que la tireuse de cartes avait été assassinée et volée par son mari. En effet, le portrait qu'on avait fait de l'ancien boursier, aux agents de la sûreté, répondait exactement au signalement de l'individu qui rendait visite à la Cadore et que deux femmes avaient vu pénétrer dans la maison un peu avant l'heure où le crime avait été commis. Mais ce n'était pas tout : il fallait retrouver le sieur Jules Pertuiset, qui avait disparu depuis plusieurs années, emportant l'argent de nombreuses dupes, et dont on n'avait plus entendu parler. Où se cachait-il ? Avait-il quitté Paris, immédiatement après le crime, pour se réfugier hors frontière ? Il devait avoir changé de nom plusieurs fois, et, en dehors de ses escroqueries, de ses abus de confiance, il n'en était probablement pas à son premier crime. Parviendrait-on à se mettre sur sa piste ? Trop grand est le nombre des malfaiteurs, des criminels qui, plus adroits et plus rusés que ceux qui les cherchent échappent à la justice et au châtiment.

Le signalement du meurtrier présumé fut envoyé à tous les parquets de France et transmis aux brigades de gendarmerie. En même temps, les agents de la sûreté fouillaient Paris et la banlieue. D'autre part, les journaux racontèrent le crime de la rue de Cléry et donnèrent le signalement de l'individu qu'on croyait en être l'auteur, ajoutant que ce signalement, répondant à celui d'un nommé Jules Pertuiset, le mari de la victime, de sérieuses préventions s'élevaient contre cet homme, qui avait déjà été condamné à la sixième chambre du tribunal correctionnel de la Seine, à deux ans de prison par contumace.

XIII

UN ANCIEN PROTECTEUR.

Mlle Clérie, la Danaé du beau neveu de la vieille demoiselle Arthémise de Nangis, venait de s'installer, après avoir logé quinze jours dans une maison meublée, ce qui n'était pas son rêve, dans le joli petit hôtel que le baron lui avait loué avenue de Villiers. Antonin avait bien fait les choses ; il était généreux à ses heures et prodigue par fantaisie. Mlle Clérie avait deux beaux chevaux dans son écurie, un landau et un coupé sous la remise, un cocher, une cuisinière, une femme de chambre et un valet de pied. Certes, elle pouvait s'applaudir d'avoir su prendre dans ses filets le dernier des Canonge. Celui-ci avait un appartement rue Tronchet. Là, il avait également deux chevaux, une victoria, un coupé et trois domestiques : cocher, valet de chambre, valet de pied. Toutefois, sa maison n'était pas monté à beaucoup près comme celle de la sultane. Etant plus souvent chez celle-ci que chez lui, il n'avait pas de cuisinière et rien de ce qu'il eût fallu pour recevoir ses amis. Il est vrai que lorsqu'il ne prenait point ses repas chez Clérie, il déjeunait ou dînait au restaurant.

Mlle Clérie s'appelait de son vrai nom Juliette Jomard. Elle était la fille d'une marchande de quatre saisons qui, du matin au soir poussait devant elle sa petite voiture chargée de légumes, criant à plein poumons ; carottes nouvelles, à la salade, du beau cresson de fontaine, des poireaux, six liards la botte etc. La marchande se demanda ce qu'elle pourrait bien faire de sa fille quand celle-ci eut quatorze ans. Elle l'avait mise en pension, autant peut-être pour s'en débarrasser que pour la faire instruire, et la fillette, montrant certaines dispositions pour la musique, on lui apprit le solfège et à jouer du piano. Or, on dit à la mère que Juliette était une très bonne musicienne, qu'elle avait une voix magnifique, qu'elle chantait comme la Patti et qu'il fallait absolument qu'elle entrât au Conservatoire de musique.

Juliette devint élève du Conservatoire. Sa mère la voyait déjà à l'Opéra remplaçant Mmes Carvalho, Krauss, Lauters, et éclipsant du coup toutes les autres cantatrices. Mais il fallut en rabattre. Juliette échoua piteusement à tous les concours, et au lieu du merveilleux engagement que la mère et la fille avaient rêvé à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique, faute de grives on prend des merles, et à l'étourdissant succès qui devait plonger dans les ténèbres de l'oubli les Malibran, les Falcon et les Dorus, la nouvelle prima dona fit ses débuts dans un café-concert, où l'on remarqua surtout qu'elle avait de la jeunesse, un joli minois, de belles épaules, l'œil agaçant, et ne demandait pas mieux que de faire cascader sa vertu.

Après avoir chanté dans presque tous les cafés-concerts de Paris, sans qu'on eût admiré sa voix plus que celle de n'importe quelle autre, la belle Juliette se dégouta probablement du métier, car, un beau matin, elle décampa sans tambour ni trompette. Quelques-unes de ses bonnes petites camarades disaient en riant qu'elle était partie pour Saint-Pétersbourg, ayant en poche un superbe engagement ; d'autres assuraient, non moins malicieusement, qu'un richissime boyard caucasien l'avait enlevée pour en faire la souveraine de ses domaines. En réalité, on ne savait ni où elle était allée, ni pourquoi elle était partie.

Quelques années plus tard, sous le nom de Clérie, on la retrouva faisant partie d'une troupe de comédiens, tenant tant bien que mal, comme nous l'avons dit, l'emploi d'ingénue et jouant principalement les rôles où il y avait quelque chose à chanter. Nous savons comment Mlle Clérie, qui ne voulait plus du tout s'appeler Juliette et moins encore Mlle Jomard, avait quitté Troyes pour venir jouer à Paris, près du baron de Canonge, un rôle qui n'était certainement pas nouveau pour elle.

Un soir, vers dix heures, en attendant Antonin, qui devait venir à minuit, elle s'amusait, pour passer le temps et ne pas s'ennuyer, à jouer sur son piano des valses et des polkas. Tout à coup sa femme de chambre entra effarée dans le salon et lui annonça une visite. Une visite à cette heure de la nuit ! C'était d'autant plus extraordinaire que Clérie avait encore reçu personne chez elle et que, depuis son retour à Paris, elle n'avait revu que deux ou trois de ses anciennes connaissances. Mais son étonnement devint de la stupéfaction quand la femme de chambre lui dit que c'était un homme qui demandait à lui parler et que cet homme assez mal vêtu, avait refusé de dire son nom, prétendant que Mlle Clérie le connaissait depuis longtemps et serait enchanté de le voir.

—Mais c'est faux, je ne connais pas cet homme, dit Clérie, fort troublée ; il faut le renvoyer.

—Je lui ai dit que Madame n'était pas visible, qu'elle ne le recevrait point, qu'on ne se présentait pas chez le monde à une pareille heure, et j'ai essayée de le mettre dehors. Alors il m'a repoussée et m'a répondu, en me lançant un regard dans lequel j'ai frissonné :

—Je ne sortirai d'ici qu'après avoir causé avec votre maîtresse ; allez m'annoncer et ne faites pas de bruit, c'est inutile. Surtout ne venez pas me dire que Mlle Clérie ne peut pas me recevoir.

—Mais cet homme est un malfaiteur ! exclama Clérie.

—Il en a l'air, madame.

—Est-ce que le cocher et le valet de pied ne sont pas ici ?

—Ils sont sortis.

—Pour aller où ?

—Probablement jouer aux cartes dans quelque cabaret.

—Voilà de singulier domestiques.

—Tous sont un peu comme cela.

—Que faire ? Il faut crier, appeler, faire arrêter cet homme.

Soudain, la porte du salon s'ouvrit brusquement et l'individu, qui avait refusé de dire son nom, parut sur le seuil. La maîtresse et la servante poussèrent un cri de terreur. L'homme, cependant, ne paraissait pas avoir de mauvaises intentions.

—Mademoiselle Clérie m'excusera d'avoir forcé sa porte, dit-il d'un ton légèrement goguenard ; mais je ne m'amusais pas d'attendre en bas dans le corridor et j'ai perdu patience.

Clérie eut un haut-le-corps et elle resta immobile comme pétrifiée, les yeux fixés sur l'étrange visiteur. Elle venait de reconnaître un de ses anciens protecteurs,

celui avec lequel elle avait autrefois quitté Paris et la France et qui, pour l'instant, ne ressemblait guère à un boyard de Caucase. L'ex-protecteur, qui paraissait aussi à son aise dans le salon de Clérie, que s'il eût été chez lui, dit à la femme de chambre :

—Mademoiselle, veuillez vous retirer, je vous prie, et nous laisser causer tranquillement, votre maîtresse et moi.

La servante consulta Clérie du regard et sortit aussitôt après avoir obtenu pour toute réponse un mouvement de tête approbatif.

Alors, s'étant assuré que les portes étaient bien fermées, le visiteur s'approcha de Clérie.

—Vous ne me recevez pas ainsi que je l'espérais, lui dit-il avec un accent de gaieté affectée ; en vérité, on croirait que vous avez peur de moi.

Et, comme elle continuait à garder le silence :

—Est-ce que vous ne me reconnaissez pas ? demanda-t-il.

—Si, je vous reconnais, balbutia-t-elle.

—Pourquoi, alors, tremblez-vous ainsi ? Je conviens que je ne me présente pas chez vous en parfait gentleman et que l'heure de ma visite est assez mal choisie ; mais je suis venu à cette heure, parce qu'elle était, mieux qu'une autre à ma convenance. Enfin, ce n'est pas, ce me semble, une raison pour me faire une aussi froide réception. Allons, ma chère Juliette, quittez cet air effaré, qui ne va pas du tout à votre beau visage, et rassurez-vous ; que diable, je ne viens pas vous voir pour vous faire du mal. Du mal à vous, allons donc ! J'ai trop bien gardé le doux souvenir des beaux jours que nous avons passés ensemble. Je ne viens pas même vous demander de partager votre fortune présente comme vous avez autrefois partagé la mienne. Tendre la main, fi donc ! Et cependant, Juliette, je ne suis pas dans une position à faire envie. Depuis que vous m'avez quitté, oh ! je ne vous reproche pas de vous être envolée un matin comme une hirondelle qui sent venir les frimas ; le jeu, mon infernale passion, m'avait mis à sec ; vous avez eu peur de la misère qui montrait sa face blême et grimaçante et vous êtes partie ; j'aurais fait comme vous ; donc, depuis que vous m'avez quitté, tout a mal tourné pour moi et j'ai vainement tenté de remettre ma barque à flot. Il n'y a plus eu de jours de soleil, le temps est constamment resté gris.

" Vous, Juliette, vous avez réussi ; tant mieux, j'en suis ravi. Les uns descendent, les autres montent, c'est comme ça la vie. Que voulez-vous, tout le monde ne peut pas avoir de la chance. Il faut qu'il y en ait qui tirent le diable par la queue. Enfin, ma chère Juliette, je vous félicite, je vous fais mes compliments sincères ; vous avez su conduire votre esquif, vous, et vous voilà au port. Vous êtes parfaitement logée, un hôtel, rien que ça ; des meubles superbes, des bijoux en veux-tu en voilà, des toilettes merveilleuses, chevaux, voitures, plusieurs domestiques, Bravo, Juliette, bravo ! Votre baron fait admirablement les choses ; mais il est donc riche comme un nabab, ce charmant baron dont vous avez fait l'heureuse conquête ? Bref, vous voilà contente et vous n'avez plus rien à désirer. Eh bien, êtes-vous revenue de votre frayeur, maintenant ?

—Oui, répondit-elle.

—A la bonne heure.

Et il se mit à rire.

—Asseyons-nous, reprit-il ; voilà de bons fauteuils sur lesquels nous serons à notre aise pour causer.

La jeune femme prit place dans un fauteuil et il s'assit en face d'elle. Clérie avait repris peu à peu son assurance.

—Comment avez-vous appris que j'étais à Paris ? demanda-t-elle.

—De la façon la plus simple du monde. Aujourd'hui, dans l'après-midi, accompagnée de M. de Canonge, vous avez fait une promenade au bois.

—C'est vrai.

—Eh bien, j'étais assis au bois de Boulogne ; je vous ai vue et reconnue.

—Je comprends ; et pour savoir où je demeurais, vous avez suivi ma voiture ?

—Vous n'y êtes pas du tout, ma chère Juliette. D'abord, si bonnes que soient ses jambes, un homme ne suit pas à la course une voiture à laquelle sont attelés deux chevaux de race comme les vôtres. Et puis, si j'avais employé ce moyen pour connaître votre demeure, en admettant que je l'eusse pu, je n'aurais probablement pas appris aussi facilement beaucoup de choses dont je suis instruit. Ah ! ah ! vous voilà intriguée, il n'y a pas de quoi, pourtant. Pendant votre promenade, vous avez eu la fantaisie de courir à pied à travers le taillis et le baron et vous êtes descendus de voiture pour vous enfoncer sous bois comme deux jeunes tourteraux qui en sont à leurs premiers roucoulements amoureux. Votre cocher sauta à bas de son siège et conduisit ses chevaux à l'ombre. C'est un brave garçon, votre cocher ; il n'a que le défaut d'être un peu bavard. Or, pendant que vous preniez vos ébats au milieu de la feuillée, moi, faisant vite connaissance avec le cocher, je prenais grand plaisir à le faire causer.

—C'est parfait, dit Clérie en se mordant les lèvres ; seulement je remplacerai mon cocher par un autre.

—Vous ne ferez pas cela.

—Si, vraiment, et, dès demain, l'indiscret bavard aura son compte. Je ne veux pas avoir des domestiques capables de raconter au premier venu ce qui se passe chez moi.

—Alors, ma chère, prenez des muets, autrement ce sera toujours la même chose. Mais, croyez-moi, gardez votre cocher : le remplacer serait peut-être changer un cheval borgne contre un aveugle.

—Me permettez-vous de vous demander pourquoi vous êtes venu me voir à une pareille heure ?

—Je vous l'ai déjà dit, j'ai choisi cette heure parce qu'elle me convenait mieux qu'une autre.

—Mais le baron pouvait être ici.

—J'étais sûr de ne pas le rencontrer.

—Il ne va pas tarder à venir, et je ne veux pas qu'il vous voie.

—Moi de même, pour le moment du moins.

—Alors, dites-moi vite pourquoi vous êtes venu et retirez-vous ?

—Naturellement, je ne suis pas venu vous trouver pour rien ; j'ai un service à vous demander.

—Ah ! fit Clérie, fronçant les sourcils.

—Soyez tranquille, ma chère ; je ne songe pas le moins du monde à vous exploiter, en invoquant le passé.

—Encore une fois, M. de Canonge va venir, dit Clérie, que l'inquiétude commençait à gagner.

—Vous avez donc bien peur qu'il me trouve avec vous ?

—Mais....

—Il ne me prendrait certes point pour un rival heureux, et vous en seriez quitte pour un de ces jolis mensonges que vous savez si bien inventer. Mais il est inutile que M. de Canonge me trouve avec vous, cela n'entre pas dans mon plan. Quand il arrivera, je m'empresserai de disparaître ; vous avez bien ici un endroit quelconque, où vous pourrez me cacher.

—Hein, vous dites ?

—Que vous me cacherez quelque part pour que le baron ne me voie pas.

—Est-ce que vous n'allez pas vous en aller ?

—Non vraiment, ma chère ; je suis ici, j'y reste.

—Mais que voulez-vous ?

—Allons, allons, ne vous remettez pas à trembler. Oh ! quelle peureuse vous êtes ! Ne vous ai-je pas dit déjà, et sur tous les tons, que vous n'aviez rien à craindre de moi. Je suis et veux être toujours votre ami. Je reste ici tout simplement parce que je ne veux pas aller ailleurs, et, puisqu'il faut vous le dire, je suis obligé de me cacher.

—De vous cacher ?

—Oui. Je vous connais, Juliette, et je sais que pour rien au monde vous ne voudriez me trahir : eh bien, je n'hésite pas à vous le dire, à vous, depuis trois jours toute la meute des policiers est à mes trousses.

—Mais pourquoi, mon Dieu ? s'écria Clérie toute frissonnante.

—Ça, ma chère, vous n'avez pas besoin de le savoir. Je vous en ai dit assez pour vous faire comprendre qu'il y a nécessité à me donner asile. Je me place sous votre protection.

—Je ne peux pas ! Je ne peux pas !

Un éclair fauve sillonna le regard de l'homme.

—Juliette, dit-il d'un ton qui n'admettait pas de réplique, pas de bêtises ! J'ai compté sur vous ! Entre amis on doit s'aider.

La jeune femme baissa la tête, sentant qu'elle était encore sous la dépendance de son ex-protecteur. Celui-ci eut un sourire de satisfaction.

—Ecoutez-moi, reprit-il ; je ne prétends pas abuser de votre hospitalité ; si vous obtenez pour moi ce que je viens vous demander, et pourquoi ne l'obtiendriez-vous pas ? Je ne resterai ici que jusqu'à demain. Vous allez voir que je ne suis pas bien exigeant : M. de Canonge a dû vous dire qu'il avait congédié son valet de chambre.

—Non, il ne m'a point parlé de cela.

—En ce cas, ma chère, vos domestiques savent mieux que vous ce qui se passe chez votre ami.

—Je sais que le valet de chambre de M de Canonge avait la mauvaise habitude de boire, qu'il se grisait.

—Il se saoulait comme une brute. Tous les soirs le baron trouvait son valet de chambre ivre-mort, vautré sur un canapé, ronflant et cuvant le vin et les liqueurs fortes absorbées dans la journée. L'imbécile ! Une si belle place ! Rien à faire !

Bref, ce matin M. de Canonge a flanqué l'ivrogne à la porte. Eh bien, Juliette, il m'est venu une idée superbe. Je veux, recommandé par vous, entrer au service de M. le baron de Canonge, en qualité de valet de Chambre.

—Vous, domestique, valet de chambre! exclama la jeune femme.

—Pourquoi pas ?

—Vous êtes fou !

—Je suis dirigé au contraire, par la plus saine raison.

Clérie ne put s'empêcher de hausser les épaules.

—Comment, vous ne me comprenez pas? fit l'homme.

—Pas du tout.

—Je vais donc prendre la peine de vous expliquer la chose. Pour ne pas être reconnu par les agents de police qu'on a lâchés après moi et qui ont tous mon signalement, j'ai complètement rasé ma figure et mis une perruque qui change la couleur de mes cheveux.

—Tiens, c'est vrai, fit Clérie qui, dans son trouble, avait seulement remarqué qu'il n'avait plus de barbe.

—Malgré ces précautions que j'ai prises, continua l'homme à la perruque, je ne suis point sûr de ne pas être reconnu. Aussi, je ne veux point loger dans des hôtels garnis ; je dois m'interdire d'entrer dans les cafés ou les cabarets et prendre garde de m'aventurer dans les rues en plein jour. Je ne tiens nullement à tomber entre les pattes de la justice. J'ai mieux à faire qu'à me laisser pincer comme un imbécile. C'est pour éviter ce désagrément que j'ai pris la résolution d'entrer au service du baron de Canonge. Valet de chambre d'un baron, je deviens inviolable. On perd ma piste, j'échappe à ceux qui me cherchent, et, tranquillement, en brossant les habits de mon maître, j'attends la fin de la tourmente. Cette fois, Juliette, comprenez-vous ?

—Oui.

—Dans un mois, quand on me croira bien loin et qu'on ne s'occupera plus de ma personne, je pourrai sans danger prendre la clef des champs et filer à l'étranger. Et je devrai une fameuse chandèle à ma petite Juliette. Ah ! où est le temps où j'étais ton Roméo !

—Mais, malheureux, qu'avez-vous donc fait ?

Le front de l'homme devint subitement sombre.

—Silence ! prononça-il d'une voix creuse ; je ne réponds jamais aux questions indiscrètes. Vous savez maintenant ce que j'attends de vous ; le baron va venir, vous lui parlerez de moi.

—Que lui dirai-je ?

—Que vous avez sous la main la perle des valets de chambre.

—Mais....

—Pas de mais, interrompit brusquement l'ex-protecteur. Je me nomme Laurent, je vous ai été recommandé par des personnes en qui vous avez la plus entière confiance. Enfin, arrangez-vous comme vous l'entendrez, il faut que, demain, j'entre chez M. de Canonge en qualité de valet de chambre. Ce n'est pas tout : j'aurai plus tard, c'est-à-dire avant de quitter Paris, un autre service à vous demander. Je ne sais pas ce qu'il y a dans votre bourse, mais il me faudra une dizaine de mille francs.

—Une dizaine de....commença Clérie d'une voix craintive.

—Si vous ajoutez un mot de plus, interrompit l'homme avec un mauvais regard, c'est vingt mille francs qu'il me faudra. Mais dix billets de mille me suffisent, car j'ai déjà, cachée quelque part, en lieu sûr, une somme assez ronde. Je connais votre excellent cœur, Juliette, vous trouverez le moyen de m'avoir ces dix mille francs qui me seront absolument nécessaires. D'ailleurs, ce n'est pas un don ou une aumône que je sollicite, c'est un prêt que vous voudrez bien me faire. Et je ne tarderai pas à vous rembourser capital et intérêts, attendu que dans trois mois je serai remonté sur mes grands chevaux. Trois fois le jeu m'a complètement décavé, il m'a pris plus de deux millions ; mais j'aurai ma revanche et je la veux éclatante. A force de chercher des combinaisons j'ai enfin découvert une martingale infaillible. Le jeu me rendra en gros ce qu'il m'a pris en détail. Dans trois mois je serai millionnaire. Alors qui sera bien contente? C'est Juliette, car elle m'aura tendu la perche et aidé à revenir sur l'eau. Qui sait, ma chère, si je ne redeviendrai pas un jour votre Roméo ?

A ce moment, la femme de chambre se précipita dans le salon et dit :

—Madame, voici le baron.

—Déjà ! fit l'ancien Roméo.

Clérie ou Juliette avait bondi sur ses jambes ; elle ouvrit une porte et dit vivement à sa femme de chambre :

—Conduisez monsieur dans la salle de bain où il passera la nuit ; vous lui donnerez à manger s'il a faim. Silence, vous entendez ? Voici M. de Canonge, vite, vite, éloignez-vous.

L'homme et la femme disparurent. La compatissante Clérie referma la porte. Il était temps. Le neveu de la vieille Arthémise entrait par un autre côté.

XIV

MADEMOISELLE CLÉRIE.

M. le baron avait le front morose, le regard sombre. On devinait que quelque chose d'étrange se passait en lui. Il était ainsi depuis qu'il était revenu de Compiègne, après avoir été deux fois désarmé par son adversaire. Il ne pouvait se consoler d'avoir trouvé son maître, ni pardonnner à James Lincoln de ne pas s'être laissé tuer, afin de lui conserve son prestige de tireur hors ligue. Un autre que lui eût admiré la magnanimité de son vainqueur et fait des démarches pour se reconcilier avec lui et même devenir son ami, car l'amitié d'un homme de la valeur de James ne pouvait qu'être précieuse à tout homme de cœur. Mais Antonin avait l'âme trop basse pour concevoir un sentiment noble et généreux. En lui il n'y avait rien de grand.

Loin de reconnaître ses torts et de faire amende honorable, il se laissait dominer par une vanité funeste et écoutait le démon de la haine qui soufflait dans son cœur et sa pensée ses plus perfides conseils. Il ne voulait pas se souvenir que James lui avait fait grâce de la vie ; il ne voyait qu'une chose ; l'humiliation qu'il avait subie et qu'il considérait comme le dernier des outrages. Vindicatif, méchant, haineux, le malheureux ne rêvait que vengeance.

—Oh ! oui, je me vengerai ! se disait-il souvent en grinçant des dents. Il lui fallait du sang. Il avait soif du sang de son ennemi.

Clérie, qui l'aimait peut-être un peu plus que ses prédécesseurs, parce qu'il lui donnait davantage, l'avait accueillie avec une figure souriante et de doux regards de tendresse. Après lui avoir dit : "Bonsoir, ma charmante," en accompagnant ces mots d'un serrement de main, le baron s'était laissé tomber sur le canapé comme accablé. Clérie s'assit près de lui et, câline, appuya sa tête sur son épaule.

—Antonin, dit-elle, vous êtes encore de mauvaise humeur ce soir ; qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que vous ne m'aimez plus ?

—Si je ne vous aimais plus, je ne serais pas ici.

—C'est vrai. Et puis tantôt, au bois, vous avez été pour moi d'une gentillesse. Vous n'aviez pas cet air ennuyé, contrarié, sombre ; vous étiez presque gai. Tenez, vous avez eu tort d'aller dîner au restaurant avec vos amis au lieu de rester à la maison. Chaque fois que vous passez la soirée avec vos amis, vous venez me retrouver mécontent, de mauvaise humeur.

—Ah ! vous avez remarqué cela ?

—Oui, et j'ai aussi remarqué que vous êtes ainsi, c'est-à-dire plus du tout le même, depuis votre duel avec cet odieux Américain.

—Ne me parlez pas de ce duel, ne me parlez pas de James Lincoln, ne m'en parlez jamais ! s'écria le baron d'un ton brusque, presque farouche.

Clérie le regarda avec inquiétude.

—Du moment que cela vous fâche, dit-elle, je me tairai, je serais désolée de vous déplaire, mon Antonin chéri.

—Voyez-vous, Clérie, répondit le baron d'une voix radoucie, ce James Lincoln est mon cauchemar ; toutes les nuits je le vois dans mes rêves ; il m'empêche de dormir. Partout où je vais je n'entends parler que de lui, on le pose en héros. C'est James Lincoln par ci, c'est James Lincoln par là. Il n'y a que lui. Et l'on me regarde et je vois sur les lèvres des sourires ironiques. Mon sang bout et me monte au visage, et je suis forcé de contenir ma fureur, de rester calme sous peine d'être ridicule et peut-être hué. Je me verrai bientôt condamné à ne plus pouvoir me montrer nulle part. Oh ! ce James Lincoln, reprit le baron, d'une voix rauque, je ne me consolerai jamais de ne pas lui avoir enfoncé la lame de mon épée dans le cœur. Est-ce qu'il est plus fort que moi ? Non, mille fois non, Et pourtant il m'a désarmé, deux fois ; il m'a mis hors de combat. Je ne sais pas ce que j'avais ce jour-là. Ah ! si je pouvais avoir une fois encore sa poitrine en face de mon épée. Il m'a désarmé, moi, le baron de Canonge, quelle honte ! Et avec quel dédain, quel mépris et quelle insolence il a dit devant ses témoins et les miens : "Je n'ai pas besoin de la mort de cet homme, je le laisse vivre !" Je ne puis penser à cela sans que tout mon être frémisse de rage. Oh ! comme je le hais !

—Moi aussi, je le hais. Mais vous me défendez de vous parler de lui et de votre duel et c'est vous qui m'en parlez toujours. Est-ce que nous n'avons pas des sujets de conversation plus agréables ?

—Tu as raison, Clérie, parlons d'autre chose.

—Antonin ?

—Eh bien ?

—Je t'aime.

—Est-ce bien vrai !

—Méchant, tu le sais bien. Dis-moi aussi que tu m'aimes.

—Je t'adore.

—Et tu m'aimeras toujours !

—Oui.

—Ah ! fit-elle, te voilà calmé, tu es content, tu ris. A propos, et ton valet de chambre ?

—Je l'ai chassé ce matin. Je ne pouvais pas garder plus longtemps une pareille brute, un ivrogne incorrigible.

—Eh bien, tu as eu raison. Mais te voilà sans valet de chambre.

Pour quelques jours seulement, jusqu'à ce qu'on m'en ait trouvé un autre.

—Est-ce que tu l'as déjà demandé au bureau de placement ?

—Pas encore, mais dès demain.

—Et si je te le procurais, moi ?

—Tu plaisantes ?

—Nullement.

—Alors explique-toi.

—Eh bien, une de mes anciennes amies, qui est venue me voir dans la soirée, m'a recommandé un brave garçon qu'elle connaît et dont elle répond comme d'elle-même.

C'est un valet de chambre ?

—Sans doute.

—Quels sont ses défauts ?

—Il n'en a pas.

—Oh ! oh ! Mais c'est un phénomène, ce domestique.

—C'est un homme intelligent et qui ne manque pas d'esprit.

Ni la concierge ni aucun locataire de la maison n'avait entendu le bruit d'une lutte.

—De mieux en mieux.

—Il a plus de quarante ans ; il est donc raisonnable, sérieux. Enfin, mon chéri, comme je désire être agréable à mon amie, tu me feras plaisir à moi-même en donnant à ce garçon la place que je te demande pour lui.

—Comment s'appelle-t-il ?

—Laurent.

—Eh bien, ma charmante, tu pourras prévenir ton amie, laquelle, à son tour, fera savoir à M. Laurent qu'il devra se présenter chez moi à onze heures.

—Comme tu es gentil, mon Antonin.

—Tu sais bien que je ne saurais te rien refuser.

—C'est vrai.

—D'ailleurs, vois-tu, Clérie, je ne me serais adressé au bureau de placement qu'avec répugnance ; avec ces agences on s'expose toujours à être trompé. En prenant un domestique qui vous est recommandé, on est tranquille, on peut avoir toute confiance en lui. Par les temps qui courent on ne saurait être trop difficile dans le choix de ses domestiques ; aussi as-tu bien fait de ne prendre les tiens que sur d'excellentes références. Il n'y a pas de jour où l'on ne parle de maîtres volés, pillés par leurs domestiques. Moi, je n'ai pas cela à craindre ; comme tu le sais, tout mon argent, toutes mes valeurs sont à la Banque de France. Enfin, on doit être prudent et n'avoir près de soi que des serviteurs honnêtes, d'une fidélité éprouvée. Tiens, il y a quinze jours à peine, un misérable domestique a assassiné sa maîtresse pour lui voler ses bijoux et l'or qu'elle avait chez elle.

—Ah ! oui ! j'ai entendu parler de ce crime.

—Celui-là est déjà oublié. Aujourd'hui on ne s'occupe plus que de Mme Cadore, la célèbre cartomancienne, qu'on a trouvée étranglée au milieu de sa chambre.

—C'est à faire frémir. Je n'avais pas connaissance de ce nouveau crime.

—Comment, tu ne savais pas cela ? Tu ne l'as donc pas lu dans les journaux que je t'apporte ?

—Si, mais je ne lis que les feuilletons.

—Alors je comprends, fit le baron ébauchant un sourire.

—Tu disais que ce cette Mme Cadore..

—A été étranglée et volée ensuite.

—Par son domestique ?

—Non, par son mari.

—Son mari ?

—Qui l'avait abandonnée il y a quelques années et dont on avait plus entendu parler. Il y a cinq jours que ce crime a été commis, et, jusqu'à présent, l'étrangleur a pu échapper à toutes les recherches ; cependant, on est sur sa piste et il est probable qu'il sera bientôt entre les mains de la justice.

—Oh ! tuer sa femme pour la voler ! Ce M. Cadore est un grand scélérat.

—Il ne s'appelle pas Cadore.

—Ah ! Et comment se nomme-t-il ?

—Jules Pertuiset.

—Jules Pertuiset ! exclama Clérie, qui bondit sur son siège et devint plus pâle que la mort.

—Hein, fit Antonin, est-ce que tu connais l'assassin ?

—Oh non, répondit-elle vivement ; mais le nom ...

—Eh bien, le nom ?

—Je vais te dire, t'expliquer....

Elle respira bruyamment et, au bout de quelques secondes, parvint à se remettre.

—Ah ! fit-elle avec un sourire forcé, c'est drôle l'effet que ça m'a fait. Est-on bête d'être ainsi. Il faut te dire, mon gros chéri, que lorsque j'étais artiste lyrique à l'Alcazar, une de mes camarades avait pour amant un jeune homme appelé Jules Pertuiset ?

—Qu'est-ce qu'il faisait alors, ce Jules Pertuiset ?

—Ça, je n'en sais rien.

—L'as-tu vu ?

—Une ou deux fois, pas plus.

—Te rappelles-tu comment il était ?

—Oh, pas du tout.

Tu ne peux même pas dire s'il était blond ou noir ?

—Croyez-vous donc monsieur, que j'ai dans la mémoire la couleur des cheveux de tous les hommes que j'ai rencontrés dans ma vie ?

Elle se mit à rire, et, cependant elle en avait guère envie.

—Tout ce que je puis te dire, reprit-elle, c'est que ce jeune homme avait de la fortune et n'était pas marié.

Le marie de la Cadore avait su cacher à Juliette Jomard qu'il était en puissance de femme. M. de Canonge n'eut pas la mauvaise grâce d'insister. Toutefois, Mlle Clérie était dans un cruel embarras. Qu'allait-elle faire ? Etait-il possible qu'elle donnât au baron le fameux Pertuiset comme valet de chambre ? Mais elle venait de le recommander si chaleureusement sous le nom de Laurent ! Comment avouer maintenant qu'elle avait menti et dire qu'elle avait donné asile au meurtrier de la cartomancienne ? Cette révélation en entraînerait d'autres forcément, et, pour tout au monde, elle ne voulait pas que M. de Canonge sût que c'était elle-même qui avait été, au temps où elle chantait à l'Alcazar, l'ami du misérable appelé Jules Pertuiset.

D'autre part, et depuis, surtout, qu'elle savait que Pertuiset était un assassin, elle avait une peur bleue de cet homme. Elle sentait que, si elle le trahissait et ne faisait point ce qu'il exigeait d'elle, il était capable, pour se venger, de la tuer comme il avait tué sa femme. Elle se disait bien qu'elle pouvait le dénoncer, le livrer aux agents de police, et qu'elle n'aurait plus rien à redouter de lui une fois qu'il serait sous les verrous. Mais, en se débarrassant ainsi de son ex-protecteur devenu un homme si dangereux et si redoutable, elle serait forcée de mettre à nu son passé et se compromettre elle-même.

Pendant toute la nuit, qui fut affreuse pour Mlle Clérie, un combat terrible se livra en elle. C'étaient les calculs intéressés et la peur en lutte contre le sentiment du devoir. Malheureusement, les premiers furent victorieux. Clérie se leva à sept heures, s'enveloppa dans un peignoir de cachemire rose, garni de dentelles, et sonna aussitôt sa femme de chambre.

—Qu'est-ce que vous avez fait de notre homme ? demanda-t-elle.

—Il a passé la nuit dans la salle de bain et a dû dormir sur le lit de repos. Peut-être est-il encore couché, car je ne l'ai pas entendu remuer. Hier, je lui ai servi à souper et il a mangé, Dieu sait... : Quel affamé ! C'était à croire qu'il n'avait rien mangé depuis huit jours.

—C'est un garçon que j'ai connu autrefois : il était valet de chambre dans une maison où j'allais souvent ; se trouvant actuellement sans place, une de mes amies, qui l'a connu à la même époque que moi, me l'a adressé pensant que je pouvais avoir besoin d'un maître d'hôtel. Le pauvre diable m'a fait part de sa détresse, qui est grande ; je me suis appitoyée sur son sort, et, comme il ne savait où aller coucher, j'ai cru devoir lui donner l'hospitalité pour la nuit. Comme je n'ai pas besoin d'un autre domestique en ce moment, j'ai parlé de lui à M. de Canonge qui, justement, a renvoyé son valet de chambre hier matin.

—Alors, madame ?

—J'ai casé notre homme, le baron l'accepte.

—S'il fait l'affaire de M. le baron, tant mieux.

—Antonin n'est pas bien exigeant et Laurent connaît parfaitement le service. Vous allez me coiffer et ensuite vous m'amènerez le nouveau valet de chambre de M. de Canonge dans le petit salon.

Une demi-heure après le faux Laurent était introduit mystérieusement dans le petit salon où Clérie l'attendait. La comédienne n'était pas moins tremblante que la veille lorsque Jules Pertuiset avait brusquement paru devant elle. Elle ne put même réprimer un mouvement d'effroi lorsque l'étrangleur, un sourire sur les lèvres, lui tendit galamment la main. Toutefois, elle n'eut pas le courage de répondre à cette familiarité. L'homme ramena sa main et eut un mauvais sourire qui donna à Clerie la chair de poule.

—J'ai parlé de vous à M. de Canonge, dit-elle ; je lui ai dit que vous vous appeliez Laurent et que vous m'étiez vivement recommandé par une de mes amies. En ajoutant que j'avais en mon amie la plus grande confiance, j'ai obtenu la place que vous désirez.

—Parfait.

—Vous êtes content ?

—Enchanté, ravi ; vous me rendez un service signalée, ma chère Juliette.

—Tout à l'heure, je vais écrire une lettre comme si je l'avais adressée à mon amie, et que celle-ci vous l'eût fait parvenir. C'est avec cette lettre que vous vous présenterez, ce matin, à onze heures, chez M. de Canonge.

—Très bien.

—Il est bien entendu que vous ne me connaissez pas, que vous ne m'avez jamais vue ?

—Compris.

—Surtout, n'allez pas chez M. de Canonge dire ou faire quelque chose qui puisse lui faire soupçonner que vous vous cachez chez lui sous un faux nom.

—Soyez tranquille, belle Juliette, on saura se tenir ; je vous promets que votre cher baron sera enchanté de son valet de chambre. Alors c'est à onze heures précises ?

—Oui, M. de Canonge sera chez lui et vous attendra.

—Eh bien, Juliette, à dix heures et demie vous enverrez chercher une voiture.

Une voiture ?

—Qui me conduira chez mon maître, une voiture fermée, un coupé, n'est-ce pas ?

—Je comprends, la police, balbutia Clérie.

—Vous y êtes, ma chère.

—Et je ne peux pas savoir pourquoi vous êtes recherché par la police ?

—A quoi cela vous avancerait-il ?

—A rien, c'est vrai.

—Vous savez bien que les policiers vous mettent le grappin dessus pour une peccadille de rien du tout. Bref, je ne tiens nullement à manger pendant deux ou trois mois le mauvais pain des prisonniers. J'ai mieux à faire. Ah ! dans trois mois ! Comme je vous l'ai dit, Juliette, dans trois mois le jeu m'aura rendu tout l'or qu'il m'a pris.

—Je vous le souhaite.

—C'est sûr, absolument sûr ; mes calculs sont merveilleux ; c'est exact comme deux et deux font quatre ; partout et à chaque coup je ferai sauter la banque.

—Comme, à l'exception de ma femme de chambre, personne ne doit vous voir ici, vous allez rentrer dans la salle de bain où Honorine vous servira à déjeuner. Pendant ce temps, j'écrirai une lettre qu'Honorine vous remettra.

—Pourquoi pas vous ?

—Parce que je vais sortir : un moyen d'éloigner le cocher et le valet de pied.

—C'est bien trouvé. De sorte que je ne vous reverrai que quand vous viendrez en visite chez mon maître. Ah ! et ma voiture ?

—Tout à l'heure, Honorine ira la commander et, à dix heures et demie, elle sera devant la grille.

—En ce cas, tout va bien. Un dernier mot, ma chère Juliette, n'oublie pas les dix mille francs.

—Mais si je ne peux pas les avoir ?

—Ta, ta, ta, M. le baron te les prêtera. Songes-y bien, ma chère Juliette, si je n'avais pas ces dix mille francs, je ne pourrais rien faire. Mais, va, je te connais, tu sauras arracher cette nouvelle plume de l'aile de ton baron.

—Sur ces mots, il sortit du salon aussi mystérieusement qu'il y était entré, et regagna la salle de bain.

—J'ai toutes sortes de noirs pressentiments, pensait Clérie ; cet homme me ment et quelque chose me dit qu'il me sera fatal.

XV

LE VALET DE CHAMBRE

Onze heures venaient de sonner. Un coup de sonnette retentit à la porte de l'appartement de M. de Canonge. Le valet de pied ouvrit. Un homme entra. Le personnage était rasé de frais et vêtu de noir, redingote, pantalon, gilet. Seulement le vêtement n'était pas de la première fraîcheur et on sentait qu'il avait été pendu dans la boutique d'un fripier. Comme le costume, le *castor* qui l'accompagnait et qui sortait sans doute de la même boutique, avait été neuf jadis. Malgré tout, le visiteur n'était pas mis de façon à ne pouvoir se présenter. Après l'avoir examiné, le valet de pied lui dit :

—Vous êtes probablement le valet de chambre ?

—Oui, mon camarade, je suis le valet de chambre.

—Venez, M. le baron vous attend.

Le protégé de Clérie fut introduit dans une pièce empestée de la fumée des cigares et se trouva devant M. de Canonge, qui fumait un régalia, étendu paresseusement sur une causeuse. Le descendant des croisés daigna cependant faire deux mouvements qui lui permirent de s'accouder et d'appuyer sa tête sur sa main. Alors entre deux bouffées de fumée bleuâtre, qui montaient lécher la rosace du plafond, il procéda à l'examen en règle de celui qui allait être appelé à l'honneur de le servir.

M. Laurent ne perdit point contenance. Il s'était donné une bonne figure d'honnête domestique, et c'est en prenant l'atttitude respectueuse d'un serviteur bien éduqué, qu'il tendit au baron la lettre écrite par Clérie. Antonin la parcourut rapidement des yeux.

—Ainsi, mon garçon, dit-il, vous désirez être mon valet de chambre ?

—Oui, monsieur le baron.

—Etes-vous, comme on me l'a assuré, bien au courant du service ?

—Monsieur le baron en jugera ; c'est à l'œuvre qu'on connaît l'ouvrier, et, à moins que le service de monsieur le baron n'ait des exigences particulières.

—Mon service est des plus simples et des plus faciles. il consiste à me préparer mes vêtements, à transmettre mes ordres au cocher et au valet de pied et à tenir l'appartement très propre. Je dois vous prévenir, toutefois, que mon valet de chambre ne peut sortir que très rarement, à des heures qui me conviennent et jamais sans ma permission.

—Je réponds à monsieur le baron que je suis on ne peut plus casanier ; je ne lui demanderai certainement pas de m'accorder une petite sortie d'ici à un mois.

—C'est très bien. Je ne mange jamais chez moi et, naturellement, mes domestiques prennent leurs repas au dehors. C'est vous dire que vous aurez à vous occuper de votre nourriture.

Le baron tira de sa poche un portefeuille, l'ouvrit et y prit un billet de cent francs qu'il tendit à M. Laurent en disant :

—Voilà pour votre nourriture du mois ; vos gages seront de cinquante francs par mois pour commencer ; si je suis content de vous, nous verrons.

Le valet de chambre s'inclina.

—Mon cocher déjeune tous les jours à dix heures. continua le baron, parce que, généralement, ma voiture doit être prête à onze heures et demie ; le valet de pied a de onze heures à midi pour déjeuner ; vous pourrez donc, vous, prendre votre repas à midi pendant que le valet de pied vous remplacera ici. Je tiens absolument à ce qu'il y ait toujours quelqu'un dans l'appartement, non que je craigne les voleurs, il n'y a rien à prendre chez moi, ni argenterie, ni bigoux, ni argent, ni autres valeurs ; mais je veux pouvoir entrer n'importe à quelle heure de la journée, et trouver au moins un de mes serviteurs prêt à recevoir mes ordres.

—Est-ce que monsieur le baron a souvent des commissions à faire faire ?

—Il y a des jours ; mais cela n'entre point dans vos attributions ; c'est l'affaire du valet de pied.

—Cela m'arrange, car avec mon humeur casanière.... Je me permettrai même de prier monsieur le baron de vouloir bien m'autoriser à prendre mes repas dans l'appartement.

—De mieux en mieux, monsieur Laurent. Décidément, je crois que vous méritez tous les éloges que l'on m'a faits de vous. Eh bien, mon garçon, vous mangerez ici puisque cela vous est agréable, et vous vous arrangerez comme vous l'entendrez

—Monsieur le baron ne me parle pas de la tenue que je devrai avoir ?

—Oh ! sous ce rapport, je ne suis pas non plus bien exigeant.

—Est-ce que monsieur le baron a une livrée ?

—Oui, pour mon cocher et mon valet de pied ; mon valet de chambre s'habille comme il l'entend ; je ne lui demande que d'être convenablement et proprement vêtu.

—Monsieur le baron veut bien que je prenne immédiatement mon service ?

—Si vous voulez.

—Ce soir, vers dix heures, avec la permission de monsieur le baron, j'irai chercher mon linge et mes effets d'habillement.

—Oui, mon garçon. Maintenant vous pouvez faire ma chambre dont voilà la porte ; ensuite vous visiterez l'appartement et vous vous rendrez compte du service que vous aurez à faire.

Le valet de chambre salua son maître et passa dans la chambre à coucher afin de prouver que, s'il savait proprement étrangler une vieille femme, il savait également faire un lit, secouer un tapis, balayer un parquet, donner un coup de torchon à des meubles et brosser un habit. Ainsi tout allait au gré des désirs du meurtrier de Mme Cadore.

—Cette fois, me voilà tranquille, pensait-il, et je vais pouvoir dormir sur mes deux oreilles.

Il avait parlé d'aller chercher son linge et ses effets d'habillement ; mais il ne songeait nullement à ses fruscques, d'ailleurs de peu de valeur, qu'il avait laissées dans la chambre d'hôtel où il logeait avant le crime, et d'où il avait déguerpi nuttamment pour échapper à une descente de police. Il ne se doutait pas que la maison meublée ne fût actuellement surveillée, et ce n'était pas lui qui se jetterait bêtement dans la gueule du loup. Il irait tout simplement trouver un fripier, son compère, qui lui vendrait à bas prix la défroque de quelque valet de chambre retiré du service, y compris les faux-cols, les manchettes et les plastrons de chemises.

*** Mlle Clérie n'était pas scrupuleuse à l'excès ; elle avait la conscience large et facile à tranquiliser ; cependant, depuis huit jours que Jules Pertuiset, voleur et assassin, était devenu le valet de chambre de M. de Canonge grâce à son intervention, elle n'avait plus un instant de repos. Toutes sortes de craintes l'assaillaient ; la nuit, elle faisait des rêves effrayants ; à tout moment, sans motif, elle sursautait ; partout elle ne voyait que des agents de police, des femmes étranglées, des cadavres percés de coups de couteau. Tout cela lui enlevait complètement sa gaieté.

Elle maigrissait, le rose de ses joues s'effaçait, le feu de son regard s'éteignait et sa beauté en souffrait, sa beauté qui n'était plus défendue par la jeunesse. Bien sûr, si cela continuait, elle tomberait malade. Elle s'alarma sérieusement. Elle se repentait maintenant d'avoir trompé le baron ; elle aurait dû être sans pitié pour Pertuiset, un misérable. Loin de lui, elle se sentait vaillante. Elle n'avait plus peur pour elle, mais elle tremblait pour le baron. Elle avait dans l'idée que Pertuiset méditait, un nouveau forfait et qu'il n'était entré chez le baron que pour mettre à exécution son monstrueux projet. Mais comment se débarrasser du misérable et le mettre en même temps dans l'impossibilité de nuire ?

Clérie ne voyait que la dénonciation et rien qu'en y pensant elle frissonnait. Il faut croire qu'elle s'était fait passer aux yeux de M. le baron pour être quelque chose comme une prêtresse de Vesta et qu'elle avait un puissant intérêt à lui cacher les avantures de son passé. Quoi qu'il en soit, Clérie était à la torture et elle maudissait le jour où elle avait prêté une oreille complaisante aux discours de Jules Pertuiset, qu'on appelait en ce temps-là le beau Jules, aussi bien à l'Alcazar que dans le salon de Mme Cadore, rue de la Chaussée-d'Antin. Clérie était plongée dans l'amertume de ses pensées, et avait les yeux pleins de larmes lorsque M. de Canonge arriva avec l'intention de passer la soirée près d'elle.

—Ma chère Clérie, lui dit-il, je ne vous reconnais plus, tellement vous êtes changée ; en vérité, je ne comprends rien à cela. Tout ce que vous désirez, vous l'avez, et malgré cela.... Voyons, qu'est-ce qui a pu mettre ainsi un crêpe à votre belle humeur ?

La jeune femme soupira et, prenant une pose languissante :

—J'ai de gros ennuis, répondit-elle.

—Je viens vous voir pour essayer de chasser les miens, répliqua Antonin, et c'est le contraire qui arrive. Ne voulez-vous pas me faire connaître ces gros ennuis ou tout au moins leur cause ?

—Je le voudrais et je n'ose....

—Ne me croyez-vous donc pas digne de votre confiance ?

—Oh ! si.

—Eh bien, parlez ; quelle est votre peine ?

Clérie employa un moment de silence à soupirer de nouveau.

—Si je vous dis cela, fit-elle d'un ton langoureux, vous ne serez pas content et peut-être ne me pardonnez-vous point.

—Ma toute belle, il faudrait que la chose fût bien grave pour que je puisse pas vous pardonner.

—C'est que c'est grave, Antonin, très grave,

—Ah !

—Antonin, dans ce que je pourrais faire, y a-t-il une action que vous ne me pardonneriez point ?

Le regard du baron eut un fauve éclair.

—Clérie, répondit-il d'une voix sombre, je ne vois qu'une chose que je ne pourrais pas vous pardonner.

—Et cette chose est ?

—L'abandon.

—Ainsi vous êtes jaloux ?

—Oui, je suis jaloux, affreusement jaloux, répondit sourdement M. de Canonge.

—De moi ?

—De toi.

—Oh ! alors, c'est que tu m'aimes, mon gros chéri. Et si je cessait de t'aimer, tu serais capable de me tuer ?

—Non, répondit sèchement le baron, je ne voudrais pas tuer une femme, moi ; mais tout serait fini entre nous et ne me reverrais de ma vie.

—Eh bien, va, lui dit-elle, tu peux être tranquille, bien tranquille ; ah ! je t'aime trop pour que je puisse avoir seulement la pensée de te tromper.

—Très bien. Mais tu ne me fais toujours point connaître la cause de tes ennuis.

—Je vais tout te dire, mon Antonin ; j'ai déjà trop longtemps gardé le silence. Mais tu ne m'en voudras point, n'est-ce pas ?

—C'est convenu.

—Ah ! si j'avais su. Mais je ne savais pas. Et après, quand j'ai appris. c'était fait.

—Diable, diable, voilà un début qui pique singulièrement ma curiosité.

—Antonin, une question d'abord.

—Va pour la question.

—Es-tu content de ton nouveau valet de chambre ?

—Mais oui, il fait assez bien mon affaire.

—Il est convenable avec toi ?

—S'il ne l'était pas, je le chasserais comme j'ai chassé l'autre.

—Est-ce que tu ne lui trouves pas un air drôle ?

—Hé, je ne fais guère attention à l'air de mon valet de chambre.

—Peut-être est-ce un tort, mon ami.

Enfin écoute ce que je vais te dire et, je t'en prie, ne te mets pas en colère contre ta petite Clérie. Je te le répète, je ne savais pas, j'ai été trompée. Je croyais, tout en faisant plaisir à une amie, rendre service à un brave et honnête homme, et c'est un misérable que je t'ai fait accepter pour valet de chambre.

—Hein, que me dis-tu là ?

—Antouin, ton valet de chambre n'est pas ce M. Laurent que j'ai connu autrefois et que je croyais te recommander.

—Alors, qu'est-ce que c'est que cet homme ?

—Ecoute, écoute : Deux jours après son entrée chez toi, mon amie est venue me voir, pour me remercier de l'empressement que j'avais mis à lui être agréable :

"Oh ! me dit-elle, c'est un grand, un immense service que tu nous a rendus à lui et à moi."

—Pensant que j'aurais l'occasion de voir ton valet de chambre un jour ou l'autre et que je reconnaitrais pas en lui le domestique Laurent, elle crut devoir m'avouer qu'elle m'avait trompée. L'homme qu'elle m'avait recommandé n'était pas le valet de chambre Laurent que j'avais connu ; il s'était affublé de ce faux nom comme il aurait pu en prendre un autre. Comme tu dois bien le penser, je ne pris pas la chose en riant, je lui reprochai vivement d'avoir abusé de ma confiance et l'accablai de questions.

"Poussée dans ses derniers retranchements elle finit par me dire que l'individu avait commis un crime et que, poursuivi par la police, il était forcé de se cacher. Elle tomba à mes genoux et me supplia, en sanglotant, de ne pas perdre le faux Laurent. Elle l'aimait, Elle voulait le sauver. Elle me jura que tu t'aurais pas à te plaindre de lui et qu'il se montrerait reconnaissant du service que tu lui aurais rendu en le gardant deux ou trois mois chez toi, où il ne craignait point d'être découvert par la police.

"Que te dirai-je, Antonin, je me laissai toucher par ses larmes, et je lui promis de ne point te dire que tu donnais asile à un malfaiteur. Tu vois comme je tiens ma promesse ; mais je ne pouvais plus me taire, non, non, je ne pouvais plus, je souffrais trop ! Mais, depuis huit jours, je suis à la torture, je ne vis plus. J'ai peur, Antonin, j'ai peur que cet homme n'attente à ta vie !

Elle eut une sorte de crise de douleur parfaitement jouée et s'écria :

—Mon Dieu, si je ne t'avais plus, qu'est-ce que je deviendrais ? Au ! je n'aurais plus qu'une chose à faire : mourir !

Le baron, qui n'était cependant ni peureux, ni poltron, était devenu blême d'effroi.

—Quel est donc le crime qu'a commis le faux Laurent ? demanda-t-il.

—Il a tué !

—Oh ! pourquoi a-t-il tué ?

—Pour voler.

—Mais c'est épouvantable ! exclama le baron.

—Voilà bien pourquoi je n'ai pas tenu la promesse que j'avais faite. Après tout, tant pis pour mon amie, qui ne l'est plus, d'ailleurs ; du moment qu'elle m'a trompée, elle n'a plus droit à mon amitié.

—Sais-tu le nom véritable du criminel ?

—Oui.

—Comment s'appelle-t-il ?

—Clérie se mit à trembler et répondit :

—La frayeur que m'inspire ce misérable va jusqu'à ne pas oser prononcer son nom.

—Pourtant, il est nécessaire que je le connaisse.

—C'est l'homme oui a étranglé la tireuse de cartes.

—Jules Pertuiset ! exclama le baron en se dressant comme par un ressort.

Très agité, il fit plusieurs fois le tour du salon, marchant à grands pas. Il avait le front plissé, les lèvres crispées, l'œil dur. Jamais Clérie ne lui avait vu un pareil regard. Inquiète, elle criait :

—Antonin, dis-moi que tu ne m'en veux pas !

—Il s'arrêta brusquement, se secoua comme un caniche qui sort de l'eau où on l'a jetée, et revint près de la jeune femme.

—Non, dit-il, je ne t'en veux pas, mais.... Voyons, est-tu bien sûre que ce soit le mari de la Cadore ?

—Hélas ! oui.

—Jusqu'ici la police a vainement cherché l'étrangleur, avec cette conviction que ce misérable n'est autre que Jules Pertuiset, le mari de la victime. D'après le signalement de Jules Pertuiset, donné par les journaux, cet homme porte toute sa barbe, qui est noire, légèrement grisonnante ; ses cheveux, également noirs, commencent aussi à grisonner. Or Laurent n'a ni barbe ni moustache, et, au lieu d'être noirs, ses cheveux sont d'un blond tirant sur le roux

—Je ne comprends rien à cela, fit Clérie ; pourtant, je suis bien sûre. Ah ! j'y suis, s'écria-t-elle, aussitôt, j'y suis : il a coupé sa barbe et ses cheveux et porte une perruque.

—Il faut qu'il en soit ainsi, du moment que tu es sûre que c'est Jules Pertuiset, dit le baron.

Il reprit sa place sur le canapé et resta songeur.

—Antonin, à quoi penses-tu ? lui demande Clérie au bout d'un instant.

—A une infinité de choses.

—Que vas-tu faire ?

—Je ne sais pas encore, je verrai.

—Antonin, j'ai une peur horrible de l'étrangleur ; je t'en supplie, qu'il ne sache jamais que c'est moi qui t'ai dit....

—Rassure-toi, je me garderai bien de lui apprendre comment j'ai su qu'il était le mari de la cartomancienne.

—Ce scélérat, vois-tu, voudrait se venger de moi ; j'aurais toujours dans l'idée qu'il va venir ici pour m'étrangler ; je ne pourrais plus avoir un instant de sommeil.

—Je ne lui parlerai pas de toi, te dis-je.

—Oui, n'est-ce pas ? Antonin, veux-tu que je te donne un conseil ?

—Voyons.

—Eh bien, si j'étais à ta place, voici ce que je ferais ; J'irais, cette nuit même, trouver le commissaire de police et je lui dirais: "Monsieur le commissaire de police; on cherche partout, inutilement, depuis plusieurs jours, l'homme qui a étranglé la tireuse de cartes ; eh bien, je sais où il se cache, moi. Prenez avec vous deux ou trois agents solides et suivez-moi à mon domicile, rue Tronchet ; là, vos agents empoigneront mon valet de chambre, qui se fait appeler Laurent, et, dans ce soi-disant Laurent, qui cache ses cheveux noirs sous une perruque blonde, vous trouverez le nommé Jules Pertuiset, l'assassin de la pauvre Mme Cadore."

—Hé ! hé ! fit le baron avec un sourire forcé, le conseil n'est pas mauvais.

—Oh ! oui, tu feras cela ; il faut au plus vite te débarrasser de cet homme. Mais il est capable de tout, ce misérable ! Qui sait s'il ne t'assassinerait pas pour te prendre seulement ta montre et ton porte-monnaie ? Vois-tu, tant que je n'apprendrai pas que l'étrangleur a été mis sous les verrous, je serai comme sur des tisons.

Le même sourire forcé reparut sur les lèvres du baron. Un instant encore il resta pensif, puis il se leva et prit son chapeau et sa canne.

—Tu me quittes fit Clérie d'une voix caressante.

—Oui, il est onze heures.

—C'est vrai ; comme le temps passe ! Tu vas aller chez le commissaire de police ?

—Pas ce soir.

—Pourquoi ?

—Je veux réfléchir.

—Mais....

XVI.

DEUX MISÉRABLES.

Bien qu'il ne fût pas encore tard, Antonin ne songea pas à aller retrouver ses amis au lieu ordinaire de leurs réunions et moins encore à suivre le conseil de Clérie, en se rendant chez le commissaire de police. Une idée lui était venue, une idée que, seul, un esprit mauvais comme le sien pouvait inventer. Il rentra chez lui et fut reçu par le valet de pied. C'était le jour de veille de ce domestique.

—Où est Laurent ? demanda M. de Canonge.

—Dans sa chambre, monsieur le baron.

—Depuis longtemps ?

—Depuis plus d'une heure, et il est probable qu'il est couché et qu'il dort. Mais si monsieur le baron a besoin de Laurent, je vais aller le lui dire.

—Non, c'est inutile, répondit Antonin, laissons dormir M. Laurent.

Et il ajouta :

—Vous pouvez aussi vous aller reposer.

Il passa dans sa chambre et ne dédaigna point, par mesure de sûreté, de fermer les portes à clef et de pousser les targettes par surcroît de précautions. Ensuite il ouvrit le tiroir d'un meuble, où il prit un revolver chargé qu'il plaça sur sa table de nuit. Sachant qu'il avait chez lui un assassin, Antonin se mettait sur ses gardes. Il se coucha. Très agité, ayant des pensées qui lui donnaient la fièvre, le sommeil fut long à venir. Cependant, vers trois heures du matin, il s'endormit profondément. Et, comme aucun bruit ne vint troubler son repos, il ne se réveilla qu'à huit heures.

D'ordinaire, faisant la grasse matinée Antonin ne se levait qu'entre dix et onze heures. Ce jour-là, il ne fut point paresseux ; aussitôt réveillé, il sortit de son lit. Son vêtement du jour, préparé dès la veille par Laurent, était placé sur un fauteuil. Il s'habilla. Cela fait, il glissa le revolver dans une des poches de son veston, fit jouer les serrures des portes, tira les targettes, puis sonna. Le valet de chambre ne tarda pas à paraître, ayant, comme les jours précédents, sa même figure placide d'honnête domestique. En dépit de sa bravoure, le baron eut soin de se tenir à distance de l'étrangleur, dont il examinait les mains avec une certaine terreur. Comme d'habitude et fort tranquillement, il donna au valet de chambre ses instructions concernant le service de la journée. Et, à chaque instant, Laurent répondait :

—Bien, monsieur le baron.

Tout à coup, Antonin s'écria :

—Hé ! Laurent, il me semble que vous vous négligez, vous avez mi ce matin votre perruque de travers, et l'on voit que vous avez les cheveux noirs.

Le mari de la Cadore tressaillit, porta vivement ses deux mains à sa tête et ne sentit point que sa perruque était de travers. Mais Antonin était fixé, sa ruse avait réussi.

—Ma foi, M. Laurent, fit-il en riant, j'ignorais que vous eussiez une perruque. Ah ça, pouvez-vous me dire quelle fantaisie vous a pris de vous appliquer cette calotte rouge sur le crâne ? Est-ce pour cacher une calvitie, ou auriez-vous quelque plaie à la tête.

Le valet de chambre, assez décontenancé et ne sachant que répondre, roulait des yeux effrayants. Il se demandait ce qui pouvait avoir provoqué la singulière boutade de son maître. Antonin ne le laissa point chercher longtemps.

—Monsieur Laurent, reprit-il d'un ton sérieux, si je ne lis pas ici les journaux, je les lis ailleurs et je suis parfaitement au courant de ce qui se passe dans Paris. Dernièrement, un matin, une vieille femme, une tireuse de cartes, a été trouvée étranglée dans sa chambre. L'homme qui a fait le coup a été vu, on a son signalement, on le connaît ; malgré cela il n'a pas encore été arrêté par les agents lancés à sa poursuite. Pourquoi ? Parce-qu'il a su dépister la police et qu'il est quelque part bien caché. Eh bien ! le croiriez-vous, monsieur Laurent, plus je vous examine, plus je trouve que vous ressemblez à l'homme qui a tué et volé la tireuse de cartes et dont le signalement est dans tous les journaux.

La figure du valet de chambre avait pris une expression farouche et ses yeux lançaient des flammes. Antonin poursuivit :

—En effet, si je suppose qu'il y a quinze jours vous portiez toute votre barbe, que cette barbe est noire, commençante, grisonner, et que votre perruque cache une calvitie que vous avez au sommet de la tête et des cheveux noirs coupés ras vous n'êtes plus M. Laurent, mais bien Jules Pertuiset, le meurtrier de la Cadore.

Les yeux du valet de chambre s'injectèrent de sang, et sa face convulsée devint hideuse. Il fit entendre un grognement rauque et, raidissant ses jambes, se courba, prêt à sauter à la gorge du baron. Mais le revolver, lestement tiré de la poche, arrêta l'étrangleur et le tint en respect.

—Halte-là ! cria le baron, si vous faites un seul pas en avant, monsieur Pertuiset, je vous tue comme si vous étiez un loup enragé !

Le misérable poussa un rugissement de fauve pris dans un piège, et, au lieu d'un pas en avant, en fit deux en arrière.

—A la bonne heure, dit Antonin. Soyons raisonnable.

Il continua d'un ton ironique.

—Décidément, Pertuiset, vous n'êtes pas aussi intelligent que je le croyais. D'abord vous ne deviez pas oublier que vous êtes mon valet de chambre, et que par conséquent je suis votre maître. Tant que vous m'appartenez, vous me devez obéissance et respect. Ensuite, monsieur Pertuiset, vous auriez dû comprendre que si je n'ai point appelé ici la police pour vous empoigner, c'est que je ne veux pas vous dénoncer, et qu'il me convient de vous avoir encore pendant quelque temps comme valet de chambre.

L'étrangleur regardait le baron avec stupéfaction, tout en reprenant peu à peu son assurance.

—Eh bien, Pertuiset, qu'est-ce que vous dites de ça ? Hein, suis-je un assez bon maître ?

—Je ne dis rien, monsieur, je cherche à comprendre.

—An ! vraiment ? Pourtant, il ne vous est pas difficile de penser que, si je ne vous livre pas à la justice, que si je vous garde à mon service, c'est que j'ai besoin de vous.

—Oh ! du moment que M. le baron a besoin de moi !

—Oui, et je me suis dit que, moyennant une récompense convenable, vous ne refuseriez pas de me rendre un important service.

Le visage de Pertuiset changea aussitôt d'expression.

—J'appartiens à M. le baron, dit-il ; de quoi s'agit-il ? M. le baron n'a qu'à commander.

—Je suis charmé de vous trouver en si bonne disposition. Toutefois, avant de vous dire ce que j'attends de vous, nous allons, si vous le voulez bien, causer un peu.

—En ce cas, monsieur le baron, causons.

—Pertuiset, c'est une bien singulière idée que vous avez eue d'étrangler votre femme. Est-ce qu'elle vous donnait le sujet d'être jaloux ? Pourtant, à son âge, la pauvre vieille ne devait plus avoir ce que Desdémona possédait pour justifier les fureurs d'Othello. Si vous aviez besoin de vous débarrasser d'elle, vous voilà satisfait, votre femme ne vous gêne plus. Dites-moi, qu'est-ce que vous avez éprouvé quand vous serriez la corde autour de son cou ?

—Je ne me rappelle pas.

—Après le meurtre, vous avez eu des regrets ?

—Je n'ai pensé qu'à me soustraire aux recherches des policiers.

—Les journaux disent bien des choses au sujet de votre crime ; s'il y a à prendre, il y a aussi, je crois, beaucoup à laisser.

—Les journaux ne peuvent pas savoir ce qui s'est passé.

—On prétends que vous avez tué votre femme pour la voler ensuite.

—Je ne voulais ni la tuer, ni la voler.

—Et, cependant, vous aviez dans la poche la corde qui l'a étranglée.

Elle se trouvait dans ma poche par hasard.

—Comment avez-vous été amené à vous en servir ?

—La Cadore avait de l'argent ; j'avais absolument besoin de cet argent, et elle ne voulait pas me le donner, bien que je l'assurasse que je lui rendrais. Alors, je lui dis que, étant son mari, tout ce qui était à elle était à moi, et qu'en cherchant dans la commode ou l'armoire, je saurais bien trouver le magot. Aussitôt elle se jeta sur moi comme une furie, menaçant de m'arracher les yeux. Naturellement, je me défendis ; peu à peu le sang me monta au cerveau, je la terrassai, et, comme elle criait, appelant au secours, je lui serai le cou, et voilà.

—Elle avait donc de l'argent, la Cadore, beaucoup d'argent ?

—Oh ! beaucoup n'est pas le mot ; je n'ai pas même trouvé vingt-cinq mille francs.

—C'est déjà gentil.

—Ce n'est pas assez ; il me faut au moins trente-cinq ou quarante mille francs.

—Ah ! fit le baron, regardant son interlocuteur en dessous ; pourquoi avez-vous besoin de cette somme ?

—Pour faire ma fortune. J'ai été riche, monsieur le baron, je veux l'être encore.

—Je comprends ce vouloir : mais comment espérez-vous vous enrichir ?

—En jouant, car j'ai la passion du jeu ; je suis joueur, un joueur effréné.

—Le jeu, le jeu, fit le baron en hochant la tête. A moins cependant que vous ayez la chance....

—Partout où j'irai, je ferai sauter la banque.

— Vous en êtes sûr ?

—Absolument sûr. J'ai trouvé une combinaisons grâce à laquelle je peux, en moins de trois mois, gagner un million.

—Magnifique ! exclama Antonin. En somme, continua-t-il, c'est afin de satisfaire votre terrible passion pour le jeu que vous avez tué et volé votre femme ?

—Eh bien, oui, répondit l'étrangleur d'un ton guttural.

—Diable, mais vous me faites peur, Pertuiset ; on n'est pas du tout tranquille près d'un homme comme vous. Si j'avais ici la somme qui vous manque pour faire l'expérience de votre merveilleuse combinaison, vous seriez capable de m'étrangler à mon tour pour vous en emparer.

Le regard de Pertuiset eut un fauve éclair.

—Monsieur le baron veut rire, fit-il ; mais je n'en approuve pas moins monsieur le baron de n'avoir jamais chez lui une forte somme. Il ne faut pas tenter le diable.

—J'aurai soin de ne jamais me départir de ma prudence. Vous disiez donc, Pertuiset, qu'il vous manque une quinzaine de mille francs ?

—Oui, mais vingt-cinq mille francs feraient encore mieux mon affaire. Ah ! si monsieur le baron voulait me prêter cette somme et m'aider ensuite à gagner la frontière !

—Monsieur Pertuiset, je réponds à cela que j'ai pour principe de ne jamais prêter d'argent, pas même à mes amis, attendu que c'est le moyen de détruire l'amitié. Quant à vous aider à gagner la frontière, je ne m'y refuse point ; nous repatlerons de la chose. Vous possédez actuellement vingt-cinq mille francs ?

—Pas tout à fait.

—C'est vrai, vous l'avez dit. Où est cette somme ?

—En lieu sûr.

—Pourquoi ne vous contentez-vous pas de ce que vous avez ?

—Impossible, ma combinaison exige trente-cinq mille francs.

—De sorte que, si vous n'avez pas les quelques milliers de francs qui vous manquent vous ne pouvez rien faire.

—Absolument rien.

—Bref, monsieur Pertuiset, vous avez près de vingt-cinq mille francs, et pour être au comble de vos désirs, il vous faudrait vingt cinq autre mille francs ?

—Voilà, monsieur le baron.

—Que feriez-vous pour avoir cette somme ?

—Ce que je ferais ? Je n'en sais rien, je....

—Vous étrangleriez volontiers une autre femme, vieille ou jeune ?

—Et même deux, répondit Pertuiset en regardant sournoisement le baron.

Il voyait où son maître voulait en venir et comprenait de quelle nature était le service que le baron attendait de lui.

—Soit, pour une femme et même deux, reprit M. de Canonge ; mais s'il s'agissait d'un homme ?

Le regard du valet prit une expression féroce. Il croisa ses bras sur sa poitrine, s'approcha du baron et répliqua d'une voix creuse :

—Vous n'avez pas besoin de tourner plus longtemps autour du pot ; arrivez à la chose. Est-ce que je n'ai pas déjà deviné que vous allez me demander de tuer un homme ?

La figure d'Antonin devint livide et un tremblement nerveux le saisit ; mais il se remis promptement :

—Oui, murmura-t-il, il y a un homme.

—Qui gêne monsieur le baron et dont monsieur le baron veut se débarrasser.

—C'est un ennemi !

—Dont monsieur le baron veut se venger, naturellement.

— Voulez-vous gagner les vingt-cinq mille francs qu'il vous faut encore ?

—Question inutile, monsieur le baron ; mieux vaut dire : je vous donne vingt-cinq mille francs si vous me débarrassez de mon ennemi.

—Vous m'avez compris.

—Et je suis prêt à faire ce que mon généreux maître m'ordonnera.

Le neveu de Mlle de Nangis suait à grosses gouttes. On ne devient pas un scélérat sans éprouver quelque chose de terrible en soi. Ce quelque chose, ce sont les derniers cris de la conscience épouvantée. Mais chez Antonin la haine dominait.

—Aurai-je besoin d'une nouvelle corde? demanda cyniquement l'étrangleur.

—Un couteau, balbutia de Canonge.

—A lame bien effilée, enfoncée en plein cœur, ajouta Pertuiset.

—Oui, il faut qu'il tombe mort sur le coup

Chez lui où dans la rue !

—Dans la rue.

—Je l'attends au passage ; je le frappe, il tombe, je le dévalise, ai j'en ai le temps, et je me sauve. On croit à une attaque nocturne ordinaire, on arrête une vingtaine de rôdeurs parmi lesquels on pense trouver l'auteur du crime, et monsieur le baron et son valet de chambre ne sont même pas soupçonnés.

—Et pendant que la justice cherche à me trouver et cesse de s'occupper du crime de la rue de Cléry, Jules Pertuiset, lesté de cinquante mille francs, file tranquillement à l'étranger.

—Nous arrangeons ainsi les choses, monsieur le baron ; mais si ça tourne mal, si je me fais pincer ?

Antonin frissonna et son front reçue une nouvelle ondée.

—Avec de la prudence et de bonnes jambes, bégaya-t-il.

—Assurément je prendrai mes précautions et j'aurai la prudence et les jambes ; mais malgré cela je peux être pris : il faut tout prévoir, monsieur le baron. Si je me faisais pincer, mon affaire serait clair, ma peau ne vaudrait plus grand'chose.

Antonin était tellement effrayé qu'il avait l'air d'un déterré.

—Vous, mon maître, continua Pertuiset, vous n'auriez rien à redouter, car je me garderais bien de vous dénoncer, et cela pour plusieurs raisons : d'abord parce que cela ne me ferait ni chaud, ni froid et que ma tête n'en serait pas plus solide sur mes épaules ; ensuite parce que si je n'étais comdamné qu'à aller finir ma vie à la Nouvelle-Calédonie, j'aurais droit à votre reconnaissance, et vous ne refuseriez certainement pas de donner une centaine de mille francs à votre humble serviteur, afin qu'il puisse devenir un honnête propriétaire en Océanie.

Ces paroles, qui, d'ailleurs, ne manquaient pas de logique, rassurèrent le baron sur les conséquences du crime qu'il voulait faire commettre. Il était en présence d'une espèce de fou, dirigé par une monomanie assez commune, pour qui le meurtre n'était rien, du moment qu'il l'aidait à réaliser son rêve : reprendre au jeu ce que le jeu lui avait pris. En somme c'était bien l'homme qu'il fallait à Antonin. Et qu'on ne s'étonne pas trop de la confiance que le neveu d'Arthémise mettait en ce misérable ; la haine, l'ardent désir de la vengeance l'aveuglaient à ce point qu'il ne raisonnait plus et perdait jusqu'au sentiment de la prudence.

—Monsieur le baron, reprit Pertuiset après un moment de silence, vous ne m'avez pas dit encore le nom de l'homme dont vous avez le désir de vous débarrasser.

Les yeux d'Antonin s'enflammèrent.

—Il se nomme James Lincoln, répondit-il.

— Comment, fit Pertuiset, surpris, c'est ce jeune homme, dont les journaux ont fait un héros, que vous voulez envoyer dans l'autre monde ?

Le regard du baron prit une expression terrible.

—Un héros, un héros ! grommela-t-il entre ses dents serrées.

—L'histoire de votre duel m'est connue, monsieur le baron, et, je vous l'avoue, je ne comprends pas bien.

—Vous n'avez pas besoin de comprendre, dit Antonin d'une voix sourde.

—Oui, car vos affaires ne sont pas les miennes ; mais je connais James Lincoln.

—Vous le connaissez ! exclama le baron.

—Pour l'avoir vu une fois sur le boulevard des Italiens. Il se promenait avec un autre jeune homme, un de ses amis, sans doute. Beaucoup de jeunes gens le saluaient, on l'entourait, on lui serrait la main.

Antonin grinçait des dents.

—Ça n'avait pas du tout l'air de lui faire plaisir, continua Pertuiset, et on voyait qu'il aurait voulu être à cent lieues du boulevard. Un vieux monsieur décoré, qui passait et à côté duquel je me trouvais, demanda à un autre monsieur qui était ce beau jeune homme qu'on saluait et à qui on tendait ainsi la main.

"—Comment, vous ne le connaissez pas ? fut il répondu ; mais c'est le héros du jour, c'est James Lincoln, celui qui s'est battu en duel avec le baron de Canonge !

"—Ah ! c'est lui !" fit le vieux monsieur.

Il se retourna, regarda longuement James Lincoln et dit très haut, avant de continuer son chemin :

"—Le brave garçon ! "

Antonin était devenu vert.

—Voilà, monsieur le baron, comment je connais M. James Lincoln. C'est le surlendemain du duel que la chose que je viens de vous narrer se passa sur le boulvard. Je n'ai pas besoin de vous dire que, moi aussi, j'ai beaucoup regardé votre adversaire de Compiègne. Dame, vous comprenez, un homme dont parlent les journaux. Eh bien, monsieur le baron, James Lincoln est un gaillard qui n'a pas froid aux yeux, et à moins d'être surpris,

teur, afin qu'il puisse deve
te propriétaire en Océanie
, qui, d'ailleurs, ne man
de logique, rassurèrent l
s conséquences du crime
faire commettre. Il était e
e espèce de fou, dirigé pa
nie assez commune, pou
e n'était rien, du momen
à réaliser son rêve : re
u ce que le jeu lui avai
mme c'était bien l'homme
à Antonin. Et qu'on n
crop de la confiance que l
émise mettait en ce misé
e, l'ardent désir de la ven
laient à ce point qu'il n
s et perdait jusqu'aux sen
prudence.

le baron, reprit Pertuiset
nent de silence, vous ne
dit encore le nom de
t vous avez le désir de
ser.

Antonin s'enflammèrent.

me James Lincoln, répon-

, fit Pertuiset, surpris,
homme, dont les jour-
un héros, que vous voulez
l'autre monde ?
u baron prit une expres-

un héros ! grommela-t-il
serrées.
de votre duel m'est con-
r le baron, et, je vous
comprends pas bien.
ez pas besoin de compren-
u d'une voix sourde.
s affaires ne sont pas les
je connais James Lincoln.
nnaisses ! exclama le baron.
ir vu une fois sur le boule-
ns. Il se promenait avec un
mme, un de ses amis, sans
up de jeunes gens le sa-
tourait, on lui serrait la

çait des dents.

pas du tout l'air de lui
ontinua Pertuiset, et on
ait voulu être à cent lieues
Un vieux monsieur décoré,
côté duquel je me trou-
à un autre monsieur qui
une homme qu'on saluait
lait ainsi la main.
, vous ne le connaissez
ndu ; mais c'est le héros
James Lincoln, celui qui
uel avec le baron de Ca-

lui !" fit le vieux mon-

a, regarda longuement Ja-
dit très haut, avant de
hemin :
garçon ! "
devenu vert.
sieur le baron, comment
ames Lincoln. C'est le
duel que la chose que je
rrer se passa sur le bou-
es besoin de vous dire
j'ai beaucoup regardé vo-
Compiègne. Dame, vous
nomme dont parlent les
bien, monsieur le baron,
est un gaillard qui n'a pas
et à moins d'être surpris,

il ne se laissera pas saigner comme un poulet.

—Vous aurez un poignard de bonne trempe.

—Monsieur le baron me l'achètera ?

—Oui.

—Où demeure James Lincoln ?

—Rue de Balzac.

—Je la connais ; c'est une rue déserte la nuit.

—Il a un ami avec lequel il sort tous les soirs ; quand ils ne vont pas au théâtre, on est à peu près sûr de les rencontrer sur les boulevards.

—Compris.

—Souvent son ami l'accompagne jusqu'à sa porte.

—Ah ! diable ! Il faudra alors attendre une nuit où son ami ne l'accompagnera point. Quand aurai-je le poignard à lame bien trempée ?

—Ce soir.

—C'est bien. Mais le valet de pied s'étonnera de me voir sortir.

—Vous lui direz que vous êtes marié et que je vous ai autorisé à aller voir votre femme.

—Il en croira ce qu'il voudra.

—S'il n'est pas content, je le chasserai.

—Du reste, monsieur le baron, c'est un bavard et un curieux à qui je vous conseille de donner bientôt un successeur.

—Le conseil est bon, je le suivrai. Donc, Pertuiset, cette nuit...

—Je serai à l'affût, et si je peux...

—Ta main ne tremblera point ?

L'étrangleur haussa les épaules.

—Un seul coup, ajouta Antonin, un seul, au cœur. Qu'il tombe mort sans avoir eu le temps de pousser un cri.

—Ça, c'est mon affaire, prononça sourdement Pertuiset.

Et un sinistre éclair traversa son regard.

XVII

LE CRIME.

Mme Lincoln d'un côté et Georges Vibert de l'autre faisaient tout ce qu'il leur était humainement possible de faire pour distraire James, l'arracher à ses douloureuses pensées et lui remonter le moral ; mais les plaies saignantes que le jeune homme avait à l'âme et au cœur ne paraissaient pas devoir se guérir de suitôt. Malheureusement, le congé de Georges allait expirer ; il était à la veille de quitter Paris et Mme Lincoln ne songeait pas sans appréhensions à l'espèce d'isolement dans lequel se trouverait son fils après le départ de Georges, cet ami si dévoué, si affectueux, qui, pendant plus d'un mois, l'avait si bien secondée dans son œuvre maternelle. Sans doute, elle redoublerait de soins et de sollicitude pour son cher enfant ; mais elle ne serait pas constamment avec lui ; elle ne pouvait pas se servir, pour le distraire et l'enlever à ses sombres préoccupations, de tous les moyens employés par Georges Vibert. James n'était plus aussi absorbé, concentré en lui-même ; évidemment il faisait de louables efforts pour reprendre le dessus, et répondre à l'affection et au dévouement de ceux qui avaient entrepris sa guérison. Mais ces faibles résultats obtenus avec tant de peine et de temps ne seraient-ils pas réduits à néant, lorsque James n'aurait plus près de lui son ami pour le raisonner, le stimuler ?

Léontine allait se trouver seule, absolument seule avec son fils. Une affaire très importante avait appelé M. Lincoln à New-York ; il s'était embarqué au Havre depuis quelques jours, et il ne devait pas être absent moins de trois mois. Léontine se disait bien qu'elle allait être plus entièrement à son fils ; néanmoins elle redoutait pour James la monotonie des longs tête-à-tête.

—Mon cher James, disait Georges Vibert à son ami, voilà la dernière soirée que nous passons ensemble, car dans un instant, je vais t'embrasser et te dire adieu ; nous allons être probablement plusieurs mois sans nous revoir ; je ne te le cache point, cher ami, c'est avec peine, avec chagrin que je vais m'éloigner de toi.

—C'est donc bien décidément après-demain matin que tu pars ?

—Oui, j'avais, à cause de toi, demandé à rester à Paris quinze jours de plus, cette faveur n'a pu m'être accordée. Il faut partir.

—Est-ce que nous ne pourrons pas nous voir demain un instant ?

—Cela ne me paraît guère possible ; tu sais les visites que j'ai à faire, elles sont nombreuses et toutes ne sont pas pour mon plaisir. Mais il y a les convenances, le devoir. Le soir, je dînerai chez Mme Leberqueux, une amie d'enfance de ma mère que j'ai beaucoup négligée et qui ne m'a pardonné ce qu'elle appelle mon indifférence à son égard, qu'à cette condition, *sine qua non*, que j'accepterais son invitation pour demain soir.

—Oui, toute ta journée de demain est prise.

—Je ne sais pas même à quel moment je pourrai faire certains achats : de petits cadeaux à emporter. Tu as toujours habité à Paris, James, tu ne connais pas les exigences de nos bons provinciaux ; mais tu devineras quelle force ont ces mots : "Avant de revenir, n'oubliez pas Liline ou Toto. Un souvenir ! Oh ! une bagatelle, rien. Ils seront si heureux, les chers mignons !" Si on se laissait aller, il faudrait traîner derrière soi une centaine de colis. Juge de l'agrément. Et les commissions à faire ! Et ceci, et cela. Bref, ça n'en finit plus. Si vous n'êtes pas l'humble serviteur, l'esclave de tout le monde, vous manquez de complaisance, vous n'aimez pas à obliger, vous êtes un homme mal élevé. Pour vivre tranquille en province, il ne faudrait y connaître personne ; mais serait-ce vivre ? Voilà la question. Va, je penserai souvent à toi, à ton excellente mère, à nos causeries, à nos promenades sur le boulevard, aux trop courts instants que j'ai passés avec toi. James, je ne te répéterai pas tout ce que je t'ai dit ; secoue-toi, morbleue ! et, maintenant, pense moins au passé qu'à l'avenir. Tu m'a promis de m'écrire.

—Oui, Georges, je t'écrirai.

—Au moins deux lettres chaque semaine.

—Soit, deux lettres : mais je ne vois pas bien ce que je pourrai avoir à te dire.

—Hé, mon cher James, je ne te demande pas une chronique parisienne ; que tu me donne de tes nouvelles et de celles de Mme Lincoln, et je serai content. Aucune de tes lettres ne restera sans réponse ; mais si tu étais seulement quatre jours sans m'écrire, tu pourrais t'attendre à être vertement grondé. Ah ! James, mon ami, continua Georges avec émotion, s'il faut te le dire, je quitterai Paris inquiet.

—Pourquoi ?

—Tu le demandes ! Ah ! James, si pendant mon séjour à Paris, j'étais parvenu à te guérir du mal dont tu souffres, je partirais sans inquiétude.

—Mais tu sais bien que tu n'a plus rien à craindre.

—Oui, tu n'as plus la pensée du suicide ou celle de te faire tuer par un baron de Canonge, mais la douleur est toujours là, dans ton cœur.

James laissa échapper un long soupir.

—Mon pauvre ami ! fit Georges en lui serrant la main.

—Laisse faire le temps, murmura James.

—Puisse-t-il te faire oublier !

James secoua tristement la tête.

—Peut-être cesserai-je de souffrir, répliqua-t-il, mais oublier, jamais !

Tout en causant et en marchant lentement les deux amis étaient arrivés à la Madeleine et avaient descendu la rue Royale. A l'entrée de l'avenue Gabrille, James s'arrêta et dit à Georges :

—La journée de demain sera fatigante pour toi, tu as besoin de te reposer ; quittons-nous ici ; embrassons-nous et disons-nous adieu.

—Non, marchons encore un peu, nous nous séparerons derrière le jardin de l'Elysée.

—Alors, viens jusque chez ma mère.

—Oh ! je t'accompagnerais volontiers jusque chez toi ; mais il est tard, et Mme Lincoln doit être couchée ; et puis je lui ai fait mes adieux.

Arrivés au jardin de l'Elysée, les deux amis s'embrassèrent et se tinrent longtemps dans les bras l'un de l'autre ; ils éprouvaient la même peine à se quitter. Il était plus d'une heure du matin ; le carré Marigny était désert et il n'y avait plus dans les rues que de rares passants attardés. Le ciel était couvert, orageux, et la nuit noire. Ni Georges ni James n'avaient remarqué que, depuis le boulevard des Italiens, un homme les suivait, rasant les murs des maisons, se dissimulant dans l'ombre. Cet homme avait profité de l'instant où les deux amis s'embrassaient et se disaient adieu pour prendre les devants. Mais après avoir fait une centaine de pas, il s'était embusqué derrière le tronc d'un gros arbre. Le lecteur a reconnu Pertuiset.

C'était la troisième nuit que le misérable, dont le baron de Canonge avait armé la main pour frapper lâchement son ennemi, dans l'ombre, guettait James au passage, et si, déjà, l'assassin n'avait pas commis son crime, c'est que George avait accompagné son ami jusqu'à sa porte. Pertuiset savait quel chemin le jeune homme suivait d'habitude pour se rendre chez lui ; aussi était-il certain que James allait passer près de l'arbre contre lequel il s'était adossé. Restait à savoir s'il lui serait possible de frapper l'ennemi du baron. Mais si cette nuit encore, James lui échappait, ce serait pour la nuit suivante ou une autre. Pertuiset n'était pas homme à se décourager ; il avait la patience du reptile qui veut s'emparer d'une proie et il tenait à gagner la somme que son maître lui avait promise. Pourtant, tout semblait lui être favorable : l'heure avancée, le lieu désert, la nuit noire, l'arbre qui le cachait ; d'autre part, il avait vu les deux amis s'arrêter et s'embrasser, ce qui lui

permettait de supposer qu'ils allaient se quitter et que James se dirigerait seul vers la rue de Balzac.

Au bout d'un instant, en effet, il vit paraître James que George venait de quitter. Il s'avançait lentement, la tête inclinée sur sa poitrine, rêveur. Il avait sa main gauche dans la poche de son pantalon et sa main droite jouait distraitement avec sa canne, un bambou léger. Le regard de Pertuiset eut comme un jaillissement d'étincelles et sa face de scélérat devint horriblement grimaçante. Il tendit les oreilles, en allongeant le cou. Le silence était profond ; à peine entendait-il le pas de celui qui s'approchait de lui sans défiance. Il se redressa et jeta de tous les côtés un regard rapide, fouillant les allées et les massifs. Il ne vit personne. L'instant était exceptionnnellement favorable. C'était bien l'heure du crime. La main de Pertuiset s'arma du poignard à lame effilée, qu'il avait tenu caché sur sa poitrine.

—Cette fois, je le tiens, se dit-il, son affaire est faite !

James n'était plus qu'à trois pas de lui. Le misérable n'eut que le temps de se préparer à frapper sa victime. Bondissant comme une panthère furieuse, il sauta à la gorge du jeune homme, qui n'eut pas même le temps de revenir de sa surprise. La lame d'acier jeta un éclair dans la nuit et s'enfonça dans la poitrine de James. Le sang jaillit aussitôt sur la main et le vêtement de l'assassin. Le malheureux jeune homme chancela, poussa un grand cri rauque, étranglé, et tomba sur le dos, comme une masse.

L'assassin regarda autour de lui et ne vit rien qui fut de nature à lui faire prendre immédiatement la fuite. Toutefois, s'il n'eût pas été troublé ou plutôt étourdi par le sang qui sonnait à ses oreilles, il aurait pu entendre un bruit de bas précipités. Sans perdre une seconde, n'en ayant plus besoin, il jeta son poignard et se mit en devoir de dépouiller sa victime. Il enleva d'abord la chaîne et la montre, puis, pensant que le jeune homme devait avoir de l'argent sur lui, il chercha le porte-monnaie et le portefeuille. Il trouva d'abord le porte-monnaie qu'il glissa dans sa poche ; mais avant qu'il ait pu s'emparer également du porte-feuille, un homme arriva sur lui. C'était Georges Vibert.

Après avoir quitté James, Georges était allé jusqu'à la rue Royale, puis était rapidement revenu sur ses pas avec la pensée qu'il pourrait rejoindre son ami. Il avait réfléchi que, dînant chez Mme Leberqueux, il pouvait très bien prendre congé de cette dame et de sa famille à dix heures et venir passer le reste de la soirée, rue de Balzac, avec Mme Lincoln et son fils. Or, c'était pour dire à James qu'il le reverrait encore avant de quitter Paris, qu'il avait rebroussé chemin avec l'espoir que, marchant très vite, il rattraperait son ami. Il avait entendu le cri poussé par le malheureux James, sans reconnaître sa voix, et il ne s'était demandé ni d'où provenait ce cri, ni quelle en était la cause. Certes, il ne s'attendait guère à l'horrible spectacle qui s'offrit tout à coup à ses yeux épouvantés. Il reconnut son ami, baignant dans une mare de sang, et éperdu, fou de douleur, il se mit à crier de toute la force de ses poumons :

—Au secours, au secours ! A l'assassin !

Pertuiset avait bondi sur ses jambes, ne songeant qu'à chercher son salut dans la fuite. Mais Georges l'empêcha en se ruant sur lui. L'assassin fit entendre un rugissement de bête féroce et une lutte effroyable s'engagea. Heureusement pour Georges, Pertuiset n'avait plus son poignard ; si le misérable eût gardé son arme, il n'aurait pas hésité à faire une victime de plus. Pour échapper à l'étreinte de Georges, il le frappait à coups de poing redoublés, cherchant à l'étourdir, à l'aveugler. Mais d'une force au moins égale à celle du misérable, Georges se défendait avec vigueur et ne lâchait point prise. Il ne cessait de crier :

—Au secours ! au secours ! A l'assassin !

La lutte continuait et menaçait de se prolonger, au grand désespoir de Georges qui, ne voulant pas laisser échapper le meurtrier, ne pouvait secourir la victime. Ce qu'il éprouvait était d'autant plus horrible qu'il ne savait même pas si le pauvre James respirait encore. A la fin, il fut pris d'un accès de fureur qui tripla ses forces et il parvint à terrasser l'assassin. Ayant un genou sur la poitrine et le cou serré par deux mains de fer. Pertuiset râlait. Georges, qui ne se possédait plus, aurait peut-être étranglé l'étrangleur de la Cadore, se faisant ainsi le vengeur de son ami, si plusieurs hommes, parmi lesquels deux gardiens de la paix, n'étaient arrivés tout à coup, attirés par les appels au secours et le bruit de la lutte. Les agents délivrèrent Pertuiset en se jetant sur Georges qu'ils prirent tout d'abord pour l'auteur de l'attaque nocturne. Profitant de leur erreur, le meurtrier se releva et allait s'échapper par une prompte fuite, lorsque Georges cria :

—Arrêtez l'assassin !

Quatre hommes s'élancèrent sur le misérable. Il eut beau se débattre, se tordre, grincer des dents, rugir, lancer des coups de poing, des coups de pied, il ne parvint qu'à épuiser ce qui lui restait de force. Aussi, et bien qu'il ne pût guère aggraver sa situation, il ne fit aucune tentative de rebellion lorsque les gardiens de la paix lui mirent la main au collet. Toutefois, il proféra un épouvantable juron, qu'il fit suivre de ces mots :

—Je suis pincé !

Sans résistance, mais non sans se livrer à de sombres réflexions, il se laissa conduire au poste de police, où on l'enferma dans un cachot. Pendant ce temps, James avait été relevé et transporté à la pharmacie la moins éloignée. Le pharmacien s'était levé en toute hâte et ce fut lui qui envoya chercher un médecin, chirurgien du quartier qu'il connaissait. James avait été couché sur des matelas dans l'arrière-boutique, et, en attendant le médecin, le pharmacien s'empressa de laver la plaie, d'où le sang ne sortait plus, et de faire un premier pansement. Disons-le vite, James vivait encore ; mais il respirait à peine, et le pharmacien faisait de vains efforts pour lui faire reprendre connaissance. A genoux près de son ami, les yeux fixés sur son visage d'une pâleur cadavérique, Georges Vibert sanglotait à fendre l'âme. A chaque instant, il disait au pharmacien :

—Monsieur, je vous en prie, dites-moi qu'il n'est pas mortellement blessé.

Et toujours le pharmacien répondait :

Je ne sais pas ; attendons le docteur.

Voyant la profonde douleur du jeune homme, il lui cachait ses craintes. Il pensait que le blessé était perdu et d'un moment à l'autre, il s'attendait à lui voir rendre le dernier soupir. Enfin, le médecin arriva. Prévenu par la personne qui était allée le chercher, il s'était muni des instruments de chirurgie qui pouvaient lui être nécessaires. Il découvrit la blessure et l'examina attentivement, le front plissé, le regard sombre. Georges, les yeux fixés sur le docteur, interrogeait les mouvements de sa physionomie, en proie à une affreuse anxiété.

—Horrible blessure, murmura le médecin, le coup a été rudement porté !

—Est-ce que la lame a touché le cœur ? demanda le pharmacien.

—Si le cœur avait été atteint, ce malheureux n'existerait plus.

—Alors, docteur ?

—Hum ! il a perdu beaucoup de sang !

—Monsieur le docteur, s'écria Georges, sauvez-le pour sa pauvre mère surtout, sauvez-le !

—Ah ! il a une mère, une mère qui l'aime ?

—Qui l'adore, monsieur.

—Elle est à plaindre.

—Ah ! je comprends, s'écria Georges affolé, mon ami est perdu !

—Monsieur, répliqua gravement le médecin, l'homme le plus savant ne saurait faire plus qu'il ne peut.

—Perdu, perdu ! répéta Georges en sanglotant. Oh ! mourir si jeune, quand il avait devant lui un si brillant avenir !

—Comment se nomme-t-il ! demanda le docteur.

—James Lincoln.

—James Lincoln ! exclama le docteur, James Lincoln, ce noble jeune homme dont on a tant parlé dans le monde !

Il y eut parmi les personnes présentes un vif mouvement de surprise. L'intérêt et le sentiment de pitié qu'inspirait le moribond augmentèrent encore.

—C'est épouvantable, dit un des assistants, être si brave et tomber ainsi sous le coup d'un rôdeur de nuit.

Le médecin, cependant, n'avait pas perdu de temps. Après avoir ausculté le blessé et opérer différentes pressions sur la poitrine, il sonda la plaie. Alors son front se dérida subitement.

—Il y a de l'espoir ! s'écria-t-il.

Des soupirs de soulagement répondirent à ces paroles.

—Oui, reprit le médecin, il y a de l'espoir, car aucun organe essentiel à la vie n'a été atteint ; un mouvement qu'a fait la victime au moment où l'assassin le frappait, a fait dévier la lame du poignard, et c'est par miracle que le cœur n'a pas été percé. Toutefois, je dois le dire, l'espoir est bien faible et le blessé réclame les plus grands soins. Une nouvelle hémorragie serait la mort.

Avec l'aide du pharmacien, qui lui donnait tout ce dont il avait besoin, le médecin opéra le pansement et peu de temps après le blessé reprit ses sens. Mais il ne put articuler que quelques paroles incohérentes. Il était, d'ailleurs, dans un état de faiblesse extrême. Néanmoins, il reconnut son ami ; et, comme celui-ci tenait sa main, il sentit que James serrait légèrement la sienne.

—Les soins ne lui manqueront pas, dit Georges, et nous le sauverons. Ah ! monsieur, merci, merci ! s'écria-t-il en se jetant au cou du médecin qu'il embrassa.

Le docteur, profondément touché, avait la larme à l'œil.

—Monsieur, reprit Georges, James Lincoln est confié à vos soins ; au nom de Mme Lincoln, au nom de tous ceux qui aiment son fils, et ils sont nombreux, soignez-le comme s'il était votre propre fils, conservez-nous ses jours.

—La mission du médecin est de guérir quand il le peut, répondit simplement le docteur.

—Après un bout de silence ;

—Où demeure M. James Lincoln ? demanda-t-il.

—Rue de Balzac.

—C'est tout près d'ici ; mais il serait dangereux de transporter le blessé chez lui en ce moment ; dans quelques heures, nous verrons. En attendant, il est bon de le déshabiller et de le coucher dans un lit.

—Docteur, j'offre le mien, dit vivement le pharmacien.

Un instant après, James était couché. Il ne tarda pas à s'endormir. Le médecin et Georges, chacun dans un fauteuil, passèrent le reste de la nuit près du blessé.

XVIII

NOUVELLE DOULEUR.

Mme Lincoln avait attendu son fils jusqu'à une heure du matin. Sachant que Georges Vibert devait partir le lendemain matin et pensant que les deux amis tenaient à prolonger le peu de temps qu'ils avaient encore à passer ensemble, elle s'était couchée sans être inquiète. Elle ne pouvait en vouloir à James de rester une heure de plus avec son ami dont il allait être séparé peut-être pendant une année. Elle s'était couchée et à trois heures elle ne dormait pas encore. Elle avait constamment tendu l'oreille, espérant qu'elle entendrait le bruit que ferait James en rentrant. Et, comme elle n'avait rien entendu, elle se dit que son fils était certainement rentré, mais en prenant des précautions pour ne pas le réveiller. Elle s'endormit alors ; mais son sommeil fut très agité ; il lui semblait qu'elle entendait la porte d'entrée de l'appartement s'ouvrir et se fermer.

A six heures elle se réveilla. Elle sauta à bas du lit, mit un jupon, s'enveloppa d'un peignoir et marcha vers la chambre de James. L'oreille collée contre la porte, elle écouta. N'entendant rien, elle murmura ;

—Il dort encore.

Elle entr'ouvrit la porte doucement et regarda.

—Oh ! fit-elle, en portant sa main sur son cœur.

Et, poussant brusquement la porte, elle entra et s'arrêta, frappée de stupeur, devant le lit qui n'était pas défait. James n'était pas rentré ; mais pourquoi ? Elle était devenue affreusement pâle et il y avait dans sa gorge quelque chose qui l'étranglait.

—Mon Dieu, mon Dieu ! gémit-elle, en s'affaissant sur un siège.

Toujours prompte à s'effrayer, elle sentit qu'elle allait apprendre un nouveau malheur. A ce moment un coup de sonnette se fit entendre. Elle se dressa comme mue par un ressort, bondit hors de la chambre, traversa plusieurs pièces, haletante, échevelée et se trouva dans l'antichambre, en face de Georges Vibert.

—Mon fils, où est mon fils ? cria-t-elle : Georges, qu'avez-vous fait de mon enfant ?

Le jeune homme resta tout interdit, ne sachant plus comment s'y prendre pour annoncer la terrible nouvelle.

—Madame, de grâce calmez-vous, balbutia-t-il.

—Mais vous ne me répondez pas, vous ne me répondez pas ! Qu'est-il arrivé à mon fils ? Pourquoi n'est-il pas rentré ? Pourquoi venez-vous ici, seul ? Où est mon fils ? Georges, où est-il ?

—Madame je vais vous dire.... mais dans l'état où je vous trouve, je crains..

La pauvre mère poussa un cri perçant. Puis, saisissant le bras du jeune homme, qu'elle serra fortement :

—Ah ! mon fils est mort ! exclama-t-elle. Malheur, malheur !

Ses jambes ployèrent sous elle et Georges n'eut que le temps de la prendre dans ses bras pour l'empêcher de tomber.

—Non, madame, dit le jeune homme, non, grâce à Dieu, James n'est pas mort.

Elle se redressa brusquement, resta un instant immobile, droite et raide comme une statue, plongeant son regard ardent dans les yeux de Georges.

—Il n'est pas mort, grâce à Dieu, prononça-t-elle lentement et d'une voix oppressée. Georges, que signifient ces paroles ? Mais encore une fois, qu'est-il donc arrivé à mon fils ?

—Madame, j'attends que vous soyez plus calme pour vous dire.... Ne vous effrayez pas plus que de raison.

—Ah ! vous voulez que je sois calme; allons, soit ; mais mon sang se glace, je me sens mourir de terreur.... N'importe, Georges, parlez ; j'espère avoir la force de vous entendre.

—Oh ! oui, madame, rassemblez toutes vos forces.

—Vous me faites frémir !

—Madame, je m'empresse de vous dire, tout d'abord, que nous sauverons James.

—Je comprends, il est blessé ?

—Oui, madame.

—Grièvement ?

—Oui, mais le médecin, qui est encore près de lui en ce moment, ne désespère point.

—Georges, où est mon fils ?

—Tout près d'ici, dans une maison où les soins ne lui manquent pas.

—Je vous crois, mon ami, mais il n'a pas sa mère près de lui. Vous allez me conduire près de mon fils, Georges ; attendez-moi cinq minutes; le temps de passer une robe et de mettre un chapeau.

Elle allait sortir, Georges l'arrêta.

—Ne voulez-vous donc pas savoir ce qui s'est passé ?

—Plus tard on me l'apprendra. Je n'ai pas le temps de vous écouter, Georges ; mon fils blessé réclame les soins de sa mère !

Elle quitta le jeune homme précipitamment et, presque aussitôt, un bruit de sonnette apprit à Georges que Mme Lincoln appelait sa femme de chambre. Il n'attendit que pendant les cinq minutes demandées. La pauvre mère n'avait nullement songé à se parer.

—Partons, Georges, partons, dit-elle.

Elle avait subitement retrouvé toute son énergie, tant est grande la force morale qu'une mère puise en son cœur. Un quart d'heure après, Mme Lincoln était près de son fils. Une fièvre brûlante commençait à s'emparer du blessé, qui n'avait plus eu la force de parler, depuis les quelques paroles qu'il avait prononcées en sortant de son évanouissement. Près du lit, la mère, secouée par un tremblement convulsif, contemplait le visage livide de son fils, qui, ayant les yeux fermés, semblait dormir.

—Mon pauvre enfant, mon pauvre enfant ! murmura-t-elle.

Sa force ne l'abandonnait point ; elle retenait les sanglots dont sa poitrine était pleine. Elle aurait voulu se jeter sur James, l'entourer de ses bras, le presser contre son cœur, mais elle n'osait pas.

—Monsieur, demanda-t-elle tout bas au docteur, puis-je lui mettre un baiser sur le front ?

—Oui, répondit-il.

Les yeux de la mère s'illuminèrent. Elle se pencha doucement et ses lèvres se collèrent sur le front moite de son fils. James sentit la chaleur du baiser maternel, il ouvrit les yeux et reconnut sa mère. Son regard eut un rayonnement. Une fois encore il voulut parler et ne put que remuer les lèvres. Il poussa un profond soupir, puis, péniblement, il leva sa main droite, qu'il tendit à sa mère. Mme Lincoln la saisit, et pendant un long instant, la garda dans les siennes. Les yeux du blessé s'étaient refermés. Mme Lincoln se tourna vers le docteur et le regarda fixement, dans les yeux.

—Monsieur, dit-elle, vous avez de l'espoir ?

—Oui, madame, car, tant que je peux lutter contre la mort, je ne désespère point.

—Vous répondez de la vie de mon enfant ?

—Oh ! ne me demandez pas trpp !

—Puisque vous espérez !

—Madame, Dieu est le maître de nos destinées.

La pauvre mère courba la tête, et ses larmes, qu'elle avait pu retenir jusqu'alors, inondèrent ses joues. Elle tomba sur ses genoux, les mains jointes.

—Mon Dieu, mon Dieu ! prononça-t-elle d'une voix mourante, ne me prenez pas mon fils !

Le médecin hocha tristement la tête et dit tout bas, à l'oreille de Georges :

—Si le fils meurt, la mère le suivra de près dans la tombe.

—Docteur, vous le sauverez, vous les sauverez tous les deux.

—Comme je vous l'ai déjà dit, je ferai pour cela tout ce que je pourrai. Mais Mme Lincoln ne peut pas rester ici, emmenez-la.

—Quand mon ami pourra-t-il être transporté rue de Balzac ?

—Dans l'après-midi, je pense, à moins de quelque nouvelle complication.

—Non, non, rien ne viendra aggraver la situation de votre malade, et je quitterai Paris ayant au cœur un ferme espoir.

—Oui, espérons que Dieu entendra les prières de la pauvre mère éplorée.

Georges s'approcha de Mme Lincoln, l'aida à se relever et lui prit le bras en disant :

—Venez !

Elle le regarda avec une sorte d'effarement.

—Non, fit-elle d'un ton bref, je ne quitte pas mon fils.

—Mais vous ne pouvez lui être d'aucun secours.

Le regard de la mère interrogea le médecin, qui lui dit :

—J'ajoute, madame, que, dans son propre intérêt, vous ne devez pas rester trop longtemps près de votre fils.

Elle poussa un sourd gémissement, et enveloppa le blessé d'un regard d'où s'échappait toute son âme.

—Madame, continua le docteur, aucun des soins qui sont nécessaires à mon malade ne lui manquera, je vous le promets, je vous le jure ; vous pouvez donc être aussi tranquille que possible.

—Je reviendrai, monsieur.

—Non, madame, ne revenez pas : le calme absolu est nécessaire à votre fils : une émotion un peu vive pourrait lui être fatale, et, je ne vous le cache point, je crains que vous ne puissiez assez contenir votre douleur. Du reste, je pense que rien ne s'opposera à ce que votre fils soit transporté chez vous aujourd'hui même, avant la nuit.

Sur ces paroles du médecin, Mme Lincoln se laissa emmener et Georges la ramena chez elle. Le brave garçon ne pensait guère aux visites et aux achats qu'il avait à faire ; mais il se disait tristement qu'il devait partir le lendemain matin et qu'il s'éloignerait de son ami sans être complètement rassuré sur son sort.

—Maintenant, Georges, lui dit Mme Lincoln, vous pouvez m'apprendre ce qui s'est passé : j'aurai, je crois, assez de force pour vous écouter. Comment et par qui James a-t-il reçu cette terrible blessure qui met ses jours en danger !

Georges raconta l'attaque nocturne. Il dit comment on avait pu arrêter l'assassin, lequel n'était sans doute qu'un de ces terribles et audacieux malfaiteurs qui fourmillent dans Paris et dont les journaux racontent chaque jour les nouveaux exploits. Le misérable en question était évidemment dans les Champs-Elysées à la recherche d'un mauvais coup à faire, lorsque James vint à passer tranquillement et fut sa victime.

—L'attaque avait été si rapide, continua Georges, que le bandit aurait certainement eu le temps de fuir, après avoir dévalisé James, si je n'étais pas arrivé tout à coup sur le lieu du crime. Je me jetai sur le misérable en appelant au secours ; plusieurs personnes accoururent à mes cris et me prêtèrent main-forte. Et, pendant que des agents de police s'emparaient de l'assassin pour le conduire au poste, on relevait le malheureux James couvert de sang et on le transportait chez le pharmacien où, avec le médecin qu'on avait été chercher en toute hâte, je passé le reste de la nuit à son chevet.

Mme Lincoln avait écouté le récit du jeune homme toute frémissante d'épouvante et d'horreur. Mais, pas plus que Georges, elle ne soupçonna que la haine et la vengeance eussent armé la main du meurtrier.

—Mon ami, dit-elle, je ne connais pas le médecin qui est près de mon pauvre enfant : avez-vous confiance en lui ?

—Une confiance entière, madame ; je l'ai vu à l'œuvre et je vous assure que James ne saurait être en meilleures mains. M. Grignard, c'est ainsi qu'il se nomme, est un savant chirurgien ; il s'intéresse fort à son malade, et vous pouvez tout attendre de son savoir et de son dévouement.

—Alors, c'est bien, dit-elle.

Elle soupira et reprit :

—Georges, ne me cachez rien : M. Grignard a-t-il réellement l'espoir de sauver mon fils ?

—Oui, madame.

—Et vous, Georges, que pensez-vous de la situation de mon malheureux enfant ?

—Je pense que dans un mois James sera remis sur pied.

—Ah ! que Dieu vous entende !

—C'est vous qu'il entendra, madame ; il ne sera pas sans pitié pour les larmes de la meilleure des mères. Espérons, madame, espérons.

—Espérons ! répéta-t-elle en soupirant.

Elle prit la main du jeune homme et lui dit avec émotion :

—Merci, Georges, merci. Ah ! vous êtes un bon et sincère ami ! James et sa mère n'oublieront jamais ce qu'ils vous doivent.

—Il est si bon, madame, d'être dévoué à ceux qu'on aime !

—Georges, vous êtes un noble cœur.

—Je fais de mon mieux, madame, pour me rendre digne de votre amitié et de celle de James.

Sur les instants réitérées de Mme Lincoln, le jeune homme déjeuna, puis il se retira en disant qu'il reviendrait le soir, aussitôt qu'il serait libre, car il ne voulait pas quitter Paris sans avoir revu Mme Lincoln et embrasser son ami. Dès qu'elle fut seule, Mme Lincoln appela le valet de pied lui donna l'ordre d'aller d'heure en heure prendre des nouvelles de son fils. Cela fait, elle s'enferma dans sa chambre où, après avoir donné un libre cours à ses larmes. Elle écrivit, deux lettres, la première à M. de Carmeille, l'autre à son mari. Le soir, à huit heures, son état de fièvre n'ayant pas empiré, James fut ramené chez sa mere.

XIX

L'ASSASSIN.

Nous avons dit que Pertuiset avait été enfermé dans le cachot du poste de police, en attendant que le commissaire de police du quartier l'interrogeât. Ce magistrat fut prévenu presque immédiatement, il arriva à son bureau à quatre heures du matin et Pertuiset fut emmené devant lui. Le meurtrier avait eu le temps de réfléchir et de se préparer à subir l'interrogatoire. Bien qu'il eût été arrêté sur le lieu du crime, nul ne l'ayant vu frapper la victime, il avait résolu de nier effrontément qu'il fût l'auteur de l'attentat.

Il pensait bien qu'il serait reconnu, sinon le jour même, mais pendant le cours de l'enquête et de l'instruction, et qu'il aurait à rendre compte à la justice de la mort de la Cadoore. Toutefois, il ne désespérait point de sauver sa tête, en invoquant toutes sortes de circonstances atténuantes, surtout s'il parvenait à mettre le coup de couteau sur le compte d'un autre. Enfin, il voulait éviter une condamnation à mort. Dans tous les cas, et jusqu'à la cour d'assises, il ne parlerait point du baron de Canonge, son complice. Il avait son idée. Il réservait Antonin, dont il saurait se servir, si c'était nécessaire, et dès que le moment serait venu.

Devant le commissaire de police il prit une attitude convenable, humble et respectueuse. Le magistrat vit tout de suite qu'il n'avait pas affaire à un malfaiteur ordinaire, un de ces misérables d'autant plus dangereux et terribles qu'ils n'ont ni intelligence, ni éducation et qui ne vivent que pour le crime. Il comprit que l'homme qui était devant lui était un de ces nombreux déclassés que la paresse et la débauche précipitent fatalement dans les bas-fonds fangeux de la société.

—Comment vous appelez-vous ? demanda-t-il.

—Jean, répondit Pertuiset.

—Jean est un prénom ; quel est votre nom de famille ?

—Je n'ai pas de nom de famille.

—Où êtes-vous né ?

—En Italie, à Naples.

—Alors vous êtes Italien ?

—Je le crois.

—Et vous prétendez ne pas avoir de nom de famille ?

—J'ai été trouvé sous la porche d'une église ; un vieux prêtre m'a recueilli et je fus élevé par ses soins ; je ne me connais que le nom de Jean, que le vieux prêtre m'a donné.

—Hum, hum, fit le commissaire, regardant Pertuiset.

Il continua ;

—Quel âge avez-vous ?

—Une quarantaine d'années, je ne sais pas au juste.

—Quel est votre état ?

—Je suis comptable.

—Où êtes-vous employé ?

—Je n'ai pas d'emploi.

—Depuis combien de temps êtes-vous sans place ?

—Depuis trois mois.

—Où étiez-vous employé en dernier lieu ?

—Chez un négociant.

—De Paris ?

—Non, de Bordeaux.

—Comment appelez-vous ce négociant ?

—J'ai des raisons pour ne pas le nommer.

—Ces raisons, je les connais. Depuis que je vous interroge, vous ne dites pas la vérité ; vous cachez votre nom de famille, vous vous dites Italien et vous êtes Français ; vous cherchez à tromper, à égarer la justice, mais vous n'y parviendrez point. Vous dites donc qu'il y trois mois vous étiez à Bordeaux ?

—J'y étais encore il y a huit jours ; je suis à Paris il y a cinq jours seulement.

—Pourquoi êtes-vous venu à Paris ?

—Pour m'y placer.

—Vous logez dans un hôtel garni ?

—Je n'ai pas de domicile.

—Ah !

—Je suis arrivé ici n'ayant plus d'argent et j'ai dû coucher à la belle étoile.

—Comment avez-vous vécu depuis cinq jours ?

—Comme j'ai pu, j'ai mendié.

—Je croirais plus volontiers que vous avez volé.

—Si vous le voulez, monsieur.

—Peut-être, autrefois, avez-vous été réellement employé comptable ; on voit que vous avez reçu une certaine instruction ; mais je crois bien que depuis longtemps, vous n'avez d'autre profession que celle de voleur. Vous vous êtes si bien familiarisé avec le crime que vous en êtes arrivé à compter pour rien la vie d'autrui. Vous faites partie, sans doute, d'une bande de malfaiteurs de la pire espèce, et peut-être découvrirons-nous plus tard que vous

êtes un repris de justice. Que faisiez-vous aux Champs-Elysées, cette nuit, à une heure du matin ?

—Je me promenais.

—Vous vous promeniez seul ?

—Oui, seul.

—Alors vous n'avez pas de complice ?

—Je ne comprends pas, monsieur.

—Comment, vous ne comprenez pas ?

—Non, monsieur.

—Enfin, vous vous promeniez, seul attendant un passant attardé pour vous jeter sur lui comme une bête fauve, le tuer et le dépouiller ensuite. La victime se présente ; c'est un jeune homme du quartier, qui rentrait paisiblement chez lui ; vous vous précipitez sur lui, vous lui plongez un couteau dans la poitrine ; il tombe ; alors vous lui enlevez son porte-monnaie, sa montre et sa chaîne d'or.

—Monsieur, permettez-moi.

—Vous ne pouvez nier ; vous avez été, heureusement, pris sur le fait ; d'ailleurs, voici le porte-monnaie, la montre et la chaîne qu'on a trouvés sur vous. Il ne manque ici que l'arme avec laquelle vous avez frappé votre victime et qui n'a pu être encore retrouvée. Vous l'avez vraisemblablement jetée dans quelque massif. Et ce sang dont votre vêtement est taché ?

—Malgré tout cela, permettez-moi de vous le dire, monsieur le commissaire de police, vous vous trompez.

—Comment, je me trompe ?

—Oh ! parce que vous ne savez pas ce qui s'est passé. Je demande à rétablir les faits.

Le magistrat fronça les sourcils, et dit ;

—Parlez, je vous écoute.

—Eh bien, monsieur le commissaire de police, voici : comme je l'ai dit, je me promenais aux Champs-Elysées cherchant un endroit où je pourrais m'étendre et dormir jusqu'au jour. Tout à coup, un cri se fit entendre ; je courus du côté d'où venait le cri et je vis un homme armé d'un couteau, qui en tenait un autre à la gorge ; celui-ci venait d'être frappé ; il tomba sur le dos. Comme l'assassin se disposait à prendre ce que sa victime avait sur lui, il m'aperçut. La peur le saisit et il se sauva à toutes jambes du côté de la Seine. Je m'approchai du malheureux, qui baignait dans son sang, avec l'unique intention de le secourir, et c'est avec douleur que je constatai qu'il était mort. En le touchant, je sentis sa montre et son porte-monnaie. Alors un affreux démon me tenta. Il faut être plongé dans la plus profonde misère, ne pas savoir la veille si l'on mangera le lendemain, pour bien comprendre ce qui se passa en moi, à ce moment. Je ne raisonnais plus, j'avais la tête perdue.

" L'endroit était désert ; personne ne pouvait me voir, j'avais faim et pas un sou pour acheter un morceau de pain. Je ne pus résister à la tentation, ni à la mauvaise voix qui me criait : Prends donc ! Je m'emparai des objets que l'autre n'avait pas eu le temps de prendre. Il a tué, moi, j'ai volé ! J'allais disparaître à mon tour lorsqu'un homme d'abord, puis plusieurs autres accoururent, fondirent sur moi et me livrèrent aux gardiens de la paix.

" Voilà la vérité, monsieur le commissaire de police, voilà exactement ce qui s'est passé. Oui, j'ai volé, je suis un voleur, mais je ne veux pas être accusé d'un crime que je n'ai pas commis."

Le misérable avait raconté son boniment avec une émotion admirablement jouée et un parfait accent de vérité. Quant au magistrat, il avait écouté froidement, sans sourciller, et en écoutant, sur quelques mots qu'un agent de la sûreté lui avait dit à l'oreille, il s'était mis à consulter divers papiers, tout en jetant de temps à autre un regard sur Pertuiset.

—Ah ! vraiment, fit-il en se redressant, voilà exactement ce qui s'est passé ?

—Oui, monsieur.

—Donnez-moi, je vous prie le signalement du meurtrier.

—La nuit était très sombre, et je n'ai pu voir sa figure ; j'ai seulement remarqué qu'il était vêtu d'un bourgeron et coiffé d'une casquette.

—Ce n'est pas un signalement, cela.

—C'est vrai, monsieur, mais il s'est sauvé si vite.

—Que vous n'avez pas même eu le temps de songer à l'arrêter.

Oui, monsieur le commissaire.

—Comment n'avez-vous pas crié, appelé ?

—La surprise, monsieur, l'émotion.

—C'est juste, vous deviez être terriblement ému.

—Dame, je m'attendais si peu à la chose, répondit audacieusement Pertuiset.

Et, tout bas, il se dit :

—Il la gobe tout de même, ce bon commissaire.

—C'est égal, reprit le magistrat, il est regrettable que vous ne puissiez pas nous mieux renseigner au sujet de l'assassin. Avoir le signalement d'un malfaiteur est une chose très importante pour la justice. Si bien que se cache le misérable, grâce à son signalement, on finit toujours par le découvrir.

La façon dont le commissaire de police le regardait, commença à inquiéter Pertuiset, et instinctivement il porta la main sur ses cheveux coupés. Ce mouvement n'échappa point au magistrat. Nous devons dire que le valet de chambre de M. de Canonge était sorti la veille, laissant sa perruque rousse dans sa chambre.

—Mais revenons à vous, reprit le commissaire de police ; ce que vous venez de nous raconter est assez bien trouvé ; l'invention en vaut une autre également mauvaise, et je veux bien reconnaître que, dans certains cas, votre conte pourrait paraître vraisemblable. Nier le meurtre et avouer le vol, parce que vous ne pouvez pas faire autrement, c'est un système de défense qui part de ce principe qu'un coupable doit nier quand même, dégager le plus possible sa responsabilité et se servir de tous les moyens pour égarer la justice. Mais vous ne trouverez pas un juge d'instruction crédule, je vous en préviens.

—Monsieur le commissaire, j'ai dit la vérité.

—Non, vous mentez effrontément.

—Alors, monsieur, vous pouvez terminer votre interrogatoire, je ne dirai plus rien.

—C'est ce que nous allons voir. Persistez-vous à dire que vous vous appelez Jean, et que vous n'avez pas de nom de famille ?

—Oui.

—Et vous prétendez toujours que vous êtes né à Naples, où un vieux prêtre vous a recueilli et élevé ?

—Oui.

—Eh bien, encore une fois, vous mentez ! Vous n'êtes pas né à Naples, vous n'êtes pas Italien, vous êtes Français. Vous avez déclaré être à Paris depuis cinq jours seulement ; il sera facilement prouvé que vous y êtes depuis plusieurs mois, car on vous mettra en présence de personnes qui n'hésiteront pas à vous reconnaître. Dernièrement, une femme, une cartomancienne, a été trouvée étranglée dans son appartement.

Pertuiset tressaillit malgré lui.

—J'ai sous les yeux le signalement de l'étrangleur, continua le commissaire de police ; ce misérable est habile, car il a su échapper à toutes les recherches. Mais voyez comme il est utile d'avoir son signalement. Le voilà, et plus je vous examine, Jean, plus je trouve que vous ressemblez à l'individu qui a étranglé la dame Cadore.

Pertuiset était devenu blême.

—Et, poursuivit le magistrat, si je suppose que vous avez fait couper votre barbe noire, à peine grisonnante, et tailler vos cheveux très courts, j'acquiers la certitude que vous êtes l'auteur du crime de la rue de Cléry. Eh bien, qu'est-ce que vous dites de cela ?

—Je ne dis rien.

—Et vous avez raison, car vous êtes bien l'époux de Mme Cadore, le sieur Jules Pertuiset, un repris de justice ; vous avez déjà subi une condamnation par contumace à deux ans de prison pour escroqueries et abus de confiance.

Le scélérat jeta autour de lui un regard farouche.

—Allons, dit le magistrat, avouez maintenant que vous êtes Jules Pertuiset.

—Non, non !

—Pourtant, vous devez bien voir que toutes vos dénégations sont inutiles. Vous êtes Jules Pertuiset ; vous avez étranglé votre femme et vous êtes l'auteur du crime de cette nuit. Assassin et voleur, vous avez un compte terrible à rendre à la justice.

—Pertuiset était confondu et perdait beaucoup de son assurance.

—Quel misérable ! murmura le commissaire de police en frappant sur un timbre.

Deux gardiens de la paix parurent.

—Emmenez le prisonnier, dit le magistrat.

Pertuiset fit entendre une espèce de grognement.

—C'est bien, tout n'est pas fini, nous verrons, prononça-t-il d'une voix sourde.

Les agents le saisirent chacun par un bras et l'entraînèrent. A six heures il fut enfermé dans la voiture cellulaire, qui le conduisit au dépôt de la préfecture de police où passent tous les malfaiteurs dangereux avant d'être écroués à Mazas. Le jour même il comparut devant le juge d'instruction qui lui fit subir un premier et long interrogatoire. Comme devant le commissaire de police, il nia énergiquement être l'auteur du crime de la nuit : il raconta, de nouveau et à peu près dans les mêmes termes, le conte qu'il avait inventé. Il n'essaya plus de cacher son nom ; il avoua qu'il avait étranglé sa femme ; mais étant en état d'ivresse et pris subitement d'un accès de folie furieuse. Elle refusait de lui donner un peu d'argent qu'il lui demandait. Et, comme il voulait ouvrir l'armoire pour prendre lui-même les cinquante francs dont il avait besoin pour payer sa chambre et vivre pendant quelques jours, elle s'était précipitée sur lui comme une furie, prête à lui arracher les yeux. Pour se défendre, il s'était e[illegible]

d'une corde qui se trouvait sur un meuble. Après un instant de lutte, il avait terrassé sa femme et, sans savoir ce qu'il faisait, il lui avait serré le cou avec la corde. A l'entendre, il était une victime de la fatalité. Bref, il plaidait d'avance les circonstance atténuantes

XX

LE COMPLICE.

M. de Canonge avait passé une mauvaise nuit. En rentrant à deux heures du matin, le valet de pied lui avait appris que le valet de chambre était sorti vers dix heures, comme les nuits précédentes, et n'était pas rentré. Le baron s'était couché ; mais assailli par toutes sortes de craintes, il ne lui avait pas été possible de s'endormir. Vainement il se tenait des discours de nature à le rassurer, il n'y parvenait point.

Dès que le jour parut, il se leva et les pieds nus dans des pantoufles, il se promena dans sa chambre en proie à une grande agitation, qui ne voulait point se calmer. Vingt fois il fut sur le point de sonner ; mais il n'était pas encore six heures. Et comme il ne se levait jamais que vers neuf heures et demie ou dix heures, il craignait qu'un pareil manquement à ses habitudes, paraissant singulier, ne fît naître des réflexions qui pourraient se traduire plus tard en une accusation de complicité. Tout fait peur quand on n'a pas la conscience tranquille. Le baron était convaincu que le crime avait été commis dans la nuit et que, si Pertuiset n'était pas rentré, c'est qu'il avait été arrêté. Il devait donc se montrer excessivement prudent, ne rien faire et ne rien dire qui pût donner lieu à des interprétations fâcheuses. Il lui fallait cacher ses inquiétudes, ses craintes à ses domestiques, à Clérie, à ses amis, avoir vis-à-vis de tous l'air parfaitement tranquille.

Las de se promener autour de sa chambre, il se dit que ce qu'il avait de mieux à faire pour l'instant était de se remettre au lit, ce qu'il fit aussitôt. Il eut le temps de songer, de trouver qu'il s'était jeté dans une vilaine affaire.

Bien qu'il fût mollement couché, il n'était pas sur un lit de roses. Il avait beau se dire que Pertuiset ne le trahirait point, il sentait pénétrer en lui tous les aiguillons de la peur. Le moindre bruit le faisait sursauter ; il se dressait livide, l'oreille tendue, s'imaginant qu'il allait voir paraître un commissaire de police accompagné d'une escouade d'agents. Il croyait même entendre résonner à ses oreilles ces mots terribles :

" Baron de Canonge, au nom de la loi, je vous arrête !"

A chaque instant, il essuyait son front baigné de sueur. A chaque instant aussi, il jetait les yeux sur la pendule, dont les aiguilles marchaient avec une lenteur désolante. Enfin, neuf heures sonnèrent. Alors Antonin se dit :

Si comme tout me le fait pressentir, Pertuiset a été arrêté, il est certain qu'il a déja été interrogé, et il a tenu le serment qu'il m'a fait de ne point révéler ce qui s'est passé entre nous ; autrement, sans égard pour mon nom et ma personne, la justice aurait déjà lancé contre moi un mandat d'amener.

Ce raisonnement très juste fit disparaître les noirs fantômes créés par l'imagination du baron. Sans être complètement rassuré, mais n'ayant plus les mêmes craintes, il se sentit subitement plus à son aise.

—Jusqu'à présent, tout va bien, murmura-t-il ; mais le péril est autour de moi et ce serait trop bête si j'allais me trahir moi-même ; ayons constamment un masque sur le visage, soyons impénétrable et fort afin de tenir tête à l'orage qui peut éclater. Donc, attention, je serais un imbécile si je ne jouais pas comme il convient le rôle que commande la situation.

Cela dit, il se glissa hors de son lit, fourra ses jambes dans un pantalon et remit ses pieds nus dans des pantoufles. Tout d'abord, il se plaça devant une glace. Son visage blême lui fit faire la grimace.

—En vérité, pensa-t-il, j'ai l'air d'avoir fait un mauvais coup.

Il agita ses bras, ses jambes, se secoua violemment, enfin se donna pendant quelques minutes un mouvement d'enragé. Cela lui fouetta le sang et ramena un peu de couleur sur ses joues. Alors, à peu près content de sa personne, voulant faire diversion à ses pensées, il se mit a chanter le refrain d'une chanson en vogue. Sa physionomie ayant repris son expression habituelle, il sonna. Au bout d'un instant la porte de sa chambre s'ouvrit, et Auguste, le valet de pied parut sur le seuil.

—Qu'est-ce que vous voulez, vous ? lui demanda Antonin.

—Monsieur le baron a sonné.

—Oui, mais ce n'est pas vous, c'est Laurent que j'ai appelé.

—Pardon, monsieur le baron, c'est que....

—C'est que quoi ?

—M. Laurent n'est pas encore rentré.

—Vous êtes sûr de ce que vous dites ? Oui, monsieur le baron.

—Par exemple, c'est trop fort, fit Antonin se mettant en colère, voilà un drôle qui en prend singulièrement à son aise. Je lui ai donné la permission de sortir à dix heures du soir, une ou deux fois par semaine, et à cette condition qu'il ne rentrerait jamais plus tard qu'à une heure du matin. Et voilà comment le drôle abuse de la permission. Mais il n'est donc plus possible de trouver de bons domestiques ? Il faudra maintenant se servir soi-même. C'est bien, c'est bien, je ne veux plus d'un valet de chambre comme M. Laurent ; aujourd'hui même je lui donnerai son compte, et il ira chercher condition ailleurs.

—Si monsieur le baron le voulait, je pourrais être son valet de chambre.

—Nous verrons cela.

—Monsieur le baron serait content de mon service.

—Nous en reparlerons quand j'aurai chassé Laurent.

—Il est de fait, monsieur le baron, que Laurent n'est pas un serviteur modèle.

—Vous dites cela ! Pourtant il m'a semblé que vous étiez fort bien ensemble.

—Dame, quand on sert dans la même maison et qu'on tient à garder sa place. D'ailleurs, je peux bien le dire à monsieur le baron, Laurent me faisait peur : il a une figure qui ne me revient pas du tout.

—En effet, j'ai remarqué aussi qu'il a une mauvaise figure.

—Et un air de regarder les gens....

—Je l'ai pris à mon service parce qu'il m'avait été chaudement recommandé ; mais ne parlons plus de lui, puisque je suis décidé à le renvoyer aujourd'hui même.

—Monsieur le baron a-t-il quelques chose à me demander ?

—Rien pour aujourd'hui. Voyons, vous plairait-il que je vous donnasse congé toute la journée ?

—Oh ! monsieur le baron.

—Répondez !

—Certainement, monsieur le baron, ça me fait plaisir ; je remercie monsieur le baron ; j'irai voir mon frère, qui est garde de Paris.

—Ah ! vous avez un frère garde de Paris ?

—Oui, monsieur le baron ; et, s'il n'est pas de service aujourd'hui, nous irons voir une vieille tante que nous avons à Corbeil.

—Eh bien, Auguste, allez et amusez-vous bien.

Le domestique se retira, enchanté de son maître. Antonin s'habilla très vite et sortit. Il était impatient de savoir, d'apprendre quelque chose. Il sentait qu'il ne serait délivré de ses angoisses que lorsqu'il saurait exactement ce qui s'était passé. Il aurait voulu courir aux renseignements ; mais cela lui était défendue sous peine de se compromettre. Il marchait lentement sur le trottoir, prêtant l'oreille aux paroles, aux propos des passants, des boutiquiers. Sa pensée était tellement occupée du crime qu'il s'étonnait de n'en point entendre parler. Toutes ces gens-là ne savaient donc rien encore. Sur la place de la Madeleine il acheta une douzaine de journaux du matin, sans réfléchir que ces journaux, s'imprimant entre minuit et cinq heures du matin, ne pouvait avoir eu connaissance du crime et de l'arrestation de l'assassin avant la mise sous presse. Il rentra chez lui, son cocher, qui l'attendait, lui demanda ses ordres pour la journée.

—J'ai donné congé à Auguste pour la journée entière, répondit-il, je vous accorde la même faveur ; vous pouvez donc, aujourd'hui, disposer de votre temps comme vous l'entendrez.

Le cocher quitta son maître non moins enchanté que le valet de pied. Pour être aussi gracieux envers ses domestiques, M. de Canonge avait ses raisons. Il s'enferma dans sa chambre et parcourut avidement ses journaux où il ne trouva point ce qu'il cherchait. Alors seulement il comprit que ces feuilles du matin ne pouvaient rien lui apprendre.

—Faut-il que je sois bête, grommela-t-il ; mais, non, c'est mon esprit qui est troublée à ce point que je ne sais plus ce que je fais.

Il ramassa les journaux épars autour de lui, les jeta dans le foyer de la cheminée et y mit le feu. Il s'imaginait que ces feuilles, trouvées chez lui, pouvaient révéler sa complicité. Comme nous l'avons déjà dit, tout lui faisait peur. Le valet de pied et le cocher étaient partis ; il était seul, son appartement bien fermé, il pouvait agir sans témoin. Il sortit de sa chambre et se dirigea vers celle de Pertuiset. La clef était sur la porte. En plus du lit, la chambre était meublée d'une vieille commode et de deux chaises. La défroque du valet de chambre était jetée sur le lit et quelques autres nippes traînaient dans un coin sur les chaises. Le baron ramassa le tout et en fit un paquet qui n'était pas lourd. Nous savons que Pertuiset n'était pas plus riche en linge qu'en effets d'habillements. Ensuite, Antonin visita la commode. Dans le premier tiroir, il trouva la perruque rousse de l'étrangleur.

—Tiens fit-il.

Et, pendant un instant, il resta rêveur. Mais de ce fait que Pertuiset était sorti la veille sans se coiffer de ses faux cheveux, il ne tira aucune conséquence. Dans un coin du second tiroir il trouva une petite somme d'argent enveloppée dans un chiffon de papier. Cette argent était le reste de la somme donnée à Pertuiset pour sa nourriture du mois. Dans les autres tiroir rien. Le baron se demanda ce que l'étrangleur pouvait avoir fait de l'argent, plus de vingt mille francs, qu'il avait volés à sa femme. Pertuiset ne lui avait pas dit qu'il avait enfoui cette somme au pied d'un arbre dans un endroit désert du bois de Boulogne.

De Canonge mit l'argent dans sa poche et revint dans sa chambre avec la perruque et le paquet de hardes. Il se disposait à faire du tout un nouveau feu, lorsqu'il réfléchit qu'il n'avait pas besoin de se tant presser. En définitive, il ignorait si Pertuiset avait été ou non arrêté. Son complice avait pu s'échapper et, prudemment, se cacher quelque part, afin d'attendre un instant favorable pour revenir chez son maître. Sans doute il était bon de prendre toutes sortes de précautions ; mais pourquoi aller si vite en besogne ? Avant tout il fallait savoir. Ce raisonnement mit un sursis à la combustion des loques, que M. le baron cacha dans le fond d'une armoire. Après cela, il lava soigneusement ses mains, répara le désorde de sa toilette, et comme il était onze heures et demie, il se dit qu'il n'avait plus que le temps de se rendre chez Clérie, qui l'attendait pour déjeuner.

Antonin était le propriétaire de la maison où, depuis plusieurs années déjà, il avait son appartement de garçon toujours prêt à le recevoir lorsqu'il venait passer quelque temps à Paris. Autrefois, alors qu'il craignait de déplaire à la vieille tante Arthémise, et qu'il redoutait fort ses sermons, il arrivait à Paris sans fracas, sans domestique, ses malles sur un fiacre, sa concierge, une brave femme, qui avait une grande affection pour son maître était sa femme de ménage et le soignait avec le dévouement d'une mère. Mais l'actrice avait changé tout cela. Avec elle et pour elle, le baron était devenu prodigue. Trop longtemps tenu par la bride, il avait voulu rattraper le temps perdu en se jetant, comme un affamé de plaisir, dans le tourbillon des folies de la vie parisienne. Ce n'eût rien été, s'il n'avait fait que dépenser son argent et ruiner sa santé ; il était riche et avait le droit de faire de sa fortune l'emploi qui convenait ; mais la bassesse de ses sentiments l'avait conduit sur une pente fatale, et il était facilement devenu un misérable. Donc, M. le baron se rendit chez Clérie, comme un simple petit bourgeois, dans une voiture de place. En sortant il avait dit à sa concierge, qui avait toujours une clef de l'appartement dans sa loge :

—Si mon valet de chambre rentre en mon absence, vous le préviendrez que je serai de retour vers trois heures.

Et il avait ajouté :

—Je suis très mécontent de ce garçon-là, je suis décidé à le congédier aujourd'hui même.

Avec Clérie, Antonin se montra charmant.

—A la bonne heure, lui dit-elle, c'est ainsi que je vous aime ; vous avez enfin retrouvé votre joyeuse humeur d'autrefois.

Antonin était, en effet, d'une gaieté folle. Il jouait son rôle, Et puis il voulait s'étourdir. Il cherchait, sans y parvenir toutefois, à éloigner de sa pensée les choses qui le tourmentaient. Jusqu'à trois heures, en dépit de sa fausse gaieté, il fut comme sur des charbons ardents. Tout à coup il se leva brusquement et prit son chapeau.

—Comme tu as hâte de me quitter, lui dit Clérie avec un doux accent de reproche.

—Non, répondit-il, mais je suis attendu.

—Viendras-tu ce soir !

—J'ai bien peur d'être retenu.

—Ce qui veut dire ne m'attends pas.

—Eh bien, soit, ne m'attends pas.

—Alors, à demain.

—Oui, à demain.

Antonin s'en alla. Il avait comme du feu dans la tête. Mais, en marchant très vite, il sentit bientôt que le grand air lui faisait du bien. Il se précipita vers la première boutique de marchand de journaux qu'il aperçut et demanda un journal du soir, n'importe lequel. On lui répondit que les journaux du soir n'étaient pas encore arrivés. Il continua son chemin et arriva au boulevard Malesherbes. Soudain il s'arrêta, tremblant, la gorge serrée. Des deux côtés de la chaussée, plusieurs hommes chargés de journaux, criaient :

— Le crime de la nuit dernière ! Arrestation de l'assassin !

Comme s'il se fût agi d'un grand événement politique, on entourait les crieurs et on s'arrachait les journaux. Ayant repris son sang froid, Antonin s'approcha d'un des crieur, lui mit dix centimes dans la main, s'empara d'une feuille et s'éloigna rapidement. Ne se sentant pas le courage de lire le journal dans la rue, il le plia tant bien que mal et le fourra dans sa poche. Quand il arriva rue Tronchet, il était haletant, en sueur. Le voyant passer, la concierge lui cria :

—Monsieur le baron, M. Laurent n'est pas rentré.

Il ne répondit pas. Il grimpa l'escalier et dès qu'il fut dans sa chambre, il s'affaissa sur un siège comme anéanti. Un quart d'heure s'écoula avant qu'il fût en état de lire l'article du journal qui était un résumé complet de ce que nous avons précédemment raconté. Ce qui intéressa particulièrement le baron, c'est que Pertuiset ; non seulement ne l'avait point trahi, mais déclarait même que ce n'était pas lui qui avait frappé la victime.

—Le coquin est adroit, murmura-t-il, il réussira à se tirer d'affaire. C'est égal, j'aurais mieux aimé qu'il ne se laissât point pincer.

Enfin, le baron respirait. Pour lui tout alla assez bien. Il n'avait plus rien à craindre. Pertuiset persisterait à ne rien dire. Maintenant il pouvait dormir sur ses deux oreilles. Et comme il croyait n'avoir plus à encourir aucune responsabilité, le misérable en vint à regretter que James Lincoln ne fût pas mort. Mais le journal disait qu'on avait peu d'espoir de sauver le malheureux jeune homme, le complice de Pertuiset crut devoir se trouver satisfait. Il tira de l'armoire, où il les avait cachés, le paquet de hardes et la perruque dont il fit un feu de joie.

—Maintenant, me voilà tout à fait tranquille, se dit-il quand tout fut réduit en cendres, il n'y a plus rien ici ayant appartenu à Pertuiset.

A sept heures, il rejoignit à la Maison-Dorée plusieurs de ses amis, avec lesquels il dîna. Le nom de James Lincoln était de nouveau dans toutes les bouches. On parlait avec émotion et stupeur de l'attaque nocturne dont il avait été victime. Antonin eut bonne contenance ; il fit chorus avec ses amis et se montra très affligé de la triste situation dans laquelle se trouvait le brave et généreux James Lincoln. Après cela, comment aurait-on pu seulement soupçonner que le baron fût le premier coupable dans cette malheureuse affaire ?

—Mon cher Antonin, lui dit un de ses amis, tu as dans la circonstance une belle et bonne chose à faire.

—Quoi donc !

—Tu devrais aller voir James Lincoln et lui serrer la main.

—J'y ai pensé, mais je n'ai pas osé.

— Pourtant cette démarche te ferait honneur.

—Quand il sera hors de danger, je me déciderai.

—Soit ; mais en attendant je te conseille d'envoyer ta carte à l'hôtel Lincoln.

—C'est fait, répondit le baron avec aplomb.

—Bravo, très bien, dirent ensemble tous les jeunes gens.

A dix heures. Antonin quitta ses amis leur disant qu'il ne pouvait les accompagner au cercle, ayant donné rendez-vous à une personne de Troyes arrivé à Paris, le matin. Il ajouta en souriant :

—Je crois bien que cette personne a quelque chose à me dire de la part de ma tante de Nangis.

Il rentra chez lui. A minuit, exact comme un militaire, le valet de pied rentra. Le baron l'attendait.

—Auguste, lui dit-il Laurent n'a pas reparu. Je n'ai pas eu la peine de le congédier, c'est lui qui me quitte, ayant trouvé, prétend-il, une place qui lui convient mieux que celle qu'il avait ici. Il m'a envoyé une femme, la sienne probablement, pour me dire cela. J'ai remis à cette femme ce que je devais à Laurent, et elle a emporté ses effets. A partir de ce moment, vous remplirez près de moi les fonctions de valet de chambre.

—Monsieur le baron peut compter sur mon zèle et mon dévouement.

—C'est bien. Vous pouvez dès maintenant prendre possession de la chambre de Laurent où vous serez mieux que dans votre cabinet.

—Merci, monsieur le baron.

De Canonge se mit au lit, s'endormit presque aussitôt et ne fit qu'un somme jusqu'à neuf heures du matin, Il se leva frais et dispos. Sur son visage, il n'y avait plus traces des terribles émotions de la veille. Il sonna son nouveau valet de chambre et lui fit donner l'ordre d'atteler. Déjà Auguste avait annoncé dans la maison que Laurent n'était plus au service de M. le baron et que lui, Auguste, était élevé au grade de valet de chambre. A onze heures, Antonin arrriva chez Clérie. Il trouva l'actrice pâle, agitée, dans un état d'affolement impossible à décrire. Sur le guéridon qui occupait le milieu du boudoir, il y avait un journal ouvert. Le baron comprit et frissonna. Il n'avait point pensé qu'il allait avoir à subir, devant Clérie, une nouvelle rude épreuve.

Toutefois il se remit promptement et avec un air dégagé :

—Eh bien, fit-il, qu'y a-t-il donc ? Que se passe-t-il ici ?

De la main, Clérie lui montra le journal, il le prit, et, regardant fixement la jeune femme :

—Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il.

—Est-ce que vous ne savez pas ? balbutia-t-elle.

—Quoi ?

—L'autre nuit, James Lincoln, votre ennemi, a été frappé d'un coup de poignard en pleine poitrine.

—J'ai appris cela hier soir, dit-il tranquillement, et, comme tout le monde, je suis désolé de ce qui est arrivé à ce pauvre Lincoln. Heureusement, il n'est pas mort.

—Oui, heureusement. Mais ce n'est pas tout : Jules Pertuiset a été arrêté et il y a tout lieu de supposer que c'est lui qui a frappé James Lincoln. Il a beau nier, il ne trompera pas la justice. Mon Dieu, après vous avoir dit que l'assassin de Mme Cadore se cachait chez vous sous le nom de Laurent, pourquoi n'avez-vous pas immédiatement livré ce misérable à la justice ?

—J'ai préféré le chasser, ce que j'ai fait il y a cinq jours.

—Il dira qu'il a été votre valet de chambre et alors....

—Expliquez-vous.

—Comment, vous ne comprenez pas ?

—Ah ça, penseriez-vous que je puis être compromis dans cette vilaine affaire !

—On sait que vous haïssez mortellement James Lincoln.

—Je n'aime pas James Lincoln, c'est vrai ; mais je n'ai jamais parlé de mes sentiments à son égard qu'à vous seule. Je crois, moi, comme l'affirme Pertuiset que James Lincoln a été frappé par un rôdeur de nuit que la police retrouvera tôt ou tard. La fatalité voulut que Pertuiset se trouvât là, et je regrette, autant que vous pouvez le regretter vous-même, que le misérable ait eu la malheureuse pensée de dépouiller la victime.

A son tour, la jeune femme regarda fixement le baron.

—Antonin, dit-elle, jure-moi que tu n'es pour rien dans cette tentative d'assassinat ?

—Ma chère, répliqua-t-il avec hauteur, je vous jurerai tout ce que vous voudrez ; mais si vous supposiez que j'ai joué un rôle quelconque dans cette affaire, je ne vous le pardonnerais point.

—Non, non, je ne suppose rien, je ne veux rien supposer, je te crois ; mais, vois-tu, j'ai peur.

Le baron haussa les épaules. Clérie continua :

—Si Jules Pertuiset disait qu'il a été chez toi pendant quelque jours en qualité de valet de chambre, bien sûr tu serais inquiété. On se rappellerait la scène du café, le duel, on ferait des rapprochements, on examinerait et l'on pourrait admettre que tu as été capable de te servir de Pertuiset pour te venger.

Ces paroles qui traduisaient exactement sa pensée, firent pâlir de Canonge. Cependant il se mit à rire.

—Ne parlons plus de cela, dit-il, et toi, Clérie, n'en parle à personne. Comme tu le vois très bien, je serais ennuyé, en effet, si la justice apprenait que Pertuiset a demeuré chez moi pendant quelques jours. N'ayant rien à craindre, je ne crains rien ; mais je ne veux être mêlé en quoi que ce soit dans cette affaire. Pertuiset ne vaut pas la peine que nous nous occupions de lui, qu'il se débarbouille comme il pourra.

Clérie avait peut-être un doute ; mais elle ne le laissa point voir. Elle reprit son air riant, gracieux, et un instant après tous deux se mirent gaiement à table. Pendant trois jours Antonin fut assez tranquille. Il dévorait les journaux du matin et du soir. Pertuiset était au secret : l'instruction de l'affaire, qui prenait une tournure mystérieuse, était commencée. Le complice du baron ne sortait pas de ce qu'il avait dit tout d'abord ; plus énergiquement que jamais, il niait avoir frappé James Lincoln. Tout cela aurait dû achever de tranquilliser Antonin. Mais point. Tout à coup il fut repris par la peur, une peur folle, que rien ne justifiait, cependant. On ne devient pas impunément un scélérat. Il avait beau se dire : Pertuiset se taira, je n'ai rien à craindre ! C'était, maintenant, sa conscience qui le tenaillait, faisant naître en lui les plus noires appréhensions. Il se trouvait trop près de la préfecture de police et de Mazas, où, d'un moment à l'autre, il pouvait rejoindre son complice. Il avait l'esprit singulièrement troublée ; la nuit et même le jour il était sujet à des hallucinations terrifiantes. Dans la rue, il croyait entendre crier derrière lui : " Voilà l'assassin de James Lincoln. "

L'uniforme d'un gardien de la paix le faisait frémir. Constamment il voyait du sang sur ses mains et son vêtement ; il voyait du sang partout, même dans le vin qu'il buvait. Quand on le regardait, il s'imaginait qu'on lisait sur son front le mot : assassin ! La nuit, il ne dormait plus. Sans cesse il voyait James Lincoln couvert de sang, se dresser devant lui ; et, d'une voix sépulcrale, la vision sanglante lui disait :

" Lâche, soit maudit ! "

Quand, épouvanté, il fermait les yeux, il lui semblait qu'une multitude de monstres hideux se jetaient sur lui et qu'il sentait leurs griffes s'enfoncer dans sa chair. Alors il poussait des hurlements de douleur, ce qui ne l'empêchait pas d'entendre crier à ses oreilles :

" Assassin ! Assassin ! Assassin ! "

Comment se soustraire à de pareils tourments ? Le baron se dit qu'il devait s'éloigner de Paris pendant quelque temps et chercher l'oubli dans les distractions d'un voyage à l'étranger. En dépit de tout ce qui pouvait le retenir, se dire cela était prendre une résolution. Où est la peur il n'y a plus de plaisir. Ni Clérie, ni ses amis ne pouvaient empêcher Antonin de fuir, car il allait bel et bien prendre la fuite. A celle-ci comme à ceux-là il dit qu'il s'était réconcilié avec sa tante, que Mlle de Nangis le rappelait près d'elle et qu'il allait l'accompagner dans un voyage qu'elle était forcée de faire. Cela lui coûtait beaucoup de quitter Paris et ses amis pour un temps plus ou moins long ; mais, devant beaucoup à sa tante, qui l'avait élevé, lui avait servi de mère, il devait faire ce qu'elle désirait. De cela, Clérie, qui n'était une ingénue que dans les comédies, crut ce qu'elle voulut ; mais quand le baron lui mit dans la main trente billets de mille francs afin qu'elle ne fût point gênée en son absence, elle versa des larmes d'attendrissement et dit que son cher Antonin serait un ingrat s'il refusait à sa tante ce qu'elle lui demandait.

M. le baron vendit ses chevaux, et congédia son cocher et son valet de chambre, en leur donnant à chacun une gratification de cent francs. Le soir même il filait vers l'espagne. Nous le retrouverons plus tard en Italie.

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE

CINQUIEME PARTIE

SELON SES ŒUVRES

I

NOUVELLES D'ITALIE.

Le jour du mariage d'André Legay et de Mlle Georgette était fixé. Les premières publications avaient été faites à la mairie et à l'église. Encore une semaine à attendre et les deux amoureux seraient unis. Il était décidé que, immédiatement après le mariage, les jeunes époux iraient s'installer à Monvielle. André se mettrait au courant du travail des bureaux, de la comptabilité et de la correspondance de la filature, afin de pouvoir diriger plus tard ces deux importants services. Le mécanicien Bertrand devait partir en même temps avec sa femme et ses enfants pour prendre possession de son emploi. M. de Carmeille lui confiait la direction des machines et du l'outillage. En attendant, Bertrand et André continuaient leur service, l'un dans les ateliers, l'autre dans les bureaux de la filature de Troyes.

Georgette avait quitté l'atelier où elle travaillait. Elle restait près de Mme de Carmeille, qui l'avait prise en grande amitié et ne pouvait plus se passer d'elle. La jeune ouvrière avait un caractère charmant, l'enjouement de son âge ; elle était aimante, reconnaissante et extrêmement sensible au bien qu'on lui faisait. Aussi n'avait-elle pas eu de peine à plaire à Mme de Carmeille qui retrouvait en elle quelques-unes des belles qualités de Valentine. Georgette répondait à l'affection que lui témoignait sa protectrice par mille petits soins, mille prévenances. La pauvre petite n'avait jamais été heureuse que depuis qu'elle était près de Mme de Carmeille et elle le disait naïvement. Cependant elle ne cachait pas qu'un pur rayon de soleil avait tout à coup éclairé sa vie et son avenir le jour où André lui avait dit la première fois qu'il l'aimait. C'était un matin, elle était à sa fenêtre et André à la sienne. Souriante, ayant des larmes dans les yeux, elle raconta à Mme de Carmeille la gracieuse idylle à la fenêtre et lui chanta la romance *Ma Voisine*, qu'André lui avait apprise en la lui chantant souvent. Mais elle ignorait que le matin dont elle parlait, ce que lui avait dit André et ce qu'elle lui avait répondu était arrivé aux oreilles de deux témoins invisibles. Elle n'avait pas même remarqué qu'en face de la fenêtre d'André, une fenêtre de l'hôtel de France était ouverte. Trop occupé à écouter André qui lui parlait d'amour, elle n'avait vu que lui. Aussi ni elle ni André ne se doutaient que ce qu'ils s'étaient dit à la fenêtre avait décidé de leur avenir.

La jeune fille avait aussi raconté son histoire à Mme de Carmeille, oh ! une bien courte histoire, pouvant se résumer en quelques lignes. Sa mère était morte en la mettant au monde ; elle avait quatre ans quand elle perdit son père, un ouvrier tisseur. Des étrangers, de pauvre gens, qui avaient déjà trois enfants, avaient bien voulu la prendre chez eux ; la charité des voisins avait faitle reste. Elle avait été à l'école, puis, après avoir fait sa première communion, on l'avait mise en apprentissage chez une tisseuse. Elle devint ouvrière. Ce qu'elle gagnait, elle le donnait à ceux qui avaient pris soin de son enfance. Elle ne pouvait mieux faire. Ces gens, cependant, n'avaient pas été bons pour elle. Battue souvent, elle avait été le souffre-douleur de la maison. Oh ! elle n'avait guère eu de jours heureux. Ce n'était jamais pour elle que luisait le soleil. Il y a un an, elle avait quittée ses parents d'adoption pour se mettre chez elle, dans une petite chambre. Elle était partie parce qu'on lui disait souvent de s'en aller, qu'on ne voulait plus d'elle. La vie n'était plus tenable ; la mère et ses filles étaient jalouses d'elle. Tous les jours, le matin et le soir, on l'accablait d'injures, et quand ce n'était pas la mère, c'était les filles qui la frappaient. Seule, elle s'était trouvée relativement heureuse ; au moins elle était tranquille. Elle gagnait assez pour se suffire ; elle avait pu s'acheter son petit ménage, du linge, qu'elle n'avait pas, et ce qui est indispensable à une ouvrière pour se vêtir convenablement.

—Et puis, ajouta-elle en rougissant, André est venu loger dans la chambre à côté de la mienne ; je l'ai vu et tout de suite je l'ai aimé. J'avais tant besoin d'aimer !

Comme on le voit, Georgette n'avait rien de caché pour Mme de Carmeille ; elle lui ouvrait son cœur avec confiance comme à une mère. Chaque jour, Mme de Carmeille faisait à la fiancée d'André quelque nouveau cadeau. Et après le mariage, avant de partir pour l'Isère, Mme de Carmeille devait remettre à André vingt mille francs, la dot de Georgette. Comme toutes les jeunes filles, Georgette avait fait, tout éveillée, quelques beaux rêves, mais jamais elle n'avait rêvé une si belle fortune, un pareil bonheur. Elle disait à André, en souriant :

—Je crois bien, mon cher André, que vous avez une fée pour marraine.

Et André répondait, souriant aussi :

—C'est vous qui êtes ma fée, Georgette, et s'il y a, veillant sur nous, comme je le crois, une bonne fée, c'est vous, Georgette, qui êtes sa filleule.

—Notre bonne fée à tous deux, André, c'est M. de Carmeille.

—Oui, Georgette, oui ; mais il y a aussi la personne inconnue qui a parlé de vous et de moi à M. de Carmeille.

—C'est vrai. Et vous ne pervenez pas à deviner quelle peut être cette personne ?

—J'ai beau chercher, je ne trouve pas. Ah ! si je la connaissais !

—Vous pourriez demander son nom à M. de Carmeille.

—Oui, je le pourrais ; mais me le dirait-il ? D'ailleurs, je n'ose pas. M. de Carmeille est très bon, très bienveillant ; mais il n'est pas facile de lui parler.

—Le jeune homme disait vrai. Il était difficile maintenant d'aborder M. de Carmeille, qui avait toujours l'air sombre, taciturne. Concentré en lui-même il ne parlait plus ni aux ouvriers, ni aux employés, qui, du reste, n'étaient plus sous ses ordres. On comprenait qu'il fût ainsi, après l'épouvantable malheur qui l'avait frappé.

—Il ne se consolera jamais, son chagrin le tuera, disait-on.

C'était vraiment pitié de voir cet homme, naguère encore si actif, si robuste, marcher la tête penchée sur sa poitrine, courbé comme un octogénaire. La douleur profonde de son âme était peinte sur son visage, et son allure et la tristesse de son regard disaient son découragement. C'était seulement près de sa femme qu'il s'animait et se déridait un peu. Hélas ! il lui cachait ses mortelles angoisses, ses douloureuses préoccupations. Pouvait-il lui faire connaître l'affreuse vérité ? Non, il voulait souffrir seul. Cependant, après s'être étonnée de ne recevoir aucune lettre de Valentine, Mme de Carmeille avait compris qu'on lui cachait quelque chose de grave.

—Enfin, pourquoi Valentine ne m'écrit-elle pas ? demandait-elle ; c'est bien étrange.

—Sois tranquille, plus tard elle t'écrira.

—Tu me dis toujours la même chose ; voyons, est-ce naturel que Valantine ne m'ait pas déjà écrit plusieurs fois ? Armand, que me caches-tu ?

—Mais je ne te cache rien.

—Est-ce que Valentine t'écrit, à toi ?

—Non.

—Et tu ne trouves pas cela singulier ?

—Si, mais....

—Mais tu ne veux rien me dire, je le vois bien.

Avec ses questions, Hélène le mettait toujours dans un grand embarras. Un jour qu'elle pleurait en l'interrogeant, il l'embrassa et lui dit :

—Eh bien, Valentine ne peut pas écrire.

—Pourquoi ?

Ne sachant que dire il répondit par un mensonge.

Elle a le bras droit paralysé.

—Mon Dieu ! exclama Hélène, est-ce que c'est grave ?

—Nullement, mais il faut le temps de guérir le mal.

Mme de Carmeille soupira.

—Tu reçois des lettres d'Italie, dit-elle ; pourquoi ne me les fais-tu pas lire ?

—Parce que....parce que tu ne dois pas les lire, balbutia-t-il.

Hélène hocha la tête. Elle voyait bien que son mari ne lui disait pas tout ; mais que lui cachait-il ! Elle n'osait aller trop loin avec ses questions. Peut-être avait-elle peur d'apprendre la vérité. Une autre fois, elle demanda :

—Quand irons-nous rejoindre Valentine ?

—Dès que nous le pourrons, répondit laconiquement le mari.

—Mais nous le pourrions tout de suite, fit-elle.

—Non, car je suis retenu à Troyes pour quelque temps encore. D'abord, toi-même, tu ne peux pas partir avant le mariage de Mlle Georgette et d'André.

—Dans huit jours ils seront mariés.

—Oui, mais je ne puis te dire encore quand il nous sera possible de quitter Troyes.

—N'as-tu pas vendu cet hôtel en même temps avec les filatures ?

—Oui, mais avec cette réserve que je pourrai y rester jusqu'à la fin de l'année, si cela me convient. Je n'ai point cette intention et j'espère bien que dans trois mois nous ne serons plus ici.

—Encore trois mois, murmura Mme de Carmeille.

—Il peut se faire que nous partions beaucoup plus tôt.

—Je le souhaite ardemment ; je ne peux plus vivre dans cette maison, Armand, j'y étouffe.

—Comme moi. Si tu le veux, Hélène, nous irons passer quelques jours aux Cormiers.

— Nous ferons comme il te plaira, mon ami ; mais ce que je préférerais à tout, ce serait d'aller retrouver Valentine.

—Eh bien, nous verrons.

M. de Carmeile avait reçu d'Italie plusieurs lettres. C'était M. Chauvret ou M. Levasseur ou Mélanie qui lui écrivait. Mais il trouvait que ces lettres ne lui disaient rien, puisqu'elles ne lui annonçaient point la guérison de Valentine. Hélas ! la situation était toujours la même. Si le docteur ne disait point : Je désespère, il n'osait pas dire non plus avec assurance, comme l'aurait voulu M. de Carmeille : Je guérirai ma malade. Presque chaque jour il y avait une lettre ; mais plusieurs jours venaient de s'écouler sans que M. de Carmeille eût reçu des nouvelles de Valentine. Qu'est-ce que cela signifiait ? Que se passe-t-il donc là-bas ! M. de Carmeille devenait de plus en plus sombre. Il mourait d'inquiétude. Enfin, le soir du sixième jour la lettre impatiemment attendue arriva. Elle était du docteur Chauvret. Il écrivait :

" Mon ami, j'ai tardé à t'écrire parce que j'avais un espoir, et je le voulais plus grand avant de te le faire connaître. Malheureusement la légère amélioration que j'ai constatée ces jours derniers dans l'état de notre chère malade n'a point donné ce qu'elle promettait, ce que j'espérais et attendais. Aussi, ne puis-je te dire encore : le cerveau de Valentine commence à s'éclaircir. Le mieux existe, c'est certain, et, si l'amélioration constatée ne progresse pas, du moins, elle reste acquise. Comme je te l'ai dit, j'ai cru devoir soigner le corps épuisé avant de m'occuper de l'esprit ; j'étais persuadé, comme je le suis encore, qu'il fallait rendre à la malade ses forces physiques avant de rien tenter pour lui rendre sa raison. Car je ne m'y trompe pas, chez Valentine l'affection mentale a été la conséquence fatale des souffrances du cœur et de la lente déperdition des forces corporelles.

" Aujourd'hui, grâce à un traitement que j'ai étudié spécialement pour elle, notre malade a complétement retrouvé ses forces. Sa maigreur a disparu et, peu à peu, les fraîches couleurs d'autrefois sont revenues sur ses joues. Quand tu la reverras, tu seras étonné de la retrouver toujours belle, que dis-je, peut-être plus belle encore qu'elle ne l'était. Si la lumière de l'intelligence brillait dans ses yeux, si elle n'était pas toujours comme plongée dans un rêve qui ne finit jamais, Valentine serait absolument telle que je l'ai connue en des temps plus heureux. Elle mange bien, avec appétit, et les digestions, maintenant, sont faciles. Aussi dort-elle paisiblement de ce doux et bon sommeil de l'enfant au berceau. Les premiers jours, elle parlait beaucoup maintenant elle ne dit plus rien ; c'est avec beaucoup de peine que je parviens à lui faire prononcer quelques mots. Cela ne m'inquiète nullement.

" Comme je viens de te le dire, elle est constamment rêveuse ; il semble qu'elle cherche quelque chose en elle-même. Est-ce le souvenir ? Rarement, maintenant, ton nom, ceux de Mme de Carmeille et de James Lincoln viennent sur ses lèvres. Je me demande pourquoi elle semble vous oublier. Il y a trois jours je l'observais, sans qu'elle se doutât que je n'étais qu'à quelque pas d'elle. Tout à coup elle sursauta, ses yeux hagards s'ouvrirent démesurément et elle fit un bond en arrière comme épouvantée. Elle avait pâli, et était toute tremblante. D'une voix rauque elle s'écria :

"—C'est elle, c'est elle ! Allez-vous-en vous me faites peur !

" Et, jetant ses mains en avant, elle avait l'air de repousser quelque fantôme. Evidemment, elle était sous le coup d'une hallucination. Mais quelle était donc la personne qui, s'offrant à sa vue, l'avait si fort effrayé ? Je m'approchai d'elle. La vision ayant disparu, l'impression causée n'existait déjà plus. Je la questionnai. Elle me regarda, hocha la tête et ce fut tout. Il me fut impossible d'obtenir une parole. Elle ne se souvenait plus, en elle, tout est fugitif et passe comme l'éclair. Cependant, je le vois, je le constate, un travail lent, mystérieux ; se fait dans l'obscurité de son cerveau.

" Autre symptôme du mieux que je t'annonce : Valentine ne s'imagine plus qu'elle est morte et que son âme est errante dans le ciel à la recherche d'autres âmes. La pauvre inconsciente n'est plus aussi complètement indifférente à ce qui se passe autour d'elle. Quand elle est à une des fenêtres ayant vue sur le lac, il semble qu'elle prend plaisir à voir les embarcations, bariolées de couleurs vives, se balancer sur les flots. Elle s'amuse à voir passer les promeneurs, courir les enfants sur le sable où le soleil sème les diamants; mais son regard ne s'illumine point et j'attends vainement que sa bouche me montre un sourire. Je lui fais faire de longues promenades dans le jardin ; beaucoup d'exercice et même un peu de fatigue ne peuvent que lui être salutaires. Avant, elle ne faisait pas du tout attention aux fleurs et aux chants d'oiseaux ; depuis quelque temps, elle écoute ceux-ci et ne dédaigne plus de regarder les autres. Elle resterait pendant une heure en contemplation devant une campanule, une véronique ou une rose. On dirait que la fleur lui parle et qu'elle répond à la fleur. Sans aucun doute, la fleur dit quelque chose à Valentine.

" Mon cher Armand, il a été convenu entre M. et Mme Levasseur et moi qu'ils ne t'écriraient pas avant que je ne t'aie écrit moi-même. Comme je te l'ai dit en commençant ma lettre, j'espérais te donner des nouvelles tout à fait bonnes. M. et Mme Levasseur ne t'ayant pas écrit, tu ne sais pas encore quelle mesure j'ai cru devoir prendre dans l'intérêt de notre chère malade. Le moment approche où je pourrai agir violemment sur l'imagination de Valentine, afin de réveiller en elle tous les souvenirs du passé. J'ai donc conçue un projet assez compliqué que je mettrai à exécution aussitôt que possible. Je puis me tromper, mais je compte sur le succès. Valentine a perdu la raison à la suite d'une commotion terrible, il faut qu'une autre commotion la lui rende. Forte, maintenant, elle peut, sans que j'aie aucune crainte pour sa vie, supporter un ébranlement de tout son être. Or, pour ne pas risquer de compromettre le succès de ma combinaison, je prends d'avance toutes les précautions que je juge nécessaires, et j'ai commencé par éloigner de Valentine son père et sa mère. Tu me demandes pourquoi, je t'expliquerai mes raisons, et alors tu comprendras.

" M. et Mme Levasseur sont allés se loger dans un hôtel. Je ne leur ai pas interdit de voir leur fille, c'eût été trop exiger d'eux ; mais ils ne peuvent ni l'embrasser ni même lui parler. Ils la voient de loin, cachés, pendant sa promenade dans le jardin. Mme Levasseur me trouve dur et voudrait se révolter contre mes exigences ; mais ma malade m'appartient, j'impose ma volonté. J'ai placé près de Valentine une jeune fille qui ne la quitte pas d'un instant. Cette jeune fille est une Italienne, je l'ai prise ne sachant pas un mot de français, et cela avec intention. Elle est très douce, a beaucoup de patience et se montre d'un dévouement admirable.

" Autre chose, mon cher Armand : Comme il ne m'est guère possible de te bien expliquer dans une lettre ce que je veux faire et que, d'autre part, ton concours m'est absolument nécessaire, il faut que tu te rendes ici, près de moi, le plus tôt que tu pourras. Je te communiquerai mon projet et nous nous entendrons pour le mettre à exécution. Je te répète, mon ami, il me faut ton concours, je ne peux rien faire sans toi. D'après ta dernière lettre, je pense que tu peux quitter Troyes, où rien ne te retient en ce moment. Viens donc, mon ami, je t'attends. Je t'ai approuvé de n'avoir rien dit à Mme de Carmeille. Continue à garder le silence. Le moment de lui faire cette douloureuse révélation n'est pas encore venu.

" A bientôt. Ton vieil ami te serre les deux mains."

Après avoir lu cette longue lettre, M. de Carmeille la plia et la mit dans sa poche. Son regard s'était éclairé d'une lueur.

—Faut-il me réjouir ? se dit-il ; hélas, non, pas encore.

Il prit sa tête dans ses mains et resta pensif. Au bout d'un instant, il se leva en murmurant :

—Puisqu'il m'appelle, c'est qu'il a réellement besoin de moi. Demain je partirai.

Il alla trouver Hélène et lui dit :

—Je suis forcé de me rendre sans retard à Grenoble.

—Mais, fit-elle, je croyais que tout était terminé.

—Oui, en ce qui concerne l'acquisition de la filature ; mais il s'agit de l'agrandissement des ateliers, des nouvelles constructions à faire.

—Alors, tu partiras demain ?

—Par l'express du matin, à onze heures.

—Tu ne seras pas longtemps absent ?

—Quatre ou cinq jours seulement.

—Oh ! pas plus, n'est-ce pas ?

Le lendemain, à neuf heures, M. de Carmeille reçut la lettre de Mme Lincoln. En reconnaissant sur l'enveloppe l'écriture de la mère de James, il tressaillit, devinant un nouveau malheur. Ses yeux se voilèrent et il se mit à trembler.

II

PAROLES CONSOLANTES

A ce moment, sur la place, devant les fenêtres ouvertes du cabinet de M. de Carmeille, un marchand de journaux cria :

" Nouvelle attaque nocturne dans Paris. L'affaire des Champs-Elysées. Arrestation de Jules Pertuiset, l'assassin de Mme Cadore.

Le filateur tressaillit de nouveau et il sentit comme une lame s'enfoncer dans son cœur. Il avait appris par les journaux la mort de la Cadore, étranglée par son mari ; mais pourquoi, à l'instant même où il tenait dans sa main la lettre de Mme Lincoln et qu'il pressentait un nouveau malheur, ce marchand de journaux venait-il jeter à ses oreilles de sinistres paroles ? Dans la disposition d'esprit où il se trouvait, il lui sembla que ce qu'il venait d'entendre était le résumé de ce que la lettre de Léontine allait lui apprendre. Hélas ! il ne se trompait point. Heureusement, le crieur n'avait point prononcé le nom de James Lincoln. Le coup eût été terrible et aurait pu foudroyer le malheureux père. De grosses gouttes de sueur froides perlaient à son front, et il sentait son sang se glacer dans ses veines. Le crieur s'était éloigné et sa voix retentissait au loin. M. de Carmeille se redressa brusquement essuya son visage, et se dit :

—Allons soyons fort.

Sa main frébrile déchira l'enveloppe ; il ouvrit la lettre et, comme à travers un nuage, la poitrine oppressée, il lut :

" Monsieur,

" Je vous écris à la hâte et d'une main qui peut a peine tenir la plume, ne voulant pas que les journaux vous apprennent avant moi l'épouvantable malheur qui vient de fondre sur nous. Le malheur, rien ne peut l'éloigner ; avec une cruauté inouïe il s'attache à mon enfant et à moi, ses victimes. A peine un faible rayon d'espoir a-t-il lui à mes yeux, que je retombe dans les sombres abîmes de la douleur et du désespoir. J'ai lutté, j'ai usé toute mon énergie ; je sens que les forces vont me manquer. Je suis écrasée, anéantie. Mon pauvre enfant est poursuivi par une inexorable fatalité. Dieu est sans pitié. La nuit dernière, vers une heure et demie du matin, comme James venait de quitter son ami Georges Vibert et traversait les Champs-Elysées pour regagner la rue de Balzac, un misérable, pour lui voler sa montre et l'argent qu'il avait sur lui, l'a frappé d'un coup de poignard en pleine poitrine.

" Je m'empresse de vous dire que le terrible coup n'a pas été mortel. Mon enfant a été relevé baignant dans son sang, mais respirant encore. On l'a transporté dans une pharmacie, un médecin a été appelé aussitôt et les meilleurs soins lui ont été donnés. Après avoir attendu James jusqu'à une heure passée, je m'étais couchée, ne me doutant guère, hélas ! qu'à ce moment même, la vie de mon fils était menacée. Jugez de mes angoisses, de mon effroi quand, le matin, entrant dans la chambre de James, je vis qu'il n'était pas rentré. Toutes sortes d'idées lugubres envahirent mon cerveau. J'étais folle. Georges Vibert, qui avait passé la nuit au chevet de son ami, arriva. Le brave garçon venait me prévenir. Je ne me rappelle plus ce qu'il m'a dit.

"—Conduisez-moi près de mon fils, m'écriai-je éperdue.

" Je le suivis et, en courant, nous arrivâmes chez le pharmacien. Je vis mon pauvre enfant, mais dans quel affreux état, mon Dieu ! Je l'embrassai ; mais il ne put rien me dire, n'ayant pas la force de me parler. Cependant, je compris à l'expression de son regard qu'il me reconnaissait et faiblement sa main serra la mienne. Je voulais rester près de lui ; M. Grignard, le médecin, s'y est opposé. Georges Vibert m'a ramenée chez moi. Me voyant plus calme, Georges me raconta alors ce qui s'était passé. Je ne vous répète pas ce qu'il m'a dit, ce serait trop long ; du reste, vous lirez certainement tout cela dans les journaux. Je voudrais bien qu'on ne s'occupât point de mon pauvre James, mais je ne peux rien empêcher. Pourtant j'ai assez de mes douleurs intimes sans avoir à souffrir de tout le bruit qui s'est déjà fait et va se faire encore autour du nom de James Lincoln. Georges m'assure que M. Grignard est un très bon médecin-chirurgien et que je peux avoir pleine confiance en lui. Il est vrai qu'il s'intéresse à mon pauvre enfant et qu'il mettra tout en œuvre pour le sauver. Malheureusement, il n'a point dit encore qu'il répondait de la vie de James. Toutefois, comme il ne désespère pas, moi, j'espère.

" Le docteur pense que ce soir, avant la nuit, mon cher enfant pourra être ramené chez moi. J'attends. Oh ! l'avoir près de moi, pouvoir lui donner mes soins ! Il me semble que, seule, je peux le sauver. Ma vie est attachée à celle de mon fils ; s'il meurt, je mourrai ! Mais, non, James ne mourra pas, je ne veux pas qu'il meure ! Dieu se lassera de nous frapper, il aura pitié de nous. A force de le prier, d'implorer sa miséricorde, je parviendrai à apaiser sa colère. Ah ! qu'il me donne la force et le courage dont j'ai plus que jamais besoin !

" Georges Vibert quitte Paris demain matin, il est impérieusement rappelé à Cherbourg ; il est désolé d'être forcé de s'éloigner de son malheureux ami. Moi, je vais être seule, seule près de James. M. Lincoln, appelé à New-York pour une affaire importante, a pris la mer il y a quelques jours. Je termine cette longue lettre ; la plume ne tient plus entre mes doigts. Ma pauvre tête est brûlante, j'ai la fièvre. Ah ! je voudrais être à demain. Demain le médecin se prononcera sur le sort de mon enfant. Qu'il dise il est sauvé ou il est perdu, je vous préviendrai aussitôt par un télégramme.

" LÉONTINE."

Un profond soupir s'échappa de la poitrine de M. de Carmeille.

—C'est trop, c'est trop ! prononça-t-il d'une voix creuse.

Il laissa tomber sa tête dans ses mains et, pendant un long instant, il resta dans une immobilité complète, les yeux fixes, comme hébété. Sa tête se redressa brusquement et, à plusieurs reprises, il passa ses mains sur son front.

—Ah ! ça, voyons, fit-il, est-ce que je vais devenir fou ?

Il bondit sur ses jambes et fit deux ou trois fois le tour de son cabinet, marchant d'un pas lourd, saccadé, fiévreux, regarcant autour de lui avec égarement.

—C'est affreux, c'est épouvantable ! s'écria-t-il avec une sorte de fureur. Tout est contre moi, tout, le ciel et la terre. Mais si je ne peux plus rien. Dieu terrible, fais donc tomber sur moi ta foudre vengeresse !

Il resta un moment silencieux et reprit avec un accent douloureux :

—Oh ! pauvre mère, pauvre mère ! a-t-elle assez souffert !

Il se laissa tomber sur un siège et se mit à sangloter. La porte du cabinet s'ouvrit et Mme de Carmeille entra.

—Armand, qu'as-tu, mais qu'as-tu donc ? s'écria-t-elle en se précipitant vers lui.

Il la regarda tristement. Elle lui jeta ses bras autour du cou, et en l'embrassant :

—Tu viens de recevoir une mauvaise nouvelle, dit-elle d'une voix tremblante d'effroi ; Armand, je t'en supplie, ne me cache rien !

Il ramassa la lettre qui était tombée sur le tapis et la tendit à sa femme :

—Tiens, lis, dit-il.

Elle n'eut pas la force de lire jusqu'à la fin. Elle poussa un gémissement, s'affaissa sur un siège et, à son tour, éclata en sanglots.

—Tu le vois, dit M. de Carmeille, je suis bien un maudit !

Les yeux d'Hélène étincelèrent à travers ses larmes.

—Non, s'écria-t-elle avec véhémence, non, tu n'est pas un maudit ! James vivra, il doit vivre ! Ce que tu as fait n'a pu attirer sur toi la colère et la vengeance du ciel. Ton œuvre a été hardie ; mais elle est belle, elle est sublime. Poursuis-la jusqu'au bout ; pas de défaillance, Armand. Subissons encore cette cruelle épreuve. Dieu qui m'inspire, me dit que c'est la dernière. Va, tu es toujours généreux, noble et grand. Je t'aime, Armand, je t'aime, et, plus je te vois souffrir, plus je t'admire. On ne se courbe pas vers la terre quand on a le droit de lever haut la tête pour regarder fièrement le ciel. Reprends courage, marche en avant, accomplis ton œuvre ! Encore une fois, ce que tu as fait est bien ! Encore une fois, non, tu n'est pas un maudit ! Marche, marche, et ne crains rien, ajouta-t-elle, rayonnante d'enthousiasme, Dieu et ta femme sont avec toi !

Elle s'était levée et, superbe, sa main montrait le ciel à son mari. O merveilleuse puissance de la femme ! Le visage de M. de Carmeille s'épanouit subitement et son regard se remplit de lumière. Il se dressa de toute sa hauteur et, au même instant, un rayon de soleil, pénétrant dans le cabinet, posa sur son front une auréole lumineuse. Il saisit la main d'Hélène et lui dit d'une voix vibrante :

Merci ! Tu viens de me rendre ma confiance en moi-même, et avec l'espérance qui rentre dans mon âme, je sens renaître ma force et mon courage. Hélène, à Paris, une pauvre mère en larmes prie, joins tes prières aux siennes ; toutes les deux, priez que Dieu me vienne en aide.

Les deux époux tombèrent dans les bras l'un do l'autre. C'était l'adieu du mari à sa femme. Vingt minutes après, M. de Carmeille prenait le train express se dirigeant vers Paris.

*** Cinq heures venaient de sonner. James s'était assoupi. Debout près du lit, la mère veillait sur le sommeil agité de son fils. Dans une attitude douloureuse et recueillie, elle contemplait la figure pâle et amaigrie du malade. Il lui semblait qu'elle n'avait jamais aimé son fils comme elle l'aimait depuis qu'elle avait tant souffert par lui. Et, en sentant tout ce qu'il y avait de dévouement et d'abnégation dans son cœur débordant de tendresse, elle se disait :

—L'amour maternel est donc fait des inquiétudes et des douleurs qu'un enfant cause à sa mère, des larmes qu'il lui fait verser !

De temps à autre, elle se penchait sur le lit et écoutait inquiète, la respiration difficile du malade. La dernière nuit n'avait pas été bonne ; secoué par une fièvre ardente, le blessé avait constamment poussé des plaintes. Dans la matinée, il avait eu des instants de délire. Le médecin était venu deux fois, à huit heures et à midi ; il avait promis de revenir avant la nuit. Mme Lincoln l'attendait. Elle voyait bien que, depuis environ deux heures, le malade était plus calme ; mais était-ce un bon ou un mauvais signe ? Devait-elle se réjouir ou s'effrayer ? Elle n'était pas le médecin ; elle ne savait pas. M. Grignard était un singulier homme, elle l'avait interrogé et il avait fait la sourde oreille. Hélas ! le mutisme du médecin n'avait rien de rassurant. Mais il allait venir, elle le forcerait à parler. Elle ne pouvait rester plus longtemps dans sa cruelle incertitude. Si James était condamné, s'il devait mourir, elle voulait le savoir.

Un léger coup de sonnette se fit entendre à la porte de l'appartement. Ce devait être M. Grignard que Mme Lincoln attendait avec des frémissements d'impatience. Elle enveloppa son fils d'un long regard, puis, sans bruit, sur la pointe des pieds, elle sortit de la chambre et s'arrêta au milieu de la pièce où elle venait d'entrer. Une porte s'ouvrit. Elle vit sa femme de chambre et, derrière celle-ci, M. de Carmeille. Elle retint un cri prêt à lui échapper. Le saisissement, l'émotion la tenaient clouée sur place. Ce fut M. de Carmeille qui vint à elle, lui tendant la main. Pendant un instant, ils restèrent en face l'un de l'autre, sans rien dire, se regardant. Elle soupira et ses yeux se remplirent de larmes.

—Vous n'attendiez pas ma visite, fit-il.

—Depuis quand êtes-vous à Paris ? demanda-t-elle.

—J'arrive.

—Vous étiez à Troyes, ce matin ?

—Oui.

—Alors, vous avez reçu ma lettre ?

—J'ai reçu et lu votre lettre qui a failli me tuer : j'ai lu aussi les journaux en chemin de fer, Léontine, parlez-moi de mon fils, comment va-t-il ?

—Je ne sais pas.

—Oh !

—Attendez. En ce moment il sommeille. Il a eu la fièvre, le délire, il me semble qu'il est mieux ce soir ; mais je me trompe peut-être. Le médecin n'a pas voulu se prononcer encore.

—Il est là, ce médecin ?

—Non, mais il va venir, je l'attends.

—C'est bien, je le verrai. James est là, continua-t-il, montrant une porte.

—Oui, c'est sa chambre. Vous voudriez le voir, mais je n'ose pas vous faire entrer, il peut se réveiller, et je crains qu'une émotion trop forte ...

—Nous consulterons le médecin à ce sujet ; s'il m'est interdit de voir mon fils, je ferai ce sacrifice. Léontine, je n'ai que peu de temps à rester à Paris, je me rends en Italie. Ah ! qu'il vive ! continua-t-il avec des larmes dans la voix ; s'il mourait, tout serait détruit, je n'aurais rien fait. C'est pour lui que je marche, c'est pour lui que j'ai tout tenté ! Léontine, je voudrais causer assez longuement avec vous ; j'ai aujourd'hui un secret à vous confier.

—Un secret !

—Oui. Pouvez-vous m'entendre ?

—Venez, dit-elle.

Elle l'emmena dans sa chambre.

—Etes-vous sûre que nous n'avons à craindre ici aucune oreille indiscrète ? demanda-t-il.

—Vous pouvez parler en toute assurance.

—Léontine, devant vous, j'ai dit à James : " Je te rendrai le bonheur que tu as perdu."

—Oui, vous lui avez dit cela.

—Alors, je venais de faire une découverte terrible : je venais d'apprendre que Valentine n'était pas ma fille.

—Que dites-vous ! exclama Mme Lincoln.

—Je venais d'apprendre que Valentine, le jour même de sa naissance, avait été achetée à sa mère par Mme de Carmeille, qu'elle avait deux actes de naissance, le premier, le vrai, enrégistré à la mairie de St-Mandé, près de Paris ; le second était, par conséquent, faux et nul. Mme de Carmeille s'était rendu coupable du crime de faux en écritures publiques. Et qui m'avait fait cette foudroyante révélation ? La vraie mère de Valentine. Cette mère désolée ne me réclamait pas impérieusement son enfant ; mais je pris la résolution d'accomplir un acte de justice, en rendant la fille à sa mère. Alors James pourrait épouser celle qu'il aimait dès qu'elle ne serait plus Valentine de Carmeille. Mais je me trouvais en face d'une grande difficulté qui, tout d'abord, m'avait paru insurmontable. En effet, pour faire déclarer nul le deuxième acte de naissance, il fallait m'adresser aux tribunaux, révéler le crime de Mme de Carmeille. C'était provoquer un immense scandale, c'était le déshonneur de ma femme et le mien. Comment faire ? Une idée me vint. Le plan que j'avais conçu était définitivement arrêté dans ma tête, lorsque je vins ici dire à James :

" Je te rendrai le bonheur que tu as perdu."

Mme Lincoln écoutait stupéfaite, ouvrant de grands yeux.

—Eh bien, Léontine, poursuivit M. de Carmeille, pour rendre la fille à sa mère, pour tenir mon engagement envers mon fils, voici ce que j'ai fait : Versé par moi, Valentine a bu un violent narcotique qui l'a plongée dans un sommeil léthargique ayant toutes les apparences de la mort.

—Alors, alors ! s'écria Mme Lincoln d'une voix que l'émotion étranglait.

—Le médecin déclara que Valentine était morte d'un anévrisme et.. vous savez le reste. James a assisté à ses obsèques, il l'a suivie au cimetière et a vu descendre son cercueil dans un caveau de la famille de Carmeille.

—Et elle n'était pas morte !

—Je vous l'ai dit ; elle n'était qu'endormie. Dans la nuit, elle fut enlevée de son cercueil et transportée secrètement dans une maison isolée, à deux lieues de la ville. Là le docteur Chauvret, cet ami dont je vous ai si souvent parlé autrefois, a tiré Valentine de sa léthargie.

—Mon Dieu, fit Mme Lincoln, il me semble que je fais un rêve.

Les yeux tournés vers le ciel, elle joignit les mains.

—Valentine de Carmeille n'existe plus, reprit le filateur ; rendue à sa mère et à son père elle s'appelle maintenant Henriette Levasseur.

—Où est-elle ?

—En Italie. Ce que je viens de vous révéler, Léontine, vous et James devriez le savoir depuis longtemps, mais....

Deux petits coups frappés à la porte de la chambre interrompirent M. de Carmeille. Mme Lincoln alla ouvrir. C'était la femme de chambre.

—Madame, dit-elle, le docteur vient d'arriver ; il est près de M. James. J'ai cru devoir prévenir madame ; mais le docteur, sachant que vous avez une visite, vous prie de ne pas vous déranger.

Mme Lincoln se tourna vers M. de Carmeille.

—Non, non, je ne vous retiens pas, dit-il vivement ; rejoignez le médecin ; je reste ici et vous attends tous deux.

Léontine le remercia du regard et disparut. Vingt minutes, qui parurent longues à M. de Carmeille, s'écoulèrent. Enfin, Mme Lincoln reparut accompagnée du docteur Grignard. Les deux hommes se saluèrent.

—Monsieur, dit le filateur, je suis un vieil ami de Mme Lincoln et je porte à son fils le plus vif intérêt. Je vous en prie, monsieur, dites-nous ce que vous pensez de votre malade ; quelle qu'elle soit, ne nous cachez point la vérité.

—Monsieur, répondit gravement le médecin, ce matin je n'ai pas pu répondre aux questions de Mme Lincoln ; maintenant je puis vous dire à tous deux, avec assurance, que tout danger a disparu.

—Sauvé, mon fils est sauvé ! s'écria la mère versant des larmes de joie.

M. de Carmeille avait saisi la main du médecin.

—Ainsi, monsieur, dit-il, vous répondez de la vie de James Lincoln ?

—Oui, répondit M. Grignard sans hésiter.

Le filateur laissa échapper un soupir de soulagement et son regard eut un doux rayonnement.

—Monsieur, reprit-il, je serais heureux de voir James.

—Mais rien ne s'y oppose.

—Ma vue peut lui causer une assez vive émotion, et sa mère et moi nous craignons.

—Je pourrais redouter une surprise qui provoquerait chez le blessé un mouvement de colère, répondit M. Grignard en souriant mais non une surprise agréable, une émotion de plaisir.

Se tournant vers Mme Lincoln, il continua :

—Madame, notre cher malade passera une bonne nuit : la fièvre a presque complètement disparu, il dormira. Si, demain, les magistrats reviennent pour recevoir sa déposition, il pourra les recevoir et leur répondre.

—Reviendrez-vous ce soir, monsieur ?

—C'est inutile, madame ; mais je serai ici demain matin, à huit heures.

M. Grignard se retira.

—Armand, dit Mme Lincoln, vous aviez encore quelque chose à me dire, lorsque ma femme de chambre est venue me prévenir que le docteur venait d'arriver.

—Oui, c'est vrai ; il me reste à vous apprendre une chose que Mme de Carmeille ignore encore. Ce que je voulais faire, le voici : Valentine ayant changé de

nom en rentrant dans la famille qui est la sienne, son père et sa mère l'emmenaient en Italie. Moi, quelques jours après, j'arrivais ici, je consolais mon fils, il donnait sa démission et, immédiatement, avec vous et Mme de Carmeille, nous nous rendions en Italie, pour unir nos deux enfants. Hélas ! je n'ai pu faire cela. Le père et la mère ont bien emmené leur fille en Italie, mais dans une situation qui me forçait à ajourner mon projet. Valentine, rappelée à la vie, avait perdu la raison.

—Folle ! exclama la mère de James atterrée.

—Folle ! répéta tristement M. de Carmeille. Maintenant, vous comprenez pourquoi j'aigardé le silence. Mais, Dieu merci, tout espoir n'est pas perdu; la pauvre enfant a près d'elle le docteur Chauvret ; le docteur lui a rendu la vie, il lui rendra la raison. Elle va mieux. Chauvret m'appelle, il a besoin de moi, demain je serai près de lui. Il ne désespère pas, au contraire. Ce matin, après avoir lu votre lettre, j'ai eu un moment de défaillance, je croyais que Dieu m'avait maudit ; Mme de Carmeille a relevé mon courage ; l'assurance que le médecin nous a donnée tout à l'heure a ramené en moi la foi qui n'y était plus. Je ne veux plus douter : James est sauvé, sa fiancée sera guérie ; mon œuvre s'accomplira.

—Que Dieu soit avec nous, murmura Mme Lincoln.

—Léontine, reprit M. de Carmeille, si vous le jugez à propos, si cela peut hâter sa guérison, vous pourrez dire à James que celle qu'il aime n'est pas morte et lui apprendre ce que j'ai fait, en lui cachant, toutefois, la maladie de la pauvre enfant. Maintenant, conduisez-moi près de mon fils.

En voyant son père entrer dans sa chambre, le blessé eut un cri de surprise et de joi ; il souleva sa tête sur l'oreiller et tendit sa main. M. de Carmeille la prit, la serra doucement, puis mit un baiser sur le front du malade.

—Oh ! mon père, mon père, balbutia James, que je suis heureux de vous voir !

—Et moi, mon cher enfant, je suis bien heureux aussi de te trouver en bonne voie de guérison. Ah ! guéris-toi vite. Tu sais que je t'ai dit : Un jour j'aurai besoin de toi ; ce jour est proche, guéris-toi vite.

Un pâle sourire effleura les lèvres du jeune homme. M. de Carmeille lui dit tout bas, à l'oreille :

—Rappelle-toi que je t'ai dit aussi : Je te rendrai le bonheur que tu as perdu.

Et comme James ouvrait de grands yeux ronds, étonnés, M. de Carmeille ajouta :

—Tu ne peux pas me comprendre ; mais guéris-toi vite ; dès que tu auras recouvré tes forces, ta mère t'expliquera le sens de mes paroles.

James eut un nouveau sourire qui semblait dire :

—Il n'y a plus de bonheur possible pour moi.

III

ELLE CHERCHE

Le lendemain, à la tombée de la nuit, M. de Carmeille mettait pied à terre devant la blanche villa où le docteur Chauvret donnait ses soins à Henriette Levasseur avec une sollicitude pleine d'une tendresse paternelle. Prévenu par une dépêche, le docteur attendait son ami et guettait son arrivée. Il le vit descendre de voiture et accourut au devant de lui. Les deux amis se serrèrent dans les bras l'un de l'autre, puis entrèrent dans la maison. Une jeune fille se trouva devant eux.

—La jeune Italienne dont je t'ai parlé, dit M. Chauvret.

Du regard, il interrogea la jeune fille.

—La signora est couchée, répondit-elle en italien.

—Puis-je la voir ? demanda vivement M. de Carmeille.

—Non, pas ce soir. D'ordinaire, je prends mes repas avec ma malade ; aujourd'hui, je l'ai fait manger seule et deux heures plus tôt. Viens, tu dois avoir faim, nous allons dîner.

M. Chauvret ouvrit une porte et ils se trouvèrent dans la salle à manger. Sur la table, il y avait deux couverts.

—Assieds-toi là, dit le docteur, c'est la place de Valentine et voici la mienne.

La jeune servante servit le dîner aussitôt. Le repas terminé, M. de Carmeille voulut questionner son ami. Mais celui-ci dit :

—Demain nous causerons. Je me lève de bon matin, à six heures je serai dans la chambre où je vais te conduire. Tu es fatigué et tu as, je le vois, grand besoin de repos et de sommeil.

Peu de temps après, M. de Carmeille s'endormait. Il venait de se réveiller lorsque, à six heure, comme il l'avait dit, M. Chauvret entra dans sa chambre, tenant dans sa main un journal français qu'il venait de lire. Il était pâle et il y avait dans son regard une grande anxiété.

—Armand, dit-il, d'une voix hésitante, est-ce que tu n'as lu aucun journal de Paris depuis deux jours ?

—Pourquoi cette question ?

—En voici un que jai reçu hier soir et que j'ai lu tout à l'heure. Il y est parlé d'une chose....

—Que je n'ai pas cru devoir t'apprendre hier, en arrivant. Rassure-toi, mon cher Marcel, j'ai vu James.

—Ah ! fit le docteur, respirant bruyamment.

—Connais-tu le docteur Grignard ?

—C'est un de mes bons amis.

—C'est lui qui soigne le pauvre blessé.

—Bien ; mais que dit-il ?

—Qu'il répond de la vie de James.

—Je respire. Grignard a dit cela, James ne mourra pas. Ah ! mon ami, je me remets d'une peur terrible. Sache-le je compte surtout sur James pour rendre la raison à Valentine. Maintenant, nous allons causer ; je vais te dire quelles sont mes intentions.

M. de Carmeille voulut se lever.

—Non, dit le docteur, reste donc dans ton lit et écoute-moi.

Il parla. L'attention de M. de Carmeille était suspendue à ses lèvres, et à chaque instant, il approuvait par un mouvement de tête.

—Voilà mon idée, dit M. Chauvret en terminant, tu m'as bien compris n'est-ce pas ?

—Oui.

—Et tu approuves ?

—Absolument.

—Nous n'avons donc plus qu'à préparer l'exécution.

—C'est l'affaire de quelques jours ; mais il nous faudra attendre que James..

—Dans quinze jours il sera sur pied ; je connais le docteur Grignard.

—Trouverons-nous la maison ?

—J'en ai une en vue, à cinq kilomètres d'ici à l'entrée du bourg de Luerna ; je l'ai déjà visitée ; nous irons la voir ensemble, et nous la louerons. J'ai été surpris et tu le seras également en voyant comme elle ressemble intérieurement à ta villa de la Maison Blanche. On croirait volontiers que les deux habitations ont été construites sur le même plan.

M. de Carmeille resta un instant pensif.

—Enfin, mon ami, dit-il, tu espères ?

—Oui, j'espère obtenir ainsi le réveil de sa raison.

—Je veux partager ta confiance ; mais si nous ne réussissions pas ?

—Je ne veux pas avoir cette pensée, répliqua M. Chauvret.

Eh bien, Marcel, je la chasse loin de moi, et je me mettrai activement à l'œuvre. Dis-moi, est-elle levée ?

—Oui, répondit M. Chauvret, en s'approchant de la fenêtre qui donnait sur le jardin.

Il l'ouvrit et regarda.

—Pauvre enfant, dit-il, la voilà ; accompagné de la jeune Italienne, elle fait, dans le jardin, sa première promenade.

M. de Carmeille sauta à bas du lit et vint se placer derrière son ami.

—Je la vois, murmura-t-il.

L'émotion le faisait trembler. Une large coulée de soleil enveloppait la jeune fille de sa lumière dorée.

— Elle m'apparaît comme autrefois toute rayonnante de jeunesse, la grâce et la beauté, dit M. de Carmeille.

—Elle a toujours la jeunesse, la grâce et la beauté, répondit M. Chauvret ; voir, elle s'éloigne des ombrages pour se baigner dans les rayons du soleil. Autour d'elle, tout est lumière ; l'obscurité est sous son front.

M. de Carmeille soupira.

—Habille-toi et nous descendrons au jardin, lui dit M. Chauvret.

Il ne fut pas long à se vêtir. Les deux amis se glissèrent dans le jardin et se cachèrent au milieu d'un massif. Ils étaient placés de façon à pouvoir observer la jeune fille sans perdre aucun de ses mouvements. Elle marchait lentement, grave, la tête légèrement inclinée, ayant l'air de réfléchir profondément. Elle avait la tête nue, et ses beaux cheveux noirs, négligemment massés et retenus par un peigne d'écaille, la coiffaient d'une façon charmante.

—Depuis quelques jours, dit M. Chauvret, elle s'habille seule et arrange ses cheveux ; tu vois que le goût ne lui manque point. Assurément, il y a la force de l'habitude, mais plus encore l'instinct de la coquetterie, inné chez la femme.

—Comme elle est belle ! murmura M. de Carmeille.

—Oui, et à la voir ainsi, on ne dirait guère que c'est une pauvre insensée.

—Marcel, est-ce que la pensée est complètement éteinte ?

—Non, certes ; la nuit qui est en elle s'éclaire de lueurs fugitives ; s'il en était autrement, le mal serait incurable.

De temps à autre, la jeune fille s'arrêtait, dressait la tête et son regard fixe semblait s'enfoncer dans les sombres pro-

fondeurs de l'infini. Ses lèvres remuaient comme si elle eût prononcé des paroles. Elle se parlait à elle-même. Puis elle continuait sa promenade, regardant distraitement à droite et à gauche les fleurs des plates-bandes qui égayaient les bords de l'allée. Elle ne faisait pas attention à la jeune servante qui la suivait pas à pas, ne la quittant point des yeux. Tout à coup elle eut un tressaillement et porta ses deux mains à son front.

—Qu'a-t-elle ? demanda M. de Carmeille.

—Une de ces lueurs dont je t'ai parlé vient de jeter sa clarté.

—Alors ?

—Elle secoue tristement la tête.

—Cela signifie ?

—Que la clarté s'est éteinte. Une pensée avait jailli de son cerveau, elle a essayé de la retenir, mais la pensée s'est aussitôt échappée.

Valentine vint s'asseoir sur un banc de pierre, tout près du massif où les deux hommes étaient cachés et leur faisaient face. Pendant un instant, elle parut prendre plaisir à entendre autour d'elle le bourdonnement des abeilles et à suivre le vol capricieux d'un papillon bleu. Elle se lassa. Une belle rose fraîchement épanouie attira son regard ; elle se leva, détacha la rose de sa tige, revint s'asseoir sur le banc, puis, après avoir longuement contemplé la fleur, ayant l'air de l'interroger, elle se mit à l'effeuiller en levant un à un les pétales qu'elle laissait tomber à ses pieds. Et quand il ne resta plus rien de la rose, ses yeux se remplirent de larmes.

—Mon Dieu, mais elle pleure, chuchota M. de Carmeille à l'oreille de son ami.

Celui-ci lui serra le bras, disant ainsi :

—Restons silencieux.

La jeune fille regardait tristement à ses pieds les pétales de la rose effeuillée. Peu à peu, absorbée en elle-même, elle parut se livrer à une méditation profonde. Ses mains, sur ses genoux, s'agitaient nerveusement ; les muscles de son visage se contractaient, indiquant le travail pénible qui se faisait en elle.

—Pauvre chère enfant ! pensait M. de Carmeille.

Soudain, Valentine se dressa brusquement et reprit sa promenade, marchant très vite.

—Est-ce qu'elle souffre ? demanda M. de Carmeille, quand elle fut assez loin pour ne pouvoir l'entendre.

—Oui, elle est tourmentée.

—Pourquoi ?

—Elle cherche et ne trouve pas.

—Elle cherche ! Que cherche-t-elle ?

—Elle cherche le souvenir ; elle cherche à saisir la pensée qui fuit toujours.

—Marcel, ne pourrais-tu pas aider sa mémoire ?

—Je le pourrais.

—Pourquoi ne le fais-tu pas ?

—J'ai mes raison. Qu'obtiendrais-je, d'ailleurs ? Des demi clartés. Ce que je veux, c'est un flamboiement. Je compte trop sur notre grande mise en scène pour risquer d'en diminuer, peut-être même d'en détruire les effets. Il n'est pas mauvais que ma maladie fasse des efforts pour dissiper les ténèbres de son cerveau, et c'est pour qu'elle soit plus complètement livrée à elle-même que j'ai cru devoir éloigner sa mère et son père. Mme Levasseur, surtout, avait des élans de tendresse dont j'ai plus d'une fois constaté les mauvais effets. La maladie de Valentine est arrivée à une période de transition. La tranquillité et l'isolement lui sont absolument nécessaires. Mais, sois tranquille, le travail qui se fait en elle donnera ses fruits.

Après avoir été jusqu'au bout de l'allée, la jeune fille revenait. Elle avait repris son pas tranquille et son attitude rêveuse.

—Tu l'as vue, tu dois être satisfait, éloignons-nous, dit M. Chauvret, entraînant M. de Carmeille.

Ils rentrèrent dans la maison.

—Marcel, me permettra-tu de lui parler ?

—Non, répondit M. Chauvret.

—Quoi, je partirai sans l'avoir embrassée ?

—Il le faut.

—Mais....

—C'est dans son intérêt, mon cher Armand.

M. de Carmeille soupira et courba la tête.

—Va, crois-le bien, ajouta M. Chauvret, c'est un sacrifice nécessaire que je t'impose.

Ils entrèrent dans la salle à manger où la cuisinière leur servit du café au lait.

—Et Valentine ! fit M. de Carmeille.

—Elle va rentrer dans un instant et déjeunera dans sa chambre, en compagnie de sa jeune servante.

—Après, que fera-t-elle ?

—Elle travaillera.

—Hein ? fit M. de Carmeille, étonné.

—Sa mère lui a acheté une poupée, et elle confectionne des robes, des jupons, des chemises, des bonnets, enfin un trousseau complet pour la figurine.

—Ce qu'elle faisait à l'âge de six ans, murmura M. de Carmeille.

—Oui, elle est redevenue enfant.

M. de Carmeille essuya furtivement une larme.

—Elle a dans sa chambre, continua M. Chauvret, un piano, de la musique et tout ce qu'il faut pour dessiner et peindre ; mais elle n'a ni ouvert le piano, ni regardé la musique, ni touché aux crayons, aux pinceaux et aux couleurs.

Il y eut un assez long silence. M. de Carmeil s'attristait. M. Chauvret se leva, regarda l'heure à sa montre, puis, posant sa main sur l'épaule de son ami :

—Allons, dit-il, ne te laisse pas aller à de sombres pensées. Songe plutôt à ce que nous avons déjà fait et à ce qui nous reste à faire encore. La lutte n'est pas terminée.

—C'est vrai, et il faut vaincre, répondit M. de Carmeille en se redressant.

—Nous vaincrons, dit le savant, avec un accent convaincu.

Ils se serrèrent la main.

—Verrai-je M. et Mme Levasseur ? demanda M. de Carmeille.

—Je les attends ; ils vont venir avec une voiture ; nous devons visiter ensemble la maison dont je t'ai parlé et si, comme moi, tu la trouves dans les conditions voulues, dès demain, elle sera louée et M. et Mme Levasseur s'y installeront immédiatement.

M. Chauvret avait à peine achevé de parler qu'une voiture s'arrêta devant la grille de la villa.

—Ce sont eux, dit-il.

Il appela la servante italienne, lui donna quelques ordres, puis sortit suivi de M. de Carmeille. L'accueil fait par les époux Levasseur à M. de Carmeille fut ce qu'il devait être, franchement affectueux, sans démonstrations bruyantes, mais exprimant leur admiration profonde pour cet homme grand jusque dans ses erreurs. On monta en voiture et tous partirent pour la maison à louer. La voiture filait sur la route au grand trot du cheval.

—Vous l'avez vue, dit Mélanie à M. de Carmeille ?

—Oui, mais en me cachant. J'aurais voulu lui parler, l'embrasser. Défense absolue.

—M. Chauvret est un homme terrible.

—Ne vous en plaignez pas trop, dit le docteur.

Mélanie reprit :

—M. Chauvret a mis en nous un espoir qui nous rend soumis à toutes ses volontés.

On parla de Mme de Carmeille, de James et de sa mère, M. de Carmeille répondait brièvement à toutes les questions.

On arriva à Luerna. On visita la maison à louer, en s'occupant particulièrement d'une jolie chambre au premier étage et du salon au rez-de-chaussée, précédé d'un large vestibule, dans lequel se trouvait l'escalier conduisant à l'étage.

—Oui, c'est bien cela, dit M. de Carmeille, c'est la même grandeur. Les deux cheminées sont en marbre blanc, seulement il y a différence de style.

—Ne nous inquiétons pas de cela, dit M. Chauvret.

—Pas plus que des dalles de marbre du vestibule qu'on recouvrira d'un tapis.

La location de la villa Adriani fut décidée.

IV

L'IDÉE DU JUGE D'INSTRUCTION.

Comme nous l'avons dit déjà, il s'était fait beaucoup de bruit autour de la tentative d'assassinat dont James Lincoln avait été victime, et, comme nous l'avons dit aussi, depuis son duel avec M. de Canonge, ses amis le portaient aux nues et, à tort ou à raison, on avait voulu faire de lui un héros. Les journaux n'avaient pas manqué de rapporter les paroles prononcées sur le terrain par le commandant Rouvion et elles avaient été répétées partout. En France et à Paris surtout, on s'enthousiasme aisément. On avait admiré la générosité du fils de Léontine en cette circonstance et l'admiration était devenue une sorte d'engouement. Le caractère chevaleresque du jeune homme lui avait acquis de très nombreuses sympathies. Aussi l'intérêt qu'il inspirait à tout le monde devint-il plus grand encore, quand on apprit que le coup de poignard d'un misérable mettait ses jours en danger.

Dès le lendemain de la criminelle agression, une énorme quantité de cartes de visite furent envoyées chez Mme Lincoln ou déposées dans la loge du concierge de l'hôtel. Et il n'y avait pas que les cartes des amis et camarades de James et des personnes qui le connaissaient, il y en avait beaucoup d'autres, envoyées par des personnes inconnues de la mère et du fils, lesquelles tenaient à donner au blessé un témoignage de leur profonde sympathie. Quant au bout de cinq jours on apprit, par les journaux, que le jeune homme était hors de danger et en bonne voie de

guérison, il y eût à l'hôtel Lincoln une avalanche de cartes-de-visite. Elles étaient, cette fois, l'expression de la satisfaction de tous. On disait aussi à la mère qu'on avait partagé ses angoisses au sujet de son fils, c'étaient en même temps des félicitations à l'adresse de James.

Dès le deuxième jour, les amis du jeune ingénieur, ses camarades de l'école étaient venus prendre de ses nouvelles ; Mme Lincoln les avait reçus et remerciés au nom de son fils et au sien. Elle avait également reçu, non sans une vive émotion, six élèves de l'Ecole polytecnique délégués par leurs camarades pour apporter à James Lincoln, ancien élève de l'école, l'expression de leur sympathie et les vœux que tous faisaient pour son prompt rétablissement. Entre les hommes qui ont fait de hautes études, qu'ils soient sortis de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole centrale ou de nos autres écoles spéciales, il existe des attaches qui ne se rompent jamais ; c'est entre eux ce qu'on peut appeler la bonne et franche camaraderie. On a été de l'école, c'est-à-dire on a habité la même maison, on s'est mis sur les mêmes bancs, on a eu les mêmes maîtres, suivi les mêmes cours, fait les mêmes études, enfin on a coupé le pain à la même miche. Au lieu de cette jalousie basse qui ne peut exister chez les natures d'élite, il y avait l'émulation. On avait applaudi aux succès des travailleurs, des plus heureusement doués ; on s'était entr'aidé, serré la main ; on s'était aimé, on était de francs amis, des frères.

De là cette camaraderie, cet esprit de solidarité qui existent entre les hommes jeunes et vieux, sortis de la même école. Voilà le lien qui les unit. On s'est aimé quand on était ensemble ; on est séparé, on s'aime toujours. Et quand on se retrouve, on se serre la main comme autrefois, on s'embrasse. Avoir été élève de l'école donne droit à l'amitié des autres élèves de l'école, qu'ils vous y aient précédés ou suivis. Les heureux aident, soutiennent, protègent les moins favorisés. Quelle que soit la différence d'âge et de position, on est toujours des camarades. C'est plus simple que la franc-maçonnerie et c'est meilleur. En ces temps d'égoïsme où le chacun pour soi domine partout, à tous les degrés de l'échelle sociale, c'est bien, c'est beau et cela console.

Le quatrième jour, le docteur Grignard ayant déclaré que son malade pourrait maintenant, sans danger, recevoir ses amis, ceux qui se présentèrent furent admis dans la chambre de James. Tant de preuves de sympathies et d'amitiés produisaient d'ailleurs une heureuse influence sur le cœur et l'esprit du malade. D'abord, pensant toujours à Valentine, il avait souhaité que le coup qu'il avait reçu fût mortel ; mais, depuis qu'il avait vu son père, la pensée de la mort s'était enfin éloignée de lui. Il s'était dit :

—Puisque je ne peux mourir, je vivrai.

Il n'oubliait pas les paroles prononcées par M. de Carmeille à son oreille ; elles étaient constamment dans sa pensé.

"Je te rendrai le bonheur que tu as perdu !"

Trois fois son père lui avait dit cela. Que pouvaient signifier ces paroles mystérieuses ? Il le cherchait en vain, il ne pouvait pas comprendre, M. de Carmeille avait ajouté :

—Ta mère t'expliquera ce que je veux dire.

Et James avait plusieurs fois déjà interrogé sa mère.

—Plus tard, avait répondu Mme Lincoln, quand ta blessure sera complètement guérie.

Aussi, James avait hâte d'être sur pied ; il faisait de son côté tout ce qu'il pouvait pour être vite guéri.

Ce fut le cinquième jour, seulement, que le juge d'instruction, chargé de l'affaire de la rue de Cléry, à laquelle était venu s'adjoindre la tentative d'assassinat des Champs-Elysées, se présenta à l'hôtel Lincoln pour recevoir la déposition de la victime. Il avait cru devoir attendre, afin de ne point imposer au blessé une fatigue pouvant avoir des suites funestes.

—Vous venez vous renseigner près de moi, lui dit James ; malheureusement, monsieur, ne sachant rien, je ne peux rien vous dire.

—Jules Pertuiset, qui a pu être arrêté, grâce à votre ami, M. George Vibert, prétend avec une assurance et une énergie qui nous rendent perplexes, que ce n'est pas lui qui vous a porté le coup terrible qui a failli vous tuer. Or, ma conviction, comme celle du commissaire de police qui a dirigé la première enquête sur l'événement, est que Jules Pertuiset, le meurtrier de Mme Cadore, est bien l'homme qui a tenté de vous assassiner. Mais nous n'avons aucun témoin du crime. M. Vibert, accourant à votre secours, a surpris Pertuiset, commettant le vol, qu'il ne nie pas, d'ailleurs, ce qui est impossible, mais ne l'a point vu frapper. La culpabilité de Jules Pertuiset, comme ayant attenté à vos jours, ne peut être nettement établie que si vous reconnaissez dans ce misérable l'homme qui vous a frappé. Vous voyez quelle importance la justice attache à votre déposition. Rappelez donc vos souvenirs.

—Je vous le répète, monsieur, je ne me rappelle rien.

—Vous ne pouvez pas même me dire si l'auteur de l'agression est grand ou petit, comment il était habillé, s'il avait de la barbe.

—Pas même cela, monsieur.

—Pourtant, vous l'avez vu.

—J'ai vu une ombre, une silhouette d'homme se détacher d'un arbre et fondre sur moi.

—Cela indique que le misérable vous attendait au passage.

—Moi ou un autre monsieur.

—Sans doute, à moins, cependant, que le criminel, sachant que vous aviez sur vous, outre votre montre et sa chaîne, de l'or dans votre porte-monnaie et un billet de mille francs dans votre portefeuille, ne vous eût choisi pour victime. Vous et M. Vibert aviez passé la soirée au théâtre à l'Opéra-Comique ?

—Oui, monsieur.

—En sortant du théâtre, vous n'êtes pas entrés dans un café ?

—Non, monsieur. Nous avons suivi les boulevards, en causant, marchant lentement.

—En causant avec votre ami ou à une autre heure de la journée, avez-vous parlé de l'argent que vous aviez sur vous ou ouvert votre portefeuille ?

—Je ne le crois pas, monsieur ; je n'ai pas l'habitude de dire que j'ai de l'argent dans ma poche et moins encore celle de le montrer.

—Je vous ai fait cette question afin de déterminer si le coup de poignard était destiné à vous ou à un passant quelconque. Si l'auteur de l'agression, que ce soit Jules Pertuiset ou un autre, a appris n'importe comment, que vous aviez sur vous une somme relativement importante, il est évident que c'est vous qu'il attendait au passage et que le crime était prémédité.

—C'est vrai, monsieur ; mais je ne vois pas....

—Bien que l'agression paraisse avoir eu le vol pour mobile, il est permis d'examiner, monsieur Lincoln, si cette tentative d'assassinat ne serait pas un acte de vengeance.

James ne put s'empêcher de tressaillir et regarda le magistrat avec surprise.

—Quelle idée ! fit-il.

—Elle m'est venue, monsieur Lincoln, je n'ai pas à vous le cacher.

—Je la trouve malheureuse, répliqua James sans hésiter.

—Soit. Connaissez-vous Jules Pertuiset ?

—Je n'ai jamais vu cet homme, monsieur, et je n'ai entendu parler de lui que depuis que son nom a acquis une triste célébrité.

—Vous n'avez jamais eu aucun rapport avec Mme Cadore ?

—Jamais, monsieur, Cette malheureuse femme m'était aussi inconnue que son mari avant que celui-ci l'eût étranglée.

—Monsieur James Lincoln, pensez-vous avoir des ennemis ?

Le jeune homme eut un nouveau tressaillement ; mais, aussitôt, un sourire courut sur ses lèvres.

—Des ennemis ! répondit-il, et pourquoi en aurais-je ? Je n'ai pas encore eu le temps de faire beaucoup de bien ; mais je n'ai jamais fait de mal dans ma vie, ni causé du tort à quelqu'un. N'étant rien, je ne gêne personne. Assurément, je n'ai pas la prétention d'être aimé de tout le monde ; j'ai celle, toutefois, de ne compter que des amis parmi les personnes qui me connaissent.

—C'est bien, monsieur Lincoln, laissons cela. Revenons à l'agression : veuillez me dire, aussi exactement que possible, comment elle a eu lieu ?

—Comme vous le savez, monsieur le juge d'instruction, mon ami Georges Vibert et moi venions de nous séparer, en face les jardins de l'Elysée. Préoccupé, ayant la tête pleine de pensées, je ne marchais pas très vite pour revenir près de ma mère, bien que l'heure de la nuit fût avancée. Comme j'ai eu déjà l'honneur de vous le dire, j'aperçus la silhouette d'un individu qui s'élança de derrière un arbre et se précipita sur moi. Loin d'avoir le temps de me mettre en défense, j'eus à peine celui de dresser la tête. La nuit était sans lune et n'avait que de rares étoiles ; l'obscurité était encore épaissie par l'ombre des grands arbres et le noir des massifs. Je n'ai pu voir le visage de l'homme, ni faire aucune remarque pouvant actuellement intéresser la justice. Du reste, j'ai été frappé avec la rapidité de l'éclair. J'ai senti la lame pénétrer dans ma poitrine et je suis tombé comme foudroyé, ayant complètement perdu connaissance. Il paraît que j'ai poussé un cri que mon ami Georges et deux ou trois autres personnes ont entendu ; je ne me rappelle pas avoir

jeté un cri qui me fut probablement arraché par la douleur. L'agression a été si brusque, si rapide que je n'ai pu éprouver que l'émotion de la surprise. Certainement, je n'ai pas eu le temps d'être saisi par la peur. Monsieur le juge d'instruction, voilà tout ce que je peux vous dire ; je regrette de ne pouvoir vous éclairer, car, je le vois, ce qui manque dans cette affaire, c'est la clarté.

—Oui, monsieur Lincoln, c'est la clarté ; mais nous forcerons Pertuiset à avouer son second crime ; il nous faut la lumière, une lumière éclatante.

—Pourtant, monsieur, si cet homme a dit la vérité, si ce n'est pas lui qui m'a frappé ?

Le magistrat secoua la tête et répondit :

—J'ai la conviction qu'il est le seul coupable ! que ce soit pour s'emparer de votre argent et de vos bijoux ou pour un autre motif, c'est ce misérable qui a voulu vous assassiner ; malheureusement, ce n'est pas assez que je sois convaincu, il faut un aveu ou des preuves matérielles irréfutables ; nous les cherchons.

James n'ayant plus rien à dire, le juge d'instruction et les personnes qui l'avaient accompagné se retirèrent. Les jours qui suivirent, James ne pensa point à cette idée du juge d'instruction que l'agression dont il avait été victime pouvait être un acte de vengeance. Il n'avait qu'un ennemi, le baron de Canonge ; mais pouvait-il admettre que le baron eût armé la main d'un misérable pour l'assassiner ? Non, c'était impossible. Le neveu de Mlle de Nangis ne pouvait être soupçonné d'une pareille action. Le baron n'aimait pas son ancien rival, c'est vrai ; plusieurs fois il l'avait grossièrement insulté ; mais ce n'était pas une raison pour qu'il fût devenu un vil scélérat.

James trouva l'idée du juge d'instruction singulière, et ce fut tout. Cela était déjà oublié, lorsqu'un soir, étant venu le voir, son ami Hervieux lui apprit que le baron avait quitté Paris. Les paroles du juge d'instruction lui revinrent aussitôt à la mémoire, et il éprouva un malaise indéfinissable. Toutefois, ne voulant point laisser deviner ce qui se passait en lui, il répondit d'un ton indifférent :

—Ah ! vraiment, M. de Canonge a quitté Paris ?

—Oui, et au grand étonnement de ses amis intimes, après avoir vendu ses chevaux et congédié ses domestiques.

—Ceci semble indiquer qu'il est parti pour longtemps. Sait-on pourquoi il a quitté Paris si brusquement ?

—Il se serait racommodé avec sa tante, et celle-ci, ayant pardonné, l'aurait rappelé près d'elle. Si j'en crois un de ses amis à qui il l'a dit et qui me l'a répété ce matin, M. de Canonge ne reviendrait à Paris que l'hiver prochain ; il doit accompagner Mlle de Nangis, obligée de faire un assez long voyage à l'étranger.

—Au milieu de tout cela, que devient Mlle Clérie ?

—Ah ! elle ne doit pas être contente ; le baron l'a bel et bien plantée là.

—Une grande passion qui a brûlé comme un feu de paille, dit James avec un demi-sourire.

Les deux amis parlèrent d'autre chose et quand M. Hervieux se fut retiré, la pensée de James revint tout de suite au baron de Canonge et à l'ypothèse du juge d'instruction, qui ne lui paraissait plus aussi étrange. En effet, le brusque départ du baron, ressemblant assez à une fuite, semblait donner raison au doute du magistrat. Soudain, James se rappela que la veille du jour de l'agression, il avait remarqué qu'un homme mal vêtu et d'assez mauvaise mine les avait suivi, Georges et lui, depuis le boulevard Montmartre jusqu'aux Champs-Elysées, où il avait disparu, James n'avait pas fait grande attention aux manœuvres de cet individu, qui pouvait n'être, après tout, qu'un promeneur comme lui, et son ami, ayant aussi bien qu'eux le droit de suivre les boulevards, de descendre la rue Royale et de traverser le carré Marigny. Mais, maintenant, il se rappelait que l'homme avait pris certaines précautions pour ne pas être aperçu, qu'il réglait son pas sur les siens et ceux de son ami et que, à l'entré de la place de la Concorde, il s'était écarté de la ligne droite pour les dépasser et marcher assez loin devant eux. Ce fut un trait de lumière.

—Oh ! fût James, est-ce possible ?

Il voulait douter encore. Mais peu à peu, dans son esprit, le doute se changeait en certitude. Le soir où il avait remarqué l'individu aux allures suspectes, Georges l'avait accompagné jusqu'à sa porte. Le misérable avait été forcé ainsi de remettre au lendemain sa lâche tentative.

—C'est monstrueux, se disait James. Un homme bien élevé, appartenant au meilleur monde, un baron de Canonge tomber aussi bas !

Tristement, il ajoutait :

—Ainsi, la haine au cœur d'un homme peut le rendre capable de tous les crimes ! N'ayant pu me tuer en duel, le baron de Canonge a voulu me faire assassiner lâchement par un ignoble coquin.

Il se demanda, avec un autre sentiment de tristesse :

—Je serais curieux de savoir ce que M. de Canonge a payé pour me faire tuer.

Mais qu'allait faire James Lincoln ? Devait-il, descendant au rôle de dénonciateur, d'accusateur, instruire le juge d'instruction ?

—Non, murmura-t-il, après être resté un instant songeur, je ne ferai pas cela. Je ne suis pas l'homme de ces sortes de vengeance. Ce que je pense, ce que je crois, je le garderai enfermé en moi. Ma mere elle-même ne saura rien.

V

L'INSTRUCTION

Le magistrat qui avait été chargé de la double affaire de la rue de Cléry et des Champs-Elysées se nommait M. de Brumelle. Il était grave dans ses fonctions qu'il remplissait avec sa conscience d'honnête homme et de juge impartial. Très intelligent, très délicat, il était par cela même scrupuleux à l'excès, ce qui, parfois, lui faisait manquer de hardiesse. Ressemblant peu en cela à la plupart des juges d'instruction, il n'aurait voulu voir que des innocents dans les prévenus amenés devant lui. On pouvait lui reprocher d'être un peu trop bienveillant pour les coquins ; mais est-ce vraiment un mal de ne pas être toujours rigoureusement sévère. M. de Brumelle disait souvent qu'il valait mieux acquitter dix coupables que de risquer de condamner un innocent. D'après cela, on comprend qu'il ne devait point trop chercher à accumuler les charges contre ceux que la chambre des mises en accusation allait envoyer à la cour d'assises.

M. de Brumelle était un homme de cinquante ans. Il était marié, avait des enfants et était un excellent père de famille. Très répandu dans le monde, il était généralement estimé, aimé. On citait de lui des traits de bonté et de charité qui lui faisaient grand honneur. Il avait une belle fortune qui aurait pu le dispenser de travailler ; mais, magistrat, juge d'instruction, il voulait remplir son mandat jusqu'à ce qu'il eût atteint la limite d'âge pour la retraite. Le magistrat est comme le général d'armée qui n'abandonne son poste que quand il ne peut plus tenir l'épée. M. de Brumelle ne se dissimulait pas qu'il avait entre les mains une affaire très épineuse, difficile à débrouiller. Il s'en tirerait, certainement ; mais il était embarrassé et dans une constante perplexité. Pas de témoins, ni rue de Cléry ni aux Champs-Elysées. Il était parfaitement convaincu que Pertuiset était un profond scélérat et qu'il était l'auteur du second crime comme du premier.

Pertuiset avouait qu'il avait étranglé sa femme, mais, en racontant à sa manière ce qui s'était passé, en invoquant les circonstances atténuantes. Le juge, lui, avait la certitude que l'étrangleur était coupable au premier chef, qu'il avait assassiné sa femme sans qu'on pût lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes qu'il réclamait ; mais encore une fois il n'avait pas de témoins venant opposer leur témoignage aux dires de l'assassin. Pertuiset, ne pouvant le nier, avouait qu'il avait dépouillé James Lincoln, mais soutenait avec audace et effronterie qu'il n'était pas l'auteur du meurtre. On lui avait laissé croire que la victime était morte.

Le juge d'instruction était persuadé du contraire, c'était Pertuiset qui avait frappé James Lincoln d'un coup de poignard qui pouvait être mortel. Mais, aux Champs-Elysées comme rue de Cléry, les témoins manquaient, M. de Brumelle voyait clair dans le jeu du misérable. Se renfermant étroitement dans son système, ne voulant pas en sortir, Pertuiset soignait sa défense. Evidemment, cet homme, qui était sous le coup d'une condamnation capitale, voulait sauver sa tête.

Le juge d'instruction le comprenait très bien ; mais pouvait-il, de son chef, sans aucune preuve, établir le dégré de culpabilité du prévenu ? Pouvait-il affirmer que, rue de Cléry, le crime avait été commis dans les conditions autres que celles indiquées par Pertuiset ? Pouvait-il affirmer que c'était Pertuiset qui avait frappé James Lincoln et non un autre comme le meurtrier le prétendait ? Enfin avait-il le droit de mettre la charge de tentative d'assassinat sur un homme qui disait n'être qu'un voleur ? Pas de preuves. La situation était, comme on le voit, grave et difficile pour un homme du caractère de M. de Brumelle. Il avait pris Pertuiset par tous les bouts, comme on dit, et employé tous les moyens pour lui faire avouer la vérité. Impossible de mettre le misérable en défaut ou en contradiction avec lui-même. Douceur, menace, colère,

ruse, insinuation, le juge s'était servi de tout et on avait été pour sa peine. Pertuiset s'était tracé une ligne dont il ne devait point. Trouvant son système excellent et voyant bien quel embarras il mettait le juge, il n'était garde d'ajouter un mot à ce qu'il avait déjà dit. A la tactique du juge d'instruction il opposait la sienne.

—Vous m'abjurez de dire la vérité, répondait-il, je vous la fais connaître, et vous n'êtes pas satisfait ; je ne peux pourtant pas mentir pour vous contenter et me reconnaître coupable d'un crime que je n'ai pas commis pour vous faire plaisir.

Et, regardant sournoisement le juge d'instruction, le misérable se disait :

—Ça va bien ; non seulement je sauverai ma tête, mais c'est tout au plus si j'attraperai dix ans de travaux forcés.

Il était venu à la pensée du juge d'instruction que la tentative d'assassinat commise sur James Lincoln pouvait bien être une vengeance, parce que, dans sa déposition, la domestique de Mme Cadore avait déclaré avec assurance que sa maîtresse avait chez elle une forte somme d'argent.

Si, en effet, Pertuiset avait trouvé chez sa femme une somme importante, on ne pouvait guère admettre qu'il eût besoin de voler. Un homme qui a de l'argent n'attaque pas les passants à main armée pour les dévaliser, alors, surtout, qu'il a tout intérêt à se cacher afin de se soustraire aux recherches dirigées contre lui. Mais la cartomancienne possédait-elle réellement une grosse somme d'argent ? Le juge d'instruction pouvait avoir un doute sur ce point, malgré l'affirmation de la servante. Assurément, et bien qu'elle fût mise au courant de l'affaire par la lecture des journaux, ce n'était pas Mme Levasseur qui pouvait apprendre au juge d'instruction que quelques mois auparavant elle avait fait don de vingt mille francs à la tireuse de cartes. Mélanie n'avait pas à se mêler de cette affaire, et, indépendamment de cela, elle devait garder le secret de ses relations avec la Cadore. M. de Brumelle interrogea le prévenu au sujet de l'argent qu'il avait dû trouver dans l'armoire de sa femme, en se gardant bien, toutefois, de lui dire qu'il le soupçonnait d'avoir accompli un acte de vengeance en poignardant James Lincoln.

—Après avoir étranglé votre femme, lui dit le juge d'instruction vous vous êtes emparé de tout l'argent qu'il y avait chez elle ?

J'ai eu l'honneur d'expliquer déjà à monsieur le juge d'instruction comment, égaré par la fureur et consciemment, j'ai serré le cou de ma femme avec une corde qui traînait sur un meuble.

—Comme si elle eût été placé là exprès, à portée de votre main, fit le magistrat.

—J'ai étranglé ma femme, je le regrette ; ce qui s'est passé avant, je l'ai dit. J'avais absolument besoin d'une cinquantaine de francs ; je lui demandai cette petite somme avec promesse de la lui rendre dès que j'aurais trouvé un emploi ; naturellement, étant venu chez ma femme pour lui emprunter de l'argent, je ne suis pas parti sans avoir pris ce qu'elle m'avait refusé.

—Quelle somme avez-vous trouvée ?

—Oh ! si peu, si peu.... pas même cent francs.

—En cela vous mentez comme vous avez menti d'abord en déclarant que vous vous appeliez Jean, que vous étiez né à Naples et que vous ne connaissiez aucun parent.

—Alors, j'espérais ne pas être reconnu ; depuis, je n'ai plus rien caché, j'ai dit la vérité.

—Vous avez trouvé chez votre femme une forte somme.

—Monsieur le juge d'instruction ne saurait prouver cela, attendu que c'est faux.

—Une jeune fille, qui a été au service de Mme Cadore, pendant près d'une année, affirme que sa maîtresse avait chez elle, cachés dans son armoire, plus de vingt mille francs.

Pertuiset haussa les épaules.

—La servante ne sait pas ce qu'elle dit, répondit-il ; elle aura pris des liasses de vieilles factures pour des billets de banque et de vieux boutons de culottes pour des louis d'or.

—Vous prenez la chose sur un ton plaisant, soit ; mais, convaincu que vous aviez prémédité votre crime, je crois au dire de la servante. Vous avez tué votre femme pour vous emparer de son argent, et vous avez commis ce crime parce que vous saviez que Mme Cadore avait chez elle une somme importante en espèces.

Vous voulez que cela soit, mais vous êtes tout à fait dans l'erreur. Si ma femme eût possédé vingt mille francs et que je les eusse pris, on les aurais trouvés dans mon garni ou sur moi après mon arrestation.

—Vous ne pouvies pas laisser de l'or et des billets de banque dans la chambre que vous avez quittée le lendemain même du crime, parce que vous redoutiez une descente de police. Quand il sait avoir à ses trousses des agents de la sûreté, un homme comme vous est prudent ; il ne garde pas sur lui l'argent qu'il a volé, il le cache.

Pertuiset haussa de nouveau les épaules. Ce fut sa réponse.

—Ainsi, vous ne voulez pas avouer, dit le juge.

—Je ne comprends pas pourquoi vous insistez ainsi là-dessus, monsieur le juge d'instruction ; d'abord ma femme gagnait péniblement sa vie ; elle était donc pauvre ; vous savez aussi bien que moi ce que c'est qu'une tireuse de cartes ; est-ce qu'on peut s'enrichir à ce métier-là ? Ensuite, si j'avais eu vingt mille francs dans mes poches, et même la moitié, le quart seulement, est-ce que je serais resté à Paris, sachant que j'étais activement recherché ? Non pas, je me serais empressé de gagner la frontière. Le temps ne me manquait pas, j'avais vingt-quatre heures devant moi. Allez, si je suis resté, c'est que je n'ai pas pu faire autrement ; sans argent, on ne saurait courir bien loin. Et puis encore, si j'avais eu de l'argent, comme vous voulez le croire, est-ce que la pensée me serait venue de voler le pauvre jeune homme qui venait d'être frappé sous mes yeux d'un coup de couteau ? Non, non, si j'avais eu de l'argent, je n'aurais pas risqué ainsi, bêtement, de me faire pincer. Comme je l'ai dit déjà, j'avais la famine au ventre ; la faim m'a conseillé, et j'ai eu le malheur de succomber à la tentation. Je le répète, je suis une victime de la fatalité ; dans un moment de folie, sans savoir ce que je faisais, j'ai étranglé ma femme ; dans un autre moment, ayant le vertige de la faim, j'ai volé ! Mais doit-on être sans pitié pour moi ? C'est à mes juges de dire si je suis plus ou moins coupable.

C'est ainsi que le misérable se défendait, échappait toujours au juge d'instruction, sans parvenir toutefois à détruire ses convictions. Pertuiset ne manquait pas d'une certaine force de logique quand il disait, avec aplomb, que s'il eût eu de l'argent la pensée du vol ne lui serait pas venue. Seulement, M. de Brumelle ne se laissait ni émouvoir, ni tromper par ces finesses. Voyant très bien que le prévenu ne disait pas la vérité au sujet de l'argent que possédait la Cadore, absolument convaincu, d'autre part, que Pertuiset était l'auteur de l'attentat commis sur la personne de James Lincoln, il concluait que, si le meurtrier s'était mis en devoir de dépouiller sa victime au lieu de s'enfuir immédiatement après l'avoir frappée, c'était pour faire croire que l'attentat avait eu le vol pour mobile.

Une question s'imposait naturellement : Pertuiset ayant une forte somme d'argent et tout intérêt à se soustraire aux recherches de la justice, avait-il besoin d'attaquer les passants à main armée pour commettre des vols ? La réponse était non. Alors quel mobile avait fait agir Pertuiset ? La vengeance. Oui, la main du misérable s'était armée pour la vengeance. Cela apparaissait en pleine lumière. Il restait à savoir si Pertuiset avait agi pour son propre compte ou s'il n'avait été que l'instrument d'un autre. Ici, le juge d'instruction se retrouvait dans l'obscurité et le mystère. James Lincoln lui avait déclaré qu'il n'avait connu ni Jules Pertuiset ni la cartomancienne et qu'il ne croyait pas avoir un seul ennemi. En vérité, et bien qu'il tînt fortement à son idée, M. de Brumelle pouvait-il découvrir un homme capable de faire assassiner M. Lincoln pour se venger, quand celui-ci ne se connaissait aucun ennemi ? Ce n'était pas tout, du reste : le poignard qui avait percé la poitrine de James avait été retrouvé au bout de trois jours, dans un massif, la lame enfoncée en terre. L'arme fut mise sous les yeux de Pertuiset, qui répondit froidement, en secouant la tête :

—Je ne connais pas ça.

Sur la lame, il y avait une marque de fabrique. Le couteau, dit à pompe, ne pouvant se fermer que par une assez forte pression sur le ressort, avait été fabriqué à Nogent-le-Roi (Haute-Marne). Comme il était absolument neuf, on était en droit de supposer qu'il avait été acheté peu de temps avant le crime et pour le commettre. Sans trop de difficulté, on trouva le coutelier qui l'avait vendu. Ce commerçant, du passage des Panoramas, n'hésita pas à dire que le poignard sortait de sa maison. La vente était inscrite sur son livre, elle remontait à huit jours. Le couteau avait été payé trente francs. L'acheteur n'était pas un de ses clients ordinaires ; il ne le connaissait pas ; il était entré ce jour-là, dans sa boutique, pour la première fois et il ne s'était pas permis de lui demander son nom. C'était un jeune homme qui ne devait pas avoir plus de vingt-huit ans ou trente ans. Il était très élégamment vêtu et avait les mains gantées. Selon les apparences, il était riche et appartenait à une bonne famille. Il parlait bien et avait les manières distinguées. Le coutelier ne put dire que cela. Il lui était impossible de donner le signalement du

jeune homme ; il ne s'était pas amusé à le regarder beaucoup ; il ne se rappelait point son visage, ni s'il était brun ou blond. Il voyait tant de monde ! Seulement, s'il était mis en présence de son acheteur, bien sûr il le reconnaîtrait.

Le poignard acheté par un inconnu ne détruisait pas les doutes du juge d'instruction, au contraire. Ce fait lui démontrait que Pertuiset avait un complice. C'était ce complice, l'instigateur du crime, sans doute, qu'il avait acheté l'arme ; c'était Pertuiset qui s'en était servi. Donc, Pertuiset avait agi pour le compte d'un autre. L'attentat dont James Lincoln avait été victime était bien un acte de lâche vengeance. Mais Pertuiset refusait de reconnaître le couteau et niait être l'auteur de l'agression. Pour le confondre, il eût fallu découvrir le complice ; mais, où le chercher ? Où était-il ?

Pas de preuves. M. de Brumelle n'avait que sa conviction sur laquelle il ne pouvait s'appuyer. Et d'ailleurs, si, d'une part l'instrument du crime révélait un complice, d'autre part, il venait en aide à la défense de Pertuiset, lorsqu'il soutenait avec force que ce n'était pas lui qui avait frappé la victime. Il était impossible, en effet, de prouver au misérable que le couteau fût à lui. Avec tout cela, l'instruction allait lentement. Les journaux ne s'occupaient plus de Pertuiset et de ses crimes. A Paris, tout fait place à l'actualité, à la chose du jour. Les événements se succèdent ; ceux-ci font vite oublier ceux-là. Après la Cadore, James Lincoln, après James Lincoln une nouvelle victime; l'attention s'éloigne de ceci pour se porter sur cela. Est-ce qu'on pense encore à ce qui s'est passé il y a huit jours ? Eon, c'est trop vieux: M. de Brumelle avait demandé à Pertuiset ce qu'il avait fait depuis qu'il avait tué sa femme jusqu'au jour de son arrestation. L'étrangleur avait répondu :

—Quand j'appris par les journaux que j'étais recherché par la police, qu'on avait mon signalement, et que des agents de la sûreté rôdaient aux alentours de l'hôtel où je demeurais, je me hâtai de quitter le garni y abandonnant mon linge et mes effets, que je ne pouvais emporter sans attirer l'attention sur moi. Pour ne pas être reconnu, je fis raser ma barbe entièrement et couper mes cheveux ras, comme vous voyez. Malgré cela j'étais dans des craintes continuelles. Pourtant je ne me montrais que la nuit, dans les quartiers peu fréquentés, cherchant les rues étroites et sombres. Je ne m'aventurais qu'en tremblant vers le centre de la ville ; je me trouvais plus tranquille derrière les buttes de Montmartre ou au fond de la Chapelle et de la Villette. Je ne faisais qu'un bon repas, toujours entre dix et onze heures du soir, tantôt chez un traiteur, tantôt chez un autre. Je n'entrais jamais nulle part sans m'être bien assuré que je ne risquais pas de me faire empoigner. Quand je m'étais bien restauré, je m'en allais d'un côté ou d'un autre, et tout le reste de la nuit je me promenais regardant les étoiles. Dès que les premières boutiques s'ouvraient, j'achetais des provisions de bouche pour la journée.

"Tout le jour je restais caché, n'importe où, mais jamais deux jours de suite au même endroit ; je me fourrais sous les ponts, dans les caves de maisons en construction, dans des enclos abandonnés aux orties et aux chardons ; j'avais aussi, autour de Paris, des trous de carrière. J'étais en guenilles ; je dus acheter chez un frippier le vêtement que j'ai sur moi ; un chiffonnier a, sans doute, ramassé mes vieilles loques au coin de la borne où je les ai jetées ; j'avais aussi acheté une chemise que je remplaçai par une autre quand elle fut pourrie de saleté. Voilà comment je suis arrivé assez vite à ne plus avoir le sou ; je n'avais rien mangé depuis vingt-quatre heures ; j'avais faim et point d'espoir de manger le lendemain et les jours suivants. Vous savez le reste. Vous pouvez le croire, si je n'avais pas eu la crainte d'être arrêté à la première étape, je me serais éloigné de Paris ; mais nulle part il n'est aussi facile de se cacher qu'à Paris ; les agents de police de la préfecture sont moins à redouter que les gendarmes.

"J'attendais, pour quitter Paris que mon affaire fût oubliée ou à peu près. Je pensais qu'alors les recherches dirigées contre moi auraient cessé et que je pourrais, sans danger, gagner la Suisse ou la Belgique. Vous pouvez me demander ce que j'aurais fait en attendant, si je n'avais pas été arrêté. Eh bien, je n'en sais rien ; j'aurais mendié ou volé ou je me serais donné la mort."

Bref, Pertuiset avait réponse à tout. Il soutenait sa cause avec une adresse et un accent de vérité qui désorientaient parfois le juge d'instruction ; il ne disait pas une parole qui pût seulement ébranler l'échafaudage de son système. Ce fut M. de Brumelle qui se lassa le premier. En l'absence de preuves qu'il avait cherchées partout et qu'il n'avait pas trouvées, il se résigna, tout en gardant ses convictions, à admettre le dire du prévenu et à mettre le coup de poignard à la charge d'un malfaiteur inconnu.

Pertuiset triomphait. Il n'avait pas de complice ; aux Champs-Elysées, il n'avait fait que voler, poussé par la faim ; James Lincoln n'avait pas été frappé par vengeance. Mais M. de Brumelle n'était pas content, et il hésitait à clore son instruction, comme s'il eût l'espoir qu'une révélation tardive pouvait lui être faite. Cependant, il fallait en finir. M. de Brumelle n'était pas un partisan des lenteurs souvent déplorables de la justice. Si grave, si compliquée et si ténébreuse qu'elle soit, une affaire ne peut pas s'éterniser. Un jour, M. de Brumelle se dit :

—Demain, je terminerai mon instruction et, une dernière fois, Pertuiset sera amené devant moi.

VI

LE JEU DU HASARD.

Il était dix heures lorsque la voiture cellulaire, qui avait été prendre Pertuiset à Mazas, arriva au palais de justice. Des gardes de Paris firent descendre le prévenu de la voiture, et, par un escalier, qu'on pourrait appeler l'escalier des criminels, et de nombreux couloirs étroits et faiblement éclairés, le conduisirent dans cette longue et large galerie du palais où sont les cabinets des juges, ceux des greffiers et les bureaux des employés attachés à la personne de ces magistrats du parquet. Depuis une heure déjà, M. de Brumelle était dans son cabinet quand Pertuiset, entre deux gardes de Paris et suivi de deux autres, entra dans une petite pièce attenant au cabinet du juge. Quatre hommes se trouvaient à ce moment dans cette pièce; l'un, debout dans un coin, ayant l'air gêné, se tenait immobile, n'osant faire un mouvement ; le deuxième, un employé du greffe, écrivait rapidement, assis devant une table en bois noir, les deux autres, assis sur un banc, près de la fenêtre, causaient à voix très basse, comme s'ils eussent craint de troubler dans son travail celui qui écrivait. L'apparition de Pertuiset fit lever la tête à l'écrivain et cesser les chuchotements des deux causeurs, qui n'étaient autres que des agents de police de la sûreté. Quant au quatrième personnage, il eut un mouvement brusque, laissa échapper une exclamation de surprise, puis, faisant deux pas en avant, s'écria :

—Mais c'est Laurent, c'est M. Laurent !

Les agents se dressèrent comme par un ressort. Déjà, d'instinct, ils flairaient une découverte importante. Pertuiset avait pâli et s'était troublé ; mais retrouvant aussitôt sa présence d'esprit et son sang-froid, il promena son regard autour de la pièce, ayant l'air de dire :

—A qui donc cet homme en a-t-il ! Je ne comprends pas.

Celui qui venait de lancer ainsi le nom de Laurent était l'ancien valet de pied du baron de Canonge, le frère d'un des gardes de Paris qui escortaient Pertuiset. Maintenant, il était comme effrayé d'avoir osé élever la voix dans cette salle silencieuse et, bouche béante, ses yeux arrondis restaient fixés sur Pertuiset. La stupéfaction était peinte sur son visage. Un des agents s'approcha de lui, et, lui montrant le prisonnier :

—Est-ce cet homme que vous venez d'appeler Laurent, M. Laurent ? demanda-t-il.

—Oui, monsieur.

—Ainsi vous le connaissez ?

—Oui, monsieur.

—Et il se nomme Laurent ?

—Oui, monsieur.

—Où l'avez-vous connu ?

—A Paris.

—Il y a longtemps de cela ?

—Non, il n'y a pas longtemps ; nous étions domestiques dans la même maison, il y a trois semaines

—Ah ! vraiment

—Cet homme se trompe, il me prend pour un autre, dit Pertuiset avec une fureur contenue : il ne me connaît pas plus que je ne le connais, moi.

—Si, si, je vous connais, vous êtes bien monsieur Laurent ; une figure comme la vôtre se reconnaît entre mille. Avant, vous aviez les cheveux roux, monsieur Laurent, mais je m'étais bien aperçu que vos cheveux roux étaient une perruque.

—Mon pauvre garçon, répliqua Pertuiset en haussant les épaules, vous ne savez pas ce que vous dites, vous êtes fou, archi-fou.

—Mon brave, dit l'agent à Auguste, je crois, en effet, que vous vous trompez.

Il s'approcha de son collègue, et lui dit à l'oreille :

—Garde à vue ce jeune homme ; il ne faut pas qu'il sorte d'ici avant d'avoir été entendu par M. le juge d'instruction.

—Compris

L'inspecteur de police frappa à la porte du cabinet de M. de Brumelle, pour la forme, sans doute, car il entra avant qu'on l'en eût prié.

—Ah ! c'est vous, Béchard, dit le juge, levant la tête ; vous m'apportez quelque renseignement ?

—Pas précisément, monsieur le juge d'instruction.

—Dites toujours.

—Je me suis permis d'entrer dans votre cabinet afin de vous prévenir d'une chose assez singulière qui vient de se passer à l'instant dans la pièce voisine.

—Quelle est cette chose ?

—Pertuiset est là, il vient d'arriver.

—Ah ! bien, je l'attends.

—Dans la pièce se trouve un jeune homme qui a été amené par un garde de Paris. A la vue de Pertuiset, ce jeune homme a poussé une exclamation de surprise, puis s'est écrié :

—C'est Laurent, c'est M. Laurent !

—En effet, Béchard, voilà qui est singulier.

—Pertuiset a eu un tressaillement qui ne m'a pas échappé, mais il n'a point perdu contenance.

—C'est un homme très fort.

—Bref, le jeune homme l'a positivement reconnu et dit qu'il y a trois semaines ils étaient domestiques dans la même maison.

—Oh ! Oh ! fit le magistrat, si cela est vrai, voilà une découverte.

—Pertuiset prétend que l'autre se trompe, qu'il ne le connaît pas, qu'il le prend pour un autre.

—Pertuiset a une figure qu'on ne peut pas hésiter à reconnaître.

—C'est précisément ce que lui objecte le jeune homme, qui affirme avec assurance que, sous le nom de Laurent, Pertuiset était domestique il y a trois semaines.

—C'est-à-dire immédiatement avant son arrestation.

—Qui sait s'il n'était pas en place le jour même de l'attaque aux Champs-Elysées ?

—Chez qui était-il domestique ?

—Je l'ignore, répondit l'agent.

Il ajouta en souriant :

—Je ne me suis pas permis d'interroger longuement le jeune homme, ce droit n'appartient qu'à M. le juge d'instruction.

—Il est toujours là, ce jeune homme ?

—Oui, et il ne s'en ira pas, un de mes collègues le garde.

—Bien, fit M. de Brumelle.

Et il resta quelques instants pensif. Si le jeune homme ne se trompait point, et en réalité il ne pouvait pas se tromper. Pertuiset allait être pris enfin, en flagrant délit de mensonge. S'il s'était placé comme domestique, sous le nom de Laurent, il n'avait point vécu pendant deux semaines, rôdant la nuit à travers les rues et les ruelles de la ville, se cachant le jour sous les ponts, dans des enclos abandonnés aux chardons, dans des caves et des trous de carrières. S'il était domestique, il n'avait pas le soir de l'agression nocturne, la famine au ventre et ce n'était plus parce qu'il avait faim qu'il avait dépouillé James Lincoln. Et s'il était domestique, pourquoi se trouvait-il aux Champs-Elysées, entre une heure et deux heures de la nuit, au lieu d'être chez ses maîtres, tranquillement couché dans son lit ? Enfin, si cela était, les ténèbres de cette mystérieuse affaire allaient se dissiper.

Le magistrat voyait s'ouvrir devant lui une large voie nouvelle qui ne tarderait pas à se remplir de clarté. Toutes les charges qu'il avait abandonnées malgré lui, il allait les ressaisir et en écraser le prévenu. Il voyait, tous les voiles déchirés, Pertuiset se jeter sur James Lincoln, le poignard à la main et derrière l'assassin apparaître le complice.

—Oui, oui, murmura-t-il en se frappant le front, je l'ai dit dès le premier jour, il y a là une vengeance !

L'inspecteur de police attendait, debout, dans une attitude respectueuse.

—Béchard, dit M. de Brumelle, je veux tout de suite interroger votre jeune homme ; faites-le sortir par la porte de la galerie, et vous me l'amènerez ici en le faisant passer par le lavabo.

L'agent se retira, et, un instant après le valet de pied était devant le juge d'instruction.

—Comment vous appelez-vous ? demanda le magistrat, en examinant à quel homme il avait affaire.

—Auguste Mouron, répondit le garçon.

—Je vais vous adresser plusieurs questions ; vous direz la vérité, toute la vérité ?

—Oui, monsieur.

—Tout à l'heure, un homme, un prévenu, a été amené dans la pièce à côté ; cet homme vous l'avez reconnu et appelé Laurent.

—Oui, monsieur.

—Mais Laurent n'est pas le nom de cet homme ; il se nomme Pertuiset.

—Pertuiset, Jules Pertuiset ! exclama Auguste stupéfait ; l'homme de la rue de Cléry et des Champs-Elysées ?

—Oui. Maintenant, voyons, l'avez-vous positivement reconnu ?

—Oui, positivement.

—En ce cas, Pertuiset avait pris le faux nom de Laurent.

—Comme il avait changé la couleur de ses cheveux en se mettant une perruque blonde.

—Vous avez appris le crime de la rue de Cléry en lisant les journaux ?

—Oui, monsieur.

—Ce crime remonte à plus d'un mois ; connaissiez-vous Laurent avant cette époque ?

—Non, monsieur.

—Alors, c'est après le crime de la rue de Cléry qu'il est entré comme domestique dans la maison où vous êtes vous-même employé ?

—Oui, monsieur, quatre jours après.

—Quelles étaient ses fonctions dans cette maison ?

—Il était valet de chambre.

—Et vous êtes, vous ?

—J'étais valet de pied, monsieur, et j'ai remplacé Laurent comme valet de chambre ; mais je suis sans place en ce moment ; mon maître, ayant été obligé de quitter Paris, m'a congédié.

—Pourquoi la place de valet de chambre qu'avait Laurent vous a-t-elle été donnée ?

—Parce qu'un beau jour, Laurent, qui était sorti la veille à dix heures du soir, n'est pas revenu. Maintenant je comprends pourquoi il n'est pas revenu.

—Achevez.

—Parbleu, on l'avait arrêté la nuit aux Champs-Elysées.

—Ainsi, c'est dans la nuit même de l'attentat des Champs-Elysées que le valet de chambre était sorti ?

—Oui, monsieur.

—Est-ce qu'il sortait souvent ?

—Les premiers jours, pas du tout ; c'était la troisième fois qu'il sortait vers dix heures du soir, quand il n'est plus revenu et pour cause. Le maître lui permettait de sortir, seulement il devait toujours rentrer avant une heure. Il avait dit qu'il était marié ; il était censé allé voir sa femme.

—Voilà la préméditation du crime bien établie, se dit M. de Brumelle ; les deux premiers jours il n'a pu frapper sa victime, une cause ou une autre l'en ayant empêché ; c'est la troisième nuit que le malheureux jeune homme est tombé sous son coup de poignard. Mais était-ce une vengeance personnelle ? D'après ce qu'il savait le magistrat ne pouvait guère l'admettre. Pertuiset avait donc réellement un complice et celui-ci l'instigateur du crime, avait certainement payé le misérable ou lui avait promis une somme d'argent pour assassiner James Lincoln. Du reste, le juge d'instrution n'était plus embarrassé, il était sur la voie et sûr, maintenant, de découvrir la vérité. Il y avait eu un moment de silence. M. de Brumelle reprit :

—Auguste Mouron, comment, tout à l'heure, et si à propos, vous êtes-vous trouvé dans la pièce où vous avez reconnu le prisonnier ?

—C'est mon frère, Louis Mouron, de la garde de Paris, qui m'y a fait entrer en me disant de l'attendre là. Je cherche une place, monsieur ; je voudrais être garçon de bureau. Mon frère Louis, qui connaît un greffier d'ici, M. Cholet, lui a parlé de moi ; il doit me présenter à ce monsieur, et c'est pour cela qu'il m'a fait venir ce matin au palais de justice.

—C'est bien, je comprends ; de sorte que c'est le hasard ou plutôt la Providence.... Dites-moi, Auguste Mouron, le valet de chambre Laurent recevait-il des visites ?

—Jamais personne n'est venu le voir monsieur.

—Il s'absentait quelquefois dans la journée ?

—Jamais, monsieur ; il ne quittait pas l'appartement, et ça nous faisait dire, au cocher et à moi : on dirait qu'il se cache.

—Ainsi, vous ne croyez pas qu'il ait eu des entrevues secrètes avec quelqu'un, un homme ou une femme ?

—Je ne le crois pas, monsieur ; il est vrai que je n'étais pas toujours là ; mais, si quelqu'un était venu voir le valet de chambre, la concierge l'aurait vu et je l'aurais su par elle.

—Enfin, vous et le cocher avez remarqué que le valet de chambre avait l'air de se cacher ?

—A tel point que, de jour, il n'aurait pas voulu se montrer dans la rue pour un empire. Tout de même, ça nous étonnait. Dame, nous ne savions pas qu'il s'appelait de son vrai nom Jules Pertuiset et qu'il avait étranglé sa femme. A vous dire vrai, monsieur, sa figure ne me revenait pas du tout ; je lui trouvais un air canaille.

—Auguste Mouron, vous ne m'avez pas dit encore chez qui vous étiez en service.

—J'étais chez M. le baron de Canonge.

Ce nom éclata aux oreilles de M. de Brumelle comme un coup de tonnerre. Il se dressa d'un bon, pâle, frémissant, les yeux étincelants. Cette fois, ce n'était plus une demi-clarté mais un flot de lumière qui venait de jaillir. En une seconde, ce qui s'était passé au café entre le baron et James Lincoln, le duel, la conduite des deux adversaires sur le terrain, les paroles du commandant Rouvion, tout cela revint à la pensée du magistrat. Il n'avait plus à chercher ; le complice de Pertuiset, c'était M. de Canonge ; le baron avait voulu faire assassiner James Lincoln, n'ayant pu le tuer en duel. Ce jeune homme riche, de bonne famille, élégamment vêtu, aux manières distinguées, qui avait acheté le poignard chez le coutelier du passage des Panoramas, c'était le baron de Canonge.

Ce qu'éprouvait M. de Brumelle n'était pas la joie de tenir enfin tous les fils du drame, c'était de la douleur, une douleur profonde. Il était atterré. Disons pourquoi.

Depuis de nombreuses années, M. de Brumelle était liée d'amitié avec Mlle de Nangis ; pauvre, il était devenu riche en épousant une jeune orpheline qui lui avait apporté six cent mille francs, et sa femme, qu'il adorait, la mère de ses enfants, était une ancienne amie de pension de Mlle de Nangis. S'il avait pu contracter cette union, qui ne lui avait pas seulement donné la fortune, mais où il avait trouvé le bonheur, toutes les joies de la famille, c'était grâce à l'intervention de Mlle de Nangis, qui était restée l'amie de la femme et du mari. Quand la vieille fille venait à Paris, c'est chez Mme de Brumelle qu'elle descendait. M. de Brumelle avait aussi connu la sœur de Mlle Arthémise, la mère du baron ; il avait vu celui-ci plusieurs fois, à Troyes, chez sa tante, mais pas depuis quelques années, et il n'avait plus qu'un vague souvenir d'Antonin. On comprend dans quel état devait se trouver le juge d'instruction, amie de Mlle de Nangis et son obligé, tenant en ses mains une affaire criminelle qui menait M. de Canonge droit à la cour d'assises et au bagne.

—C'est épouvantable, murmura-t-il, en passant ses mains sur son front couvert de sueur glacée.

Puis, se reprenant :

—Mais je vais peut-être trop vite, si je me trompais !

Il s'effrayait ; après l'avoir tant cherchée il avait peur maintenant de la vérité. Mais il avait à remplir son mandat, à faire son devoir, Il parvint à se remettre de son trouble, reprit place sur son siège et ses yeux se fixèrent de nouveau sur le valet de pied.

—Vous m'avez dit, reprit-il, que votre maître, obligé de quitter Paris, vous avait congédié.

—Le cocher et moi, oui, monsieur, après avoir vendu ses chevaux.

—Ah ! il a vendu ses chevaux, il est parti pour longtemps alors ?

—Oui, il doit faire un long voyage.

—Quand M. le baron est-il quitté Paris ?

—Il y a dix-huit jours.

—Hum ! fit le magistrat. Sait-on où M. de Canonge est allé ?

—A Troyes, d'abord, chez sa tante, Mlle de Nangis. Il paraît que M. le baron s'était brouillé avec sa tante, ça s'est remis et Mlle de Nangis a rappelé son neveu près d'elle. C'est avec Mlle Nangis que le baron doit voyager.

—Comment avez-vous appris cela ?

—C'est M. le baron qui nous l'a dit, au cocher et à moi, en nous congédiant.

—Ah ! c'est lui. Revenons au valet de chambre. Savez-vous comment il est entré au service de M. de Canonge ? Venait-il d'un bureau de placement.

—Non, monsieur ; le faux Laurent s'est présenté avec une lettre qui le recommandait chaudement a M. el baron.

—Connaissez-vous la personne qui le recommandait ainsi ?

—Non, monsieur.

—Enfin, M. de Canonge l'a accepté. Le baron traitait-il bien son valet de chambre ?

—Oh ! quant à ça, oui, M. le baron était pour Laurent d'une bonté.

—Ils causaient souvent ensemble ?

—Oui, souvent.

—Devant vous ?

—Non, dans la chambre de M. le baron.

—Le valet de chambre avait-il de l'argent ?

—Je l'ignore, mais je ne crois pas, car il n'avait point l'air riche.

—Et qu'a dit M. de Canonge en ne voyant pas revenir son domestique ?

—Dame, il n'était pas content du tout ; il était même furieux ! "M. Laurent abuse singulièrement des permissions qu'on lui donne, disait-il : je ne puis souffrir cela, je ne veux pas d'un valet de chambre qui passe les nuits dehors ; je suis décidé à le flanquer à la porte aujourd'hui même quand il rentrera." Mais M. le baron n'a pas eu cette peine. Le soir, il m'a dit :

"—Auguste, je me passerai maintenant de valet de pied et vous serez mon valet de chambre.

"—Et M. Laurent ? fis-je.

"—M. Laurent a, paraît-il, trouvé une place meilleure que celle qu'il avait ici. Il n'a pas reparu, mais il m'a envoyé une femme, la sienne probablement, pour me prévenir. Cette femme a emporté tout ce que Laurent avait ici. Sa chambre est vide, vous pouvez dès cette nuit même en faire la vôtre."

—Ah ! M. de Canonge vous a dit cela ?

—Oui, monsieur.

—Et la chambre était vide ?

—Oui, monsieur.

—Est-ce que Laurent possédait beaucoup de chose ?

—Oh ! presque rien.

—Et ce presque rien pouvait s'emporter en un paquet ?

—Et pas gros encore.

—Avez-vous vu la femme qui est venue trouver M. de Canonge ?

—Non, monsieur, je n'étais pas à la maison ; ce jour-là, M. le baron nous avait donné congé pour la journée entière, au cocher et à moi ; du reste, la concierge n'a pas vu la femme non plus.

—Les jours suivants, avez-vous remarqué quelque changement dans les habitudes, les manières et le caractère de votre maître ?

—Oui, monsieur.

—Voyons, qu'avez-vous remarqué ?

—Il aimait moins sortir ; il se levait plus tôt et se couchait moins tard ; il n'allait plus au cercle avec ses amis ; il avait constamment l'air ennuyé, contrarié ; il y avait des moments où il était triste et comme inquiet ; avant, c'est à peine s'il jetait les yeux sur un journal; maintenant, quand il était chez lui, dans sa chambre, il ne faisait que lire des journaux, je crois bien qu'il les achetait tous.

Hélas ! M. de Brumelle ne pouvait plus conserver un doute ; à mesure qu'il questionnait, les réponses du valet de pied devenaient de plus en plus accablantes pour le baron. Tout lui disait : C'est M. de Canonge qui a armé la main de Pertuiset. Quant à Auguste Mouron, inconsciemment, sans s'en douter, il se faisait l'accusateur de son ancien maître.

—En effet, dit le juge d'instruction, M. de Canonge n'était plus le même ; à quoi avez-vous attribué ce changement ?

—Dame, je ne sais pas trop : j'ai pensé que s'il était content de s'être raccommodé avec sa tante, çà l'ennuyait beaucoup tout de même de quitter Paris pour aller voyager avec elle.

—Je ne comprends pas bien cela.

—M. de Canonge ne pouvait pas emmener son amie avec lui.

—Ah ! M. de Canonge a une amie ?

—Mlle Clérie.

—Ils demeuraient au même endroit.

—M. le baron a son appartement dans une maison dont il est le propriétaire, rue Tronchet, et Mlle Clérie habite un joli petit hôtel avenue de Villier, plus loin que les fortifications.

Le magistrat appuya sa tête dans une de ses mains, et après être resté quelques instants songeur :

—M. Auguste Mouron, dit-il, je n'ai plus rien à vous demander pour le moment, si ce n'est votre adresse que je vous prie de me donner.

—Monsieur, je demeure actuellement rue de Londres, hôtel des Trois-Amis.

Le juge écrivit l'adresse.

—Maintenant, Auguste Mouron, reprit-il, il faut être très circonspect, excessivement discret quand il s'agit des choses de la justice ; c'est dans l'intérêt de la justice et pour ne pas nuire à son action dans la cause grave actuellement à l'instruction, que je vous recommande, que je vous ordonne, pourrais-je dire, de ne révéler à personne, vous entendez bien, à personne, pas même à votre frère Louis Mouron, que vous avez reconnu Jules Pertuiset et que cet homme, sous le faux nom de Laurent, a rempli les fonctions de valet de chambre auprès de M. le baron de Canonge. Vous ne parlerez pas davantage de votre entrevue avec moi. Avez-vous bien entendu ?

—Oui, monsieur.

—Vous garderez le silence ?

—Oui, monsieur.

—Jurez-le.

—Je le jure.

—C'est bien. Vous pouvez aller retrouver votre frère. Sortez par cette porte. Ah ! je parlerai de vous à M. Cholet, et je vous aiderai à obtenir la place que vous désirez.

VII

NOUVELLE CLARTÉ

Le front de Pertuiset s'était plissé quand il avait vu l'inspecteur de police Béchard entrer dans le cabinet du juge d'instruction ; puis il avait eu un frisson en voyant sortir Auguste, sur un signe que lui avait fait l'agent. Evidemment le juge appelait le valet pour le questionner. Ils sont vraiment trop curieux, ces juges d'instruction. Pertuiset comprenait que tout n'allait plus marcher comme sur des roulettes, que les cartes de son jeu se brouillaient. Quoi, quand il espérait que c'était terminé, ça allait recommencer. Mais qu'est-ce qu'il était venu faire là, cet imbécile d'Auguste ? Est-ce que le diable n'aurait pas mieux fait de lui tordre le cou ? L'inquiétude le gagnait, il n'était plus aussi sûr de lui-même, la foudre grondait au-dessus de sa tête, prête à éclater. Cependant, bien résolu à persister dans son système, à nier toujours et quand même, il parut devant M. de Brumelle ayant bonne contenance.

—Pertuiset, lui dit le juge d'instruction, je vous ai fait venir ici aujourd'hui pour vous adjurer une dernière fois de dire la vérité.

—Monsieur le juge d'instruction, j'ai constamment répondu à vos questions, comme je le devais, en disant ce qui est vrai.

—Ainsi, vous persistez dans vos dénégations ?

—Je persiste à ne pas dire autre chose que la vérité.

—Pertuiset, prenez garde !

—A quoi, monsieur le juge d'instruction ?

—J'ai le moyen de vous confondre ; votre système s'écroulera pièce à pièce ; vous aurez à rendre un compte terrible de vos mensonges ; vous n'aurez plus droit à l'indulgence de vos juges, la justice vous frappera sans pitié.

—Nous verrons, répondit le prévenu d'un ton sec et froid.

—Quoi, vous ne tremblez pas ?

—Vous voyez, monsieur le juge d'instruction, je suis fort calme.

—Oui, vous avez l'assurance de tous les profonds scélérats. Tout à l'heure, un homme, un nouveau témoin, Auguste Mouron, vous a reconnu et appelé Laurent.

—Cet homme a cru me reconnaître ; il s'est trompé, il m'a pris pour un autre, voilà tout.

—Vous affirmez n'avoir jamais porté le nom de Laurent ?

—Certainement.

—Et être entré en qualité de valet de chambre chez le baron de Canonge quelques jours après le crime que vous avez commis rue de Cléry ?

—Je n'ai jamais entendu parler de ce baron de Canonge.

—Sur ce point, comme sur tous les autres, nous saurons bientôt à quoi nous en tenir. Ah ! ah ! Auguste Mouron vous pris pour un autre ; eh bien, nous verrons si le cocher de M. de Canonge et la concierge de la maison de la rue Tronchet vous prendront aussi pour un autre ; nous verrons aussi ce que dira M. de Canonge et nous saurons par qui vous lui avez été recommandé lorsque vous êtes entré chez lui. Nous apprendrons également pourquoi, sous le prétexte d'aller voir votre femme, que vous aviez étranglée, vous êtes sorti trois jours de suite à dix heures du soir. Les deux premières nuits, le valet de chambre Laurent est rentré après une heure, la troisième, il n'est pas revenu. Nous saurons pourquoi, oui, tout cela, nous le saurons.

" L'écheveau que vous aviez embrouillé, se dévide de lui-même. Dès le premier jour de l'instruction, j'ai vu que vous mentiez, mon opinion sur vous et le crime des Champs-Elysées était faite. Je n'avais pas de preuves, je les attendais, elle sont venues. Il n'existe plus un doute dans mon esprit. C'est vous qui êtes le meurtrier de James Lincoln et j'ajoute que vous avez dépouillé votre victime pour faire croire que le vol avait été le mobile du crime.

" Vous étiez aux Champs-Elysées, caché derrière un arbre attendant James Lincoln, non pour le voler, mais pour l'assassiner. Le crime était prémédité, c'était la troisième nuit que vous guettiez le malheureux jeune homme. L'instrument du crime, le poignard, n'a pas été acheté par vous, un autre l'a mis dans vos mains : et qu'est-ce que c'est que cet autre ? Un complice. Oui, vous aviez un complice, et celui-ci, qui, plus que vous peut-être avait intérêt à ôter la vie à James Lincoln, nous le découvrirons, soyez-en sûr. La justice réclame deux coupables, elle les aura. Pertuiset, le mobile du crime, je le connais : vous et votre complice avez accompli un acte de lâche vengeance ! Eh bien, qu'avez-vous à répondre à cela ?

—Que vous êtes tout à fait en dehors de la vérité, monsieur le juge d'instruction.

Il ajouta avec une pointe de raillerie :

—Vous avez une merveilleuse imagination, vous pourriez faire de magnifiques romans.

M. de Brumelle eut un mouvement d'impatience et fronça les sourcils.

—C'est bien, dit-il, les pages de votre roman, à vous, seront déchirées par la vérité.

Il sonna. Une porte s'ouvrit et un garde se montra.

—Emmenez le prévenu, dit le magistrat, et qu'on le reconduise à Mazas.

Pertuiset salua le juge et sortit. Ce qui se passait en lui ne répondait guère à l'attitude ferme qu'il avait eue devant le magistrat ; il sentait que le terrain n'était plus solide sous ses pieds.

—Mes affaires vont mal, se disait-il ; cette fois, ce satané juge d'instruction me tient, je suis pris. Eh bien, qu'il fasse son métier, tant pis pour M. le baron. Mais que vais-je faire, moi ? Réfléchir, d'abord ; après, je verrai.

Quant à M. de Brumelle, maintenant qu'il était en face de l'affreuse vérité, il aurait donné beaucoup pour que le drame des Champs-Elysées fût réellement tel que le prévenu l'avait présenté, pour que le valet de chambre Laurent fût un autre personnage que Pertuiset. Mais il n'y avait pas à se faire illusion, le doute n'était pas possible. Le baron de Canonge avait voulu faire assassiner James Lincoln. La culpabilité du baron était si évidente, si clairement démontrée, qu'elle flamboyait aux yeux du magistrat. Coûte que coûte, il devait faire son devoir : la justice est pour tous, nul ne peut y échapper. C'était terrible, ce qu'il devait faire, mais il le fallait. Etait-ce pour essayer de s'accrocher à une branche d'espoir ? Il envoya à Mlle de Nangis le télégramme suivant :

" Votre neveu a quitté Paris depuis quelques jours. Est-il près de vous ? S'il n'est pas à Troyes, savez-vous où il est ? J'attends réponse par télégraphe." Cette dépêche mit la vieille fille tout sens dessus dessous. Qu'est-ce que cela signifiait ? Bien sûr son gredin de neveu avait fait quelques nouvelles sottises. Elle courut au bureau télégraphique et répondit à M. de Brumelle ;

"Ai pas vu mon neveu ; a pas reparu à Troyes ; ignore où il est. Suis très tourmentée. Que se passe-t-il ? Répondez-moi."

Immédiatement, le juge d'instruction télégraphia ;

" Chose grave. Restez à Troyes. Attendez. Vous écrirai dans deux ou trois jours."

Ce second télégramme acheva d'affoler Mlle de Nangis. Nous connaissons sa nature irritable, elle entra dans une colère furieuse contre son neveu, laquelle se termina par une syncope suivie d'une crise de nerfs épouvantable. Les cris et les hurlements de la vieille Arthémise remplissaient toute la maison et arrêtait les passants dans la rue.

*** Tout de suite après avoir renvoyé Pertuiset dans sa prison, le juge d'instruction avait appelé l'inspecteur de police Béchard, lui avait donné ses instructions et celui-ci s'était aussitôt mis en campagne. Le lendemain, M. de Brumelle ne vit pas l'agent, mais le surlendemain, vers deux heures de l'après-midi, Béchard entra dans le cabinet du juge, en disant :

—J'ai du nouveau.

—Ah ! fit M. de Brumelle ; voyons donc, Béchard, ce que vous avez découvert.

Alors, l'agent apprit au juge d'instruction que la demoiselle Clérie, amie du baron de Canonge, et demeurant avenue de Villiers, était une artiste dramatique que M. de Canonge avait connue à Troyes et enlevée au théâtre pour l'amener à Paris ; que ladite demoiselle Clérie, un nom de fantaisie, était cette Juliette Jomard, ancienne chanteuse de café-concert, qui, en ce temps-là, avait fui avec Pertuiset, après ces escroqueries et abus de confiance qui avaient fait condamner le coulissier à deux années de prison par contumace.

—En effet, dit le magistrat, voilà du nouveau, et j'ai le droit de demander quel rôle la fille Jomard a joué dans cette triste affaire. Allons-nous découvrir une complice ?

Dès l'abord, tout semblait indiquer que Clérie avait joué un rôle dans le drame. C'était évidemment par elle que M. de Canonge avait été mis en rapport avec Jules Pertuiset. Le premier mouvement du juge d'instruction fut de signer un mandat d'amener et de faire immédiatement arrêter la courtisane par un commissaire de police aux délégations ; mais M. de Brumelle était prudent, et il n'agissait, c'étaient dans son caractère, qu'à bon escient.

—N'allons pas si vite, se dit-il, sachons d'abord si cette fille est coupable : j'aurai alors tout le temps de la faire incarcérer.

L'agent attendait ses ordres.

—Béchard, lui dit-il, il faut que j'interroge la demoiselle Clérie. Vous allez vous rendre chez elle et vous l'amènerez ici.

Il remplit un imprimé, le signa et le remit à l'agent, disant :

—J'invite Mlle Juliette Jomard à se présenter aujourd'hui, à mon cabinet, entre trois et quatre heures. Prenez une voiture, Béchard, si la demoiselle est chez elle et si vous faites diligence, vous devez être de retour ici avec elle, à trois heures et demie.

L'agent partit. Il n'était pas encore trois heures et demie lorsqu'il reparut.

—Juliette Jomard est là, dit-il.

—Très bien, qu'elle vienne tout de suite.

Clérie fut introduite dans le cabinet.

Elle était pâle et tremblante. Certes, elle n'était pas sans appréhensions, car elle avait deviné pourquoi le juge d'instruction la faisait appeler.

—Asseyez-vous, madame, et remettez-vous, lui dit le magistrat avec douceur ; je vous ai priée de venir me trouver parce que j'ai quelques renseignements à vous demander. Vous voudrez bien répondre aux questions que je vais vous adresser, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur.

—Vous êtes artiste dramatique ?

—Oui, monsieur, mais j'ai quitté le théâtre il y a quelque temps.

—Vous connaissez M. le baron de Canonge.

Elle répondit par un mouvement de tête.

—M. de Canonge n'est-il pas absent de Paris en ce moment ?

—Oui, monsieur, il n'est pas à Paris.

—Où est-il ?

—S'il n'est pas à Troyes en ce moment, c'est que, comme il me l'a dit, il est parti en voyage avec sa tante, Mlle de Nangis.

—Ah ! il vous a dit qu'il devait faire un voyage avec Mlle de Nangis ?

—Oui, monsieur.

—Alors, il a dû vous dire aussi où Mlle de Nangis et lui devaient aller.

—Non, monsieur ; il l'ignorait probablement.

—C'est possible. Vous n'avez pas toujours joué la comédie, vous avez commencé par être artiste lyrique, vous avez chanté dans les cafés-concerts de Paris.

—C'est vrai.

—Alors que vous étiez chanteuse à l'Alcazar, vous avez connu un individu appelé Pertuiset.

Clérie se remit à trembler.

—Monsieur, balbutia-t-elle.

—Vous étiez l'amie de ce Jules Pertuiset, qui était marié, ce que peut-être vous ignoriez.

—Je l'ignorais, monsieur.

—A cette époque, Jules Pertuiset, traqué par ses créanciers, ayant fait de nombreuses dupes, fut forcé de s'enfuir de Paris.

Clérie baissa la tête.

—Savez-vous, continua le juge, que Jules Pertuiset, pour escroqueries et abus de confiance, a été condamné à deux ans de prison ?

—Je l'ai appris plus tard.

—Vous êtes restés longtemps amis.

—Près de trois ans.

—Pourquoi l'avez-vous quitté ?

—Je me suis lassée de lui. C'est un joueur, il a la passion du jeu ; il aurait toutes les mines d'or de la terre qu'il les jouerait et les perdrait, ayant toujours l'espoir de gagner. Pour satisfaire son effrayante passion du jeu, il serait capable de faire n'importe quoi.

—Comme, par exemple, d'étrangler sa femme, dit le juge d'instruction, plongeant son regard dans les yeux de la jeune femme.

—Eh bien, oui, monsieur, c'était pour avoir de l'argent, c'était pour jouer qu'il a tué sa femme, le misérable !

—Voyons, madame, êtes-vous bien sûre que ce soit pour cette raison ?

—Il me l'a dit, fit-elle.

—Vous l'avez donc vu après son forfait ?

Clérie devint écarlate et resta tout interdite.

—Allons, madame, allons, répondez, répondez nettement, franchement, comme vous l'avez fait jusqu'à présent ; vous ne devez rien cacher ici ; dites tout ce que vous savez, j'attends de vous la vérité. Donc, vous avez vu Pertuiset après son crime ?

—Une fois, monsieur, une seule, répondit-elle d'une voix faible.

—Et il vous a dit ?

—Oh ! pas qu'il avait tué sa femme, monsieur ; d'ailleurs, c'est après que j'ai appris qu'il était marié et que Mme Cadore, la tireuse de cartes, était sa femme. Il m'a avoué cependant qu'il était recherché par la police et obligé de se cacher. Son intention était de quitter Paris aussitôt qu'il le pourrait sans danger. Il avait quelque part une bonne somme d'argent ; avec cet argent, il jouerait, il avait trouvé le moyen infaillible de gagner, avant trois mois, il aurait un million. Quand j'ai su que Mme Cadore était sa femme, je me suis dit aussitôt : Pour lui prendre son argent afin de satisfaire sa passion du jeu, le malheureux a tué sa femme !

—Voyiez-vous quelquefois cet homme avant le crime de la rue de Cléry ?

—Non, monsieur ; depuis plusieurs années, j'ignorais absolument ce qu'il était devenu.

—Est-ce le hasard qui vous a fait le rencontrer après le crime ?

—C'est le hasard qui lui a appris que j'étais à Paris, que j'avais M. de Canonge pour ami et qui lui a fait découvrir mon adresse.

—Alors il s'est présenté chez vous ?

—Oui, monsieur, un soir, après dix heures.

—C'était quatre jours après le crime ?

—Oui, monsieur.

—Pourquoi venait-il vous trouver ?

—Le matin même, M. de Canonge avait renvoyé son valet de chambre, il le savait ; il venait me demander de parler pour lui à M. de Canonge et de le faire accepter comme valet de chambre. D'abord je ne voulais pas, mais je me laissai intimider et je lui promis de faire ce qu'il désirait ; il faut vous le dire, monsieur, j'avais peur de lui. M. de Canonge vint me voir le soir même ; je lui parlai de Pertuiset, qui avait pris le nom de Laurent, et il me répondit :

—J'accepte de votre main ce nouveau valet de chambre ; il pourra venir me trouver demain, avant midi.

Tout en causant d'autres choses, M. de Canonge me parla du crime de la rue de Cléry dont je ne savais rien encore, car je ne suis pas une grande lectrice de journaux ; jugez de l'état dans lequel je me trouvai, monsieur, en apprenant que Jules Pertuiset était l'assassin de Mme Cadore, sa femme. Je fus sur le point de dire à M. de Canonge que je l'avais trompé, que ce Laurent, dont je venais de lui parler, n'était autre que Pertuiset ; je n'osai pas. Je sentais que Jules Pertuiset serait capable de me tuer. Là, je fus coupable, la peur me rendit lâche. Le lendemain, le faux Laurent entra comme valet de chambre chez M. de Canonge.

—Et le baron n'a pas su et ignore encore, probablement, qu'il a eu chez lui Jules Pertuiset ?

—Pardon, monsieur, il l'a su.

—Ah !

—Comme vous devez bien le penser, je n'étais pas tranquille ; ma conscience me reprochait sans cesse d'avoir trompé M. de Canonge ; je n'en dormais plus. Enfin, au bout de huit jours, je dis tout à M. de Canonge.

—Bien tardivement, madame, vous faisiez votre devoir.

—C'est vrai.

—Pourquoi M. de Canonge n'a-t-il pas immédiatement livré Pertuiset à la justice ?

—Je ne sais pas, monsieur, et pourtant c'est le conseil que je lui avais donné.

—Le conseil était bon, le baron vous a-t-il dit pourquoi il ne l'a pas suivi ?

—Il lui répugnait de se faire dénonciateur, il ne voulait pas être mêlé à l'affaire de la rue de Cléry.

—Soit, mais il aurait pu renvoyer aussitôt Pertuiset en lui disant : "Allez vous faire pendre ailleurs."

—Oh ! c'était bien son intention, monsieur.

—Malgré cela, quatre ou cinq jours encore, il a gardé chez lui l'assassin.

—Je lui en ai fait des reproches ; voyez-vous, j'avais le pressentiment que Pertuiset ne s'en tiendrait pas à son premier crime. Il lui fallait, disait-il, encore vingt mille francs ou tout au moins dix mille, afin de pouvoir jouer en se servant des combinaisons qu'il avait trouvées et au moyen desquelles il ferait sauter la banque partout où il jouerait. Evidemment c'était pour commettre des vols qu'il sortait la nuit, et s'il ne s'était pas fait arrêter aux Champs-Elysées, il aurait certainement continué à voler jusqu'à ce qu'il ait eu les dix mille francs dont il avait besoin.

Le juge d'instruction hocha la tête. Il n'avait pas à demander à Juliette Jomard son avis sur le but des sorties nocturnes de Pertuiset ; il savait à quoi s'en tenir.

—Alors, madame, dit-il, vous êtes convaincue que Pertuiset sortait la nuit pour commettre des vols ?

—Oui monsieur.

—Croyez-vous qu'il a frappé James Lincoln d'un coup de couteau pour le voler ensuite ?

—Oh ! il en était bien capable, le misérable ; mais je crois, comme il le prétend, et d'après ce que disent les journaux, que c'est un autre malfaiteur qui a poignardé le pauvre jeune homme.

M. de Brumelle pensa que la jeune femme n'était peut-être pas aussi convaincue qu'elle le disait, et il voyait très bien qu'elle redoutait de prononcer des paroles pouvant compromettre le baron,

Dans tous les cas, ses réponses pleines de franchise, faites d'une voix naturelle, avec l'accent de la vérité, dissaient suffisamment qu'elle n'avait point participé au crime. En admettant qu'elle soupçonnât la complicité du baron, le magistrat comprenait très bien qu'elle restât muette sur ce point. Il ne voulut pas la questionner au sujet de M. de Canonge, d'abord parcequ'elle n'avait plus rien à lui apprendre, ensuite pour lui laisser croire qu'on n'avait relevé aucune charge contre le baron.

—C'est très bien, madame, dit-il.

Puis, se tournant vers son greffier :

—Avez-vous écrit ? demanda-t-il.

—Oui, répondit le greffier.

—Madame, reprit le magistrat, on va vous donner lecture de votre déposition.

Après la lecture, la jeune femme signa au bas de l'écrit : Juliette Jomard.

—Maintenant, madame, dit le juge d'instruction, vous pouvez vous retirer ; seulement, vous voudrez bien vous tenir à ma disposition dans le cas où j'aurais besoin de vous rappeler. Défense expresse vous est faite de quitter Paris sans m'avoir prévenu et sans que je vous en aie donné l'autorisation.

Clérie partie, M. de Brumelle fit rappeler Béchard.

—Il nous faut savoir maintenant où est le baron de Canonge, dit-il.

—Il est plus que probable qu'il n'est plus en France.

—C'est mon avis.

—Et il a eu le temps d'all...

—Peut-être n'est-il pas allé aussi loin qu'on pourrait le supposer. Tout en étant assuré que Pertuiset garderait le silence, il est évident que le baron a eu des craintes et que ces craintes ont été assez vives pour le décider à s'enfuir de Paris ; mais il y a Mlle Jomard, son amie, dont il n'a pas voulu s'éloigner trop ; nous pouvons être certains qu'il s'est contenté de passer la frontière et qu'il se trouve actuellement en Suisse, en Italie, en Espagne, ou en Belgique. Là où il est, il attend les événements, prêt à rentrer en France, à revenir à Paris, dès qu'il croira n'avoir plus rien à redouter ; mais nous n'avons pas le temps, nous, d'attendre qu'il revienne. Il faut donc que nous sachions d'abord chez lesquels de nos voisins il a cru devoir se mettre en sûreté.

—Un baron de Canonge ne voyage pas sans bagages, sans avoir au moins une grosse malle remplie d'effets d'habillement et de linge. Il s'est fait conduire en voiture à la gare où il a pris le train. Bientôt, je l'espère, j'aurai trouvé le cocher qui l'a conduit et M. le juge d'instruction saura vers quelle frontière il s'est dirigé. Seulement, nous ne serons pas encore bien avancés, car, si le baron est talonné par la peur, il y a mille à parier contre un qu'il voyage sous un faux nom.

—C'est très admissible ; mais nous avons le moyen, je crois, de découvrir, sans grande peine, le lieu où il s'est réfugié.

—Je devine la pensée de monsieur le juge d'instruction.

—Je connais votre perspicacité, Béchard : eh bien, oui je pense que le baron écrira à la demoiselle Clérie et que toutes les lettres portant sur l'enveloppe le timbre du pays d'où elles viennent, nous pourrons connaître ainsi la résidence du complice de Pertuiset. Il est plus facile de chercher un homme en Espagne, par exemple que dans toute l'Europe, et dans une ville d'Espagne que dans tout le royaume. Dès que nous connaîtrons l'endroit où il s'est fixé, il sera bientôt entre les mains de la justice. Je ne doute pas que Juliette Jomard n'ait été sincère en disant qu'elle ignorait où était M. de Canonge. Donc, il ne lui a pas encore écrit ; cela indique qu'il ne s'est pas encore fixé quelque part : mais il écrira, j'en suis convaincu, il ne voudra pas laisser son amie sans nouvelles de lui pendant deux ou trois mois. Voici donc, Béchard, la nouvelle mission que je vous confie ; il ne faut pas que la demoiselle Clérie reçoive une seule lettre sans que vous ayez examiné l'enveloppe.

—J'ai compris, monsieur le juge d'instruction. J'aurai à faire chaque jour ma petite inspection au bureau de postes des Ternes.

—C'est cela. Vous aurez à vous entendre avec le receveur, qui donnera des ordres en conséquence à ses employés et à ses facteurs. Ces derniers devront ignorer pourquoi les lettres adressées à Mlle Clérie ne pourront être distribuées qu'après avoir été placées sous vos yeux. Le receveur seul saura que vous agissez sur un ordre du parquet ; du reste, un mot de moi vous accréditera près de lui. Dès que nous saurons où est le baron, je ferai procéder à son arrestation, et la demande d'extradition sera aussitôt adressée à qui de droit.

VIII

LES MÉCHANTS ONT LEUR TOUR.

Un jour dans l'après-midi, Mlle de Nangis pénétra comme un boulet de canon dans l'appartement que M. de Brumelle occupait au premier étage d'une grande et belle maison du boulevard Saint-Michel. Elle était en proie à une grande agitation nerveuse et avait l'air effaré, les yeux hagards d'une folle. A sa vue, Mme de Brumelle, qui accourait pour lui souhaiter la bienvenue et l'embrasser, recula stupéfiée.

—Mon Dieu, s'écria-t-elle, mais qu'as-tu donc, ma chère Arthémise ?

—Hein, ce que j'ai ? Tu me le demandes ?

—Sans doute ; je ne comprends pas.

—Voyons, est-ce que tu ne sais rien ?

—Que veux-tu que je sache ?

—Ainsi tu ne sais rien, M. de Brumelle ne t'a pas dit :

—Mon mari m'a dit qu'il t'avait écrit et m'a annoncé ta prochaine arrivée à Paris. Je ne suis donc pas surprise de te voir, je t'attendais. Ce qui m'étonne, Arthémise, c'est de te voir dans un état de surexcitation, qui m'effraye. Pourquoi est-tu ainsi ? Que t'est-il arrivé ?

La vieille fille soufflait très fort et son agitation ne se calmait point.

—Mais viens que je te conduise dans ta chambre, continua Mme de Brumelle ; tu te débarrasseras de ton chapeau et de ta visite et ensuite nous causerons.

—Non, je veux voir M. de Brumelle tout de suite, mène-moi près de lui.

—Mon mari est au palais en ce moment, tu le verra à son retour, il rentrera avant cinq heures.

Mlle de Nangis regarda fixement son amie.

—Alors, fit-elle, c'est bien vrai, tu ne sais rien ?

—Je te l'ai dit.

—En ce cas ton mari a cru devoir te cacher ce que moi-même j'ignore encore. Mais c'est assez de mystère comme cela. Je te quitte.

—Tu me quittes ? Et où vas-tu ?

—Au palais.

—Pour voir M. de Brumelle ?

—Oui. Il m'a écrit pour m'inviter à me rendre immédiatement à Paris, ayant à me parler. J'aurais dû me rappeler que M. de Brumelle est juge d'instruction et que c'est à son cabinet, au parquet, qu'un juge d'instruction reçoit les personnes qu'il fait appeler.

La vieille fille avait prononcé ces paroles avec aigreur.

—Oh ! fit Mme de Brumelle, comme tu dis cela !

—Je suis irritée : depuis quelques jours M. de Brumelle me martyrise.

—Toi ?

—Oui, moi, mais tu ne sais rien, tu ne peux pas comprendre. C'est bien, c'est bien, nous allons voir. M. le juge d'instruction m'a appelée, je me rends à son ordre.

—Arthémise, tu vas revenir ?

—Je ne sais pas, répondit-elle d'un ton sec.

Et elle quitta brusquement son amie, qui resta tout ahurie. Un quart d'heure après, Mlle de Nangis se faisait annoncer à M. de Brumelle, qui l'a reçut aussitôt. Le magistrat, qui s'était levé, vint à elle, la main tendue. Elle garda ses mains à ses côtés et dit avec raideur :

—Avant de mettre ma main dans la vôtre, monsieur le juge d'instruction, il faut que je sache si l'ami que j'avais en vous est devenu mon ennemi.

Le front de M. de Brumelle devint très sombre.

—Mademoiselle de Nangis, répondit-il d'un ton peiné, si j'étais devenu votre ennemi, je ne vous aurais pas priée de venir à Paris pour causer avec moi, et, quand vous saurez de quoi il s'agit, vous aurez la preuve que je suis toujours votre ami.

—Je vous crois, M. de Brumelle, voici ma main.

Le magistrat, la fit asseoir et lui dit :

—Ce n'est pas ici que je voulais causer avec vous, il fallait aller tout de suite chez Mme de Brumelle.

—C'est ce que j'ai fait.

—Ah ! Et pourquoi n'êtes-vous pas restée près de Cécile ?

—Parce que je suis dans une morteille inquiétude ; j'ai du feu sous les pieds et dans la tête. Depuis votre première dépêche, je suis à la torture. Ah ! il n'en faut pas tant, souvent, pour rendre une femme folle. Enfin, n'importe, j'ai hâte de savoir.

—Oui, je comprends votre inquiétude et votre impatience ; mais je ne parlerai que si vous me promettez d'être calme, de ne pas vous emporter et de supporter avec un courage stoïque le coup cruel que je vais vous porter.

—Je vous promets cela. Mais à quoi bon ce préambule ? On peut s'effrayer d'un danger inconnu dont on est menacé ; moi, quand le péril ou le malheur est devant moi et que je le connais, je l'évite ou lui jette un défi.

Il s'agit du baron de Canonge ; eh bien ? Est-ce que les journaux n'ont pas fait exactement le récit du duel que mon neveu a eu avec ce M. James Lincoln ? Allez-vous me dire que le baron a été blessé par son adversaire ? Allez-vous m'apprendre que M. de Canonge est mort ?

—Mademoiselle de Nangis, répondit gravement et avec tristesse M. de Brumelle, pour vous et votre neveu, il serait à souhaiter, peut-être, que le duel dont vous parlez ait eu une issue fatale pour M. de Canonge.

—Ce qui veut dire ?

—Que, pour vous, M. James Lincoln aurait bien fait de tuer le baron de Canonge d'un coup d'épée.

—Oh ! comme vous y allez ! Ne savez-vous pas, monsieur, que mon neveu est l'unique et dernier représentant des anciennes familles de Canonge et de Nangis.

Le magistrat baissa silencieusement la tête. Il ne savait vraiment comment s'y prendre pour édifier la vieille demoiselle sur le compte du dernier représentant des nobles familles de Canonge et de Nangis.

—D'après ce que j'ai lu dans les journaux, poursuivit Arthémise, ce M. James Lincoln a été puni comme il le méritait pour avoir eu, d'abord, l'audace de porter la main sur le baron de Canonge et, ensuite, de se mesurer avec lui sur un champ de combat. Mon neveu est un étourdi qui ne commet que des sottises ; il ne devait pas faire à ce James Lincoln l'honneur de se battre avec lui. Autrefois, quand un manant, un roturier insultait un gentilhomme, celui-ci se contentait de le faire bâtonner par ses valets.

—Aujourd'hui, c'est mieux, on le fait assassiner, pensa M. de Brumelle.

—Mais le James Lincoln n'a pas attendu longtemps son châtiment, continua la vindicative Arthémise, un malfaiteur s'est chargé de venger le baron de Canonge.

—Ah ! elle ne sait pas si bien dire, murmura M. de Brumelle.

—Enfin, reprit la vieille fille, est-ce au sujet de ce duel que la justice cherche noise à mon neveu ? Est-ce que le baron ne s'est pas conduit loyalement sur le terrain ? De quoi se mêle-t-elle, la justice ? Qu'est-ce qu'elle veut ? Est-ce qu'on a remis en vigueur les édits du grand cardinal de Richelieu qui condamnaient le duel et punissaient de mort les duellistes ? En vérité, monsieur, nous vivons en des temps bien étranges. Mais vous restez muet et c'est moi qui parle ; je vous laisse la parole, monsieur le juge d'instruction.

—Mademoiselle de Nangis vient de parler de M. James Lincoln avec une aigreur dont je suis surpris.

—Pourquoi cela, monsieur ?

—Est-ce que vous connaissez M. James Lincoln ?

—Oui, j'ai eu l'occasion de voir deux ou trois fois ce petit employé de je ne sais plus quel ministère.

—Vous paraissez avoir quelques griefs contre ce jeune homme.

—Moi ! pas du tout ; il m'est absolument indifférent ; je veux bien vous avouer, toutefois, qu'il ne me plaît guère.

—Allons, mademoiselle de Nangis, dites donc tout de suite que vous lui en voulez parce qu'il s'était fait aimer de Mlle Valentine de Carmeille, dans laquelle vous vouliez voir, depuis des années, la future femme de M. le baron de Canonge.

—Eh bien ! monsieur, vous vous trompez grandement. Je n'ai jamais redouté pour mon neveu la rivalité de ce jeune homme, dont les prétentions étaient aussi ridicules que vaines ; je savais qu'il ne pouvait pas être l'époux de Mlle de Carmeille.

—Dans tous les cas, cette rivalité peu redoutable a fait naître l'inimitié entre votre neveu et James Lincoln.

—Oh ! cela, c'est vrai ; ils ne s'aiment pas.

—Nous pouvons même dire qu'ils se haïssent mortellement.

—Monsieur de Brumelle, répliqua Arthémise avec fierté, le baron de Canonge est incapable d'avoir de la haine pour quelqu'un. Donnez ce sentiment à l'autre ; il l'a bien fait voir, d'ailleurs, en se jetant, comme une bête fauve, sur mon neveu pour l'assommer. Mais c'est assez nous occuper de M. James Lincoln, parlons enfin de la chose qui m'intéresse et pour laquelle je suis ici.

—Nous y arrivons, mademoiselle.

—Je vous écoute, monsieur.

—Vous avez dit tout à l'heure qu'un malfaiteur s'était chargé de venger le baron de Canonge.

—Oui, j'ai dit cela.

—Eh bien, mademoiselle, vous ne vous êtes pas trompée, c'est bien par vengeance que James Lincoln a été frappé d'un coup de couteau.

—Comment, par vengeance ! Les journaux disent que la tentative de meurtre commise aux Champs-Elysées avait le vol pour mobile.

—Les journaux disent ce qu'ils savent et ce que la justice veut bien leur faire dire. Ils ont raconté le drame des Champs-Elysées sans vouloir affirmer que le sieur Pertuiset, arrêté commettant le vol, était bien le misérable qui avait attenté à la vie de James Lincoln. En effet, Jules Pertuiset, qui a étranglé Mme Cadore...

—Pauvre femme, soupira Arthémise.

Sans s'étonner de ce soupir donné au souvenir de la cartomancienne, M. de Brumelle poursuivit :

—Jules Pertuiset soutenait avec force que ce n'était pas lui l'auteur de la tentative d'assassinat.

—Mais qu'est-ce que tout cela me fait à moi ?

—Attendez, mademoiselle, tout cela vous intéresse au plus haut point. Je continue. L'attaque à main armée avait eu lieu sans témoin ; la victime n'ayant pas eu le temps de voir la figure de son agresseur ne pouvait donner aucun renseignement capable d'éclairer la justice ; il fallait donc accepter, sous toutes réserves, toutefois, le dire de Pertuiset, puisqu'il était impossible de prouver qu'il mentait. C'était à l'instruction de démêler le vrai du faux, de faire jaillir la lumière. Je suis le juge d'instruction chargé de cette grave affaire, qui est devenue, tout à coup, extrêmement pénible pour moi.

"Dès le commencement de l'instruction, j'étais convaincu que Pertuiset avait tenté d'assassiner James Lincoln et l'idée m'était venue qu'il y avait dans ce crime un acte de vengeance. Mais, encore une fois, pas de preuves. C'était l'obscurité, le mystère. Voilà où j'en étais il y a quelques jours encore, lorsque tout à coup, par un de ces événements dus au hasard, l'obscurité se dégagea et la lumière se fit. J'avais beaucoup et longuement cherché sans trouver, demandant une preuve, une seule. Aujourd'hui ce n'est pas une seule preuve, c'en est dix, c'en est vingt que je tiens dans mes mains. C'est bien Pertuiset qui a frappé la victime, non pour s'emparer de ce qu'elle avait sur elle, mais pour tuer. Le vol n'avait d'autre but que d'éloigner les soupçons de la justice sur le véritable mobile de l'agression.

Or, mademoiselle, le crime a été prémédité, et, comme je l'avais pensé tout d'abord, ce crime monstrueux est un acte de vengeance. Une fois mis sur la voie à suivre, je ne pouvais plus m'arrêter, et j'ai découvert que Pertuiset avait un complice, lequel a été l'instigateur de la tentative d'assassinat. Pertuiset n'a été qu'un agent salarié, un instrument, et la plus grande responsabilité du crime retombe sur le complice, l'homme qui a payé pour le commettre. J'ajoute qu'en dépit de Pertuiset, qui maintient ce qu'il a dit précédemment ou se renferme dans un mutisme absolu, j'ai de nombreuses preuves de la culpabilité du complice.

Mlle de Nangis s'agitait sur son siège avec une impatience visible. Elle ne comprenait pas encore où le magistrat voulait en venir.

—Mon Dieu, monsieur de Brumelle, comme vous êtes long ; décidément messieurs les avocats ne sont pas les seuls bavards ; vous me faites languir en me racontant l'histoire de votre crime qui, permettez-moi de vous le dire et quoi que vous en disiez, m'intéresse médiocrement. Encore une fois, parlez-moi de M. de Canonge, apprenez-moi pourquoi vous m'avez fait venir à Paris.

—Ainsi vous ne comprenez pas, vous n'avez pas compris ?

—Je n'ai pas compris quoi ?

—Alors, fit M. de Brumelle, la regardant fixement, vous me forcez à vous dire brutalement que le baron de Canonge, votre neveu, est le complice dont je viens de vous parler.

—Qu'est-ce que vous me dites ! exclama la vieille fille dont les yeux s'enflammèrent.

—Je vous dis ce qui n'est que trop vrai malheureusement : le baron de Canonge a voulu faire assassiner James Lincoln.

Comme si elle eut été piquée par une tarentule, Mlle de Nangis se dressa d'un bond, la figure pourpre, le regard plein de fauves éclairs :

—Mensonge ! infamie ! s'écria-t-elle d'une voix furieuse ; et c'est vous, vous monsieur de Brumelle, qui dites cela, à moi, Arthémise de Nangis ! Est-ce vous qui avez découvert cette chose abominable, tout ce que l'imagination peut inventer de plus absurde, de plus monstrueux ? Non, non, ce n'est pas vous, vous n'auriez pas osé. Mais qui donc, dites ? Qui donc est assez méchant, assez lâche, assez vil ou plutôt assez fou pour avoir l'audace d'accuser le baron de Canonge d'un pareil crime ? C'est une infamie, entendez-vous, monsieur, une noire infamie ! Oh ! faire de mon neveu un ignoble scélérat, rien que cela ! Monsieur, monsieur, c'est épouvantable, ça fait dresser les cheveux sur la tête ! Salir ainsi un baron de Canonge ! Toucher à un honneur qui a passé à travers les siècles ! Mais

mon neveu se défendra, monsieur, et sa tante aussi le défendra ! Ah ! il a des ennemis. Qu'est-ce qu'il leur a fait à ces gens-là ? Qu'ils se montrent, ces ennemis, ces lâches, ces coquins, oui, qu'ils se montrent, nous les pulvériserons ! Vieux Canonge et vous aussi vieux Nangis que vos cendres frémissent d'indignation et de colère. Vertubleu ! monsieur le juge d'instruction, vous m'aiderez, c'est votre devoir de magistrat, à châtier les infâmes calomniateurs.

Elle se démenait, trépignait, soufflait comme un soufflet de forge et faisait claquer ses doigts osseux avec un bruit de castagnettes.

—Voyons, dites, monsieur, continua-t-elle, est-ce la haine de James Lincoln qui s'acharne sur mon neveu ? Est-ce ce petit ingénieur qui ose accuser le baron de Canonge d'avoir voulu le faire assassiner ? Répondez, monsieur ! Pourquoi me regardez-vous ainsi ? Vertubleu ! mais répondez-moi donc ?

Le visage de M. de Brumelle avait une expression de grande tristesse.

—J'attends que vous soyez plus calme et en état de m'entendre, répondit-il.

—Mais je suis calme, monsieur, très calme, vous le voyez bien, répliqua-t-elle en déchirant avec une sorte de rage les dentelles de son mantelet.

Le juge d'instruction la laissa vomir toute sa bile, et, quand l'explosion de fureur l'eût complètement épuisée, elle retomba lourdement sur son siège.

—Je suffoque, j'étouffe, dit-elle, prête à se pâmer.

En effet, le souffle renvoyé par les poumons sifflait dans sa gorge sèche et enflammée. M. de Brumelle courut ouvrir la fenêtre pour renouveler l'air du cabinet. Pendant ce temps, Arthémise respirait son flacon de sels. La syncope fut évitée à la grande satisfaction du juge, qui se serait trouvé fort embarrassé. Quand la vieille fille fut à peu près tranquille, du moins en apparence, il lui prit la main et lui dit doucement :

—Vous m'aviez pourtant promis de ne pas vous emporter.

—C'est vrai; mais aussi vous me dites des choses....

—Maintenant, allez-vous être maîtresse de vous-même ?

—Je suis toujours maîtresse de moi-même, répondit-elle d'un ton farouche.

—Mademoiselle de Nangis, il faut toujours avoir la force de se contenir. Je savais bien que j'allais vous porter un coup terrible ; mais je devais parler, mon amitié pour vous me défendait de me taire et j'ai fait ce que je considérais comme un devoir. Après ce que je viens de vous apprendre, j'aurais compris une grande douleur ; je ne m'explique pas votre colère.

—Quoi, monsieur de Brumelle suppose que mon neveu !

—Hélas ! mademoiselle, je ne fais pas que supposer, je crois, je suis sûr.

—Non, monsieur de Brumelle, c'est impossible, cela n'est pas, on vous a trompé. Comment pouvez-vous admettre que le baron de Canonge ait voulu faire assassiner M. James Lincoln ? Encore une fois, qui l'accuse ?

—Personne, mademoiselle ; c'est l'évidence, ce sont les faits eux-mêmes qui le chargent, qui l'écrasent. A cause de vous, je voudrais douter encore ; mais on ne doute pas qu'il fasse jour quand on voit le soleil, et c'est avec un profond chagrin que je vous dis : le baron de Canonge est un misérable !

Mlle de Nangis eut un long tressaillement ; son visage devint livide, ses traits se contractèrent, et ses yeux glauques, démesurément ouverts, restèrent fixés sur le magistrat. Elle était écrasée.

—Voulez-vous, reprit le juge d'instruction, que je vous donne, à l'appui de mes paroles, toutes les preuves que j'ai rassemblées, de la culpabilité du baron ?

Elle répondit par un mouvement de tête. A l'accès de fureur de tout à l'heure succédait une espèce de torpeur. Aussi brièvement que possible, M. de Brumelle raconta les faits en vertu desquels le baron de Canonge devait être déclaré coupable de l'attentat commis sur la personne de James Lincoln. L'homme qui avait frappé la victime, Pertuiset, n'était plus qu'au second plan ; c'est le baron qui avait armé la main de son complice, c'est le baron qui avait conçu et ordonné le crime, le baron de Canonge était le principal coupable, toute la responsabilité du crime retombait sur lui.

Mlle de Nangis avait fini par courber la tête, comme si elle eût senti s'appesantir sur elle la main d'un Dieu terrible. Elle n'avait plus la force de se mouvoir et de parler. Elle était broyée, anéantie : Au bout d'un instant, cependant, elle prononça ces paroles d'un ton lugubre :

—O mon Dieu, mon Dieu, faut-il que je vive encore pour avoir sous mes yeux de pareilles horreurs !

—Mademoiselle de Nangis, reprit le juge d'instruction, voilà ce que j'ai cru devoir vous apprendre sans retard ; j'ai pensé que je remplirais un devoir envers vous en vous prévenant avant que cette déplorable et douloureuse affaire ne soit commentée par les journaux.

—Les journaux, ! fit la vieille fille épouvantée, est-ce que les journaux vont parler de cela ?

—Ils parleront de cela comme ils parlent de tout ; c'est leur droit.

—Oh ! le nom de Canonge flétri, déshonoré ! Et le mien aussi traîné dans la boue du ruisseau ! Horrible, horrible !

Elle joignit les mains, et d'une voix plaintive, ayant l'air d'implorer le magistrat !

—Ah ! mon ami, mon ami ! fit-elle.

Et elle se mit à pleurer.

IX.

L'HONNEUR DU NOM

Après quelques instants de silence, M. de Brumelle reprit la parole.

—Comme je viens de vous le dire, mademoiselle, je vous ai avertie avant que la complicité du baron de Canonge dans l'attentat des Champs-Elysées soit connue des journaux. Je n'aurais certainement pas fait cela si je n'étais pas sincèrement votre ami.

—Oh ! oui, vous êtes mon ami.

—Donc les journaux ne savent rien encore, continua M. de Brumelle, et j'ai pris mes précautions pour les laisser, ainsi que le public, aussi longtemps que possible, dans l'ignorance des faits nouveaux arrivés à ma connaissance.

—Est-ce que cette chose épouvantable ne va pas toujours rester secrète ?

—C'est tout à fait impossible.

—Pourtant, vous seul savez.

—Oui, mais je ne suis pas un particulier qui peut garder le silence sur certains faits d'une gravité exceptionnelle : je suis juge d'instruction, le juge chargé d'instruire l'affaire des Champs-Elysées, et, si pénible qu'il soit, je dois faire mon devoir. Quand le baron de Canonge sera arrêté...

—Vous allez le faire arrêter ! interrompit vivement la tante.

—Assurément, et dès que je saurai où il s'est réfugié ; il faut que la justice suive son cours.

—Mon Dieu, mon Dieu !

—Dès qu'il sera arrêté, en vertu d'un mandat d'amener lancé contre lui, le secret de son crime ne pourra plus être caché.

—Et toute la France, le monde entier apprendra que le baron de Canonge, le neveu de Mlle de Nangis, est un misérable, un assassin !

—En admettant que l'arrestation du baron soit ignorée et que je puisse ne rien laisser transpirer au dehors de l'instruction, il y a après moi la chambre des mises en accusation, puis la cour d'assises.

—Oh ! la cour d'assises ! M. de Brumelle, vous me faites frissonner jusqu'à la moelle des os.

—Nous ne sommes plus au temps où un homme était jeté à la Bastille ou au Châtelet et jugé secrètement. Cet homme, il n'était pas toujours coupable, disparaissait tout à coup ; qu'était-il devenu ? Mystère ! Aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, ma pauvre amie, nous avons le jury qui juge les criminels et la justice rend ses arrêts publiquement.

—Et mon neveu ira en cour d'assises ?

—Hélas ! oui.

—On le verra sur le banc des accusés, où se sont assis les plus ignobles scélérats, on le verra sur ce banc réservé aux plus abjects misérables, gardé à vue par des gendarmes, montré au doigt comme une bête curieuse, écrasé sous le poids de sa honte et de son déshonneur. Et il sera là à côté... qui ? A côté de son complice, de Jules Pertuiset, l'assassin de sa femme, le plus ignoble scélérat que la terre ait jamais porté. Oh ! le baron de Canonge à côté d'un Pertuiset !

Et comme si le tableau eût été sous ses yeux et qu'elle en fût épouvantée, elle cacha son visage dans ses mains.

—Devant la loi, comme devant Dieu, les hommes sont égaux, prononça gravement le juge d'instruction

La vieille fille se redressa brusquement, et de nouveau la fureur s'alluma dans ses yeux. Cette fois, ce fut sur son neveu qu'elle fit pleuvoir toutes ses imprécations. Il était le fils de sa sœur, elle n'osa point dire qu'il n'était pas un descendant de ces nobles Canonge qui, pendant des siècles, avaient servi avec fidélité, bravoure et honneur le roi et la France. Mais, si le sang des Canonge, ces vieux preux sans peur et sans reproche comme Bayard, coulait dans ses veines, comme il leur ressemblait peu, grand Dieu ! Pourquoi était-il venu au monde ? Et, puisqu'il était venu au monde, pourquoi n'était-il pas mort tout de suite après sa naissance comme tant d'autres petits êtres destinés à faire des anges au ciel ? A deux ans, il avait su le croup, il avait failli trépasser ; pourquoi n'était-il pas mort de cette maladie des enfants ? Elle l'avait élevé, avait pris soin de son enfance, servi de guide à sa jeunesse ; elle

avait été pour lui une mère, pour lui, elle se serait jetée au feu. Ah ! ah ! ah ! comme elle était récompensée de tant de sacrifices et de peine ! Comme, maintenant, elle regrettait de l'avoir tant aimé, le misérable ! Pourtant, elle ne lui avait donné que de bons conseils. Et, d'ailleurs, n'avait-il pas à suivre l'exemple de ses ancêtres.

Mais avant, alors qu'elle songeait à de faire épouser la belle Valentine lui Carmeille, il n'était pas méchant ; il aimait le bien, avait horreur du mal ; il se respectait, respectait les autres et croyait en Dieu ; il avait la dignité, la fierté du vrai gentilhomme et eût préféré la mort plutôt que de commettre une mauvaise action comment était-il devenu en si peu de temps un misérable ? Ah ! elle le savait : c'est cette fille de théâtre, cette éhontée, cette courtisane dépravée, cette gourgandine qui avait perdu le baron de Canonge ; elle avait éteint en lui tous les sentiments nobles et élevés, elle l'avait empoisonné de son souffle empesté, elle l'avait enveloppé dans la pourriture de la dépravation. Pourquoi ne purgeait-on pas la France de ces affreuses coquines qui jettent la désolation et le déshonneur dans les familles ? On devrait les pourchasser ainsi que des bêtes malfaisantes, comme une nuée de sauterelles. Une pareille plaie dans un pays, c'est sa dégradation, son avilissement ; c'est une èpre horrible qui le ronge jusqu'au cœur. Puisque la France a des colonies lointaines, qu'elle y envoie donc pour les peupler, toute cette clique de misérables. La terrible Arthémise aurait longtemps continué sur ce ton si, n'en pouvant plus, à bout de souffl , la voix ne lui eût manqué.

—Mon ami, reprit-elle après un silence et en saisissant le bras du juge d'instruction, vous voyez l'effroyable douleur qui est en moi, prenez en pitié une pauvre femme. Mon neveu est un misérable et il a mérité toutes les rigueurs de la justice des hommes et de celle de Dieu ; je l'abandonnerais bien à sa destinée maudite ; mais il y a des noms de Canonge et de Nangis ; mon ami, il faut sauver l'honneur du nom !

M. de Brumelle secoua la tête.

—Impossible, dit-il,

Les yeux de la vieille fille étincelèrent.

—Impossible, dites-vous ; mais je ne veux pas, moi, que le baron de Canonge soit traîné en prison et devant les juges d'une cour d'assises. Il n'y a pas que l'homme, il y a le nom, encore une fois ; c'est l'honneur du nom que je défends.

—La cause ne peut être défendue.

—Je veux sauver l'honneur du nom, vous dis-je.

—Vous n'y parviendrez pas. Mais réfléchissez donc : le baron est coupable d'un crime, il appartient à la justite, il doit être jugé et condamné.

—Mais il est parti et vous ne savez pas où il est.

—Nous le chercherons.

—Vous ne le trouverez pas.

—Si, nous le retrouverons.

—Eh bien, ne le cherchez pas.

—Ne pas le chercher serait contre mon devoir, je trahirais mon mandat ; à mon tour je me déshonorerais. Nous chercherons le coupable ; mais, en admettant qu'on ne puisse le trouver, il n'éviterait pas pour cela la cour d'assises.

—Hein, je ne comprends pas.

—Il ne s'asseierait pas sur le banc des accusés à côté de son complice, mais il ne sera pas moins jugé et condamné par coutumace.

—Il n'y a donc rien à faire ?

—Rien,

—Pourtant, mon ami, si vous vouliez.

—Quoi ?

—Garder le silence.

—Je vous ai déjà dit que je n'avais pas le droit de me taire ; la justice est la justice, mademoiselle, et je suis un de ses représentants. Et puis, il y a ma conscience et Dieu. Si je ne poursuivais pas le baron de Canonge, ayant en main tant de preuves irréfutables de son crime, je serais à mon tour un grand criminel

Mlle de Nangis laissa échapper une plainte sourde.

—Non, poursuivit le juge d'instruction, ni vous ni moi, ni le ministre de la justice, ni le président de la République, personne au monde ne peut empêcher le baron de Canonge de passer en cour d'assises.

—Je ne le vois que trop, maintenant, dit Arthémise d'une voix mourante ; plus d'espoir !

—Comme je vous le disais tout à l'heure, si l'on ne découvrait pas l'endroit où se cache le baron, s'il n'était pas arrêté, il n'aurait pas la honte de paraître en public, assis sur le banc des accusés, près de Jules Pertuiset, son complice ; mais il n'échapperait pas pour cela au jugement et à la condamnation.

—Que sera-t-elle cette condamnation ?

—Le moins dix ans de travaux forcés, l'attentat n'ayant pas été suivi de la mort de la victime.

—Oh ! un baron de Canonge forçat ! fit la vieille fille, secouée par un tremblement nerveux.

—Une seule chose pourrait le soustraire à la condamnation en cour d'assises.

Mlle Arthémise sursauta.

—Quelle est cette chose ? demanda-t-elle en se ranimant.

—La mort !

—Oh !

—L'action de la loi ne s'exerce pas sur un mort ; on ne peut pas condamner juridiquement un mort. Du moment que le coupable n'existe plus, la justice perd ses droits. C'est la justice de Dieu qui s'est substituée à celle des hommes. Mais nous n'avons pas à prévoir ce dénouement : le baron de Canonge se porte bien, il ne mourra pas.

Les yeux de la vieille fille brillèrent d'un éclat singulier.

—Qui sait ? fit-elle ? on voit mourir tous les jours des gens qui se pertaient à merveille.

—C'est vrai ; mais....

—Voyons, mon ami, interrompit-elle, ne trouvez-vous pas que ce qu'il aurait de mieux à faire maintenant serait de mourir ?

—Il le faudrait pour vous et pour lui.

—Pour le baron de Canonge, passer en cour d'assises est chose pire que la mort. Subir une condamnation infamante, être au bagne, c'est être mort. Oh ! mieux vaut cent fois mourir que de vivre déshonoré, ayant sur le front l'horrible stigmate des criminels ! Qu'est-ce que la vie, je vous le demande, quand on n'a plus rien à espérer d'elle et qu'on est mis au ban de la société ? Quand on avait l'honneur d'un nom à garder et qu'on attache à ce nom les épithètes d'assassin, de condamné, de forçat, on doit mourir ! Eh bien, je vous le dis, monsieur de Brumelle, si j'apprenais la mort du baron de Canonge, loin de lui donner une larmes, un regret, je battrais des mains de plaisir.

—Je comprends que vous désiriez sa mort, malgré le chagrin que vous en auriez.

—Je vous jure, mon ami, que je n'aurais pas le moindre chagrin.

—Soit ; mais votre neveu ne mourra point.

—N'appelez plus ce misérable mon neveu : le lien de famille qui existait entre nous est brisé ; je ne suis plus sa tante. Et, si j'ai une grâce à vous demander, mon ami, c'est que mon nom soit complètement écarté de cette horrible affaire. Le nom de Canonge est déshonoré ; que je puisse au moins sauvegarder l'honneur de celui de Nangis.

—Je vous promets de ne point parler de vous dans mon instruction.

—Et que devant les magistrats de la cour d'assises et les jurés mon nom ne sera pas prononcé ?

—Je ferai pour cela tout ce qui dépendra de moi,

Mlle de Nangis resta un instant songeuse, comme si elle eût cherché une idée.

—M. de Brumelle, reprit-elle est-ce que vous savez où est allé le baron de Canonge ?

—Je sais qu'il s'est enfui de Paris par le chemin de fer d'Orléans ; et, comme j'ai tout lieu de croire qu'il n'est pas resté en France, je suis à peu près certain qu'il est en Espagne, à moins que, déjà, il n'ait quitté ce pays pour se réfugier dans un autre.

—Voyons, êtes-vous bien sûr de le retrouver ?

—Oui.

—Comment ferez-vous.

—La justice a ses moyens.

—Vous m'avez dit que tant qu'il ne serait pas arrêté vous garderiez le secret de sa complicité dans l'affaire des Champs-Elysées ?

—Oui, je vous l'ai dit.

—Vous me promettez que jusque-là le secret sera gardé ?

—Je vous fais cette promesse.

—Merci, mon ami. Mais j'ai autre chose encore à vous demander.

—Dites.

—Dès que vous connaîtrez le lieu où se cache le baron et avant de donner l'ordre de le faire arrêter, vous me direz où il est.

—Je veux bien faire cela, quoique je n'en voie pas l'utilité.

—Si, si, c'est nécessaire et utile. Je veux le voir, il faut que je le voie avant son arrestation.

—Comment, mademoiselle, vous voulez ?

—Oui, je veux. Vous me direz où il est, n'est-ce pas ? trois jours avant de le faire arrêter.

—C'est bien, vous serez satisfaite.

—Merci, mon bon et excellent ami.

—Seulement, laissez-moi vous le dire, je ne vois pas pourquoi vous désirez voir le baron ?

Un sourire singulier fit grimacer les lèvres de Mlle de Nangis.

—Dans une famille, dit-elle, on a toujours certains petits comptes à régler.

Le juge d'instruction l'enveloppa d'un regard profond, cherchant à scruter sa pensée. Le regard de la vieille fille s'était enflammé de nouveau, et sa physionomie avait pris une expression terrible.

—Quelle peut-être son intention ? se demanda M. de Brumelle. Voudrait-elle prévenir son neveu afin qu'il puisses échapper à la justice ; mais Béchard sera là avant elle ; prévenu, il aura pris ses précautions.

—Mon ami, reprit Arthémise, je dinerai ce soir avec vous, Cécile et vos chers enfants, et je coucherai chez vous, si toutefois vous voulez bien me donner l'hospitalité.

—Oh ! fit le magistrat avec un doux accent de reproche, pourquoi dites-vous cela ? Vous savez bien que vous avez toujours votre chambre dans la maison de Mme de Brumelle.

—C'est que les temps sont changés, mon ami ; je suis aujourd'hui la tante d'un.... Enfin, puisque vous ne me repoussez pas, c'est entendu.

—Mais j'espère bien que vous allez passer quelques jours avec votre amie Cécile.

—Oh ! quant à cela, ce n'est pas possible ; dès demain soir, je serai de retour à Troyes où mille petites affaires me retiennent en ce moment. Du reste, je suis venue comme me voilà, sans rien apporter, ayant l'intention de m'en retourner aussitôt après vous avoir vu. A cause de vous et de Cécile, je resterai jusqu'à demain deux heures.

Elle laissa échapper un long soupir.

—Ah ! ce que c'est que la vie ! continua-t-elle ; je rentrerai chez moi désolée, la mort dans l'âme et, dans les larmes le recueillement et la prière, j'attendrai de vos nouvelles. Surtout, n'oubliez pas votre promesse.

—Ce que je promets, je le tiens toujours.

—Trois jours avant de donner l'ordre de l'arrêt et, vous me ferez savoir où est le baron de Canonge.

—C'est la promesse que j'ai faite.

—On est bien heureux encore dans le malheur de conserver de bons et vrais amis, prononça la vieille fille d'une voix languissante.

—Mon travail de la journée est terminé, dit le magistrat en se levant ; je vais maintenant vous conduire chez Mme de Brumelle.

Mlle de Nangis s'était complètement rendue maîtresse d'elle-même ; la surexcitation nerveuse s'était calmée ; mais quelle agitation dans l'âme ! Il y avait dans sa tête un volcan près à faire éruption. Pendant toute sa vie, elle avait été envieuse, jalouse, méchante, sans pitié pour les autres, elle n'avait pas laissé échapper une occasion de les faire souffrir, leur douleur étant sa joie. Enfin, elle souffrait à son tour. Elle apprenait ce que c'est que le malheur. C'était son formidable orgueil écrasé. Elle ne pourrait plus lever haut sa tête hautaine. Elle souffrait horriblement, et elle ne se demandait même pas si ses souffrances n'étaient pas une punition méritée.

X

UN EMBALLAGE.

André et Georgette étaient mariés et Dieu sait qu'ils étaient heureux. Mais n'est-on pas toujours heureux quand on aime ? Outre beaucoup d'autres cadeaux, Mme de Carmeille avait mis dans les mains de Georgette, le jour du mariage, vingt billets de mille francs, c'était la dot promise, le premier et doux sourire de la fortune. André et Georgette pouvaient-ils mieux entrer en ménage ? Tous les auspices leur étaient favorables. Ils étaient jeunes et ils s'adoraient. L'avenir s'ouvrait devant eux plein de soleil : tous les chemins étaient larges et fleuris ; ils n'avaient pas à penser aux épines. Les enfants pouvaient venir, on ne serait pas embarrassé pour les élever. Rien ne donne plus de force à l'homme que de se savoir aimé. André sentait en lui tous les courages. Ah ! comme il allait travailler avec bonheur pour sa chère Georgette, sa petite femme adorée, et pour ceux qui viendraient plus tard et qui, eux aussi, seraient adorés. Les enfants, quand ils sont beaux, quand ils se portent bien, c'est le ravissement de la mère, l'orgueil du père, c'est le bonheur de tous les deux, la joie la plus pure du foyer familial. D'ailleurs, Georgette voulait avoir des enfants. Pendue au cou de son mari, elle lui avait dit à l'oreille, tout bas comme si elle eût craint d'être entendue.

—Nous aurons des enfants, n'est-ce pas ?

Et, en embrassant Georgette, André avait répondu en souriant :

—Oui.

André chantait encore sa chanson ; mais il se permettait de faire des variantes au paroles du poëte. Il disait :

—Maintenant. Georgette, ta chambre est dans la mienne.

Georgette répondait :

—Et si mince qu'elle soit, mon André, il n'y aura jamais une cloison entre nous.

Trois jours après le mariage, les jeunes époux et le mécanicien Bertrand et sa famille étaient partis par le même train pour la filature de Monvielle. André et Bertrand avaient eu un long entretien avec M. de Carmeille qui leur avait donné ses instructions. Ils partaient, sachant que le directeur de la filature ne tarderait pas à céder sa place à un autre et que cet autre, pour qui l'importante usine avait été achetée, était James Lincoln. Peut-être, s'étaient-ils demandé pourquoi M. de Carmeille faisait un pareil cadeau au jeune ingénieur des mines ; mais il ne s'étaient point permis d'interroger leur maître à ce sujet. Seulement, André dit à Bertrand.

—M. James Lincoln est probablement sans fortune ; comme il devait épouser Mlle Valentine, M. de Carmeille le considère comme s'il était réellement son gendre et il lui donne la dot de Mlle Valentine.

—C'est cela approuva Bertrand.

Ils n'avaient pas à chercher autre chose.

*** M. de Carmeille recevait des lettres de Mme Lincoln ; les nouvelles étaient bonnes ; la mère ne tremblait plus pour la vie de son fils. Les lettres d'Italie ne signalaient aucun changement notable. L'état de la malade restait le même. Mais le docteur Chauvret était un homme si singulier : ah ! celui-là ne ferait jamais naître de fausses espérances ! S'il y eût eu aggravation de la maladie, il l'aurait dit, mais s'il ne s'agissait que d'une légère amélioration, il se taisait. C'était dépasser les bornes de la prudence.

Heureusement, M. de Carmeille connaissait son ami ; pour un autre, les lettres du docteur eussent été peu consolantes, mais M. de Carmeille lisait entre les lignes, et il ne retombait pas dans ses douloureuses inquiétudes. Il cachait toujours la vérité à Hélène ; il lui faisait lire les lettres de la mère de James ; mais cachait avec le plus grand soin celles de M. Chauvret et des deux époux Levasseur. Sans cesse Mme de Carmeille répétait :

—Que me cache-t-on ?

Armand lui avait parlé d'une paralysie de la main, mais n'était-ce pas le corps tout entier qui était paralysé ? Assurément, il fallait que la situation de Valentine fût grave pour que son mari mît tant de soin à faire disparaître les lettres qui parlaient de la jeune fille. Elle ne savait quoi s'imaginer. Cependant il ne lui vint pas à la pensée que ce qu'on lui cachait, c'était la folie. M. de Carmeille avait l'air si embarrassé quand elle lui parlait de Valentine, qu'elle n'osait plus l'interroger au sujet de la jeune fille. Du reste, si Armand ne lui disait rien ou trop peu, c'est qu'il avait ses raisons. Alors, à quoi bon le tourmenter ? Mais cela ne pouvait pas durer toujours ; il faudrait bien, à la fin, qu'on lui apprît la vérité. Et elle s'était résignée à attendre.

Naturellement, M. de Carmeille n'avait pas dit à sa femme qu'il était allé en Italie, au lieu de se rendre à Grenoble, comme il l'avait annoncé, afin d'examiner les emplacements des nouvelles constructions de la filature de Monvielle.

Nous savons pourquoi le savant docteur Chauvret avait appelé M. de Carmeille près de lui. Dès le lendemain de son retour d'Italie, le mari d'Hélène s'était rendu à la Maison-Blanche, accompagné d'un emballeur de la ville, M. Herbier, dont le riche filateur avait été pendant vingt ans le principal client, et à qui il devait un peu la petite fortune qu'il avait acquise. En effets, c'était grâce à quelques milliers de francs, avancés par M. de Carmeille, que l'ouvrier emballeur Herbier avait pu s'établir et devenir patron. Son activité et son intelligence avaient fait le reste.

—Mon cher Herbier, dit M. de Carmeille en arrivant à la villa, je ne vous ai pas dit encore de quoi il s'agit, mais vous pensez bien que j'ai un travail d'emballage à vous confier. Je veux donner pleine et entière satisfaction à un désir exprimé par Mme de Carmeille. Comme vous le savez, sans doute, j'ai vendu ma maison de Troyes en même temps que la filature, peut-être ne tarderai-je pas à me défaire également de la propriété où nous sommes. Un ami que j'ai dans ce pays a déjà loué pour moi, près de Luerna, petite ville sur le lac de Côme, une charmante habitation.

"Eh bien, monsieur Herbier, voici quel est le désir de Mme de Carmeille : elle voudrait, en arrivant en Italie, à la villa Adriani, retrouver une partie du mobilier que nous avons ici, sont les meubles du grand salon, y compris les glaces, les tableaux, les marbres, les bronze, le lus-

re, tout enfin ; puis les statuettes avec leurs piédestaux, les tableaux, le tapis, les divans et autres sieges qui ornent le vestibule ; et enfin tout ce qui se trouve dans la chambre qui a été celle de notre regrettée Valentine, sans qu'aucun des objets serrés dans les tiroirs des meubles aient été dérangés. Comprenez-vous bien, monsieur Herbier ? Il faut que Mme de Carmeille retrouve en Italie, absolument pareil, le salon de cette maison, le vestibule et la chambre de Valentine. Pour être agréable à Mme de Carmeille, je tiens à ce que l'illusion puisse être complète. Aussi enverrai-je à la villa Adriani des étoffes de tentures semblables à celles qui sont ici et les mêmes papiers de décors.

—Oui, monsieur de Carmeille, je comprends parfaitement.

—Vous voyez avec quel soin l'emballage doit être fait ?

—J'y emploirai mes meilleurs ouvriers et moi-même, monsieur de Carmeille, je serai constamment ici avec eux, pour surveiller le travail.

—Je n'attendais pas moins de vous, mon cher Herbier, c'est bien. Ne croyez pas à un caprice, à une fantaisie de Mme de Carmeille ; c'est un souvenir de sa fille, de notre chère Valentine, que Mme de Carmeille veut avoir tout cela sous les yeux à la villa Adriani. Mais beaucoup de gens ne comprendraient pas, peut-être, ce sentiment d'une pauvre mère ; aussi, je vous prie de ne parler à personne du travail que vous allez faire ici; vos ouvriers devront également garder un silence complet.

—Monsieur de Carmeille peut être absolument tranquille.

—Vous répondez de la discrétion de vos ouvriers ?

—Comme de la mienne.

—Cela me suffit. Dès que l'emballage sera terminé, vous prendrez des voitures de déménagement, lesquelles, sous votre surveillance, transporteront les caisses à la gare où des wagons fermés seront prêts à les recevoir. Le reste me regarde.

Après avoir visité le vestibule et le grand salon où le maître emballeur prit, immédiatement, différentes mesures, on monta au premier étage, dans la chambre de Valentine. Nul n'était entré dans cette chambre depuis le jour où M. de Carmeille avait brusquement quitté la Maison-Blanche pour rentrer à Troyes. Sauf une jolie petite pendule Louis XIII, qui ne marchait plus, et une légère couche de poussière sur les meubles, les rideaux et la courtine de soie blanche qui couvrait le lit, on aurait dit que la jeune fille venait de sortir de sa chambre pour faire une promenade dans le jardin. Des partitions d'opéras, des cahiers de musique étaient restés sur le piano, de même qu'une aquarelle inachevée sur le chevalet ; la boîte aux couleurs et aux pinceaux était sur un tabouret en palissandre et l'album de dessins de la jeune fille sur un guéridon. Sur une console, dans un délicieux petit vase de Sèvres, on voyait un assez gros bouquet de muguet fané.

—Les fleurs offertes par la mère à sa fille, se dit M. de Carmeille, à qui Mélanie avait raconté l'aventure de la couleuvre, l'évanouissement de Valentine et leur conversation dans la clairière du bois.

M. de Carmeille était très ému, il sentait des larmes lui venir aux yeux. Le bouquet fané attira aussi l'intention de l'emballeur, et il dit en souriant :

—Nous n'enverrons pas, je pense, ces fleurs desséchées à la villa Adriani ?

M. de Carmeille tressaillit, puis se retournant brusquement :

—Qu'on se garde bien, dit-il, de détruire une seule grappe de ce pauvre bouquet fané ; je vous le recommande tout particulièrement, monsieur Herbier; c'est lui surtout et le vase dans lequel il se trouve, que vous devrez emballer avec un soin minutieux.

—Oui, monsieur de Carmeille, répondit l'homme tout penaud.

Les tiroirs d'une commode en bois de rose et d'un bahut également en bois de rose étaient remplis d'une quantité de petits objets de lingerie ; il y avait, dans des cartons, de belles et riches dentelles, des broderies fines, des guipures, des nœuds de rubans ; un coffret avec incrustations d'argent contenait des lettres écrites à Valentine par quelques-unes de ses amies ; il y en avait aussi de M. de Carmeille et de Mme de Carmeille, que la jeune fille avait reçues lorsqu'elle était au pensionnat. Dans une petite boîte d'écaille que M. de Carmeille ouvrit, il trouva une rose-thé, desséchée comme le bouquet de muguet, mais non effeuillée.

—Un autre souvenir, pensa-t-il.

Et, avec une sorte de respect, il ferma la boîte et la remit à sa place. Il ne savait pas que cette rose avait été donnée à Valentine par M. Levasseur lors de sa première visite au chalet du bois. Tous les tiroirs ayant été ouverts successivement, comme si l'on eût voulu faire l'inventaire de ce qu'ils contenaient, M. de Carmeille dit à l'emballeur :

—M. Herbier, je désirerais que les divers objets qui se trouvent dans ces tiroirs arrivassent à la villa Adriani, rangés comme nous venons de les voir, c'est-à-dire chacun à la place qu'il occupe en ce moment et de façon à ce qu'on puisse croire là-bas, que ces deux meubles n'ont pas bougé de place.

—Je comprends, monsieur de Carmeille, et je m'arrangerai pour cela. D'ailleurs la chose ne présente pas une grande difficulté : au moyen de petites planchettes très minces, qu'on pourra enlever facilement, nous cloisonnerons les tiroirs de telle façon que les objets ne pourront être remués et moins encore jetés pêle-mêle les uns sur les autres.

Merci, monsieur Herbier, vous m'avez compris.

Pendant que l'emballeur prenait des mesures, comme il avait fait dans le salon et le vestibule, évidemment pour savoir la quantité de planches et de voliges, dont il aurait besoin pour l'emballage, M. de Carmeille avait, lui aussi, tiré un carnet de sa poche, et, sur un carré figurant celui de la chambre, il indiquait exactement la place que chaque chose occupait et prenait des notes. Le lendemain et les quatre jours qui suivirent, cinq ouvriers travaillèrent du matin au soir à la villa de Carmeille sous les yeux de leur patron, qui ne laissait rien faire sans avoir vu et dit :

—C'est cela.

Dans l'après-midi du sixième jour, les caisses, elles étaient nombreuses, furent transportées au chemin de fer et placées dans des wagons par les ouvriers emballeurs eux-mêmes. Chaque jour, M. de Carmeille s'était rendu à la Maison-Blanche. Hélène ignorait ce que son mari allait faire à la villa ; elle était loin ne se douter qu'il s'occupait d'un emballage de meubles à faire transporter en Italie.

Dix jours après la mise en chemin de fer du mobilier, M. de Carmeille reçut une lettre de Luerna. C'était M. Levasseur qui écrivait. M. Levasseur informait M. de Carmeille que les caisses étaient arrivées à la villa Adriani ; elles avaient été ouvertes avec les plus grandes précautions et il avait la satisfaction d'apprendre à M. de Carmeille que tout avait été trouvé en parfait état, grâce à l'habileté de ceux qui avaient fait l'emballage et aux soins qu'ils y avaient mis.

D'après les indications fournies par M. de Carmeille, les meubles, aussitôt nettoyés, seraient placés dans les pièces auxquelles ils appartenaient. Cependant tout ne pourrait être mis exactement en place que lorsque M. et Mme de Carmeille seraient à la villa Adriani. Mélanie s'occupait exclusivement de la chambre de sa fille ; c'est elle qui enlevait les lamelles de bois qui maintenaient les objets dans les tiroirs ; elle avait déjà replacé sur le chevalet l'aquarelle inachevée ; elle-même, après leur avoir fait subir un apprêt, remettrait les rideaux au lit. Elle avait pleuré en voyant le bouquet de muguet fané ; il était en parfait état ; déjà elle l'avait remis dans le vase de Sèvres, et placé sur la console, sous un cylindre de verre provisoirement.

Quand on avait annoncé à M. Chauvret l'arrivée des caisses, il avait simplement répondu ; "C'est bien." Déjà un tapissier de la ville avait posé les tentures et les papiers décoratifs. Quant à l'état de la chère malade, M. Levasseur n'osait guère en parler. Elle avait toujours un excellent appétit et était pleine de force et de vie ; il semblait à Mélanie qu'elle n'avait jamais été aussi charmante, aussi gracieuse, aussi belle, même quand elle passait à cheval sur la route de la Maison-Blanche, dans son joli costume d'amazone. M. Chauvret tenait rigoureusement la défense qui leur était faite de se montrer à sa malade. Mélanie souffrait de ne pouvoir ni parler à sa fille, ni l'embrasser ; mais il fallait se résigner. Quand on disait à M. Chauvret :

—Eh bien, docteur, comment va-t-elle aujourd'hui ?

Il répondait invariablement :

—Toujours la même.

Cependant Mélanie la trouvait mieux. Mais le docteur devait voir mieux que Mélanie. Enfin il fallait toujours espérer, et attendre.

*** Par le même courrier que M. de Carmeille, Loriot, le père Loriot, comme on l'appelait, gardien principal et concierge du cimetière de la ville, recevait aussi une lettre écrite de la main de M. Levasseur, mais signée seulement d'un H majuscule. Cette lettre qui portait le timbre du bureau de poste de Grenoble, avait été d'abord adressée à André Legay, à la filature de Monvielle, et réexpédiée à Troyes par le mari de Georgette. Une précaution que M. Levasseur avaient cru devoir prendre. La lettre au père Loriot disait :

"Vous avez été discret, c'est bien. A

mon tour, fidèle à la promesse que je vous ai faite, je vous offre aujourd'hui une place, meilleure et surtout plus agréable que celle de gardien de cimetière. Vous serez surveillant dans une grande usine, aux appointements de trois mille francs par an, non compris le logement, le chauffage et l'éclairage. Si vous acceptez cette place, vous pouvez vous rendre, aussitôt que cela vous sera possible, à la filature de Monvielle, près Grenoble. Vous vous adresserez à M. Bertrand, directeur des machines et métiers de la filature. C'est sous les ordres de M. Bertrand que vous serez placé."

Loriot n'hésita pas, sa femme non plus, bien qu'elle fût née à Troyes et, mieux encore, dans le cimetière dont son père avait été, comme son mari, gardien et concierge. Le jour même, le père Loriot donna sa démission, et, huit jours après quand un autre gardien-concierge fut nommé à sa place, lui, sa femme et leurs colis, se mirent gaiement en route pour Monvielle. Loriot s'était bien gardé de dire à sa femme que le corps de Valentine de Carmeille avait été enlevé de son cercueil par des inconnus, qu'il avait été le complice, de cette monstrueuse profanation et qu'il avait été payé pour ouvrir les portes du cimetière, celles du tombeau de la famille de Carmeille et pour se taire. Aussi Mme Loriot ne se doutait guère que son homme avait sur lui, cachés entre l'étoffe et la doublure de son paletot de gros drap bleu foncé, vingt beaux billets de mille francs, Loriot savait très bien que quand on a de l'argnt, on le place en rente sur l'Etat ou en actions ou obligations pour qu'il rapporte intérêt ; mais il avait tellement peur qu'on ne lui demandât comment il possédait une si grosse somme, qu'il n'avait pas encore osé, malgré le grand désir qu'il en eût, acheté cinquante obligations de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

XI

L'EXPLICATION.

James Lincoln était complètement rétabli et il ne souffrait plus de sa terrible blessure. Sur sa poitrine, à côté du sein gauche, une petite tache rose encore violacée, rayée d'une ligne blanchâtre, marquait la place où la lame du poignard avait pénétré. Cette cicatrice, qui ne devait jamais disparaître, serait pour James et les siens un souvenir, le signe visible d'une intervention providentielle. Car, comme l'avait dit le chirurgien, c'était un miracle que le coup n'eût pas été mortel. Dès que le jeune homme avait eu la force de se lever et la main assez ferme pour écrire, sa mère lui avait dit :

—Tu sais, mon cher James, que M. de Carmeille a des vues sur toi, et que tu lui as promis, le jour où il t'appellerait, de lui répondre : "Me voilà, je suis prêt à faire tout ce que vous me commanderez."

—Oui, j'ai fait cette promesse, ma mère.

—M. de Carmeille a bien voulu me faire connaître quelques-unes de ses intentions; mais il n'a pas cru devoir me dire tout. Ce que je peux t'apprendre en ce moment, James, c'est que M. de Carmeille a vendu ses filatures de Troyes et d'Andilly, qu'il s'est complètement retiré des affaires, et que, pensant à toi sans cesse, il ne s'occupe plus guère que de ton avenir.

—Enfin, vous allez donc me dire ce que signifient ces mystérieuses paroles de mon père : "Je te rendrai le bonheur que tu as perdu !"

—Non, James, il faut que tu attendes encore l'explication que je dois te donner. D'abord M. de Carmeille m'avait laissé à ce sujet toute liberté ; mais, dans une de ses lettres pour des raisons qu'il ne m'a point fait connaître, il me prie de ne te révéler ce qu'il m'a confié, à moi, que lorsqu'il m'aurait écrit :

"Vous pouvez tout dire à mon fils."

—C'est bien ma mère, j'attendrai.

—Quand, il y a trois mois, tu voulais donner ta démission, M. de Carmeille s'y est opposé, mais en te disant que tu ne resterais pas éternellement fonctionnaire de l'Etat. Soumis à la volonté de ton père, tu as gardé ton emploi au ministère. Maintenant, comme il t'en a prévenu, M. de Carmeille va avoir besoin de toi et c'est lui, cette fois, qui te prie d'envoyer ta démission au ministère.

—Mon père va avoir besoin de moi, pourquoi faire ?

—Je l'ignore ; je te l'ai dit, M. de Carmeille ne m'a pas fait connaître toutes ses intentions.

Enfin, chère mère, quel est ton avis ?

—Dame, fit-elle en souriant, il me semble que le désir exprimé par M. de Carmeille...

—Doit être un ordre pour moi, acheva le jeune homme.

Immédiatement, il se mit à son bureau, prit une plume et écrivit sa démission, que le ministre des travaux publics reçut le jour même. James écrivit aussi à l'inspecteur général, M. Dulaurier, pour lui annoncer qu'il venait d'envoyer sa démission au ministre, le remercier de toutes les bontés qu'il avait eues pour lui, l'assurer de sa gratitude dans le présent et dans l'avenir et lui dire que, dès qu'il serait assez fort pour sortir, il se ferait un devoir de l'aller remercier de vive voix.

La première sortie du convalescent fut pour faire une petite promenade dans le parc Monceau, appuyé au bras de sa mère en revenant, ils étaient passés chez le docteur Grignard, puis chez le pharmacien de James avait été transporté mourant. Mme Lincoln et son fils devaient au médecin et au pharmacien ce témoignage de reconnaissance.

Quelques jours se passèrent. James ne pensait plus du tout au baron de Canonge qui avait tenté de le faire assassiner, et moins encore au sieur Pertuiset, complice du baron ; il ne se souciait même pas de savoir où en était l'instruction de l'affaire. Sur ce point, les journaux se taisaient, évidemment faute d'informations, on ne parlaient plus du tout du drame des Champs-Elysées. Ils avaient annoncé que la victime, M. James Lincoln, était hors de danger, et le silence s'était fait complet. M. le juge d'instruction de Brumelle tenait scrupuleusement la promesse qu'il avait faite à Mlle de Nangis.

Maintenant James sortait tous les jours, quelquefois seul, mais, le plus souvent, accompagné de sa mère. Il allait rendre visite à ses amis et aux personnes qui étaient venues le voir quand il était étendu sur son lit et plus tard, pendant les longs jours où il avait été forcé de garder la chambre. Un matin, Mme Lincoln reçut une lettre de M. de Carmeille qui lui disait :

"Le moment est venu d'apprendre à James que sa chère Valentine n'est pas morte et qu'il la retrouvera dans Mlle Henriette Levasseur. Je n'ai pas besoin de vous recommander de ménager Mme de Carmeille ; vous êtes femme, vous en avez toutes les délicatesses, je suis sûr de vous. De son côté, mon fils comprendra qu'il y a des erreurs, des fautes, et quelquefois même, des actes criminels qu'il faut pardonner ; il ne me blâmera point d'avoir trompé tout le monde, lui le premier, en faisant croire à la mort de Valentine de Carmeille ; c'est avec son intelligence et son grand cœur qu'il jugera les sentiments qui ont fait agir son père. Oh ! c'était terrible, épouvantable ; mais il y avait deux cœurs et deux âmes unis par l'amour, et qui ne pouvaient s'étreindre, puis une mère qui, pendant dix-huit ans, avait pleuré son enfant ; je ne pouvais pas repousser celle-ci et laisser les autres mourir de douleur.

"Devant cet immense malheur, je ne pouvais pas rester les bras croisés ; je devais faire quelque chose. Eh bien, j'ai fait ce que j'ai fait ! Instruisez mon fils, Léontine ; cachez-lui seulement que la pauvre Valentine de Carmeille, aujourd'hui Henriette Levasseur, est sortie de son sommeil léthargique atteinte d'aliénation mentale. Je me réserve de lui apprendre moi-même la maladie de la chère enfant, en lui disant en même temps ce qu'il aura à faire pour nous aider à lui rendre la raison.

"Après-demain, nous quittons Troyes, Mme de Carmeille et moi, nous venons à Paris, mais nous n'y resterons que deux jours, car nous sommes attendus à Luerna, où vous et mon fils, Léontine, viendrez nous rejoindre presque aussitôt que nous y serons arrivés. M. et Mme Levasseur vous ont fait préparer un appartement dans la maison qu'ils ont louée à quelques kilomètres de la ville. Vous pourrez donc, dès aujourd'hui, faire vos préparatifs de départ. Du reste, je vous verrai après-demain, et nous causerons de toutes ces choses : je vous tracerai votre itinéraire, et nous conviendrons du jour et de l'heure où vous devrez arriver à Luerna. Mme de Carmeille ne sait rien encore, je ne lui apprendrai la maladie de notre pauvre enfant que lorsque nous serons en Italie.

"J'ai oublié de vous dire, dans ma dernière lettre, que M. Levasseur avait pu, enfin, reconnaître sa fille. Maintenant, c'est fini. La fille actuelle de Mélanie Bertoux est légalement la fille des époux Levasseur."

Après avoir lu cette lettre, qu'elle serra dans un coffret avec d'autres, Mme Lincoln resta quelques instants pensive. Comment allait-elle apprendre à son fils que Valentine, qu'il avait vue morte, dont il avait suivi le cercueil jusqu'au cimetière, était sortie vivante de son tombeau ? James était guéri ; mais elle redoutait encore pour lui les émotions trop violentes. Sans doute, après le premier moment de stupéfaction, James ne pourrait plus éprouver qu'une immense joie ; mais il y a des joies terribles, foudroyantes, des joies qui tuent. On doit prendre quelquefois, pour annoncer un grand bonheur, les

mêmes précautions que pour prévenir d'un épouvantable malheur. Mme Lincoln sentait qu'elle ne devait pas faire cette révélation brusquement, et elle se demandait : Comment vais-je lui dire cela ?

—Allons, murmura-t-elle en sortant de sa chambre, pour se rendre dans celle de son fils, mon cœur m'inspirera.

Elle trouva James levé et habillé, en train d'écrire une lettre.

—A qui écris-tu ? lui demanda-t-elle, après l'avoir embrassé.

—A mon ami Georges ; je réponds tout de suite à une lettre que je viens de recevoir de lui. Tiens, tu peux la lire, ajouta-t-il, en tendant la missive à sa mère.

—Une lettre très affectueuse, comme toujours, dit Mme Lincoln après avoir lu.

—Oui. Seulement il y a un passage que je ne comprends pas bien ; Georges a demandé et vient d'obtenir un nouveau congé de trois semaines et doit aller la passer en Italie, au bord du lac de Côme ; il se rendra directement en Italie. C'est très bien ; mais où Georges manque absolument de clarté, c'est en ajoutant qu'il se réjouit d'avance du plaisir qu'il aura de me voir et de m'embrasser dans quelques jours. Pourquoi dit-il qu'il me verra dans quelques jours, puisqu'il va faire un séjour de près d'un mois en Italie et qu'il se rend en ce pays directement, sans passer par Paris ? C'est drôle, et voilà ce que je ne comprends point.

—Moi, je comprends très bien, répondit Mme Lincoln en souriant.

—Ah ! fit le jeune homme étonné.

—Mon cher James, reprit la mère, voici en deux mots l'explication que tu cherches : dans trois ou quatre jours, nous allons nous-mêmes nous rendre en Italie au bord du lac de Côme.

—Ah ! parfait, fit James gaiement, toi et Georges, vous vous êtes entendus pour me ménager une surprise.

—Non, mon ami, il n'y a pas eu, comme tu le supposes, entente entre M. Vibert et moi, j'ignorais absolument qu'il dût se rendre en Italie en même temps que nous ; sa lettre vient de me l'apprendre.

—Alors, chère mère, je ne vous comprends plus du tout.

—James, depuis quelque temps déjà, je sais que nous devons nous rendre tous deux en Italie, appelés par M. de Carmeille. Ne me demande pas pourquoi, M. de Carmeille te le dira lui-même. Il a pensé qu'il avait également besoin de ton ami Georges Vibert, et il lui a donné, comme à nous, rendez-vous à Luerna, sur le lac de Côme.

—Et vous me dites cela aujourd'hui seulement, ma mère ?

—Je n'étais pas autorisée à t'instruire plus tôt.

—Que de mystères ! murmura le jeune homme.

—Et, la tête dans sa main, laissant sa lettre inachevée, il devint rêveur.

Mme Lincoln s'était assise en face de lui.

—James, à quoi penses-tu ? lui demanda-t-elle après quelques instants de silence.

—A bien des choses incompréhensibles pour moi. Ce qu'on me dit, je l'entends et ne le comprends pas ; ce qu'on me dit de faire, je le fais et ne sais pas pourquoi. Sans cesse, je me demande pourquoi ceci, pourquoi cela ? Et je cherche et je ne trouve rien. Tout se cache derrière un voile, je suis comme enveloppé de mystère, il me semble que je marche dans la nuit. Qu'est-ce que tout cela signifie ? Que se passe-t-il donc autour de moi ? J'ai promis, j'ai juré d'obéir à mon père ; vous m'avez dit en son nom de donner ma démission, c'est fait. M. de Carmeille a besoin de moi, me dit-on, soit ; je suis à sa disposition, prêt à faire selon sa volonté ; mais enfin que veut-il ? Je suis un homme, il me semble, et je trouve qu'on me traite tout à fait en enfant.

—James, M. de Carmeille veut ton bonheur.

Le jeune homme eut un sourire amer.

—Oui, répondit-il, M. de Carmeille veut mon bonheur ; il vous l'a dit et me l'a dit aussi, à moi ; mais, pour me rendre heureux, maintenant, il aura fort à faire. Mon bonheur, mon bonheur ! ah ! il est loin !

—Qui sait, James ?

Le jeune homme secoua tristement la tête et, par la pensée, se transporta au cimetière de Troyes. Mme Lincoln vit deux larmes dans ses yeux et se dit :

—Il pense à elle !

—Chère mère, reprit James, tu connais quelques-une des intentions de mon père, tu me l'as avoué ; voyons, ne peux-tu pas me dire....

—Mon ami, fit-elle d'une voix faible, hésitante, M. de Carmeille a formé le projet de te marier.

Le jeune homme devint très pâle et un tremblement nerveux le secoua de la tête aux pieds.

—Quoi, prononça-t-il d'un ton guttural, voilà le beau projet de M. de Carmeille ; il a la prétention de vouloir me marier. Mais c'est insensé ! J'ai promis à mon père de lui obéir ; c'est vrai ; ah ! mais, qu'il ne me demande pas cela. Me marier, moi, jamais, jamais ! Ainsi, ma mère, toi, mon père et Georges vous avez formé une ligue contre moi ; pourtant, vous savez. Oh ! c'est mal, c'est mal ! On ne peut donc pas me laisser tranquille. Voyons, ma mère, quand M. de Carmeille t'a parlé de son projet, pourquoi ne lui as-tu pas répondu tout de suite que, sur ce point, il n'obtiendrait jamais rien de moi. Me marier ! continua-t-il avec agitation ; mais j'aimerais mieux la mort ! Si je vis, si je me suis résigné à vivre, c'est afin de garder éternellement, dans mon cœur, le cher souvenir de la pauvre Valentine !

—James, hasarda Mme Lincoln, si, cependant....

—Non, non, jamais, jamais ! s'écria-t-il en se dressant, le regard irrité.

—Mon Dieu, mais écoute-moi. Après tout, tu dois bien penser que ni M. de Carmeille, ni moi ne pouvons songer à te contraindre.

—Pourquoi me parler de cela ?

—James, je peux te parler de cela comme de n'importe quelle autre chose. Voyons, rassieds-toi et écoute-moi avec calme ; tu veux bien causer un instant avec ta mère ?

Le jeune homme retombasur son siège : mais son front ne se dérida point.

—James, continua Mme Lincoln, il existe une belle jeune fille qui ressemble tellement à Mlle Valentine de Carmeille, que, si elle s'offrait tout à coup à tes yeux, tu croirais que c'est Valentin elle-même.

Il haussa les épaules et un nouveau sourire plein d'amertume glissa sur ses lèvres.

—Allons donc ! fit-il d'un ton dédaigneux, est-ce qu'un autre peut ressembler à Valentine ?

—Puisque je te le dis.

—Oh ! il peut se faire qu'une jeune fille ait la taille, les beaux cheveux et même les traits charmants de Valentine, mais sa grâce, son intelligence, son regard divin, son cœur et son âme, jamais ! Et tenez, ma mère, je vous le dis, si cette jeune fille s'offrait à mes yeux....

—Eh bien ?

—Je serais profondément étonné, et je craindrais qu'elle ne fît naître en moi un sentiment de colère et de haine.

—Mais pourquoi ?

—Parce que je ne lui pardonnerais pas de ressembler à Valentine.

—Oh ! James ! James !

—Que veux-tu, ma mère, je suis ainsi.

—Un peu trop exclusif, avoue-le.

—Si tu veux. Mais, va, je n'en voudrais pas à cette demoiselle de ressembler à Valentine ; seulement, elle me laisserait parfaitement indifférent.

—James, cette jeune fille se nomme Henriette Levasseur.

—Mais je n'ai pas besoin de savoir son nom.

—Si puisque tu la verras.

—Je ne veux pas la voir.

—Tu la verras au moins une fois.

—Non, ma mère, non, mille fois non.

—Il le faut.

—Comment, il le faut ?

—Pour faire plaisir à M. de Carmeille.

—Ah ! je vois, cette demoiselle est en Italie ?

—Oui, en ce moment, avec son père et sa mère. C'est une jeune fille très distingué ; elle est parisienne ; elle est du même âge que Mlle de Carmeille, a été élevée de la même façon que Mlle Valentine, dont elle a l'éducation, l'intelligence, les mêmes goûts pour les arts et toutes les belles choses.

—Bref, ma mère, répliqua le jeune homme d'un ton mécontent, à t'entendre, cette demoiselle serait Valentine elle-même.

—Eh bien, oui, mon fils, dans Mlle Henriette Levasseur, tu trouveras Mlle Valentine de Carmeille.

James eut encore un haussement d'épaules significatif

—Ah ! ma pauvre mère, dit-il tristement, vous me faites pitié ; quelle peine inutile vous vous donnez ; à quoi bon me dire tout cela ? Encore une fois, cette demoiselle.... Henriette et ses innombrables qualités me laissent absolument indifférent.

—Pourtant, James....

—Oh ! assez, ma mère, assez !

Après un bout de silence, Mme Lincoln reprit ;

—James, as-tu lu quelque-fois dans les journaux ou dans les livres que des personnes avaient été enterrées vivantes ?

Le jeune homme, stupéfait, regarda fixement sa mère.

—Pourquoi cette singulière question ? dit-il.

—Réponds-moi.

—Ma mère, où voulez-vous en venir ?

—Je te le dirai, mais réponds-moi, d'abord.

—Eh bien, oui, je me souviens avoir lu cela dans quelque journal ; il y a aussi un

roman · la *Dame voilée*, mais c'est un roman, où il est parlé d'une jeune femme, tombée en léthargie, qui fut enterrée vivante. Un jeune homme aimait cette jeune femme ; le jour même des obsèques, au milieu de la nuit, il pénétra dans le cimetière afin d'aller s'agenouiller sur la tombe de celle qu'il pleurait. Tout à coup, du caveau où l'on avait descendu le cercueil de la morte, le jeune homme entendit sortir des plaintes, des gémissements, des appels au secours. Il a compris : la jeune femme a été enterrée vivante ; elle vient de sortir du sommeil léthargique ayant eu toutes les apparences de la mort, et, dans son cercueil, où l'air lui manque, elle va mourir asphyxiée si l'on ne vient pas immédiatement à son secours. Le jeune homme trouve un gardien du cimetière qui comprend, lui aussi, qu'il y a là, dans le caveau, une femme qu'il faut reprendre à la mort. Tous deux se mettent à l'œuvre, le cercueil est ouvert et la jeune femme sauvée. Voilà, ma mère, mais c'est du roman ; les romanciers peuvent tout oser, tout se permettre, le domaine de la fiction leur appartient.

Mme Lincoln s'était mise à pleurer.

—Mais tu pleures, ma mère, dit James, pourquoi ces larmes ?

—Mon fils, mon cher James, répondit-elle en l'enveloppant d'un long regard inquiet, si, comme la jeune femme dont tu viens de parler, Valentine de Carmeille, plongé dans un sommeil léthargique, avait été mise vivante dans le caveau de la famille de Carmeille ?

Le jeune homme tressaillit dans tout son être et se dressa d'un bond, pâle comme la mort, le regard plein de feu.

—Tais-toi, ma mère, tais-toi ! exclama-t-il d'une voix rauque, frémissante, ne joue pas ainsi avec ma douleur, tu me rendrais fou !

La pauvre mère se dressa debout à son tour, entoura son fils de ses bras et le serrant fortement contre son cœur :

—James, mon enfant, mon cher enfant, dit-elle, calme-toi. Ah ! garde ta raison !

Un sanglot s'échappa de sa poitrine.

—Mais pouquoi m'avez-vous dit cela ? s'écria-t-il éperdu.

—Mon Dieu, mais....pourtant il faut bien que je dise....

—Que vous me disiez quoi ?

—Tu m'effrayes, je n'ose plus parler. Si tu me promettais d'être calme, si tu me promettais d'avoir de la force, car enfin, quand c'est de la joie, du bonheur !

A son tour, James étreignit sa mère avec force.

—Tiens, tu me fais mourir ! dit-il. Au nom de Dieu, parle, parle !

—Eh bien, James....ah ! sois raisonnable ; j'ai peur, tu es si nerveux. Si tu étais maître de toi ; mais non, te voilà tout palpitant.

—C'est mon cœur qui bat, laissez-le faire.

—Eh bien, James, Valentine de Carmeille n'est plus dans son cercueil.

Il jeta un cri, se dégagea des bras de sa mère, fit deux pas en arrière et, les yeux écarquillés, il resta immobile, comme pétrifié. Mme Lincoln avait commencé, elle ne pouvait plus s'arrêter.

—Ecoute, mon fils, reprit-elle, celle que tu aimais n'est pas morte !

—Oh ! oh ! oh ! fit le jeune homme sur des tons différents.

—Voilà ce qu'on t'a caché et ce que M. de Carmeille m'autorise à te dire aujourd'hui ; voilà, après me l'avoir tant demandée, l'explication de ces paroles, de ton père :

"Je te rendrai le bonheur que tu crois avoir perdu !"

—Vivante, Valentine vivante ! murmura-t-il comme se parlant à lui-même.

Et il passa ses mains sur son front, et il se secoua violemment comme s'il n'eût pas été sûr d'être bien éveillé.

—James, dit la mère en lui prenant la main, faut-il continuer ou me taire ?

—Te taire ? oh ! non ! oh ! non ! s'écria-t-il ; je suis calme ; tu vois ; je tremble, c'est vrai, mais n'y fais pas attention ; c'est bête d'être ainsi, de ne pas pouvoir empêcher cela, mais va, n'aie aucune crainte, je t'assure que je suis calme, très calme, tu peux tout me dire. D'ailleurs, maintenant, je suis fort, j'ai du caractère.

Il était haletant, il avait des sanglots dans la gorge, d'énormes gouttes de sueur perlaient sur son front.

—Eh bien, oui, mon cher James, reprit Mme Lincoln, Valentine de Carmeille n'est pas morte.

Le visage du jeune homme s'irradiait.

—Elle était en léthargie, James.

—Alors, ma mère, alors ?

—C'est M. de Carmeille, c'est ton père, qui, voulant faire croire à la mort de Valentine, l'avait endormie en lui faisant boire un narcotique.

—Eh ! mon Dieu, mais je ne comprends pas !

—Je t'expliquerai tout, laisse-moi continuer : Dans la nuit qui suivit ces magnifiques funérailles auxquelles tu as assisté et dont tu m'as fait le récit, des hommes dévoués à M. de Carmeille pénétrèrent dans le cimetière, ouvrirent le cercueil de Valentine, enlevèrent la jeune fille et la transportèrent dans une maison isolée, à quelques kilomètres de la ville. Là, elle fut rappelée à la vie par le savant chimiste qui avait composé le narcotique, Ce savant, ami intime de M. de Carmeille, tu le connais au moins de nom, James, c'est le docteur Chauvret

—Oui, je connais ce nom, ma mère ; M. Chauvret est un savant illustre. Mais après, ma mère, après ?

—Après ? M. de Carmeille ayant résolu qu'on croie à la mort de Valentine, ne l'a pas, naturellement, ramenée à Troyes ; elle est partie pour l'Italie.

—Pour l'Italie. Et cette jeune fille dont vous me parliez tout à l'heure.

—C'est elle.

—Et elle se nomme maintenant Henriette Levasseur ?

—Oui.

—Je m'y perds, ma mère, je ne parviens pas à comprendre.

—Tu ne peux pas comprendre, mon cher enfant ; aussi vais-je t'épargner la peine de chercher inutilement en te faisant connaître le secret terrible que M. de Carmeille a bien voulu me confier. Mais viens t'asseoir près de moi, sur ce canapé.

Quant tous deux se furent assis, Mme Lincoln, reprenant la parole, révéla à James le secret de la naissance de Valentine et lui fit connaître le double but que M. de Carmeille avait voulu atteindre en faisant croire au décès de la jeune fille. Enfin, James comprenait. Valentine lui était rendue, il retrouvait le bonheur qu'il avait perdu. Toutefois, il restait confondu en présence de l'acte inouï d'audace de M. de Carmeille ; ce que son père avait fait l'éblouissait ; M. de Carmeille était grand, superbe, au-dessus de tous les hommes. Cependant il ne savait trop s'il devait l'admirer sans réserve, car il pensait à l'effroyable danger qu'avait couru la pauvre Valentine. A côté de cela, il sentait en lui toutes les émotions d'une joie infinie. Après être resté un long moment silencieux et comme étourdi de ce qu'il venait d'entendre, il se jeta au cou de Mme Lincoln.

—Oh ! ma mère, ma mère, s'écria-t-il.

Et il fondit en larmes.

—Tu vois, James, lui dit doucement Mme Lincoln, tu vois bien que tu avais tort de vouloir mourir.

—Ah ! je ne savais pas.

—Souviens-toi, mon fils, qu'il ne faut jamais désespérer ; l'espérance chasse les ombres de la nuit et nous montre Dieu.

—C'est vrai, pour moi, le ciel s'était fermé, il vient de se rouvrir.

—Et, maintenant, en face de l'avenir, souris à l'espoir !

XII

TOUS EN ITALIE

Mlle de Nangis vivait comme une recluse, claquemurée dans son appartement, ne sortant plus, ne recevant personne ; sa porte était fermée, au besoin elle l'eût barricadée. M. de Brumelle lui avait inoculé une autre sorte de vaccin qui avait eu pour effet immédiat de détruire les microbes qui pullulaient en elle, ou, pour mieux dire, le venin de son âme. Maintenant elle se bornait à faire enrager ses domestiques. Jamais la ville n'avait été aussi tranquille. Les commérages, les cancans, la médisance, la calomnie agonisaient : la grande potinière des salons troyens s'était mise en grève. On n'avait plus dans les ménages les inexplicables bouderies de madame, la mauvaise humeur de monsieur. Enfin on respirait. N'ayant plus entre eux la vieille Arthémise, les époux s'étaient donné le baiser de paix, des amis brouillés depuis plusieurs années s'étaient réconciliés. On pouvait dire : à quelque chose malheur est bon.

Mais la retraite de Mlle de Nangis n'était certainement pas un malheur pour bien des gens ; on pouvait facilement se passer d'elle. Les sociétés de bienfaisance n'allaient pas plus mal, parce que la vieille fille qui se mêlait de tout, faisait la pluie et le beau temps, leur manquait. Malgré tout, on plaignait Mlle de Nangis qui, en réalité, ne le méritait guère. On savait que le baron de Canonge avait quitté la ville, enlevant la comédienne Clérie, et le changement dans les vieilles habitudes de la vieille Arthémise était mis sur le compte du chagrin qu'elle éprouvait de l'inqualifiable escapade du bel Antonin. On disait :

—Pas si égoïste que cela, Mlle de Nangis : tout de même il faut qu'elle aime joliment son neveu pour être aussi malheureuse de ne plus l'avoir près d'elle.

Ceci prouve qu'il y a toujours des gens qui voient rose ou bleu ce qui est jaune ou noir. Pendant ce temps, Mlle de Nangis, confiante en la promesse que lui avait faite

le juge d'instruction, attendait et se plongeait dans la lecture des journaux judiciaires et autres. Elle constatait, avec une certaine satisfaction, que les journaux ne disait plus rien du crime de la rue de Cléry, de l'attentat des Champs-Elysées, que James Lincoln était oublié et qu'on ne parlait pas plus du baron de Canonge que s'il n'eût jamais existé Toutefois, elle savait que ce sommeil serait suivi d'un réveil et que ce réveil aurait un retentissement terrible. Et, quand elle pensait aux coups furieux qui seraient portés au nom de Canonge, à toute la boue qu'on aurait plaisir à jeter sur ce vieux nom du merveilleux temps des croisades, elle ne se possédait plus. Alors, elle avait de longs accès de fureur qui faisaient dire à ses domestiques.

—Bien sûr, il faudra l'enfermer dans une maison de santé.

Ces accès la prenaient à des heures fixes, comme une migraine. Après, brisée, anéantie, elle tombait dans un état de torpeur non moins inquiétant. Mais, pendant ce temps, ceux qui l'entouraient, étaient au moins tranquilles ; c'étaient des instants de répit qu'elle leur accordait, oh ! malgré elle, il est vrai. Un jour, un homme, un inconnu, se présenta, demandant à lui parler. La femme de chambre, ayant reçu de sa maîtresse des ordres sévères, essaya de renvoyer le visiteur ; mais il répondit qu'il avait une commission à faire à Mlle de Nangis et qu'il ne s'en irait pas sans l'avoir vue. La femme de chambre se décida à aller prévenir sa maîtresse qui la reçut fort mal et s'emporta contre les importuns qui se permettent ainsi de venir déranger le monde.

—Vous savez bien que j'ai fermé ma porte, que je ne veux voir personne, dit-elle.

—Oui, mademoiselle, mais l'homme ne veut pas s'en aller avant de vous avoir parlé.

—En vérité, on n'est pas audacieux à ce point. Qu'est-ce que c'est que cet individu ?

—Je ne le sais pas, je ne le connais point.

—Quel est son nom ?

—Il m'a dit qu'il s'appelait Béchard.

—Hein, Béchard ? Je n'ai jamais entendu parler d'un Béchard ? Ce nom-là sent le socialiste d'une lieue. Enfin, qu'est-ce qu'il me veut ce Béchard ?

—Il ne me l'a pas dit, mademoiselle.

—Allez lui dire que Mlle de Nangis ne reçoit pas chez elle des inconnus ; qu'il s'en aille, et, s'il fait le récalcitrant, appelez le maître d'hôtel, la cuisinière, et à vous trois mettez-le dehors.

La femme de chambre alla retrouver Béchard qui, au lieu de se fâcher qu'on lui intimât l'ordre de déguerpir sur-le-champ, se mit à rire.

—Si vous le prenez ainsi, monsieur, je vais appeler les autres domestiques et l'on vous forcera bien de sortir.

—Halte-là, la belle enfant, on ne nous flanque pas ainsi à la porte, nous autres ; et, puisqu'il faut faire connaître sa qualité pour être admis à voir Mlle de Nangis, retournez près de votre maîtresse et dites-lui que je suis inspecteur de la police de sûreté et que j'ai quelque chose à lui dire de la part de M. de Brumelle, juge d'instruction au parquet de Paris.

L'agent de police comme le gendarme, comme les juges, a toujours et quand même quelque chose de terrible. La femme de chambre, effrayée, ne trouva rien à répliquer. Elle reparut effrayée, et toute tremblante devant sa maîtresse.

—Mademoiselle, dit-elle, ce monsieur est un inspecteur de la police de sûreté, il vient de la part d'un juge d'instruction.

La vieille fille bondit sur ses jambes.

—Vite, vite, qu'il vienne ! s'écria-t-elle.

Un instant après, Béchard avait, enfin, l'honneur d'être en présence de Mlle de Nangis, très agitée.

—C'est M. de Brumelle qui vous envoie vers moi ? dit-elle.

—Oui, mademoiselle,

—Qu'avez-vous à me dire ?

—Je n'ai qu'à vous donner une adresse.

—Ah !

—Cette adresse, la voici ; M. Albert de Limaux, hôtel des Alpes à Luerna, sur le lac de Côme, Italie.

—Albert de Limaux, fit la vieille fille, je ne comprends pas.

—Ce nom est celui que s'est donné M. le baron Antonin de Canonge,

—Vous êtes sûr ?

—Parfaitement sûr, mademoiselle.

Le regard de la vieille fille s'était chargé d'éclairs. Elle prit sur la cheminée un petit carnet de poche

—Monsieur, dit-elle, veuillez, je vous prie, me donner de nouveau l'adresse.

Sous la dictée de l'agent, elle écrivit : Albert de Limaux, hôtel des Alpes, à Luerna, sur le lac de Côme.

—Vous n'avez pas autre chose à me dire ? reprit-elle.

—C'est tout, mademoiselle.

—Vous retournez à Paris ?

—Par le premier train.

—Ce soir ou demain matin vous verrez M. de Brumelle ?

—Je ne verrai pas M. de Brumelle avant six ou huit jours.

—Ah !

—Je quitterai Paris ce soir même, chargé d'une mission que M. de Brumelle m'a confiée.

La vieille fille resta un moment silencieuse, regardant l'agent, puis dit :

—C'est bien.

Il y avait dans l'expression de la physionomie de Béchard quelque chose d'ironique. Il s'inclina profondément devant Mlle de Nangis et se retira. L'agent parti, Arthémise sonna sa femme de chambre à rompre le cordon de la sonnette. La femme de chambre s'empressa d'accourir. Elle trouva la vieille fille se promenant comme une lionne furieuse autour de sa chambre, frappant du pied, faisant de grands gestes, roulant des yeux farouches.

—Bon, se dit-elle, voilà que ça va la reprendre, pourtant ce n'est pas encore l'heure.

Contre son attente, Mlle de Nangis devint subitement calme en apparence.

—Je vais faire un petit voyage, dit-elle.

—Mademoiselle va loin ?

—Cela ne vous regarde pas. Je n'emporterai que peu de chose. Vous mettrez dans la petite valise ce dont je pourrai avoir besoin pour quelques jours.

—Est-ce que mademoiselle va partir tout de suite ?

—Vous savez bien que j'ai horreur de voyager la nuit, sans cela je partirais ce soir, je prendrai demain matin le premier train pour Paris.

—Mademoiselle peut être tranquille, sa valise sera prête. Mademoiselle veut-elle me désigner les choses qu'elle désire emporter.

—Je n'ai pas le temps de m'occuper de cela ; vous ferez comme vous voudrez.

Le lendemain, Mlle de Nangis voyagea toute la journée ; mais elle ne continua point sa route à cause de la nuit. Outre sa valise de voyage, elle avait un petit sac ni lourd, ni embarrassant, qui ne quittait pas son bras le jour et qu'elle mettait la nuit sous l'oreiller. Elle n'arriva à Luerna que le soir du deuxième jour, trop tard, jugea-t-elle, pour faire sa visite au jeune et riche étranger qui se faisait appeler, à l'hôtel des Alpes, Albert de Limaux. Comme elle ne tenait nullement à se loger près de son neveu, elle descendit dans un tout petit hôtel, mais qui se trouvait néanmoins au bord du lac.

C'était le hasard qui l'avait amenée dans ce modeste hôtel, à moins qu'elle n'y eût été conduite par la fatalité, cette même fatalité qui avait voulu que le baron de Canonge, en quittant l'Espagne, vint se cacher à Luerna où tous les principaux personnages de notre histoire devaient se trouver réunis, au lieu de choisir n'importe quelle autre ville d'Italie.

S'il y a un livre des destinées humaines, nous pouvons dire avec les fatalistes orientaux : c'était écrit. Et comme on le verra plus tard, la main de Dieu était là. Melle de Nangis fut conduite à sa chambre par la maîtresse de l'hôtel qui, en la quittant: lui dit, en mauvais français, un jargon difficile à comprendre, qu'elle allait lui envoyer une servante française qui se mettrait immédiatement à ses ordres.

Le servante annoncée, une femme d'environ trente-cinq ans, ne tarda pas à paraître. Dès que les deux femmes se furent regardées, il y eut une exclamation de surprise. La vieille fille venait de reconnaître une de ces anciennes femmes de chambre, laquelle était restée trois ans à son service.

—Comment, c'est mademoiselle de Nangis ! s'écria la servante n'en pouvant croire ses yeux.

—Mon Dieu, oui, ma pauvre Victoire, c'est moi.

—Comme on se rencontre, tout de même.

—Je ne m'attendais pas, en effet, à vous retrouver en Italie.

—Et moi de même, mademoiselle. Il y a déjà un an que jesuis à Luerna ; je m'y plais ; les étrangers qui viennent ici sont généreux ; je gagne pas mal et je fais des économies.

—C'est très bien, Victoire.

—Est-ce que vous êtes venue pour longtemps, mademoiselle ?

—Je suis ici pour quelques jours seulement,

—Alors, Mlle de Nangis fait un voyage en Italie ?

—Oui.

—Je regrette que mademoiselle ne reste pas à Luerna.

—Pourquoi, Victoire ?

—D'abord, parce que j'aurais le plaisir de servir Mlle de Nangis plus longtemps; ensuite mademoiselle se trouvera à Luerna en pays de connaissances.

—Que voulez-vous dire ?

—Est-ce que mademoiselle ne sait pas que M. et Mme de Carmeille sont en ce moment à Luerna ?

—Arthémise tressaillit.

—Non, balbutia-t-elle, je l'ignorais. Ah ! ils sont ici. Je sais qu'ils ont quitté Troyes il y a huit jours ; mais on disait que c'était pour aller passer quelque temps à Paris avant de se rendre aux Cormiers, le château de Mme de Carmeille.

—Eh bien, non, mademoiselle, il, sont à Luerna, et probablement pour un temps assez long, car ils se sont installés à la villa Adriani, une très jolie propriété en dehors de la ville ; j'ai même appris ce matin, par un tapissier, que M. de Carmeille avait fait transporter des meubles de France à la villa Adriani. Comme vous le voyez, mademoiselle, M. et Mme de Carmeille n'ont pas l'intention de quitter Luerna de sitôt. Du reste, ils ne sont pas seuls ; au petit village de Monzy, également au bord du lac, ils ont plusieurs amis ; d'abord M. et Mme Levasseur, des Parisiens, sans doute, c'est M. Levasseur qui a loué, pour M. de Carmeille, la villa Adriani ; puis le docteur Chauvret, un savant médecin de Paris, qui a loué, lui aussi, une charmante villa qu'il habite avec sa fille, une jeune demoiselle admirablement belle, paraît-il, mais qui ne sort jamais ; on peut la voir par hasard seulement, quand elle se montre à une fenêtre ; il y a des gens qui disent que cette charmante demoiselle est folle, mais vous savez mademoiselle, on dit tant de choses. Il y a encore à Monzy, M. Georges Vibert ; celui-la vous le connaissez, et une Mme Lincoln et son fils, d'autres amis de M. et Mme de Carmeille, qui sont arrivés avant-hier dans la soirée. Toutes ces personnes forment ici une petite colonie française.

—Par exemple, voilà qui est singulier, se dit Mlle de Nangis. Victoire, comment savez-vous tout cela ? demanda-elle.

—Mon Dieu, mademoiselle, dans les petites villes d'Italie comme dans les petites villes de France, on n'ignore rien de ce qui s'y passe. Les étrangers attirent forcément la curiosité du monde ; il faut qu'on sache qui ils sont, d'où ils viennent et, si c'est possible, pourquoi ils sont venus au lac plutôt que d'aller à Rome, Naples, Milan, Florence, Venise ou ailleurs.

—Est-ce que vous savez pourquoi M. et Mme de Carmeille sont venus à Luerna ?

—Non, mademoiselle, ils sont ici depuis si peu de temps.

—C'est vrai : mais, je ne vous le cache pas. Victoire, je suis étonnée que vous ayez pu être si facilement et si vite renseignée au sujet de ces Français qui forment ici, comme vous le dites, une petite colonie.

—En effet, mademoiselle, attendu que je sors très rarement, mon service me retenant constamment à l'hôtel. Hier soir, vers six heures, par extraordinaire, je suis sortie, afin de me guérir d'un violent mal de tête. Sur la plage, j'ai rencontré M. et Mme de Carmeille, accompagnés de M. Georges Vibert. Comme vous devez bien le penser, mademoiselle, je ne me suis pas permis de les aborder ; du reste ils causaient entre eux et ils ne m'ont même pas aperçue. A Luerna, il y a un homme qui surveille l'arrivée et le départ de tous les étrangers et trouve le moyen d'avoir sur eux toutes sortes de renseignements ; cet individu travaille pour le compte de la police italienne, je crois. Or, il loge dans cet hôtel ; en rentrant, après avoir rencontré M. et Mme de Carmeille et M. Georges Vibert, j'ai pu causer un instant avec cet italien, qui parle parfaitement le français ; ce que je viens de vous apprendre, mademoiselle, c'est lui qui me l'a dit, sauf ce que j'ai su par le tapissier, qui est venu faire ici, ce matin, un petit travail.

—Maintenant, Victoire, je comprends. Cet individu qui, selon vous, appartient à la police italienne, ne vous a-t-il point parlé d'autres Français actuellement en séjour à Luerna ?

—Non, mademoiselle ; il est vrai que je ne l'ai questionné que sur M. et Mme de Carmeille ; mais je sais que nous avons ici plusieurs autres personnes de France, lesquelles ne m'intéressent nullement ; on ne s'occupe pas de gens qu'on ne connaît point

—Enfin c'est en vous répondant au sujet de M. de Carmeille que l'individu en question vous a parlé des diverses personnes qui composent ici sa société ?

—Oui, mademoiselle.

—Où se trouve cette habitation louée par M. de Carmeille et que vous appelez la villa Adriani ?

—Hors de la ville, mademoiselle, à un petit quart d'heure d'ici. Naturellement, vous ne quitterez pas Luerna sans avoir vu M. et Mme de Carmeille, qui doivent être encore bien désolés de la mort de Mlle Valentine : demain, sans doute, dans la journée, vous voudrez leur faire une première visite. Oh ! vous trouverez facilement la villa Adriani, si vous ne voulez pas vous y faire conduire ; on y arrive par une large avenue ombragée de tilleuls, et, pour voir l'avenue et la villa au fond, vous n'avez qu'à suivre le bord du lac,

—C'est bien Victoire, je vous remercie, dit Mlle Arthémise.

Et elle congédia la servante après lui avoir donné ses ordres. La vieille fille était fort intriguée, et il y avait de quoi, M. et Mme de Carmeille à Luerna, qu'est-ce que cela voulait dire ? Pourquoi Georges Vibert, l'ami de James Lincoln était-il aussi à Luerna ? Pourquoi James Lincoln et sa mère étaient-ils venus rejoindre M. de Carmeille ? Qu'est-ce que c'était que ce M. et Mme Levasseur, ces amis de M. de Carmeille dont elle n'avait jamais entendu parler ? Impossible de trouver réponse à ces questions, de comprendre. En ce qui concernait le docteur Chauvret, c'était plus mystérieux encore : il habitait à Monzy avec une jeune fille qui ne sortait jamais, qu'on supposait atteinte d'aliénation mentale, et qui était sa fille, disait-on : or elle connaissait M. Chauvret, et savait que le savant était un vieux garçon. Certes, il y avait là beaucoup plus qu'il n'en fallait pour exciter au plus haut degré la curiosité de Mlle de Nangis. Mais elle était sous le coup de préoccupations autrement sérieuses et terribles. Oh ! dans toute autre circonstance, cessant de s'occuper d'autres choses, elle se serait vite mise en campagne pour savoir et n'aurait certainement point pensé à quitter Luerna avant d'avoir vu clair dans tout cela. Cependant, à chaque instant, elle répétait :

—Qu'est-ce que cela veut dire ?

Evidemment, ils se sont tous donné rendez-vous ici. Je voudrais bien savoir quels graves intérêts sont en jeu.

XIII

UN STRATAGÈME.

Comme nous l'avons dit, aiguillonné par toutes sortes de craintes, le baron de Canonge s'était enfui de Paris pour se réfugier en Espagne où il espérait retrouver sa tranquillité d'esprit. Pourquoi, après avoir fait un court séjour dans quelques-unes des villes du pays des vieux hidalgos, avait-il quitté Madrid, où il s'était arrêté en dernier lieu, pour se rendre à un port sur la Méditerranée et passer en Italie ? Cela peut s'expliquer ainsi, par quelques mots. Le baron ne trouvait point la tranquillité qu'il cherchait ; il avait la conscience tourmentée, s'imaginait que la police française était à ses trousses et il avait beau aller ici ou là, il ne se sentait bien nulle part. Il en est de même pour tous les scélérats. Le hasard avait amené M. de Canonge à Luerna. En Espagne, il s'était fait appeler baron de Pibrac ; en mettant les pieds sur le sol italien il avait pris le nom d'Albert de Limaux. Comme cela, si les policiers de France le poursuivaient, ils perdraient sa piste. A Luerna, petite ville peu fréquentée par les français, Antonin comptait pouvoir garder facilement l'incognito. D'ailleurs, il sortait peu, et, comme en réalité, il se cachait, il prenait les mesures de précaution que commandait la prudence. Mais il ne se trouvait pas mieux en Italie qu'en Espagne.

Disons-le, si peu accessible qu'il fût à une affection profonde, l'ancienne chanteuse de café-concert lui tenait au cœur. Et maintenant qu'il était loin d'elle, ayant les ennuis et les amertumes de l'exil, il sentait que Clérie lui manquait. Il était à Luerna depuis huit jours et déjà il se disposait à quitter cette ville où il ne se voyait plus en sûreté. Où allait-il aller ? Il n'en savait absolument rien. Il s'en irait droit devant lui, à l'aventure. Cependant, un site perdu, sauvage, dans une des gorges profondes du Tyrol, lui souriait assez. Enfin, il verrait. Une fois encore, il changerait de nom. Cette fois, il prendrait un nom rustique, un nom de roturier, il s'appellerait Mariton, Bornichon ou Coquelard, n'importe. C'est que la peur, une peur réelle, qui n'était plus causée par les fantômes que créait son imagination troublée, s'était emparée du baron de Canonge. Elle lui mettait la sueur au front, il en avait la chair de poule.

Trois jours après son arrivée à Luerna, pensant qu'il y pourrait rester trois semaines ou un mois, il avait écrit à Clérie à qui, jusque-là, il n'avait point donné de ses nouvelles. Avant de remettre à l'ex-comédienne, la lettre du baron s'était trouvée comme égarée pendant quelques heures au bureau de poste et avait passé sous les yeux de l'inspecteur Béchard, qui l'avait examinée et palpée avec une grande envie de rompre le cachet, afin de savoir ce que le baron disait à Mlle Clérie. Béchard ne doutait point que la lettre ne fût du complice de Pertuiset. C'était son écriture. L'agent avait dans son portefeuille, écrit de la main du baron, le certificat de bonne conduite qu'il avait délivré à Auguste Mouron en le congédiant.

Mais si la lettre portait le timbre de Luerna, cela ne disait point que M. de Canonge fût dans cette ville, il pouvait n'avoir fait qu'y passer. Mais bien certainement il donnait son adresse à Clérie afin qu'elle put y répondre. Voilà pourquoi surtout, Béchard aurait voulu décacheter la lettre. Mais le juge d'instruction ne lui avait pas dit de commettre cette violation et il se résigna à ne pas outrepasser les ordres qu'il avait reçus.

—C'est bon, se dit-il, il me faut l'adresse, je l'aurai.

La lettre était arrivé assez tôt pour être comprise dans une des deux dernières distributions du soir, mais Clérie ne la reçut que le lendemain à neuf heures. A une heure, Béchard, ayant son idée, se promenait tranquillement, allant et venant, à peu de distance de l'hôtel de Melle Clérie. Vers deux heures et demie, l'amie du baron sortit en voiture. Le cocher et le valet de pied étaient sur le siège du landau.

—Parfait, se dit l'agent, il n'y a plus dans la maison que la femme de chambre et la cuisinière.

C'est à la femme de chambre qu'il voulait parler. Celle-ci devait savoir où sa maîtresse mettait les lettres qu'elle recevait, et il voulait obtenir qu'elle lui montrât la lettre que le facteur avait apportée ce jour même, à neuf heures. Béchard connaissait la femme de chambre, il avait causé avec elle et l'avait même un peu enjolée, lorsqu'il était venu chercher Clérie, par ordre du juge d'instruction ; il savait qu'il n'entreprenait pas une lâche impossible. Pour arriver à ses fins, il avait deux moyens : s'adresser aux instincts cupides de la domestique ou procéder par intimidation. Avec certains serviteurs, pour lesquels le devoir, la fidélité ne sont que des mots, le premier moyen réussit toujours ; mais Béchard n'avait pas, pour corrompre la femme de chambre de Clérie, une poignée d'or à faire briller sous ses yeux ; il aurait bien pu lui glisser un louis dans la main, mais l'état de sa bourse ne lui permettait pas d'être plus généreux et il sentait que ce louis, dont il se résignerait à faire le sacrifice, ne serait pas suffisant. Il pensa donc qu'il ferait mieux et irait plus vite en effrayant la femme de chambre pour la rendre complaisante. Dès que la voiture de Clérie eut disparu, l'agent sonna à la petite porte de l'hôtel dont la cuisinière tira le cordon. Grave, se tenant raide, il traversa la petite cour, entra dans la maison et arriva dans l'antichambre en même temps que la femme de chambre attirée par le coup de sonnette. A la vue de l'agent de police, elle resta tout interdite.

—Est-ce que vous ne me reconnaissez pas ? lui dit Béchard.

—Si, si, je vous reconnais ; est-ce que vous venez encore. Mais mademoiselle n'y est pas, elle vient de sortir.

—Ce n'est pas Mlle Clérie que je viens chercher, aujourd'hui, répliqua Béchard d'un ton rude.

—Mais qui donc, monsieur ?

—Vous.

—Mais je n'ai rien fait ! s'écria la femme de chambre épouvantée, en se jetant en arrière.

Béchard lui saisit le bras.

—Non, non, dit-elle d'une voix oppressée, laissez-moi, je vous en prie, laissez-moi ! Je n'ai rien fait, je vous le jure. Pourquoi voulez-vous m'emmener, dites, monsieur, pourquoi ?

—Un autre vous le dira ; mais je ne veux pas vous le cacher, la chose est grave, et il pourra bien y avoir de la prison.

La domestique poussa un cri de détresse et se mit à trembler de tous ses membres. Elle était tellement effrayée, que Béchard s'en étonna.

—Oh ! oh ! pensa-t-il, cette fille n'a pas la conscience tranquille ; elle a sûrement quelque vilenie à se reprocher.

Le flair de l'agent ne se trompait point. L'épouvante de la femme de chambre avait une cause : l'année précédente, dans une maison où elle était en service, elle avait commis plusieurs vols, vols d'argent, de bijoux, de lingerie. Prise un jour sur le fait, elle avait tout avoué, rendu les objets dérobés, sauf l'argent qu'elle avait dépensé, et ses maîtres, au lieu de la faire arrêter, comme c'était leur droit et même leur devoir, s'étaient contentés de la renvoyer.

—Voyez-vous, lui dit Béchard, rien ne reste caché, tout se découvre, et il faut que tôt ou tard, on rendes des comptes à la justice.

Eperdue, croyant que le policier avait été instruit de ses larcins, la malheureuse tendait vers lui ses mains suppliantes.

—Eh bien, oui, reprit-il, radoucissant sa voix, je vous prends en pitié, je ne vous arrêterai pas, mais à une condition.

—Oh ! dites, monsieur !

—D'abord, vous laisserez ignorer à votre maîtresse que je suis revenu ici aujourd'hui.

—Oh ! je vous le promets, je vous le jure !

— Vous promettez, vous jurez sans peine, n'est-ce pas ? Car si vous disiez à Mlle Clérie que je suis venu chez elle, il faudrait aussi lui apprendre que j'étais venu pour vous arrêter. Mais ce n'est pas tout, j'ai autre chose à vous demander. Ce matin à neuf heures, votre maîtresse a reçu une lettre.

—Oui, une lettre venant d'Italie, c'est à moi que le facteur l'a remise.

—Je sais cela. Naturellement, vous avez porté la lettre à Mlle Clérie, qui l'a lue immédiatement. Après l'avoir lue, qu'a-t-elle fait de la lettre.

—Je ne sais pas; elle a dû la mettre dans un coffret où elle serre d'habitude les lettre qu'on lui écrit.

—Où est ce coffret ?

—Dans la chambre de madame.

—Est-ce qu'il ferme à clef ?

—Oui.

—Mais vous devez savoir où votre maîtresse place la clef du dit coffret ?

—Elle l'a toujours dans sa poche.

—Alors, ma chère, il faut que vous trouviez le moyen d'ouvrir le coffret sans sa clef.

—Mais, monsieur.

—Arrangez-vous comme vous l'entendrez, mais il faut que je tienne dans ma main pendant une seconde, ce n'est pas longtemps, la lettre que votre maîtresse a reçue ce matin, venant d'Italie.

—Mon Dieu, mais pourquoi ?

—Ma belle, je n'aime pas qu'on m'adresse des questions indiscrètes, répondit Béchard, accompagnant ses paroles d'un coup d'œil furibond ; je vous dis ce que je veux que vous fassiez, et c'est assez. Faites donc. A cette condition, je ne vous mettrai pas en état d'arrestation, et je vous promets qu'à l'avenir vous ne serez plus inquiétée à propos de la grave affaire que vous savez.

La femme de chambre se courba sous le regard terrible de l'agent.

—Allez, continua celui-ci d'un ton impérieux, allez, et dépêchez-vous, car je suis pressé.

Et, entrant dans le salon :

—Je vais vous attendre ici, allez, ajouta-t-il avec l'autorité d'un maître qui sait se faire obéir.

La pauvre fille, qui n'avait pas eu le temps de se remettre de son effroi, s'éloigna aussitôt, Béchard attendit un peu moins d'un quart d'heure. Il employa ce temps à promener ses yeux fureteurs autour du salon, non avec la pensée de faire quelque découverte pouvant intéresser M. de Brumelle, mais par habitude de policier, qui, partout et toujours, fait son métier. La femme de chambre reparut ; elle apportait la fameuse lettre dans son enveloppe.

—Voilà, dit elle, tendant le papier à l'agent dont les yeux étincelaient.

Béchard tira la lettre de l'enveloppe, la déplia et la parcourut rapidement des yeux. Entre autres choses, le baron disait à Clérie qu'il s'ennuyait beaucoup d'être obligé de voyager avec sa tante, qu'il aimerait infiniment mieux être à Paris près de sa chère Clérie, etc., etc.

Cela pouvait intéresser Béchard ; il y trouvait la preuve que l'amie du baron n'avait pas menti au juge d'instruction et qu'elle était convaincue que son amant avait quitté Paris pour accompagner Mlle de Nangis dans un voyage à l'étranger. Mais ce qui intéressait beaucoup plus l'inspecteur de police, ce furent les dernières lignes de la lettre. Le baron disait :

" Nous sommes en ce moment à Luerna, au bord du lac de Côme, où ma tante désire rester au moins quinze jours ; nous sommes descendus à l'hôtel des Alpes ; je vais attendre impatiemment de tes nouvelles ; écris-moi une longue et gentille lettre, qui viendra adoucir un peu la peine que j'éprouve d'être éloigné de toi. Pour des raisons que je ne te dis pas, mais que tu devineras, sans doute, adresse ta lettre ainsi : Monsieur Albert de Limaux, hôtel des Alpes, à Luerna, sur le lac de Côme, Italie."

Sans mot dire, ébauchant seulement un sourire, Béchard replia la lettre, la rendit à la femme de chambre, en disant :

—Comme vous le voyez, ma belle, ça n'a pas été long. Cette lettre, replacée où elle était, votre maîtresse ne se doutera pas que vous me l'avez montrée. Ne cherchez pas à deviner pourquoi j'ai voulu jeter les yeux sur cet écrit, vous vous donneriez une peine inutile, et, d'ailleurs, cela ne vous regarde pas. Je pourrais vous arrêter et vous conduire à la préfecture de police ; je ne le fais point ; de vôtre côté vous m'avez été agréable, nous sommes quittes et nous resterons bons amis, je l'espère. Je ne vous recommande pas de garder le silence sur ce qui vient de se passer entre nous, c'est inutile, vous avez tout intérêt à vous taire.

Sur ces mots, prononcés d'un ton gognenard, l'inspecteur de police donna

une petite tape sur la joue de la femme de chambre et se retira.

—Vraiment, se dit-il, quand il fut dans la rue, la chose n'a pas été du tout difficile. Mais que diable cette femme de chambre peut-elle avoir fait ? Bah ! ne pensons pas à cela ; nous avons, pour le moment, d'autres chiens à fouetter.

Le juge d'instruction allait être content et Béchard, lui aussi, était content comme un général d'armée, un jour de grande victoire. Or, Melle Clérie avait répondu au baron. Et le jour-même de l'arrivée de Mlle de Nangis à Luerna, Antonin de Canonge, se faisait appeler Albert de Limaux, avait reçu la lettre de sa maîtresse. En lisant cette lettre, il avait été saisi d'épouvante. Cette fois, il n'avait pas tort d'avoir peur et de trembler. Clérie lui racontait que le magistrat chargé de l'instruction de la double affaire de la rue de Cléry et des Champs-Elysées, avait découvert, elle ne savait comment que, après le crime de la rue Cléry, Jules Pertuiset avait été domestique chez le baron de Canonge, sous le faux nom de Laurent. Clérie ne cachait pas à Antonin que le juge d'instruction l'avait appelée dans son cabinet et longuement interrogée au sujet de Pertuiset. Elle avait avoué franchement au magistrat que c'était elle qui avait recommandé le misérable étrangleur à M. de Canonge. Elle ajoutait :

"Mon chéri, si je n'étais pas absolument sûre que tu n'es pour rien dans l'attentat commis aux Champs-Elysés sur la personne de James Lincoln, ma terreur serait grande, car il m'a semblé que le juge d'instruction était convaincu que Pertuiset était l'auteur de la tentative de meurtre et qu'il n'était pas éloigné de penser que tu pouvais être le complice de l'assassin. Vois-tu, mon chéri, ton duel avec James Lincoln te fait tort en cette circonstance.

"Cependant le juge d'instruction ne veut pas admettre que tu puisses être pour quelque chose dans cette malheureuse affaire des Champs-Elysés. Malgré cela, ne te presse pas de revenir à Paris ; malgré tout le désir que j'aie de t'avoir près de moi, je te conseille de ne pas trop t'ennuyer de notre séparation et d'attendre en Italie que tout soit terminé par la condamnation à mort ou aux travaux forcés à perpétuité de Pertuiset, qui passera bientôt en cour d'assises."

Où Clérie, dans sa lettre, voulait rassurer le baron, celui-ci voyait clairement que le juge d'instruction savait tout.

—Le misérable Pertuiset m'a trahi, il a parlé, murmura-t-il affolé, je suis perdu.

Quand il eut repris un peu son sang-froid et qu'il put réfléchir, il se dit que, heureusement, à l'exception de Clérie, tout le monde ignorait qu'il fût en Italie, à Luerna. Si, comme c'était probable, le juge d'instruction avait lancé des limiers de la police à sa recherche, il se passerait du temps avant qu'on le découvrit, et même il comptait bien qu'on ne parviendrait pas à le trouver. Oui, il échapperait à la justice et au châtiment terrible qu'il avait mérité.

Ah ! comme il avait eu raison de changer de nom ! Mais il avait déjà fait un trop long séjour à Luerna, il fallait vite s'éloigner du lac de Côme, aller plus loin. Pendant quelque temps, il devait se tenir éloigné des villes et des endroits qui attirent les étrangers ; sa sûreté l'exigeait.

Le baron passa le reste de la journée renfermé dans sa chambre, il ne se serait pas aventuré dans la rue pour un empire. Pour lui, Luerna était maintenant peuplée d'espions et d'agents de police. Il fallait se cacher. Une servante lui avait dit que la veille, un homme, un Français, arrivant de France, sans doute, était venu loger à l'hôtel des Alpes. Qui sait si cet homme cet inconnu, n'était pas un agent de la police de sûreté ? Il se coucha à neuf heures ; mais, constamment en éveil, tremblant au moindre bruit, il ne put fermer l'œil de la nuit. Du reste, il ne voulait pas dormir ; il s'imaginait que s'il dormait, on viendrait le prendre, le garotter pendant son sommeil.

Il se leva à huit heures, fit demander l'hôtelier, lui annonça son départ, régla son compte de dépenses, et dit qu'on voulût bien à deux heures de l'après-midi, tenir une voiture à sa disposition pour le conduire à la gare. L'hôtelier s'étant retiré, il fit prestement ses préparatifs de départ, ferma sa malle, boucla sa valise ; puis, pour assayer de changer ses idées, il alluma un cigare de la Havane. Pendant qu'il fumait son cigare, étendu sur un divan, et qu'il regardait monter au plafond en spirales bleuâtres, la fumée qui s'échappait de ses lèvres, Mlle Arthémise de Nangis, qui, elle aussi, s'était levée de bonne heure, se présenta à l'hôtel des Alpes, demandant à parler à M. Albert de Limaux, et priant qu'on voût bien la conduire à la chambre de ce voyageur. L'hôtelier et sa femme échangèrent un regard rapide, et cette dernière fit entrer la visiteuse dans un petit salon du rez-de-chaussée où elle se trouva en présence de l'inspecteur de police Béchard. La vieille fille ne put retenir une exclamation de surprise. Elle était stupéfiée.

—Vous, vous, ici, monsieur ! bégayaelle.

—Depuis avant-hier soir, mademoiselle, et je vous attendais avec impatience, répondit l'agent en s'inclinant respectueusement.

—Vous m'attendiez ? fit Arthémise avec ahurissement.

—Mon Dieu oui, et je commençais à m'inquiéter de ne pas vous voir arriver.

— Pourquoi donc m'attendiez-vous, monsieur ?

—Mademoiselle, je vais avoir l'honneur de vous le dire.

XIV

IL FAUT POURIR.

Après un court silence, l'agent de police reprit :

—Chez vous, à Troyes, mademoiselle, j'ai eu l'honneur de vous parler d'une mission que M. le juge d'instruction de Brumelle m'a confiée.

—Je comprends, monsieur, vous êtes ici pour arrêter le baron... non, Albert de Limaux.

—Pour assister à son arrestation que j'ai préparée, mademoiselle, ce sont les agents de la police italienne qui s'empareront tout à l'heure du baron, non, d'Albert de Limaux ; le prisonnier ne m'appartiendra que lorsqu'il aura passé la frontière italienne.

—Très bien, monsieur ; après ?

—Depuis hier soir, mademoiselle, Albert de Limaux serait entre les mains des gendarmes italiens, si M. de Brumelle ne vous avait pas fait une promesse, dont j'ai reçu l'ordre de tenir compte. M. de Brumelle vous a promis deux choses : de vous faire savoir le lieu de résidence de votre neveu, dès que lui-même le connaîtrait, et de ne faire procéder à son arrestation que trois fois vingt-quatre heures après que vous auriez été instruite du lieu de sa résidence. Or, mademoiselle, il était onze heures à la pendule de votre chambre, à Troyes, lorsque j'ai eu l'honneur de vous dire que M. de Canonge, se faisant appeler Albert de Limaux, était en Italie, à Luerna, hôtel des Alpes. Eh bien, mademoiselle, voici une autre pendule qui, dans un instant, sonnera dix heures ; dans une heure et quelques minutes, les trois jours francs seront écoulés. Je vous attendais avec impatience, mademoiselle, parce que, ayant témoigné à M. de Brumelle le désir de causer avec votre neveu avant son arrestation, je tenais de mon côté, pour être agréable à M. de Brumelle, que votre désir fût satisfait. Vous seriez arrivée à onze heures cinq minutes, il eût été trop tard.

—Trop tard !

—Oui, mademoiselle, car, quand onze heures sonneront à cette pendule, on arrêtera le baron de Canonge.

—Ah ! ah ! vous croyez cela, monsieur? fit Mlle de Nangis avec un accent singulier.

—Oui, mademoiselle, je crois cela. M. de Brumelle a parfaitement compris que vous aviez l'intention non seulement de prévenir M. de Canonge des poursuites dirigées contre lui, mais encore de l'aider, par tous les moyens possibles à échapper à la justice qui le réclame.

—Vraiment, monsieur, vraiment, M. de Brumelle a eu cette pensée ? répliqua Mlle Arthémise.

Et elle haussa les épaules avec dédain.

—Oui, mademoiselle, et je n'ai pas à vous le dissimuler, je vous ai devancée à Luerna afin de vous empêcher de mettre votre projet à exécution.

—Je vous remercie de votre franchise, monsieur ; mais je conserve cet espoir que vous n'empêcherez rien.

—Vous êtes prévenue, mademoiselle, et je vous conseille de ne rien tenter ; je vous assure que ce serait inutile. Depuis hier soir, l'hôtel est gardé ; M. de Canonge ne pourrait pas sortir de sa chambre sans que quatre agents de la police italienne lui missent la main au collet.

—Je vois que vous avez bien pris toutes vos précautions.

—J'ai dû me hâter, mademoiselle.

—Sans doute.

—J'avais mes raisons ; en effet. M. de Canonge pouvait partir de Luerna hier dans la soirée ou dans la nuit ; vous comprenez que je devais prendre mes mesures en conséquence.

—Pourquoi aurait-il pu quitter cette ville si brusquement ?

—Tout simplement parce qu'il a peur.

—Est-ce qu'il sait que l'hôtel est gardé et qu'on va l'arrêter ?

—Cela, mademoiselle, il l'ignore ; mais le complice de Pertuiset ne saura être tranquille ; il se doute des recherches dont il est l'objet, et il ne songe qu'à s'y soustraire.

Hier, il a reçu une lettre d'une demoiselle Clérie, une ex-comédienne dont le nom ne vous est peut-être pas inconnu. Je ne sais pas ce que la demoiselle Clérie a écrit à M. de Canonge ; mais elle a dû lui apprendre que M. de Brumelle a découvert la part qu'il a prise dans la tantative d'assassinat des Champs-Elysées. Ce qu'il y a de certain, c'est que la lettre en question a mis le baron tout à l'envers ; il n'a plus osé sortir de chez lui, et il a dû passer une fort mauvaise nuit. Ce matin il s'est levé de bonne heure, s'est habillé, a appelé l'hôtellier, a réglé son compte, fait ses malles et commandé une voiture pour le mener à la gare à deux heures de l'après-midi.

—Comme vous êres bien instruit, monsieur !

—Je fais mon métier, mademoiselle.

A ce moment, la pendule sonna dix heures.

—Mademoiselle, reprit Béchard, vous n'avez plus qu'une heure pour causer avec M. de Canonge.

Il ouvrit une porte, et montant les premières marches d'un escalier.

—Vous allez monter au deuxième étage. continua-t-il, et vous frapperez à la porte No 12, qui est celle de la chambre de M. de Canonge.

—C'est bien, merci, dit Mlle de Nangis, marchant vers l'escalier.

—Mademoiselle, ajouta Béchard, n'oubliez pas qu'à onze heures précises des agents de police et des gendarmes italiens pénétreront, de gré ou de force, dans l'appartement de M. de Canonge.

La vieille fille était déjà dans l'escalier. Arrivée sur le palier du deuxième étage, elle n'eut pas de peine à trouver la porte No. 12. Elle était très agitée ; une résolution terrible, bien arrêtée, brillaient dans son regard que de fauves éclairs sillonnaient. Ayant pris un instant pour respirer et se remettre elle frappa. Elle entendit un bruit sourd auquel succéda un profond silence. Le baron venait de bondir sur ses jambes en jetant son cigare, et pâle, tremblant, la sueur au front, il resta immobile, n'osant plus bouger. Mlle de Nangis frappa de nouveau et plus fort. Au bout d'un instant, elle entendit marcher, puis vit la porte s'entrouvrir. Elle la poussa avec violence.

—Oh ! oh ! fit Antonin suffoqué.

Arthémise entra, referma la porte et fit face à son neveu, qui reculait terrifié, comme s'il eût vu apparaître la tête de Méduse. Certes, la présence de sa tante ne lui annonçait rien de bon. Bien qu'il fût fort troublé, il comprit aussitôt que la police l'avait découvert, malgré son faux nom, et que la terrible Arthémise avait su, par M. de Brumelle, qu'il était à Luerna. Maintenant, plus de doute, il n'y avait plus à se faire illusion ; le juge d'instruction savait tout ; il était perdu. Il tremblait comme secoué par une fièvre violente, ses dents claquaient et la sueur de son front coulait à grosses gouttes sur son visage livide. Cependant il crut voir luire un rayon d'espoir et il saisit cet espoir comme le marin qui tombes à la mer s'accroche à la bouée de sauvetage. Il se dit que si sa tante était là, près de lui, c'était pour le sauver. La vieille fille, les yeux pleins de flammes, les traits contractés et les lèvres frémissantes, se tenait devant lui, raide, silencieuse:

—Oh ! ma tante, ma chère tante ! s'écria-t-il en s'avançant pour l'embrasser.

Elle le repoussa.

—Je ne suis plus votre tante, monsieur, dit-elle d'une voix creuse ; je ne suis plus rien pour vous, de même que vous n'êtes plus rien pour moi. Aussi n'allez pas vous méprendre sur le motif de ma présence ici, je suis venue à Luerna, monsieur, voulant remplir envers vos ancêtres et les miens un dernier et pénible devoir. Vous aviez un nom, un beau nom, que votre père vous avait transmis sans tache avec les souvenirs glorieux qui s'y rattachaient ; qu'avez-vous fait de ce nom, porté autrefois par tant de grands hommes ? Vous l'avez traîné dans la boue et le sang. De l'honneur de ce nom, que reste-t-il ? Rien. La page des souvenirs glorieux est déchirée et une fange infecte couvre, efface ce qui y était écrit. Baron de Canonge, vos ancêtres ont tressaillis de honte et d'horreur dans leurs tombeaux, tous se sont réveillés et dressés avec colère. Sur leurs larges tronts ils avaient ces mots lumineux ; noblesse, grandeur, loyauté, devouement, fidélité au roi et à la France ; sur votre front à vous, dernier baron de Canonge, je ne vois que ce seul mot, tracé avec de la boue délayée dans le sang : assassin !

Antonin tomba sur ses genoux en criant :

—Grâce ! Pardon !

Arthémise, de plus en plus farouche et sombre, écrasa le misérable sous un regard de suprême mépris.

—Ah ! ah ! fit-elle, vous demandez grâce ! A qui, s'il vous plaît ? A moi ? Je ne peux rien. Adressez-vous à M. de Brumelle, le juge d'instruction, et vous verrez ce qu'il vous répondra, Vous demandez pardon ; à qui encore ? A moi ? Je n'ai pas de pardon à accorder. Et si c'est la justice des hommes que vous implorez ; je vous réponds que cette justice, égale pour tous, est sans pitié pour les misérables tels que vous, Vous n'avez à espérer en ce monde, ni grâce, ni pardon. Tournez-vous vers Dieu et suppliez-le de vous êtres miséricordieux.

" Un horrible attentat a été commis à Paris, aux Champs-Elysées, par un homme soudoyé par vous ; instigateur de ce crime, vous êtes le premier et le plus grand coupable. vous vous êtes enfui de Paris ; vous avez pris un faux nom, croyant ainsi vous bien cacher ; mais la justice sait trouver ceux qu'elle cherche; cette justice terrible vous réclame, et quel compte, grand Dieu ! a-t-elle à régler avec vous. La prison préventive, la cour d'assises et le bagne, peut être à perpétuité, vous attendent ! Oh ! un baron de Canonge au bagne ! Un baron de Canonge affublée de la casaque et du bonnet des forçats ! Eh bien ! non, monsieur, continua-t-elle avec véhémence, vous ne paraîtrez pas devant des juges, assis sur le banc des plus vils criminels, ayant derrière vous des gendarmes, vous ne serez pas un forçat ! Moi, Arthémise de Nangis, la sœur de votre mère, votre unique parente, je ne veux pas que cela soit !

Antonin, se méprenant sur le sens des paroles de la vieille fille, crut plus que jamais qu'elle n'était venue à Luerna que pour le sauver. Il se releva, et, les yeux étincelants, tendant vers Arthémise ses mains tremblantes :

—Oh ! ma tante, ma tante, exclama-t-il avec un profond accent de reconnaissance.

—Non, poursuivit la terrible Arthémise, je ne veux pas que le baron de Canonge comparaisse devant les juges en robe rouge et soit flétri par une condamnation infamante. Vous êtes déshonoré, l'honneur du nom de Canonge n'existe plus, épargnez à ce qui reste encore de la vieille noblesse française l'horrible douleur d'un immense scandale public. Voyons, monsieur, avez vous bien conscience de l'épouvatable situation dans laquelle vous vous trouvez ?

—Oui, répondit-il d'une voix sourde.

—Eh bien, il faut en sortir et prouver que, malgré tout, le baron de Canonge n'est pas à ce point dégénéré, qu'il n'y a plus en lui aucun courage.

—Ma tante ! ma bonne tante, conseillez moi, dit Antonin, prenant une attitude humble et soumise. Oh ! je vois bien pourquoi vous êtes ici. M. de Brumelle, est votre ami, il vous a avertie et vous êtes venue pour m'aider à me soustraire aux poursuites dirigées contre moi. Comme vous, ma tante, je ne veux pas qu'on me traduise sur le banc de la cour d'assises, je ne veux pas que mon nom soit flétri publiquement ; que dois-je faire, dites ? Ordonnez, ma tante, je suis prêt à vous obéir.

—Je ne vous le cache pas, monsieur, répliqua Mlle de Nangis avec la même raideur, j'attendais de vous cette soumission. Mais, dites-moi, préféreriez-vous la mort à une condamnation infamante ?

—Cent fois la mort !

—A la bonne heure. Je vois avec plaisir qu'il y a encore dans vos veines un peu du sang des ancêtres. Eh bien, monsieur, continua-t-elle froidement, je vous le dis tout de suite et sans hésiter, vous n'avez qu'un moyen, un seul, de vous soustraire aux poursuites dirigées contre vous.

—Quel est ce moyen, ma tante ?

—C'est de vous tuer !

Antonin fit un bond en arrière, puis resta immobile, regardant la vieille fille avec terreur. Celle-ci poursuivit :

—Vous ne pouvez échapper à la justice, je vous l'ai dit et vous le répète, la justice vous réclame et la condamnation, la flétrissure, le bagne vous attendent ; vous ne pouvez vous soustraire à cette honte, à toutes ces horreurs que par la mort.

—La mort ! la mort ! répéta Antonin avec égarement et d'une voix étranglée.

—Oui, il faut mourir !

—Non, je ne veux pas !

—Alors vous voulez être un forçat ?

—Non, jamais, jamais ! s'écria Antonin frissonnant de la tête aux pieds.

—Si vous ne voulez pas aller au bagne, ayez donc le courage de vous donner la mort.

—Ma tante, je ne veux pas mourir !

—Et pourtant, monsieur, il le faut !

—Non, non !

Il était haletant et se tordait comme pris de convulsions, La vieille fille gardait son calme imperturbable, rien ne remuait en elle, son cœur s'était fait marbre.

—Ma tante, reprit le baron d'une voix sifflante, je me repens, je vous jure que j'ai le répentir de ce que j'ai fait, et une fois encore je vous demande pardon. Pardon, ma tante, pardon ! Souvenez-vous que vous m'avez aimé. Mais vous m'aimez toujours, malgré mes torts envers vous, malgré mon crime. C'est la jalousie et je ne sais quoi encore qui m'ont poussé : j'étais fou. Ah ! vous n'êtes pas aussi impitoyable que vous voulez le paraître, ayez pitié de moi ! C'est une épreuve, n'est-ce pas, ma tante, une épreuve que vous me faites subir ? Oh ! elle est cruelle, allez. Mais ça ne fait rien, vous avez le droit de me parler durement ; et vous le voyez, tremblant, je me courbe devant vous. Ma tante, n'est-ce pas que vous êtes venue à Luerna pour me prévenir que M. de Brumelle, le juge d'instruction, me fait chercher ? Oh ! voilà bien ce qui prouve que vous m'aimez toujours. Merci, merci ! Je vais partir ; tenez, mes malles sont prêtes; j'irai loin, très loin, je traverserai les mers, j'irai en Amérique, en Asie, n'importe où, et, si vous l'exigez, personne n'entendra plus jamais parler de moi.

—Monsieur le baron de Canonge, répliqua sèchement Mlle de Nangis, j'ai quitté Troyes et suis venue à Luerna uniquement pour vous dire : Ce que vous avez de mieux à faire, ce que vous devez faire, c'est vous tuer !

—Mais c'est donc vrai, s'écria-t-il éperdu, voilà ce que vous voulez

—Vous n'avez pas su garder intact l'honneur de votre nom, vous n'avez plus le droit de vivre ! Vous vous êtes déshonoré, vous devez mourir !

—Non, je ne me tuerai pas ! exclama Antonin, saisi subitement d'une sorte de fureur. Vous voulez que je meure, vous ; moi, je veux vivre ! J'ai le temps de fuir. Ah ! je me cacherai si bien que je défie tous les policiers du monde de me trouver.

Mlle Arthémise haussa les épaules.

—Malheureux insensé, fit-elle, qui ne devine rien, qui ne comprend rien !

—Qu'est-ce que vous voulez que je devine, qu'est-ce que vous voulez que je comprenne ?

La vieille fille haussa encore les épaules et répondit :

—Vous devriez deviner que si M. de Brumelle, cédant à mes sollicitations, m'a informée que vous étiez à Luerna, sous le nom d'Albert de Limaux, il a pris ses mesures pour que vous ne puissiez sortir de cette ville autrement qu'escorté par des agents de police et des gendarmes. Mais quand même il vous serait possible de vous soustraire par la fuite aux poursuites dont vous êtes l'objet, vous devriez comprendre que vous n'échapperiez point pour cela à une condamnation, à la flétrissure publique. Ce ne serait pas vous, mais votre nom qu'on verrait sur le banc de la cour d'assises ; que vous fussiez dans n'importe quelle parti du monde, condamné par contumace, vous n'en seriez pas moins un forçat et la honte serait la même.

" Baron de Canonge, encore une fois, je vous le dis, vous ne pouvez vous échapper que par la mort. Maintenant, consultez votre courage, et, si vous n'êtes pas lâche, faites voir à ceux qui ont les yeux sur vous que la mort ne vous fait pas peur. Et pourquoi auriez-vous peur de la mort ? Mieux vaut mourir que de vivre ayant au front le stigmate de honte des criminels et des infâmes !

Antonin laissa échapper une plainte sourde, jeta autour de lui des regards de fou, s'affaissa sur un siège comme un bloc et se mit à pleurer. Les yeux de Mlle de Nangis se chargèrent de sombres éclairs et sa physionomie prit une expression terrible.

— Vertibleu ! monsieur, s'écria-t-elle, vous pleurez, je crois ; ah ! ça, mais vous avez donc toutes les lâchetés ! En vérité, vos larmes sont hors de saison. Ah ! ah ! ah ! ajouta-t-elle avec cruauté, est-ce que vous pleuriez en achetant le poignard avec lequel vous vouliez faire assassiner James Lincoln ? Baron de Canonge, jetez les yeux sur cette pendule, regardez, regardez ! Dans quelques minutes, onze heures vont sonner, et quand elles sonneront, des hommes de la police, ils sont dix, ils sont quinze peut-être, sans compter les gendarmes, entreront ici et se jetteront sur vous. Oui ils vont venir, mais ils ne vous prendront pas, ils n'auront que votre cadavre. J'ai juré que vous ne seriez pas arrêté, j'ai juré que vous ne passeriez pas en cour d'assises, j'ai juré que vous échapperiez par la mort à la terrible condamnation dont vous êtes menacé ! Allons, debout, le moment de mourir est venu ; debout, baron de Canonge, debout !

Et, comme Antonin restait immobile, écrasé, elle le saisit à l'épaule, le secoua avec violence, et le forçat à se remettre sur ses jambes.

—Vous allez vous tuer, lui dit-elle d'un ton impérieux ; ne pensez plus qu'à Dieu, devant lequel vous allez paraître,

—Je n'ai aucune arme, balbutia-t-il.

—J'y ai pensé, répliqua Arthémise.

Elle ouvrit le petit sac qu'elle avait à son bras, en tira d'abord un revolver chargé qu'elle posa sur la table, puis un tout petit flacon de cristal, dans lequel il y avait une douzaine de gouttes d'un liquide jaunâtre, qu'elle plaça également sur la table. Le baron, les yeux hagards, regardait sans voir ; la pensée lui échappait, la folie s'emparait de lui.

—Voilà, reprit l'implacable vieille fille, vous pouvez choisir ; si vous voulez vous brûler la cervelle, prenez ce revolver ; si vous préférez un autre genre de mort, ce flacon contient un poison foudroyant ; vous n'aurez qu'à en avaler quelques gouttes pour tomber aussitôt, sans avoir souffert, raide mort.

Elle jeta un coup d'œil sur la pendule.

—Baron de Canonge, reprit-elle, nous n'avons plus que deux minutes : comment voulez-vous mourir ? Choisissez !

Le malheureux poussa un cri rauque et, comme un fauve, se mit à tourner autour de la chambre. Revenant près de sa tante :

—Vous êtes folle, lui dit-il sourdement ; pourquoi voulez-vous que je meure ?

—Je vous l'ai dit, répondit durement Arthémise, je ne veux pas que vous passiez en cour d'assises, j'ai juré que le baron de Canonge ne serait pas un forçat.

—Mais je ne veux pas me tuer, moi, je veux vivre !

—Oh ! le lâche, le lâche ! exclama la vieille fille avec un suprême mépris, il a peur de la mort ! il ne veut pas se tuer, il aime mieux aller au bagne, subir toutes les ignominies.

—Vous me trompez, riposta Antonin avec fureur, il n'y a ici aucun agent de police pour m'arrêter ! Je peux fuir, j'en ai le temps.

Il se précipita vers la porte d'un cabinet de toilette, lequel ouvrait, de l'autre côté, sur un couloir de service. Il traversa le cabinet, mais, quand il voulut s'élancer dans l'escalier, deux hommes armés de pistolets lui barrèrent le passage. Au paroxysme de l'épouvante, il revint dans la chambre et bondit à la fenêtre. L'idée folle de sauter dans la cour de l'hôtel lui était venue ; mais en mesurant de l'œil la hauteur, il vit les gendarmes dans la cour. Un nouveau cri rauque s'échappa de sa poitrine et il se rejeta en arrière. A ce moment, onze heures sonnèrent. Sans prononcer une parole, Mlle de Nangis tendit le revolver au baron. Il le saisit avec rage et le jeta dans un coin de la chambre. Un bruit de pas lourds retentit dans le grand escalier.

—Ce sont les agents de police et les gendarmes qui viennent, dit Mlle de Nangis.

Antonin n'avait plus figure humaine. On heurta à la porte, et aussitôt une forte voix italienne cria, en français :

—Au nom du roi et de la loi, ouvrez !

—Eh bien, dit Arthémise, croyez-vous encore que je vous trompe ? Allons, baron de Canonge, la mort ou le bagne, choisissez !

Les hommes frappaient à la porte, menaçant de l'enfoncer. Antonin était fou de terreur. Il jeta sa main fiévreuse sur le flacon de cristal.

—Vous m'avez maudit, dit-il, en lançant à sa tante un regard de damné. A votre tour, soyez maudite !

Sur ces mots, il déboucha le flacon et en avala le contenu. Aussitôt il tomba à la renverse comme une masse. Il était mort !

Mlle de Nangis fit un signe de croix, puis ouvrit la porte. Aux hommes qui entrèrent, elle montra le cadavre et leur dit :

—On ne met pas en prison un baron de Canonge ; si vous le voulez, prenez son cadavre !

Béchard se pencha sur le corps et le toucha en plusieurs endroits.

—Il est bien mort, dit-il ; le baron de Canonge s'est fait justice lui-même.

Il prit le flacon que le mort tenait dans sa main crispée et ajouta :

—Le baron de Canonge s'est empoisonné !

—Oui, dit la vieille fille en se signant, et c'est moi qui lui ai apporté le poison.

Le Français et les Italiens regardèrent Mlle de Nangis en frissonnant d'horreur. La vieille fille avait l'air de marmotter une prière, faisant, sans s'arrêter, de nombreux signes de croix. Elle était d'une pâleur livide, les yeux lui sortaient de la tête, des spasmes soulevaient sa poitrine et la folie était dans son regard. Soudain, elle se redressa, hautaine.

—Laissez-moi passer, dit-elle, ordonnant aux hommes de s'écarter, laissez passer Mlle de Nangis !

Elle sortit de la chambre sans avoir jeté un dernier regard sur le mort et descendit l'escalier, continuant à faire des signes de croix.

—Hum, fit Béchard, se parlant à lui-même, je crois bien que la vieille demoiselle marche vers la folie.

XV

LA SCÈNE DU RÉVEIL.

Le jour où M. et Mme de Carmeille étaient arrivés à la villa Adriani, M. et Mme Levasseur, qui s'y étaient momentanément installés, retournèrent à leur hôtel où, comme nous l'avons dit, des logements avaient été préparés pour recevoir Mme Lincoln, James Lincoln et Georges Vibert. La vieille servante de Mme Levasseur, qui était une excellente cuisinière, était restée à la villa Adriani. M. et Mme de Carmeille n'avaient amené avec eux que Louise, qui avaient été la fidèle et dévouée gouvernante de Valentine. Il va sans dire que la bonne Louise avait été instruite de la résurrection de sa jeune maîtresse et qu'elle et Mme de Carmeille savaient maintenant dans quel triste état se trouvait la jeune fille. M. de Carmeille avait fait à Georges Vibert la même confidence qu'à Louise, et tous nos personnages, réunis au bord du lac de Côme, étaient prêts à aider le docteur Chauvret, en remplissant le rôle que le savant avait donné à chacun d'eux dans le drame intime qui allait se jouer à la villa Adriani. Coïncidence singulière ; pendant que le baron de Canonge était aux prises avec Mlle de Nangis dans une chambre de l'hôtel des Alpes, les scènes émouvantes que nous allons raconter, qui se passaient à la villa Adriani. Mais avant, nous devons dire ce qui avait été fait la veille.

A l'heure même où Mlle de Nangis apprenait par Victoire, son ancienne femme de chambre, l'arrivée, au bord du lac de Côme, de M. et Mme de Carmeille, de Georges Vibert, de James Lincoln et de sa mère, le docteur Chauvret faisait boire à sa malade une tasse de thé dans laquelle il avait versé un narcotique. Immédiatement après, sentant venir le sommeil, la jeune fille reclama son lit. La domestique italienne l'aida à se déshabiller et elle se coucha. Presque aussitôt elle s'endormit d'un sommeil de plomb. Alors, l'italienne sortit de la chambre et alla trouver le docteur qui attendait dans le salon, en compagnie de M. et de Mme de Carmeille, de M. et de Mme Levasseur. La jeune servante n'avait rien à dire, sa présence parlait.

—Elle dort, dit M. Chauvret en se levant. Chère madame, continua-t-il, s'adressant à Mme de Carmeille, vous allez revoir votre chère Valentine ; venez.

Tous le suivirent dans la chambre de la jeune fille. Elle dormait, les lèvres légèrement entr'ouvertes, ayant la respiration libre, sa main gauche contre sa joue, l'autre pendante au bord du lit.

—Oh ! c'est bien vrai, dit Mme de Carmeille très émue, elle est plus belle encore.

Elle s'approcha du lit la première et colla ses lèvres sur le front pur de la dormeuse. Après elle, Mélanie et les deux maris mirent aussi un baiser sur le front de Valentine.

—Marcel, est-tu bien sûr qu'elle ne se réveillera pas ? demanda M. de Carmeille.

—Absolument sûr.

—Et, comme tu l'as dit, elle ne se réveillera demain matin qu'à dix heures ?

— Oui, à quelques minutes près. Du reste, dès neuf heures, chacun de nous sera à son poste.

Hélène et Mélanie pleuraient silencieusement.

—Mesdames, leur dit le docteur, vous savez ce que vous avez à faire ; nous nous retirerons, ces messieurs et moi, dans la pièce à côté. Dès que vous aurez fini, vous nous appellerez.

Les trois hommes sortirent.

—Ah ! embrassons-la encore, dit Mme de Carmeille à Mélanie.

Toutes deux couvrirent de baisers le front et les joues de Valentine.

—Vous voyez si je l'aime, si je l'ai aimée ? dit Hélène.

—Vous avez été sa mère, répondit Mélanie ; aussi ai-je peur qu'elle ne puisse jamais m'aimer autant que vous.

—Oh ! n'ayez pas cette crainte ; si, si, elle vous aimera ; mais est-ce qu'elle ne vous aimait pas déjà ? Une attraction puissante l'attirait vers vous ; c'est son cœur qui parlait. Oh ! vous ne me défendrez jamais de l'aimer n'est-ce pas ?

—Vous serez toujours sa mère !

—Et si elle m'aime encore, elle ?

—J'en serai heureuse.

—Vous êtes sûre de ne pas être jalouse ?

—J'en suis sûre.

Mme de Carmeille prit la main de Mme Levasseur, la serra et, poussant un soupir:

—Moi, dit-elle, j'ai été jalouse, affreusement jalouse. et j'en ai été cruellement punie.

—Maintenant, vous ne l'êtes plus.

—Je ne sais pas, prononça tout bas Mme de Carmeille,

Mélanie l'embrassa, puis dit :

—Nous oublions ces messieurs qui attendent.

Alors, elles découvrirent la jeune fille et enveloppèrent son beau corps dans une chaude couverture de laine. L'opération terminée, Mme Levasseur ouvrit la porte de la chambre, et dit :

—Messieurs, vous pouvez venir.

Ils rentrèrent.

—Qui prend notre chère malade ? demanda le docteur.

—Vous, monsieur ne Carmeille, dit M. Levasseur.

—Eh bien, oui, moi, répondit le mari d'Hélène.

—Mesdames, dit M. Chauvret, allez attendre dans la voiture.

Les deux femmes disparurent. M. de Carmeille prit la jeune fille dans ses bras et, précédé du docteur et suivi de M. Levasseur, il porta le précieux fardeau jusque dans la cour de la villa, où était la voiture, et dans laquelle Hélène et Mélanie avaient déjà pris place. Elles reçurent la dormeuse sur leurs genoux. Pendant que M. Chauvret fermait les portières, M. de Carmeille et M. Levasseur grimpaient sur le siège du cocher. M. de Carmeille saisit les guides du cheval et la voiture, étant sortie de la cour, se dirigea rapidement vers la villa Adriani où elle ne tarda pas à arriver. La dormeuse fut portée par M. de Carmeille dans une chambre du premier étage et Hélène et Mélanie, aidées par Louise, la couchèrent dans un bon lit de France, autrement doux et moelleux que les lits d'Italie, ceci dit sans vouloir critiquer le confortable de nos voisins de l'autre côté des Alpes. Louise, qui ne pouvait se lasser de contempler sa jeune maîtresse, avait peine à retenir ses sanglots.

—Mon Dieu, mon Dieu, disait-elle, mais je ne sais plus ce que je fais ; c'est la joie qui me fait perdre la tête. Pensez donc, je croyais qu'elle était morte, et la voilà, je la vois, je peux l'admirer. Oh ! ma chère maîtresse, ma chère Valentine !

Louise aurait voulu qu'on lui permit de passer la nuit près de la jeune fille ; elle serait si heureuse de veiller sur son sommeil ! Mais elle eut beau prier M. de Carmeille, il fit la sourde oreille et elle dût se retirer dans sa chambre. Bientôt les lumières s'étingnirent et tout devint silencieux à la villa Adriani. M. et Mme Levasseur étaient retournés à leur hôtel.

*** Le lendemain matin, à huit heures, M. Chauvret arriva à la villa Adriani ; il fut reçu par M. de Carmeille. Mme de Carmeille déjà levée, elle aussi, s'habillait. Louise était près d'elle. Plus de vêtements de deuil et l'on espérait bien ne pas les reprendre. Ainsi que le lui avait recommandé M. Chauvret, Mme de Carmeille s'était fait coiffer comme elle l'était lors de la dernière visite de James Lincoln à la Maison Blanche et avait mis la robe de printemps qu'elle portait ce jour-là. On remontait de plusieurs mois en arrière, et, comme si tant d'événements ne s'étaient pas accomplis, on voulait se retrouver à la villa de Carmeille, à la fin de mai. Dès qu'Hélène fut habillée, elle rejoignit au salon son mari et le docteur. Il était alors neuf heures. Louise était rentrée dans sa chambre qui, comme à la villa de la Maison Blanche, était contiguë à celle de la jeune fille. Mme de Carmeille, malgré son âge et ses cheveux blancs, était si charmante, si gracieuse dans sa fraîche toilette de printemps, que son mari et M. Chauvret ne purent s'empêcher de la complimenter.

—Alors, madame, dit le docteur, c'est ainsi que vous étiez mise le dimanche de mai où Valentine et James se sont vus la dernière fois ?

—Oui, mon cher docteur, et il n'y a absolument rien de changé dans ma toilette ; j'ai aux oreilles les mêmes boutons, les mêmes bagues à mes doigts et à mon bras le même bracelet.

—C'est très bien.

—Dès hier, Louise et moi, nous avons préparé le costume de Valentine ; on n'a oublié aucune de vos recommandations, monsieur.

—Ayons donc bon espoir, Louise est à son poste ?

—Oui, docteur, et vous pouvez compter sur elle, peut-être plus que sur moi-même.

—Et pourquoi cela, madame ?

—Si vous saviez comme je suis émue !

—Je le comprends, mais il faut vous maîtriser.

—Il me semble que je ne pourrai ni rien dire, ni rien faire.

—Songez à la guérison de notre malade et ne pensez qu'à cela.

Mme de Carmeille soupira.

—Chère, chère enfant ! murmura-t-elle.

—Je suis tranquille, dit M. de Carmeille, je connais Hélène, elle n'aura pas un instant de défaillance, elle sera forte.

—Comme nous le serons tous, ajouta M. Chauvret.

Ils ne bougèrent pas du salon jusqu'à dix heures ; alors ils devinrent anxieux, le docteur lui-même était soucieux. M. de Carmeille ne tenait plus en place ; à chaque instant, il se levait, marchait tantôt à pas lents, tantôt à grands pas, puis revenait s'asseoir. Il regardait sa femme,

lui souriait et elle lui répondait par des regards expressifs. Hélène avait la poitrine oppressée, haletante. M. Chauvret ne s'était pas trompé, à dix heures six minutes, la jeune fille rouvrit les yeux, et, presque aussitôt, sa vue se porta sur Louise, debout devant le lit et toute souriante.

—Oh ! oh ! fit Valentine.

Elle repoussa la couverture, s'assit sur le lit, et son regard étonné se fixa sur la gouvernante, qui continuait à sourire.

—Oh ! fit-elle encore.

Puis, elle se frotta les yeux, et ses mains agitées pressèrent son front.

—Eh bien, mademoiselle, dit Louise, j'espère que vous avez dormi longtemps, ce matin ; savez-vous que dix heures viennent de sonner ? En vous voyant si bien dormir, je croyais vraiment, que vous ne vous réveilleriez qu'à midi.

Le son de la voix de sa gouvernante avait fait tressaillir la jeune fille et, de nouveau, ses yeux grands ouverts se fixèrent sur le visage de Louise. Celle-ci reprit :

—Il vous arrive rarement de vous lever aussi tard, mademoiselle ; il est vrai que vous avez fait hier, en compagnie de la petite Rosette, la fille du jardinier, une longue promenade à pied dans la forêt ; naturellement vous aviez besoin de vous reposer.

—Rosette, Rosette, murmura la jeune fille d'une voix hésitante.

—Si vous voulez vous lever, mademoiselle, je suis prête à vous aider à faire votre toilette et à vous habiller ; dimanche dernier, vous m'avez fait des compliments sur la façon dont j'ai arrangé vos magnifiques cheveux ; eh bien, mademoiselle Valentine, je vous ferai aujourd'hui la même coiffure. D'ailleurs c'est aujourd'hui dimanche et il faut vous faire belle, très belle. Tenez, mademoiselle, continua Louise, prenant sur le dossier d'un fauteuil une robe de soie rose et la montrant à la jeune fille, voici la robe que vous allez mettre, c'est celle que vous aviez dimanche dernier.

La jeune fille regarda la robe comme elle avait d'abord regardé la gouvernante, avec étonnement, puis, une main sur son front, elle parut s'absorber en elle-même. Il n'y avait pas chez elle que de l'étonnement; aucune des paroles de Louise ne lui avaient échappé et ces paroles remuaient tout son être ; cela se voyait au frémissement de ses lèvres, à l'éclat de son regard, à son sein agité, à de légers tressaillements, à certaines contractions des muscles du visage. Louise attendait en proie à une horrible anxiété. Soudain la jeune fille eut un mouvement brusque, se frappa le front, se secoua.

—Qu'ai-je donc ? dit-elle, en parlant à elle-même ; que se passe-t-il donc en moi ?

Elle se redressa et s'écria, les bras tendus :

—Où suis-je, où suis-je ?

Son regard, éperdu, interrogeait Louise. Celle-ci, redoublant de courage, se mit à rire.

—Mademoiselle Valentine, répondit-elle, vous n'êtes pas encore bien éveillée ou, avant votre réveil, vous avez fait un vilain rêve, qui vous a fort troublée ; remettez-vous, ma chère et bonne maîtresse, vous êtes dans votre lit, dans votre chambre de jeune fille, et Louise, votre fidèle Louise, qui vous a tant de fois bercée dans ses bras, quand vous étiez toute petite, Louise est près de vous.

—Louise, oui, c'est Louise, prononça lentement la jeune fille, et je suis....

—A la Maison-Blanche, dans votre chambre, ajouta vivement la gouvernante.

—Ah ! la Maison-Blanche ! répéta la jeune fille.

Allongeant le cou, elle promena ses yeux étincelants de tous les côtés. Sa vue ne rencontra que les objets qui lui étaient autrefois familiers. Mais elle ne retrouvait pas le souvenir, la lumière ne venait pas dissiper l'obscurité du cerveau. Elle cessa de regarder, resta un instant songeuse, puis laissa échapper un long soupir.

—Je veux me lever, dit-elle, sortant ses jambes hors du lit.

Vivement, Louise l'aida à se lever et à passer un peignoir. Alors Louise reprit la parole :

—Mademoiselle Valentine....

—Pourquoi m'appelez-vous Valentine ? interrompit la jeune fille.

—Mais parceque c'est votre nom ; n'êtes-vous pas mademoiselle Valentine de Carmeille, la belle Valentine ?

—Valentine de Carmeille, la belle Valentine ! répéta la malade.

Après une pause, elle reprit :

—Oui, c'est vrai, je suis Mlle de Carmeille, la belle Valentine.

—Tenez, mademoiselle, dit Louise, la plaçant devant une glace, regardez-vous dans ce miroir : n'est-ce pas que vous êtes bien belle ? Ah ! c'est avec raison que les ouvriers de la filature et tout le monde, à Troyes, vous appellent la belle Valentine.

La jeune fille resta un moment silencieuse, regardant son visage dans la glace, puis murmura :

—Valentine de Carmeille ! C'est moi, je me reconnais !

—Maintenant, ma chère maîtresse, dit Louise, il faut vous habiller et bien vite ; si vous ne vous dépêchez pas, vous ne serez pas habillée pour onze heures. Votre mère, Madame de Carmeille est déjà au salon où elle vous attend ; vous devez être près d'elle pour recevoir les invités. Que je vous dise, mademoiselle, vous aurez aujourd'hui le plaisir de voir M. Georges Vibert ; il est à Troyes depuis hier et il viendra passer la journée tout entière à la Maison-Blanche. Tenez, mademoiselle, je crois bien que M. Georges Vibert est venu tout exprès pour assister à la demande de votre main qui va être faite aujourd'hui à votre père et à votre mère par la mère de votre amoureux, Mme Lincoln : cela se comprend, mademoiselle, M. Georges Vibert aime tant son ami, M. James Lincoln !

Valentine était haletante ; éperdue, effarée, les yeux pleins de flammes, elle saisit violemment le bras de Louise.

—Qu'est-ce que tu dis ? s'écria-t-elle.

—Comment, fit la gouvernante, jouant l'étonnement, est-ce que mademoiselle Valentine ne se rappelle pas que M. James Lincoln et sa mère viennent aujourd'hui à la Maison-Blanche pour la demande en mariage ?

Le jeune fille fut prise d'une sorte de tremblement nerveux et porta ses deux mains à son front.

—James Lincoln, James Lincoln ! prononça-t-elle à mi-voix ; mais oui, je me souviens, c'est aujourd'hui qu'il doit venir avec sa mère.

XVI

LES RÔLES

A onze heures, Valentine était habillée et prête à descendre au salon.

—Voyez-vous dans cette glace, mademoiselle, lui dit Louise ; eh bien ! êtes-vous satisfaite ? Vous trouvez-vous bien ainsi ?

—Oui, je suis bien, répondit-elle.

Et elle se mirait insouciante, inconsciente aussi, et cependant souriait à son image.

—Comme toujours, reprit Louise, on trouver Mlle de Carmeille ravissante, et plus que jamais on vous appellera la belle Valentine. Devant vous, la mère de M. James, qui ne vous connaît pas encore, sera en extase.

La jeune fille paraissait toujours étonnée chaque fois qu'un nom dont elle avait perdu le souvenir, venait brusquement frapper ses oreilles. Mais pensive, le front rêveur, elle avait toujours l'air de chercher quelque chose en elle-même. La tâche de Louise était remplie. Elle ouvrit la porte de la chambre, qui donnait sur un couloir conduisant à l'escalier, puis agita le cordon d'une sonnette, pour prévenir ceux qui attendaient que la jeune fille, habillée, allait sortir de sa chambre. Nos trois personnages se dressèrent comme mus par un ressort ; M. Chauvret, toujours calme, cachait avec soin ses perplexités. Ils échangèrent entre eux de rapides regards.

—Voici le moment de la terrible épreuve, dit M. de Carmeille.

—Oui, répondit M. Chauvret. Dans un instant, Valentine entrera dans ce salon, continua-t-il, et c'est ici qu'elle doit recouvrer la raison. Du courage, madame, encore une fois, soyez forte. Pas de larmes, montrez à la pauvre enfant un visage joyeux, ayez constamment le sourire sur les lèvres. Elle hésite peut-être à descendre, appelez-là, moi, je me retire dans la pièce à côté et ne me montrerai que quand je jugerai le moment opportun ; mais j'aurai l'oreille attentive, j'entendrai tout.

—Mon cher docteur, j'espère que vous serez content de moi, répondit Mme de Carmeille.

Elle respira avec force, puis ouvrit la porte du salon, s'avança dans le vestibule jusqu'au pied de l'escalier et appela :

—Valentine, Valentine, il est onze heures et tu dois être habillée : viens, descends vite, ton père et moi nous t'attendons !

La jeune fille eut un haut-le-corps. Elle avait entendu et probablement reconnu la voix.

—Mademoiselle Valentine, dit Louise, c'est Mme de Carmeille, c'est votre mère qui vous appelle.

—Oui, répondit-elle, j'ai entendu et je descends.

Sortant aussitôt de sa chambre, elle marcha vers l'escalier.

—Madame, cria Louise, Mlle Valentine descend.

Mme de Carmeille rentra dans le salon dont elle laissa la porte à deux battants toute grande ouverte.

—Je tremble, dit-elle à son mari.

—Je tremble aussi, mais nous devons vaincre notre émotion, paraître gais, avoir le sourire sur les lèvres.

Ils se serrèrent la main.

—Courage et espoir, dit Armand.

—Courage et espoir, répéta Hélène.

Ils entendaient le bruit léger que faisait Valentine, descendant l'escalier. Dans le vestibule, elle s'arrêta, eut dans les yeux comme un éclair de plaisir, et, les unes après les autres, regarda les statues et les peintures. De même que dans la chambre qu'elle venait de quitter, elle se voyait à la villa de la Maison-Blanche. Elle posa sa main sur le bras d'une Niobé de marbre et un sourire doux et triste effleura ses lèvres. Craintive, d'un pas hésitant, ayant peur de faire du bruit, s'effarouchant du froufrou de sa robe, elle entra dans le salon. M. et Mme de Carmeille étaient debout, l'un près de l'autre ; tous deux étaient souriants, mais avaient la poitrine oppressée.

—Bonjour, ma chérie, dit le mari.

—Bonjour, ma fille, dit Hélène.

Le premier mouvement de Valentine avait été de se jeter dans les bras de l'un ou de l'autre ; mais un tremblement l'avait saisie et elle s'était arrêtée interdite, comme confuse, et n'osait plus avancer.

—Valentine, qu'as-tu donc ? lui dit M. de Carmeille, pourquoi n'offres-tu pas ton front, comme d'habitude, aux baisers de ta mère et de ton père ?

La jeune fille, toute palpitante, tenait ses deux mains fortement appuyées sur son cœur.

—Mon Dieu, ô mon Dieu ! fit-elle.

—Valentine, reprit M. de Carmeille, pourquoi nous regardes-tu ainsi avec de grands yeux étonnés ? En vérité, on dirait que tu ne reconnais plus ta mère et ton père.

La jeune fille ne répondit pas, mais l'expression de sa physionomie révélait son agitation intérieure. M. de Carmeille continua :

—Valentine, ma chérie, tu as quelque chose, de grâce, dis-nous ce qui se passe en toi.

—Ah ! je ne sais pas ! je ne sais pas ! s'écria-t-elle avec un accent déchirant.

Alors, elle laissa aller sa tête languissante sur l'épaule de M. de Carmeille et redevint songeuse.

—Valentine, tu ne nous parles pas, n'as-tu donc rien à nous dire ? demanda Mme de Carmeille.

Elle fit un mouvement et poussa un long soupir. Ce fut tout.

Mme de Carmeille, pas plus que son mari, ne parvint à tirer la jeune fille de son espèce de torpeur ; elle s'obstinait à rester silencieuse. Armand et Hélène avaient l'un après l'autre, captivé l'attention de Valentine, mais sans que rien parût l'intéresser sérieusement. C'étaient toujours des demi-clartés qui passaient rapides comme un éclair dans la nuit. Tout à coup, un jeune homme, très élégamment vêtu et tenant son chapeau à la main, parut à l'entrée du salon.

—Ah ! Georges Vibert ! s'écria M. de Carmeille en se levant.

La main tendue, il s'avança vers le jeune homme, Après la poignée de mains, M. de Carmeille dit :

—Soyez le bienvenu, mon ami ; je vous ai annoncé à Mme de Carmeille et à Valentine et nous vous attendions avec impatience, car il y a plus d'une heure que vous devriez être à la Maison-Blanche.

—Alors, monsieur, répliqua Georges, vous et ces dames voulez bien m'excuser de la liberté que j'ai prise, liberté qui pouvait être de l'indiscrétion ?

—Mon cher Georges, Mme de Carmeille, Valentine et moi, nous vous remercions de tout cœur de cette nouvelle marque d'amitié que vous nous donnez. Aujourd'hui, nous serons tout à fait en famille ; ami de James Lincoln et le nôtre, vous êtes de la famille.

—M. de Carmeille continue à me traiter en enfant gâté, dit Georges en souriant.

Il fit quelques pas et se trouva devant Mme de Carmeille et Valentine qui s'étaient levées. Il jeta un long regard sur la jeune fille, puis s'inclina respectueusement, Mme de Carmeille rendit le salut. Valentine resta raide, comme glacée ; les yeux fixés sur le jeune homme.

—Eh bien, Valentine, fit Mme de Carmeille, tu ne dis rien à notre ami Georges Vibert ?

La jeune fille eut un haut-le-corps, et, machinalement, tendit sa main à l'ami de James, qui la pressa doucement. Sans avoir prononcé un mot, toujours absorbée dans son rêve, Valentine reprit sa place sur le canapé. Du regard, Georges interrogea M. de Carmeille. Celui-ci ébauchait un sourire et dit :

—Attendons.

Le jeune homme se détourna pour essuyer furtivement une larme.

—Asseyez-vous, Georges, dit M. de Carmeille, lui montrant un fauteuil.

—Mme Lincoln et James ne tarderont pas à arriver, reprit Georges après un bout de silence.

—Ils seront ici dans un instant ; Nicolas est allé les attendre à la gare, et, à moins que le train ne soit en retard, il y a près de trois quarts d'heure qu'ils ne sont plus à Troyes.

A ce moment, le roulement d'une voiture se fit entendre et bientôt le bruit des roues et des sabots du cheval retentit sur le pavé de la cour de la villa.

—Enfin, les voilà, dit M. de Carmeille ; c'est Mme Lincoln et son fils.

Valentine redressa brusquement la tête et l'on put croire qu'elle allait se lever et se précipiter hors de l'appartement pour courir à la rencontre de ceux qui arrivaient. Hélas ! non ; elle resta assise ; mais tout son corps se mit à trembler comme si un froid glacial l'eût saisie. M. de Carmeille s'était avancé jusque dans le vestibule pour recevoir Léontine et son fils ; Hélène se tenait à l'entrée du salon, et Georges Vibert, debout, restait près de son fauteuil. Mme Lincoln et James parurent, Tous deux étaient très pâles ; le regard du jeune homme et l'expression de sa physionomie trahissaient son agitation intérieure, ses angoisses ; Mme Lincoln avait l'air embarrassé, inquiet, craintif. Le regard de James, plongeant dans le salon, chercha Valentine. Il la vit sur le canapé, Elle avait les yeux ardents, fixés sur lui. Il chancela comme pris de vertige et crut qu'il allait tomber. Heureusement, il se remit aussitôt et parvint à se raidir contre son émotion. Après avoir serré silencieusement la main de Mme Lincoln, M. de Carmeille embrassa son fils.

—Rien encore, lui dit-il tout bas, mais courage, pas de défaillance.

Le jeune homme répondit par un profond soupir, Mme Lincoln avait fait un pas vers Mme de Carmeille, puis s'était arrêtée, n'osant plus avancer. Hélène devina ce qui se passait dans l'âme de la mère de James et ce fut elle qui s'approcha de Léontine.

—Madame, dit-elle d'une voix douce et affectueuse, je me suis fait une promesse à moi-même ; pour que je puisse tenir cette promesse que je me suis faite, il faut que vous me laissiez vous embrasser.

—Ah ! madame, madame ? fit Léontine ayant peine à retenir ses larmes.

Les deux femmes s'embrassèrent, Et Hélène dit à l'oreille de Leontine :

—J'ai tout oublié, oubliez aussi !

—Puis, lui montrant James et Valentine :

—Pour nous, ajouta-t-elle, voilà le présent, et espérons-le, l'avenir !

—Espérons ! répondit Mme Lincoln.

Tous étaient dans le salon.

M. de Carmeille prit la main de Valentine, l'aida à se lever et, l'amenant devant la mère de James :

—Madame Lincoln, dit-il, j'ai l'honneur de vous présenter Mlle Valentine de Carmeille ma fille.

Valentine qui, maintenant, regardait la mère comme elle avait regardé le fils, salua par un petit mouvement de tête.

—Mademoiselle Valentine, dit Mme Lincoln, qui ne pouvait se lasser d'admirer la jeune fille, voulez-vous permettre à la mère de James de vous embrasser,

La malade tressaillit, resta un instant comme étourdie, puis tendit son front, sur lequel Mme Lincoln mit un baiser, Alors M. de Carmeille fit faire un mouvement à la jeune fille, et elle se trouva en face de James.

—Mes enfants, dit M. de Carmeille, depuis huit jours vous êtes fiancés et bientôt vous serez unis allons, James, vous pouvez embrasser Valentine de Carmeille, votre future femme !

—Mon Dieu, mon Dieu, mais c'est donc vrai ! murmura la jeune fille se parlant à elle-même et sous le coup d'une émotion extraordinaire,

Les lèvres du jeune homme touchèrent ses joues. Elle poussa un cri, ses yeux se remplirent de larmes et aussitôt elle éclata en sanglots. Elle avait reculé jusqu'au canapé, sur lequel elle se laissa tomber lourdement.

—Valentine, Valentine ! cria M. de Carmeille.

Elle n'eut pas l'air d'avoir entendu. Elle prit sa tête dans ses mains, et, les coudes sur les genoux, elle resta immobile, absorbée en elle-même. Vainement Mme de Carmeille et Mme Lincoln adressaient de tendres paroles à la jeune fille ; impossible de la faire sortir de son mutisme et de son effrayante immobilité. Il semblait qu'elle eût été subitement frappée d'insensibilité. Mais alors c'était une aggravation du mal.

M. Chauvret, lui aussi, était inquiet et fort perplexe. Il entr'ouvrit doucement la porte derrière laquelle il se tenait caché, avança la tête et jeta un long regard sur la jeune fille. M. de Carmeille et les deux femmes l'interrogèrent du regard avec anxiété.

—Ne désespérez pas [illegible] mais laissez-la, ne lui parlez plus [illegible] profond silence règne autour de [illegible]

XVII

LES COMMÉRAGES

M. de Carmeille s'était assis. James avait séché ses larmes. Le salon s'était fait et l'on aurait pu entendre le vol d'une mouche. Tout à coup, Léontine, effarée, pâle comme une morte, ayant la terreur

peinte sur le visage, se précipita dans le salon. D'un bond, M. de Carmeille se dressa sur ses jambes.

—Louise, qu'y a-t-il ? Qu'avez-vous ? demanda-t-il avec inquiétude.

—Monsieur, madame, répondit la gouvernante d'une voix étranglée, c'est Mlle de Nangis.

—Hein, Mlle de Nangis ? Que voulez-vous dire, Louise ? Expliquez-vous !

—Je l'ai vue, monsieur.

—Où ? Quand ?

—Tout à l'heure ; elle vient ici, monsieur. Ah ! tenez, tenez, la voilà !

Mlle de Nangis venait de pénétrer dans le vestibule. M. de Carmeille s'élança hors du salon et se plaça devant la vieille fille, pour l'empêcher d'avancer.

—Mademoiselle de Nangis, lui dit-il d'une voix grave et sévère, que venez-vous faire ici, que voulez-vous.

—Au nom du père et du fils et du saint-esprit, ainsi soit-il, dit Arthémise d'un ton guitural en faisant le signe de la croix

—Oh ! fit M. de Carmeille.

Et, stupéfié, effrayé, il recula, ne songeant plus à barrer le passage à la vieille demoiselle. Elle entra dans le salon. Mme de Carmeille et Mme Lincoln, Louise, James et Georges, tout debout, s'étaient groupés devant Valentine, la cachant ainsi au regard de Mlle de Nangis. La vieille fille s'avança lentement et s'arrêta devant le groupe.

—Ah ! fit-elle, vous voilà tous réunis, j'en suis contente. Voilà M. James Lincoln et son ami Georges Vibert ; vous, madame, continua-t-elle, s'adressant à la mère de James, je vous reconnais, bien que je ne vous aie vue qu'une seule fois, vous êtes madame Lincoln.

Elle fit un grand signe de croix et continua :

—C'est Dieu qui m'a ordonné de venir ici, et j'ai obéi à l'ordre de Dieu. Approchez-vous, monsieur de Carmeille, et placez-vous là à côté de votre chère Hélène, afin qu'Arthémise de Nangis soit devant vous tous, ainsi qu'une coupable doit être devant ses juges.

Elle fit un nouveau signe de croix et se laissa tomber sur ses genoux.

—Messieurs et mesdames, reprit-elle, je suis venue ici pour m'humilier devant vous et vous demander pardon de tout le mal que j'ai fait dans ma vie à vous et aux autres. Pardon, pardon ! Oh ! pardonnez-moi pour que Dieu, à son tour, puisse me pardonner !

—Mademoiselle de Nangis, dit M. de Carmeille d'un ton solennel, vous êtes pardonnée !

La vieille fille se courba, se signa ; se releva, et, quand elle fut debout, elle se mit à faire, sans discontinuer, de nombreux signe de croix.

Quand il avait entendu Louise annoncer l'arrivée à la villa de Mlle de Nangis, le docteur Chauvret était entré brusquement dans le salon avec l'intention d'éconduire la visiteuse, et, au besoin, d'employer la force pour la mettre dehors. Mais, ayant jeté un regard sur Valentine, il s'était aussitôt arrêté, ne voulant plus interdire l'entrée du salon à la vieille fille.

Dès que le son de la voix de Mlle de Nangis était arrivée à l'oreille de Valentine, elle avait éprouvé dans tout son être une commotion violente ; sa tête s'était redressée, et l'œil clair, brillant, éveillé, elle écoutait, attentive. Elle ne voyait pas le docteur qui, à l'écart et un peu en arrrière, observait ses mouvements et étudiait l'expression de son regard et de sa physionomie. Plus de tremblement nerveux, d'agitation fébrile, les lèvres n'était plus frémissantes ; le visage calme, reposé, épanoui, n'avait plus de contractions musculaires ; en elle, enfin, plus rien de tourmenté. Une douce lumière éclairait les yeux, et sur le front pur il y avait quelque chose de rayonnant. Et, quant une lueur plus vive s'échappait du regard, le docteur se disait :

—Cette fois, voilà bien l'éclair de l'intelligence, la clarté qui éclaire l'esprit et anime la pensée !

Et, dans l'expression de la physionomie, M. Chauvret voyait en même temps de l'étonnement et du ravissement. Tout cela n'indiquait-il pas la rentré en possession des facultés intellectuelles, le réveil de la raison ? M. Chauvret ne pouvait pas s'y tromper ; oui, c'était la guérison. Et ce que Louise, M. de Carmeille, Mme de Carmeille, Georges Vibert et James lui-même n'avaient pu faire. C'est Mlle de Nangis qui l'obtenait sans le savoir, à son insu ; c'est cette vieille fille qui produisait cet effet attendu, la commotion, le choc faisant jaillir la lumière, dissipant les ténèbres. Pourquoi cela ? Mystère !

Mais qu'importe, M. Chauvret constatait le fait et n'avait qu'à se réjouir du résultat ; une joie immense inondait son cœur. Il n'était pas seul à s'apercevoir du changement qui s'opérait chez Valentine, M. de Carmeille, James et les autres, bien que Mlle de Nangis eût forcément captivé leur attention, avaient souvent les yeux sur la jeune fille et voyaient s'accomplir l'espèce de métamorphose. C'est après avoir vu la joie qui illuminait le visage du docteur, que M. de Carmeille avait dit à Mlle de Nangis :

—Vous êtes pardonnée !

Si l'apparition inattendue de la vieille fille avait causé une certaine terreur, si son entrée en scène avait provoqué un vif mouvement de surprise, que devait-on penser en voyant ses chevenx s'echapper par mèche de dessous son chapeau mis de travers, en voyant ses mouvements désordonnés, ses yeux et sa figure tourmentée ? Certes, ces allures singulières, ses nombreux signes de croix disaient assez qu'elle n'avait plus toute sa raison. Depuis qu'elle était sortie de l'hôtel des Alpes, l'aliénation mentale avait fait chez elle des progrès effrayants, et ce qui lui restait encore de raison allait s'éteindre tout d'un coup, fatalement, comme s'éteint la lumière d'une bougie que l'on souffle.

Valentine, qui, depuis un instant s'était dressée sur ses jambes, s'avança brusquement, et, pressant entre Mme de Carmeille et Mme Lincoln, se trouva en face de Mlle de Nangis. A sa vue, la vieille fille poussa un cri d'épouvante, rauque, horrible, et bondit en arrière. Mais elle n'eut que le temps de reconnaître Valentine et de s'imaginer que la morte venait de sortir de son tombeau pour la maudire. Instantanément la pensée lui échappa et la nuit se fit en elle. C'était la folie !

Elle ne se rappelait plus qu'elle était en Italie, à Loerna, et pourquoi elle y était venue. Elle ne se souvenait plus de rien, et elle ne reconnaissait plus ceux qui étaient devant elle. Comme Valentine, Mlle de Nangis avait éprouvé une commotion qui avait produit un ébranlement terrible ; mais il résultait de cet ébranlement de l'être tout entier, deux phénomènes différents. En voyant Mlle de Nangis, Valentine avait retrouvé sa raison ; en voyant Valentine, Mlle de Nangis avait perdu la sienne. La main de Dieu était là ! Selon ses actions, chacun sera châtié ou récompensé. Le visage de la vieille fille avait pris une expression grimaçante, hideuse. Les yeux lui sortaient de la tête ; elle avait la bouche baveuse, pleine d'écume, et son rictus convulsé semblait se tordre. Soudain elle se remit à faire des signes de croix ; puis, avec force révérences, elle s'avança vers Valentine. La jeune fille poussa un petit cri d'effroi, et se réfugia dans les bras de M. de Carmeille, en s'écriant :

—Ah ! mon père, mon père !

Alors, Mlle de Nangis se redressa de toute sa hauteur, regarda autour d'elle avec épouvante, poussa un grand cri, s'élança hors du salon et sortit de la maison. Louise, qui s'était avancée dans le vestibule, la vit un instant courir de toute la vitesse de ses jambes, puis disparaître à travers les arbres.

L'attention de nos personnages s'était vite reportée sur Valentine. On avait fait un cercle autour d'elle et l'on gardait le silence ; anxieux, on attendait qu'elle parlât. Elle commença par embrasser M. et Mme de Carmeille ; ensuite, regardant tristement les autres, elle se mit à pleurer. M. Chauvret, un doigt sur ses lèvres, ordonnait à tous de rester silencieux. La jeune fille essuya ses yeux, et laissant aller sa tête sur l'épaule de Mme de Carmeille :

—Je me souviens, dit-elle, je me souviens !

Après un silence, s'adressant au docteur, elle reprit :

—J'étais folle, n'est-ce pas, monsieur Chauvret ? Allez, je comprends, je devine pourquoi vous êtes tous près de moi ; c'est M. le docteur Chauvret qui a fait venir ici Mme Lincoln, Georges Vibert et vous aussi, James. Vous êtes tous réunis pour rendre la clarté à mes pensée, pour m'aider à rappeler mes souvenirs. Eh bien, soyez satisfaits, la raison m'est revenue, je suis guérie ! Mais ce n'est pas un bien pour moi, puisque je ne peux plus être heureuse.

—Si ma chérie, si, tu seras heureuse ! s'écria M. de Carmeille.

Elle secoua la tête.

—Mon père, répliqua-t-elle, la folie, c'était l'oubli ; la raison m'est revenue et je ne sens rien de changé en moi, rien, rien n'est sorti de mon cœur, j'y retrouve les mêmes sentiments. Si ma tendresse pour vous et ma mère reste la même, vous ne pouvez pas être surpris si la folie n'a pas détruit mon amour pour James Lincoln. Faut-il vous le dire, mon père ? déjà je souffre autant et même plus, peut-être, qu'avant d'être atteinte de l'affreuse maladie dont vous venez de me guérir.

—Mademoiselle de Carmeille, dit gravement le docteur, vous n'avez plus à souffrir ; vous pouvez aimer M. James Lincoln qui, bientôt, sera votre époux. Entre vous et M. James Lincoln il y a eu un obstacle, c'est vrai ; mais cet obstacle est brisé, il n'y a plus d'empêchement à votre mariage.

—Mademoiselle Valentine, dit Mme

Lincoln, sur un signe que lui fit M. Chauvret, j'ai eu l'honneur de demander à M. et à Mme de Carmeille votre main pour mon fils, James Lincoln.

— Pourquoi me parlez-vous ainsi ? s'écria la jeune fille d'une voix haletante. avez-vous donc peur que je perde de nouveau la raison ? Rassurez-vous et ne cherchez pas à me tromper, c'est inutile.

—Valentine, ma bien-aimée Valentine, dit James, on ne vous trompe point ; oui, l'obstacle qui était entre nous n'existe plus, plus rien ne nous sépare ; et, comme on vient de vous le dire, ma Valentine, si vous ne repoussez pas James Lincoln, qui vous aime de toutes les forces de son âme, bientôt vous serez ma compagne chérie, ma femme adorée.

—Quoi, James, vous aussi ! fit-elle avec un accent de tristesse profonde ; mais, encore une fois, je vous dis que vous ne pouvez pas me tromper ; sachez-le, je n'ai rien oublié ; je sais.... eh bien, oui, James, je sais que je ne peux être votre femme !

—Valentine, dit vivement Mme de Carmeille, un jour, en mon absence, Mlle de Nangis est venue à la Maison-Blanche.

—Ce jour-là, elle m'a cruellement frappée au cœur, murmura la jeune fille

—Valentine, continua Mme de Carmeille tu as reçu Mlle de Nangis dans ta chambre, et vous avez causé. Quand je suis rentrée, Mlle de Nangis était partie et je t'ai trouvée, toi, évanouie étendue au milieu de ta chambre.

—Je me souviens, ma mère.

—Oh ! oui, tu te souviens trop. Le lendemain, je t'interrogeai sur la cause de ton évanouissement, je voulais savoir ce que Mlle de Nangis t'avait dit, mais tu me cachais la vérité.

—Ma mère, j'ai répondu à vos questions et vous ai dit tout ce que je pouvais vous dire.

—Ma fille, reprit M. de Carmeille, ce que t'a dit Mlle de Nangis, ce que tu as caché à ta mère, je le sais, nous le savons tous.

—Oui, mademoiselle Valentine, nous le savons tous, ajouta M. Chauvret, car il n'y a pas de secret entre nous. Une pareille révélation ne devait pas vous être fête ; elle a été la principale cause de la maladie dont vous êtes maintenant heureusement guérie. Mais il est temps que vous sortiez de votre erreur, ma chère Valentine ; nous ne vous trompons pas quand nous vous disons tous qu'il n'y a plus d'obstacle entre vous et James Lincoln, que rien ne s'oppose plus à votre mariage. Valentine, chassez la tristesse dont votre âme est pleine, n'ayez plus de douleur et ne pensez qu'au bonheur d'aimer et d'être aimée. Mettez sans crainte et sans trouble votre main dans celle de celui que vous avez choisi pour mari ; oui, mon enfant, mettez votre main dans la sienne. Je vous le dis, Valentine, nous vous le disons tous, et vous en aurez bientôt la preuve, vous n'êtes pas la sœur de James Lincoln !

La jeune fille tressaillit et, se tournant brusquement vers M. et Mme de Carmeille, elle les interrogea avidement du regard.

—Ma chérie, répondit M. de Carmeille à la question muette de Valentine, notre ami, le docteur Chauvret, t'a dis vérité, tu n'es pas la sœur de James Lincoln,

La pauvre enfant, dont l'émotion et l'ahurissement étaient faciles à comprendre, laissa échapper un petit cri qui fut suivi de sanglots. La poitrine se dégonflait. Mme de Carmeille l'embrassa, puis la poussa doucement dans les bras de James en disant :

--Valentine, James, mes enfants, embrassez-vous !

Le jeune homme l'étreignit, la serra contre son cœur, et, avec une émotion croissante, il couvrit de baisers son front et ses joues. Cette fois, toute palpitante et pleurant toujours, Valentine rendit à James ses baisers. Il y avait encore de l'étonnement dans son regard, mais en même temps une douce expression de tendresse, un rayonnement de bonheur, et elle souriait à travers ses larmes.

—Ma bien-aimée, disait James, vous m'êtes rendue, plus rien ne nous sépare, vous êtes à moi comme je suis à vous ; mon âme est dans le ravissement ! Moi aussi, chère Valentine, je croyais que vous étiez ma sœur, que je n'avais pas le droit de vous aimer. Et, malgré cela, mon amour pour vous restait la même. J'ai souffert, horriblement souffert, je voulais mourir, car sans vous la vie n'était plus rien pour moi. Mais vous m'êtes rendue ! Maintenant je veux vivre, vivre pour vous aimer toujours, vivre pour vous rendre heureuse et vous consacrer ma vie tout entière. Oh ! Valentine, ma bien-aimée Valentine, comme je vous aime !

—Ainsi, c'est bien vrai, répondit la jeune fille, regardant James avec une indicible tendresse, c'est bien vrai, vous n'êtes pas mon frère, nous pouvons nous aimer sans honte, sans être criminels ! Je m'abandonne à la joie qui fait palpiter mon cœur, et cependant je ne comprends pas bien encore ; mais on m'expliquera tout, n'est-ce pas ?

—Oui, ma chère enfant, répondit M. Chauvret, tout vous sera expliqué dans un instant.

Il dit quelques mots à l'oreille de Louise qui sortit aussitôt. Quelques minutes après, M. et Mme Levasseur, qui avaient attendu dans le jardin et que Louise était aller prevenir, parurent à l'entrée du salon,

XVIII

LE RÉCIT.

La jeune fille laissa échapper un cri de surprise en reconnaissant ses amis du chalet du bois, puis son regard interrogateur se fixa sur M. et Mme de Carmeille.

—Valentine, dit M. de Carmeille, tu es ici la maîtresse et c'est à toi de recevoir M. et Mme Levasseur, tes bons amis.

Le père et la mère, inquiets, tremblants d'émotion, s'étaient arrêtés. La jeune fille s'élança vers eux, embrassa Mélanie, puis tendit sa main à M. Levasseur

—Vous, vous ici, dit-elle d'un ton joyeux, quelle douce et agréable surprise !

Mme Levasseur la tenait dans ses bras et l'embrassait, ayant peine à retenir ses sanglots, M. Chauvret s'approcha du groupe et dit à la jeune fille :

—Mon enfant, ne soyez pas surprise de voir ici M. et Mme Levasseur ; est-ce que tous ceux qui vous aiment et que vous aimez ne doivent pas être près de vous en ce moment ? Les explications que vous demandiez tous à l'heure vont vous être données. Mme Levasseur vous a parlé d'une fille qu'elle avait perdue et qui vous ressemblait à ce point qu'elle la revoyait en vous ; mais Mme Levasseur vous cachait la vérité quand elle vous disait que sa fille adorée était morte, et quand elle vous embrassait et vous appelait Mlle Valentine ou Mlle de Carmeille, elle comprimait les élans de son cœur et avait la force et le courage de se taire, bien qu'elle eût le droit de vous crier : " Je te trompe, ma fille n'est pas morte, c'est toi qui es mon enfant, je suis ta mère !"

—Mon Dieu, que dites-vous ? exclama la jeune fille éperdue.

—Je dis, mon enfant, que vous êtes dans les bras de votre mère.

—Ma mère, ma mère ! murmura la jeune fille.

—Vous ne vous appelez plus Valentine de Carmeille, ajouta M. Chauvret M. de Carmeille vous rend aujourd'hui à votre père et à votre mère, et vous vous nommez maintenant Henriette Levasseur.

—Mais je ne comprends pas, mon Dieu, je ne comprends pas ? s'écria la jeune fille.

M. et Mme de Carmeille s'étaient approchés.

—Ma chérie, dit le mari d'Hélène, ne te fatigue pas l'esprit à chercher, tout à l'heure tu comprendras et tu sauras tout, car rien ne te sera caché.

—Ma chérie, reprit Mme de Carmeille, M. et Mme Levasseur sont tes père et mère, tu t'appelles Henriette Levasseur ; mais, va, tu es et tu seras toujours l'enfant de notre cœur, notre fille adorée ; pour nous, Henriette sera toujours Valentine, notre chère Valentine ! Mais le moment est venu de te révéler le secret du passé ; d'ailleurs, je lis dans tes yeux que tu es impatiente de savoir. Pour toi, plus de mystère ! Il faut que tu saches tout, et c'est moi qui vais t'apprendre.

—Non, chère madame, interrompit M. Chauvret, Mlle Henriette Levasseur entendra d'abord sa mère, et, après Mme Levasseur, c'est M. de Carmeille qui parlera.

Le docteur, ayant fait asseoir tout le monde, Mélénie prit la parole. Dès les premiers mots, la jeune fille devint très attentive, et resta comme suspendue aux lèvres de sa mère. Aussi brièvement que possible, Mélanie raconta sa touchante et douloureuse histoire jusqu'au moment où la sage-femme, qui se faisait appeler Mme Durantin, l'avait quittée à Saint-Mandé, emportant sa chère petite Henriette. Alors, à son tour, M. de Carmeille parla.

—Ma fille, dit-il, s'adressant à Henriette, tu as déjà compris, sans doute, que la dame inconnue, qui se donnait ainsi un enfant, était Mme de Carmeille. La sage-femme t'apporta secrètement aux Cormiers ; le jour même, ta naissance fût déclarée une seconde fois à la mairie de Port-sur-Saône, comme étant née de Armand de Carmeille et d'Hélène Dubreuil, et tout le monde crut que tu étais réellement notre fille. Moi-

même, je le croyais. Un jour, avec une intention méchante, Mlle de Nangis s'a appris que j'étais le père de James ; eh bien, c'est vrai, James est mon fils et n'est que le fils adoptif de M. Lincoln ; avant le mariage de sa mère, James s'appelait Armand Dupré.

"Toi et James vous vous êtes rencontrés et vous vous êtes aimés. Juge de ma stupeur, de mon épouvante, de ma douleur lorsque j'appris, de la bouche même de Mme Lincoln, épouvantée, elle aussi, que James Lincoln, n'était autre qu'Armand Dupré, c'est-à-dire mon fils. Alors, ma chérie, je croyais encore que tu étais ma fille. As-tu gardé le souvenir de ce qui s'est passé entre nous ?

—Oh ! oui, mon père.

—Je fus un père terrible, un père despote, impitoyable, cruel. Après vous avoir dit, "Aimez-vous, vous serez l'un à l'autre," brusquement, brutalement même, sans explication, je vous ai séparés. Voyant en vous le frère et la sœur, pouvais-je agir autrement ? Un abîme s'était creusé entre vous, votre mariage n'était plus possible ; il fallait éloigner James, je devais vous condamner à souffrir et souffrir moi-même de votre douleur.

"Cependant, Valentine, ta mère veillait sur toi. Un matin elle vint me trouver ; c'était un dimanche, je crois, je la reçus dans mon cabinet. Mme Levasseur, instruite de ce qui se passait à la villa de la Maison-Blanche, sachant que j'avais congédié James Lincoln et que, en proie à un violent chagrin, tu dépérissait à vue d'œil, Mme Levasseur venait intercéder en votre faveur, me supplier de rappeler James Lincoln et de consentir à votre mariage. Enfin, par elle, j'appris que tu n'étais pas la sœur de James Lincoln ; ce qui mettait empêchement à votre mariage n'existait plus. Dès lors je n'eus plus qu'une pensée : celle de vous rendre le bonheur en vous mariant. Mais devant moi se dressait une difficulté, une grande difficulté, qui me parut d'abord insurmontable : pour tout le monde et devant la loi tu étais toujours Valentine de Carmeille, et je me demandais : comment faire ? Je voulais aussi, Valentine, accomplir un devoir, un acte de justice en te rendant à ta mère et à ton père ; ce devoir cet acte de justice, ma conscience et mon honneur me l'imposaient. Il y avait un moyen ; faire annuler ton dernier acte de naissance ; malheureusement, pour des raisons qui te seront expliquées plus tard, je ne pouvais pas m'adresser à un tribunal. Je me trouvais donc dans un cruel embarras, et sans cesse je me demandais : comment faire ?

La jeune fille, les yeux arrondis, pleins de lumière, écoutait toute frémissante, passant successivement de une impression à une autre et craignant de laisser échapper une exclamation. Le docteur chauvret fit un signe à M. de Carmeille et, prenant la parole :

—Ma chère mignonne, dit-il, c'est moi qui vais vous apprendre ce qu'a fait M. de Carmeille pour sortir de la situation extrêmement difficile dans laquelle il se trouvait. M. de Carmeille vous a fait boire un narcotique, composé par moi, et, au milieu de la troisième nuit, vous vous êtes endormie d'un sommeil profond, ayant si bien toutes les apparences de la mort, que le docteur Millet, votre médecin, s'y est trompé et n'a pas hésité à dire que vous étiez morte ; après lui, dans la ville de Troyes, tout le monde y a cru également. On a procédé à vos funérailles. Mais vous avez été enlevée de votre tombeau et nous vous avons rendue à la vie ; mais Valentine de Carmeille n'existait plus, vous étiez Henriette Levasseur. M. de Carmeille avait accompi son œuvre. Votre second acte de naissance n'a pas été déclaré faux et nul ; mais à l'Hôtel-de-Ville de Troyes, il y a votre acte de décès qui le détruit. Ce qu'a fait M. de Carmeille, vous le comprenez, vous le voyez : il vous a rendue à votre mère, à votre père. Vous n'êtes plus Valentine de Carmeille, vous êtes Henriette Levasseur, et celle qui fut Valentine de Carmeille peut maintenant épouser Armand, James Lincoln. Voilà, ma mignonne, voilà l'œuvre de M. de Carmeille.

—Ah ! maintenant, je comprends ! s'écria-t-elle.

Elle se leva en pleurant, embrassa son père, sa mère, Mme de Carmeille ; puis, jetant ses bras au cou de M. de Carmeille :

—Ah ! comme tu m'aimes, comme tu m'as aimée ! lui dit-elle en collant ses lèvres sur son front.

Des sanglots s'échappèrent de sa poitrine.

—Ma fille, ma Valentine, mon cher trésor ! disait M. de Carmeille en la serrant fiévreusement contre son cœur.

Ils pleuraient tous. Au bout d'un instant, la jeune fille se redressa.

—Mon père, ma mère, dit-elle, s'adressant à Henri et à Mélanie, je vous aimais déjà ne sachant pas que j'étais votre fille, c'est vous dire quelle est maintenant et quelle sera dans l'avenir mon affection pour vous. Mais eux, continua-t-elle, montrant M. et Mme de Carmeille, eux, qui ont pris soin de mon enfance, qui m'ont élevée, aimée, adorée, ah ! ma tendresse pour eux sera toujours la même, je les aimerai toujours comme je les aime et vous ne devrez pas en être jaloux.

—Tu seras toujours notre fille, notre Valentine adorée ! s'écria Mme de Carmeille, fondant en larmes.

—La femme de M. Armand-James Lincoln sera notre fille à tous, ajouta M. Levasseur d'un ton grave.

—Toutes trois nous sommes ses mères ! dit Mme Lincoln.

Il y eut un assez long silence. Chacun avait essuyé ses larmes. La jeune fille avait reprit sa place entre sa mère et Mme de Carmeille. Ce fut elle qui rompit le silence.

—Mon bon docteur, dit-elle, n'avez-vous pas encore quelque chose à m'apprendre ?

—Mais, non, vous savez tout.

—Et cette maladie, dont je suis guérie ?

—Nous n'avons plus à en parler.

—Soit, mon bon docteur, pourtant, je voudrais savoir....

—Quoi, ma mignonne ?

—Combien de temps j'ai été malade ?

—Deux mois et demi.

—Oh ! si longtemps !

—C'était un autre sommeil, fit M. Chauvret en souriant.

—Docteur, je ne me souviens point de ce qui s'est passé autour de moi lorsque je suis sortie du sommeil léthargique.

—Vous ne pouvez pas vous en souvenir.

—C'est bien, cela suffit, je comprends : je me suis réveillée folle ! Et, pendant deux mois et demi.... Où sommes-nous, ici ? Je reconnais bien à son ameublement, à ses tableaux, le salon de la villa de Carmeille ; mais je découvre de la place où je suis, une avenue qui n'est pas celle de la Maison-Blanche.

Regardant tout le monde :

—Nous ne sommes pas ici à la Maison-Blanche, n'est-ce pas ? fit-elle.

—Ma chérie, répondit M. de Carmeille, nous sommes en Italie, sur le bord du lac de Côme. Et, pour tout t'expliquer, une partie du mobilier de la villa de la Maison-Blanche a été amenée dans cette habitation afin de nous aider à te guérir de la terrible et affreuse maladie dont tu étais atteinte. Brusquement, coup sur coup, il fallait réveiller tous tes souvenirs.

—Et Dieu soit loué, nous avons réussi, ajouta Mélanie, qui se mit à embrasser follement sa fille.

Il se fit un nouveau silence, puis la jeune fille reprit la parole :

—Quitterons-nous bientôt l'Italie ? demanda-t-elle.

—Dans trois semaines au plus tard, répondit M. de Carmeille.

Il continua :

—Nous avons décidé que votre mariage civil se ferait au consulat de France, à Gênes. Le surlendemain, la cérémonie du mariage religieux aura lieu ici, dans l'église paroissiale de Luerna. Immédiatement après, nous rentrerons tous en France.

Rougissante, heureuse, Henriette regarda son fiancé.

—Chère Valentine, approuvez-vous la décision de vos parents ? demanda James.

—Je trouve bien tout ce qui a été fait et tout ce qu'on veut faire encore pour mon bonheur, répondit-elle avec une grâce charmante. Mais, mon père, poursuivit-elle, s'adressant à M. de Carmeille, vous ne m'avez pas dit où nous irons en quittant l'Italie.

—Tu dois comprendre, ma chérie, que d'ici à longtemps tu ne pourras revoir la ville de Troyes où, je dois te le dire, je n'ai plus aucun intérêt, ayant vendu la filature et ses dépendances ; je crois même que tu feras bien de rester éloignée de Paris, pendant au moins trois ou quatre ans. Autant que possible nous devrons éviter qu'on reconnaisse dans la jeune madame Lincoln celle qui fut Valentine de Carmeille. Ton futur mari est actuellement propriétaire d'une très importante filature dont il prendra bientôt la haute direction. Cette usine se trouve dans le département de l'Isère, à Monvielle, près de Grenoble. Les ouvriers et employés attendent impatiemment leur nouveau directeur qui, leur a-t-on dit, n'est pas encore au milieu d'eux à cause de son prochain mariage. Dès que tu seras madame Lincoln, ton mari te conduira chez lui, à Monville, où, nous tous, nous vous accompagnerons.

—Ainsi, dit la jeune fille avec une expression de reconnaissance et de tendresse intraduisible, pensant à l'avenir de James et au mien, prévoyant, tout, vous avez si bien arrangé notre vie, tracé la

route que nous avons à suivre, que nous n'avons plus rien à faire pour avoir tous les bonheurs !

—Si, répliqua gaiement M. de Carmeille, vous avez à vous aimer toujours ! James s'agenouilla devant la jeune fille et dit :

—Ma bien-aimée, je jure de vous adorer toujours, de n'avoir jamais d'autres joies et d'autres bonheurs que les vôtres ! Devant vos pères et vos mères, devant Dieu, je jure que vous serez la plus heureuse des femmes !

XIX

PERTUISET AVOUE.

Après le déjeuner, c'est-à-dire vers trois heures de l'après-midi, M. de Carmeille sortit accompagné de Georges Vibert, pour aller aux informations. Malgré le peu de sympathie qu'il avait maintenant pour Mlle de Nangis, le triste état dans lequel la vieille fille s'était éloignée de la villa Adriani n'était pas sans lui causer une certaine inquiétude. Il y avait là une question d'humanité. De plus, en se rendant à Luerna, de Carmeille voulait aussi savoir si le baron de Canonge s'était réellement empoisonné.

L'émotion était grande dans la ville, surtout dans la rue principale. La foule s'était portée devant l'hôtel des Alpes, où il y avait un rassemblement de plus de trois cents personnes, au milieu desquelles on reconnaissait à leur costume, un certain nombre d'agents de police. Une quinzaine de gendarmes, commandés par un officier, avaient dû établir un service d'ordre. On ne parlait que du suicide du jeune Français, le baron de Canonge, un vrai baron, bien qu'il fût descendu à l'hôtel des Alpes sous le faux nom d'Albert de Limaux. Et les commentaires allaient leur train. Suffisamment renseigné, M. de Carmeille n'avait pas à s'occuper de M. Canonge, les autorités ayant déjà donné des ordres concernant l'inhumation du suicidé. Sur sa demande, on se mit à la recherche de Mella de Nangis ; elle n'avait pas reparu à son hôtel ; vainement on fouilla la ville et ses alentours : la vieille fille avait disparu et nul ne pouvait dire de quel côté elle s'était dirigée.

Le surlendemain, le soir de l'enterrement du baron de Canonge, on apprit à la villa Adriani que Mlle de Nangis avait été retrouvée, errante dans la campagne, à quatre lieues de Luerna. En proie aux tortures de la soif et de la faim, la malheureuse vieille fille se traînait péniblement sur un chemin désert. Amenée dans une petite localité, elle s'était jetée avec voracité sur les aliments qu'on lui avait présentés. On l'avait couchée ensuite ; elle avait dormi pendant plusieurs heures. Ce que M. de Carmeille avait demandé allait être fait : Deux femmes, deux religieuses, parlant parfaitement le français, avaient accepté la mission de conduire à Troyes la pauvre insensée.

Immédiatement après que la mort du baron de Canonge avait été constatée par un médecin, en présence des autorités de la ville de Luerna, l'inspecteur de police Béchard avait écrit à M. de Brumelle, pour lui apprendre l'événement tragique et le rôle que Mlle de Nangis avait joué dans cette affaire. M. de Brumelle reçut la lettre de Béchard dans la soirée, au moment où il allait quitter le palais de justice.

—Voilà ce que le malheureux avait de mieux à faire, murmura le juge d'instruction après avoir lu.

Aussitôt il donna des ordres pour que Pertuiset fût amené devant lui le lendemain, à neuf heures du matin. Quand M. de Brumelle arriva le lendemain, un peu avant neuf heures, il trouva une seconde lettre de l'inspecteur de police, qui lui annonçait que Mlle de Nangis, frappée d'aliénation mentale, avait disparu de Luerna sans qu'on ait pu savoir encore où elle était allée, Béchard informait également M. de Brumelle de la présence à Luerna de M. de Carmeille et de M. Georges Vibert, le fils du préfet de l'Aube.

Deux larmes vinrent aux yeux de M. de Brumelle.

—Pauvre Arthémise ! prononça-t-il, le cœur serré.

Il laissa échapper un soupir et resta songeur jusqu'au moment où on lui annonça l'arrivée de Pertuiset. L'étrangleur fut aussitôt introduit dans le cabinet.

—Monsieur le juge d'instruction, je croyais que c'était fini, dit le misérable avec impudence et audace ; est-ce que nous allons recommencer ?

M. de Brumelle lui lança un regard où il y avait encore plus de dégoût que de colère, et répondit avec calme, mais d'un ton sévère :

—Vous oubliez devant qui vous êtes, Pertuiset ; vous êtes un prévenu et moi un magistrat qui vous rappelle au respect que vous devez à la justice et à ceux qui la représentent. Avec une impudence que les plus profonds scélérats eux-mêmes n'ont pas, vous avez constamment menti.

L'étrangleur haussa les épaules.

—Mais, continue le juge, que vous entriez ou non dans la voie des aveux, j'ai maintenant à votre dossier toutes les preuves du crime que vous avez commis aux Champs-Elysées. Votre culpabilité sera clairement et nettement établie devant le jury et vous n'échapperez pas, comme vous avez pu l'espérer, à la sévérité du châtiment que vous avez mérité. Et je vous en avertis. Pertuiset, vos dénégations effrontées rendront vos juges plus sévères. En vous parlant ainsi, je ne vous tends pas un piège, je ne cherche pas à vous effrayer afin de vous forcer à avouer. Mais je voudrais que de vous-même, je vous le dis sincèrement, et pour qu'il vous en fût tenu compte, je voudrais que vous fissiez des aveux complets. Vous gardez le silence ?

—Je n'ai rien à dire, monsieur.

—Soit. Eh bien, vous allez voir que je ne suis plus gêné dans mon instruction par vos dénégations. Pertuiset, quand le baron de Canonge vous a-t-il donnnée pour assassiner James Lincoln ?

Cette question, brusquement adressée, à laquelle le misérable ne s'attendait point, produisit sur lui un effet foudroyant. Il eut un haut-le-corps et recula en chancelant comme un homme ivre. Sa face livide, éclaboussée de taches rouges, était horriblement grimaçante. Le magistrat poursuivit :

—Il me semble, Pertuiset, que vous perdez beaucoup de votre assurance. Vous le voyez, vous êtes sous le coup d'une condamnation à mort.

—Non, non, hurla l'étrangleur, je ne peux pas être condamné à mort, pas même aux travaux forcés à perpétuité !

Et, se rapprochant brusquement du juge d'instruction :

—Puisque le baron de Canonge est mon complice, dit-il sourdement, pourquoi n'est-il pas en prison comme moi ? Pourquoi ne nous avez-vous pas mis en face l'un de l'autre ? Je ne nie plus, c'est moi qui ai frappé James Lincoln avec le couteau-poignard, acheté par le baron de Canonge et qu'il a mis dans ma main ; il m'avait promis vingt mille francs pour le débarrasser de son ennemi. J'avoue, c'est ce que vous vouliez. Ah ! ah ! vous voilà content ! Mais nous verrons, tout n'est pas fini ! Le baron de Canonge est l'instigateur du crime des Champs-Elysées, vous le reconnaissez ; je veux qu'on le voie, à la cour d'assises, assis à côté de moi sur le banc des accusés !

—Pertuiset, répliqua gravement M. de Brumelle, vous n'aurez pas cette satisfaction, le baron de Canonge est mort !

—Oh ! fit le meurtrier.

Et les yeux démesurément ouverts, il regarda le magistrat avec ahurissement. M. de Brumelle ajouta :

—Le baron de Canonge s'est fait justice lui-même.

Pertuiset courba la tête, et, pendant un instant, un tremblement nerveux le secoua violemment. Le magistrat appela les gardes, qui emmenèrent le prévenu. Enfin l'instruction de l'affaire de la rue de Cléry et des Champs-Elysées était définitivement terminée.

XX.

A MONVIELLE

Armand-James Lincoln et Suzanne Henriette Levasseur étaient mariés. M. de Carmeille leur avait dit :

—James doit travailler, car tout homme, dans n'importe quelle condition il se trouve, doit être utile à son pays : ingénieur, James est appelé à rendre d'importants services à notre industrie nationale ; il se mettra au premier rang de ceux qui marchent en avant, qui veulent tous le progrès et la prospérité de la France. C'est dans ce but, avait-il ajouté, que j'ai acheté pour James et en son nom la filature de Monvielle. Cette importante usine, mes enfants, je vous la donne à tous deux, ce sont vous deux dotés réunies, c'est le cadeau de noces que nous vous faisons, Mme de Carmeille et moi.

Il était magnifique ce cadeau de noces : près de trois millions ! Cela n'avait pas embarrassé M. et Mme Levasseur de donner à leur fille, de la main à la main, cinq cents mille francs. Elle ferait de ce capital l'emploie qu'il lui plairait. Elle pourrait faire du bon autour d'elle, puisqu'elle avait toujours tant aimé à soulager les infortunes.

Cependant, le jour de l'arrivée des jeunes époux à Monvielle était fixé. Ils étaient attendus et l'on se préparait à les recevoir et à leur faire fête.

Nos personnages allaient tous, en même temps, quitter Luerna ; les malles étaient prêtes, on attendait les voitures commandées pour conduire les voyageurs à la gare la plus rapprochée. Il avait été convenu qu'à dix heures du matin on se réunirait à la villa Adriani et qu'on partirait de là, tous ensemble. Mme Lincoln arriva la première, à neuf heures et demie. Elle

était pâle, il y avait de la douleur dans son regard ; on voyait qu'elle faisait des efforts pour ne pas pleurer. M. de Carmeille était seul dans le salon ; ce fut lui qui reçut Mme Lincoln et il s'aperçut qu'elle était sous le coup d'une violente émotion.

—Léontine, qu'avez-vous ? lui demanda-t-il devenu subitement inquiet.

—A vous, d'abord, j'ai à apprendre une mauvaise nouvelle.

—Encore ! Mon Dieu, mais de quoi s'agit-il ?

Les yeux de Mme Lincoln se remplirent de larmes. Elle tira une lettre de sa poche et la tendit, ouverte, à M. de Carmeille.

—Elle a été adressée à Paris, et je l'ai reçue ce matin, dit-elle.

La lettre était datée de New-York. Voici ce que lut M. de Carmeille :

" Madame,

" C'est avec douleur que je vous annonce la mort de M. James Lincoln, votre époux et mon très estimable ami ; il est mort aujourd'hui, à cinq heures du matin, prononçant votre nom et celui de votre fils, et regrettant que vous ne fussiez pas tous deux près de lui, pour vous embrasser une dernière fois. C'est sur le paquebot, dans les derniers jours de la traversée, qu'il fut atteint du mal qui l'a emporté. Quoique souffrant, dès qu'il fut arrivé à New-York, il s'occupa des affaires qui l'avaient fait venir en Amérique, et il n'eut que le temps de les terminer dans de très bonnes conditions. Hier, comprenant que sa dernière heure était proche, il fit son testament. C'est à vous madame, qu'il lègue toute sa fortune. Une partie de cette fortune, vous ne l'ignorez pas, est en Amérique ; toutefois, madame, votre présence à New-York ne sera pas absolument nécessaire ; mais vous aurez besoin d'un mandataire ayant tous vos pouvoirs. Je me tiens entièrement à votre disposition, madame, et si vous le voulez, c'est moi qui m'occuperai ici de vos intérêts.

" Veuillez agréer, etc..."

Cette lettre était signée Arthur Bayle.

M. de Carmeille rendit silencieusement la lettre à la mère de James, puis il lui prit la main et la serra doucement.

—Léontine, dit-il au bout d'un instant, je comprends votre douleur, c'est une grande perte que vous venez de faire. Je sais ce que M. Lincoln a été pour vous et votre fils ; je regrette de n'avoir pas eu l'honneur de le connaître.

—Oui, répondit Mme Lincoln en pleurant, il a toujours été bon pour moi et pour mon fils, et il nous a bien aimés. Mais que dois-je faire, maintenant ? Conseillez-moi.

—Léontine, il faut sécher vos larmes et cacher à tous votre chagrin, surtout à James et à Valentine.

—Alors, vous pensez, comme moi, que, pendant un certain temps, je dois cacher à James la mort de mon mari ?

—Oui, et aussi longtemps que cela sera possible. Vos enfants sont heureux depuis si peu de temps, Léontine ! Pendant un mois, au moins, laissez-les entièrement à leur bonheur. Oui, cachez-leur votre douleur, il faut faire cela pour eux. Dès que nous serons à Monvielle, vous répondrez à M. Arthur Bayle. Avez-vous l'intention de vous rendre en Amérique ?

—Non, non, je sens qu'il ne me serait pas possible de m'éloigner de mes enfants.

—C'est bien. Alors vous direz à M. Bayle que vous acceptez avec reconnaissance l'offre qu'il vous fait de se charger de vos intérêts à New-York et vous lui annoncerez l'envoi prochain de l'acte notarié en vertu duquel il pourra agir en votre nom. Léontine, voici James et Valentine ; essuyez vos larmes et montrez-leur un visage gai. Enfermez en vous votre douleur.

M. et Mme Levasseur, le docteur Chauvret et Georges Vibert ne tardèrent pas à arriver. A dix heures, les portes de la villa Adriani furent fermées ; on monta dans les voitures et l'on se rendit à la gare. Le soir, à sept heures et demie, on arriva à Grenoble. On descendit dans un hôtel où André Legay avait retenu, depuis l'avant-veille, les appartements des voyageurs et commandé leur dîner, qui leur fut servi dans un très joli salon préparé pour la circonstance. Les jeunes époux et ceux qui les accompagnaient devaient faire leur entrée à Monvielle, le lendemain, à onze heures.

A partir de neuf heures, les habitants de la petite ville commencèrent à se masser sur les places publiques, principalement devant l'usine et l'habitation du directeur, une grande et belle maison qu'on appelait dans le pays : le château. Toutes les maisons étaient pavoisées ; partout des drapeaux, des oriflammes, des guirlandes de fleurs et de feuillages.

A dix heures, une voiture, à laquelle deux chevaux étaient attelés, entra dans la ville. De tous les côtés, on se mit à crier :

—Ce sont eux, les voilà !

Mais il n'y avait qu'une voiture et dans cette voiture deux hommes seulement. C'était une fausse alerte. Le landau entra dans la cour du château dont la grande grille était ouverte, et les deux hommes mirent pied à terre. C'étaient M. de Carmeille et M. Levasseur. André Legay, tête découverte, s'empressa de venir à eux. M. de Carmeille sourit :

—Mon cher André, dit-il, je vous félicite ; il a été fait ici beaucoup plus que je ne demandais. Vous allez recevoir magnifiquement le nouveau directeur de la filature et sa jeune femme. Mais, allez de suite chercher, je vous prie, Bertrand et le père Loriot ; j'ai quelque chose à vous dire à tous trois ; nous vous attendrons dans le petit salon.

Le jeune homme salua et s'éloigna. Un quart d'heure après, il reparut suivi de Bertrand et de Loriot.

—Messieurs, leur dit M. de Carmeille, montrant M. Levasseur, vous reconnaissez monsieur, sans doute, mais vous ne savez pas son nom. J'ai l'honneur de vous présenter mon ami, M. Henri Levasseur, le père de celle qui est depuis quelques jours Mme James Lincoln. Nous n'avons plus à parler de ce qui s'est passé au cimetière de Troyes. On vous a dit que vous ne commettiez pas une mauvaise action, c'était vrai. Ce que vous avez fait, mes amis, je vais vous le dire, vous avez enlevé de son cercueil une jeune fille qui n'était pas morte ! Vous ne devez pas chercher à comprendre. Qu'il vous suffise de savoir que celle dont vous avez ouvert le tombeau est maintenant la femme du directeur de la filature de Monvielle. Vous voilà prévenus, vous ne pouvez plus être surpris : que jamais rien dans votre attitude et vos paroles puisse faire supposer à d'autres que vous avez connu Mme James Lincoln autrefois, quand elle s'appelait Valentine de Carmeille. Mais je vous connais, mes amis, je suis sûr que vous ne trahirez pas la confiance que j'ai en vous.

—Plutôt mourir, monsieur ! s'écria André.

Les deux autres répétèrent.

—Oui, plutôt mourir !

—C'est bien, dit simplement M. de Carmeille.

Les trois hommes se retirèrent.

A onze heures précises, trois voitures entrèrent à Monvielle, au grand trot. Dans la première se trouvaient les mariés, Mme Levasseur et Mme Lincoln ; dans la deuxième, Mme de Carmeille, le docteur Chauvret et Georges Vibert ; dans la troisième, la fidèle Louise et la vieille servante des époux Levasseur.

Bientôt les voitures ne purent plus qu'aller au pas ; la population était tout entière dans la rue ; l'enthousiasme ne saurait se décrire, toutes les têtes étaient découvertes ; des centaines de mains agitaient des mouchoirs, ouvriers et ouvrières, enfants et vieillards criaient :

" Vivent les mariés ! Vive le nouveau directeur ! Vive la mariée ! Vive madame James Lincoln ! "

Les jeunes époux étaient émus jusqu'aux larmes !

Dans la cour du château plusieurs bouquets furent offerts à la mariée et une fillette de dix ans lui adressa un compliment auquel, après avoir embrassé l'enfant, elle répondit par quelques paroles de remerciement, disant qu'elle était pénétrée de reconnaissance pour la réception qui lui était faite et l'affection qu'on lui témoignait avant même de la connaître. Ensuite, s'adressant à James, un vieil ouvrier de la filature prit à son tour la parole.

Avec émotion, en termes chaleureux, il souhaita la bienvenue au nouveau maître.

Puis un banquet fut offert à de nombreux invités, tandis qu'aux ouvriers et aux habitants on donnait un repas et une fête champêtre.

⁂ Le soir, après la fête villageoise, qui se prolongea jusqu'à minuit, Georgette dit à André en rentrant dans leur appartement :

—André, n'as-tu pas remarqué, comme moi, une chose bien singulière ?

—Quelle est cette chose singulière, Georgette ?

—Comme Mme James Lincoln ressemble à Mlle Valentine de Carmeille.

André se mit à rire bruyamment.

—Tu ris, mon ami, tu te moques de moi, et pourtant.... Ecoute, je n'ai vu que deux ou trois fois Mlle de Carmeille ; mais si je n'étais pas bien sûre qu'elle est morte, je croirais que Mme James Lincoln n'est autre que la belle Valentine.

—A cela, ma chère Georgette, je réponds qu'il existe des ressemblances extraordinaires. Tu sais combien M. James Lincoln aimait Mlle de Carmeille.

—Oh ! oui, il l'aimait, pauvre Valentine !

—Eh bien, Georgette, une chose dont tu peux être certaine, c'est que notre directeur n'aurait pas épousé Mlle Henriette Levasseur si elle n'avait pas ressemblé un peu à la belle Valentine de Carmeille. Mais ne parlons plus de cela, ma Georgette ; j'ai d'ailleurs quelque chose à t'apprendre.

—Quoi donc, André ?

—Tu sais, notre bonne fée, ta marraine et la mienne ?....

—Eh bien ?

—Elle existe réellement. Georgette, je connais maintenant la personne qui m'a recommandé à M. de Carmeille et lui a dit que nous nous aimions.

—Mais qui donc est-elle ?

— Elle est la mère de notre directeur ; notre bonne fée, Georgette, c'est Mme Lincoln !

CONCLUSION

Il y a trois ans que James et Valentine sont mariés. Ils ont porté le deuil de M. Lincoln ; depuis, rien n'est venu troubler leur tranquillité, leur bonheur. Ils s'adorent, ils seront toujours heureux. La naissance d'un enfant a mis le comble à toutes leurs joies. C'est un petit garçon : il se porte à merveille et est beau comme le jour ; il commence à marcher et court comme un petit lièvre.

La filature de Monvielle occupe maintenant plus de deux milles ouvriers ; elle a acquis l'importance des filatures de Troyes et d'Andilly réunies. James Lincoln fait faire de nouveaux progrès à notre grande industrie cotonnière. Comme les Carmeille de Troyes, il lutte contre l'Angleterre.

M. et Mme de Carmeille habitent à Paris les quatre mois de la saison d'hiver, et trois mois au château des Cormiers ; les quatre autres mois ils sont à Monvielle, près de leurs enfants. Alors toute la famille se trouve réunie ; car M. et Mme Levasseur, qui habitent également à Paris, viennent toujours à Monvielle, en même temps que M. et Mme de Carmeille. Quant à la mère de James elle demeure constamment à Monvielle ; avant la naissance de l'enfant, elle allait, de temps à autre, passer quelques jours à Paris ; maintenant elle ne peut plus quitter son fils et sa belle-fille.

—C'est le petit qui me retient ici, dit-elle en souriant.

Les personnes qui ont connu Valentine de Carmeille ne pensent plus à elle depuis longtemps. C'est ainsi, tout s'oublie. Et si un jour on reconnaissait dans Mme James Lincoln la belle Valentine, on croirait, comme Georgette, la jeune femme d'André Legay, que ce n'est qu'une ressemblance.

Aussi souvent que cela lui est possible, George Vibert vient passer une semaine et quelquefois quinze jours avec ses bons amis de Monvielle. On parle de son prochain mariage avec une jeune et charmante personne, fille unique d'un riche armateur du Havre. Une fois, chaque année, on voit aussi à Monvielle le docteur Chauvret. Il a repris ses laborieuses études, ses patientes recherches ; aussi est-il fort difficile de décider le vieux savant à sortir de son cabinet de travail.

Mlle de Nangis vit toujours. On a dû l'enfermer dans une maison de santé, et, comme l'a dit tout de suite le docteur Chauvret, sa folie est incurable.

Jules Pertuiset, le mari de la Cadore, a réussi à sauver sa tête ; le jury lui a accordé le bénéfice des circonstances atténuantes, et il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Moins de dix-huit mois après la mort de M. de Canonge, l'heure de la dégringolade finale a sonné pour Juliette Jomard, dite Cléry. N'ayant pu trouver un autre Jupiter, prêts à faire tomber sur elle une pluie d'or, elle dut, successivement, vendre ses chevaux, ses voitures, ses bijoux, et ses meubles. Elle a repris son ancien métier de chanteuse. Elle chante aujourd'hui dans un café-concert de cinquième ordre. Un jour, probablement, nous la verrons balayeuse des rues.

FIN.

elle. On parle de son pro-
avec une jeune et charman-
le unique d'un riche arma-
Une fois, chaque année,
Monvielle le docteur Chau-
is ses laborieuses études,
cherches ; aussi est-il fort
ler le vieux savant à sortir
le travail.
gis vit toujours. On a dû
une maison de santé, et,
tout de suite le docteur
lie est incurable.
et, le mari de la Cadore, a
sa tête ; le jury lui a ac-
e des circonstances atté-
écé condamné aux travaux
uité.
-huit mois après la mort de
, l'heure de la dégringo-
nné pour Juliette Jomard,
ayant pu trouver un autre
faire tomber sur elle une
dut, successivement, ven-
x, ses voitures, ses bijoux.
Elle a repris son ancien
teuse. Elle chante aujour-
café-concert de cinquième
r, probablement, nous la
use des rues.

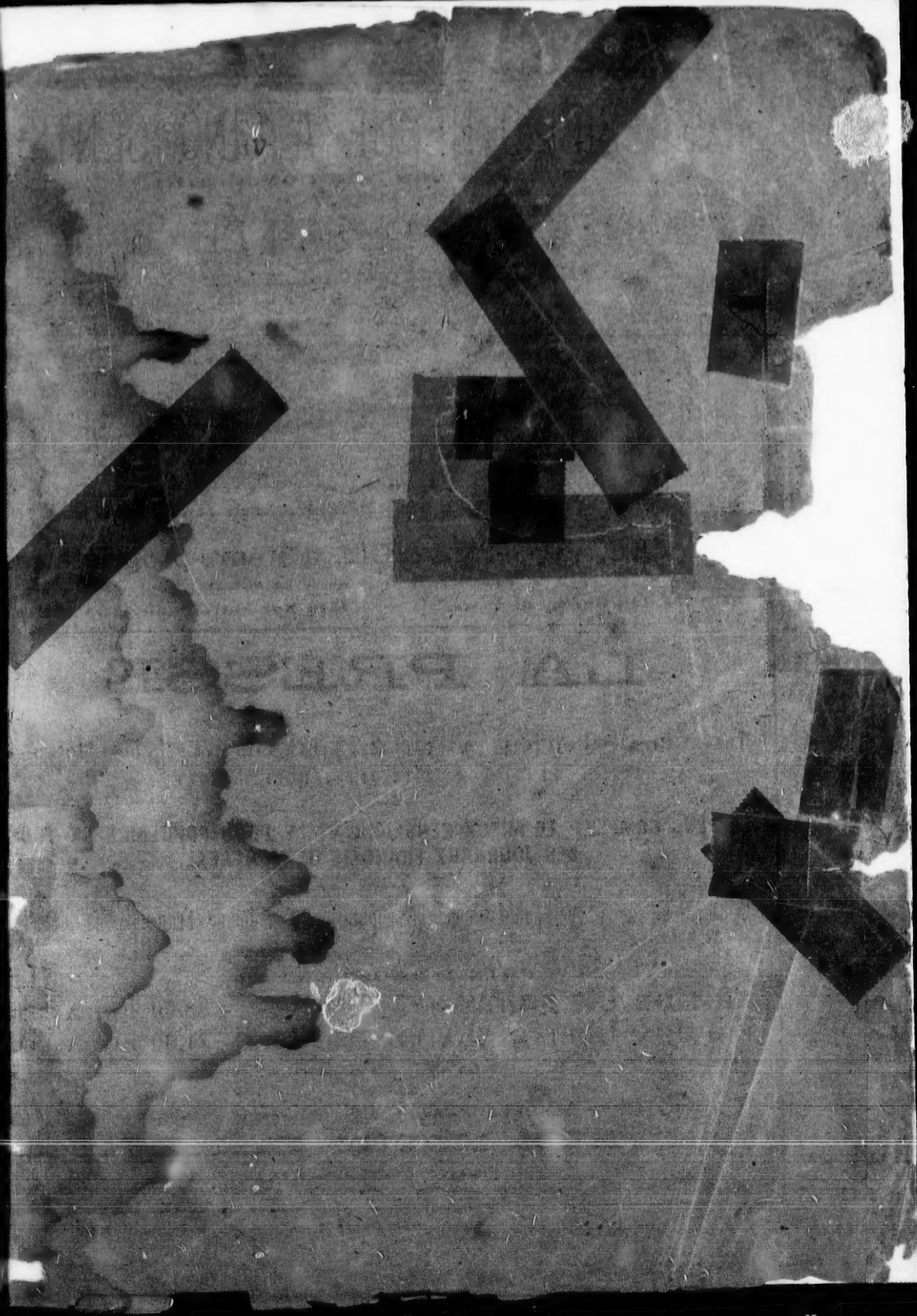

LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

ÉDITÉE ET PUBLIÉE PAR

POIRIER, BESSETTE & CIE

1540 RUE NOTRE-DAME, 1540

LA BIBLIOTHÈQUE A CINQ CENTS paraît le JEUDI de chaque semaine.
LA BIBLIOTHÈQUE A CINQ CENTS est le seul recueil de Littérature Française en Amérique.
LA BIBLIOTHÈQUE A CINQ CENTS est publiée sous forme de livraison illustrée de 24 pages.
LA BIBLIOTHÈQUE A CINQ CENTS donne chaque semaine un roman ou une œuvre complète en une seu livraison.
LA BIBLIOTHÈQUE A CINQ CENTS est consacrée à des récits d'un intérêt puissant et populaire et abor successivement les genres les plus variés.

SCÈNES DE LA VIE SAUVAGE !—ROMANS DE MŒURS ET D'AVENTURES !—AFFAIRES MYSTÉRIEUSES ET MÉMOIRES DE POLICE ! REPRODUCTIONS DES MEILLEURS ROMANS FRANÇAIS ET ETRANGERS !—RÉCITS DE VOYAGE ET DE CHASSE !— SCÈNES DE LA VIE MARITIME !—HISTOIRE, BIOGRAPHIE, LÉGENDES, ETC.

PRIX D'ABONNEMENT : Un an, $2.50 ; Six mois, $1.25 (strictement payable d'avance) Prix du numéro 5 C

IRIER, BESSETTE & CIE, éditeurs-propriétaire

Et Fermiers de la circulation de LA PRESSE

Boite No. 138 Bureau de Poste. **1540 Rue Notre-Dame, MONTREAL**

LA PRESSE

Journal Independant publie a Montrea a trois editions par jour.

LE PLUS COMPLET, LE MIEUX RENSEIGNÉ ET LE PLUS POPULAIRE DE TOUS LES JOURNAUX FRANCAIS DE MONTREAL.

Le meilleur agent de publicité de la population Canadienne-Française du Canada

PRIX D'ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE - - - - - - - $3.00 PAR ANNÉ
EDITION HEBDOMADAIRE, huit pages - $1.00 PAR ANNÉ

PAYABLE D'AVANCE.

BUREAUX—Administration et Rédaction :

1540 RUE NOTRE-DAME, 1540

VIS-A-VIS L'HOTEL-DE-VILLE.

Q CENTS

IRE

C & CIE

1540

çaise en Amérique.
ustrée de 24 pages.
e œuvre complète en une seu

puissant et populaire et abon
s.

AIEUSES ET MÉMOIRES DE POLICE
VOYAGE ET DE CHASSE !—
DES, ETC.

l'avance) Prix du numéro 5 C

s-propriétaire

E

e-Dame, MONTREAL

SE

a Montrea
our.

POPULAIRE DE TOU
EAL.

ne-Française du Canada

$3.00 PAR ANNÉ
$1.00 PAR ANNÉ

:

ME, 1540